



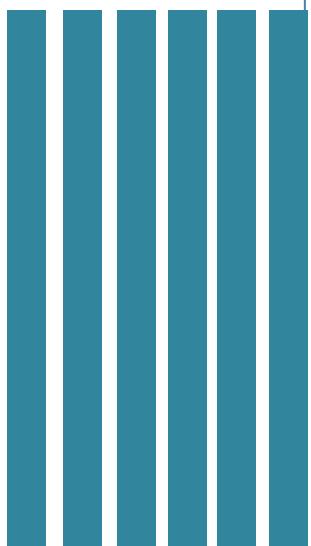
CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL

RAPPORT



La représentation de la diversité de la société française à la télévision et à la radio

Exercice 2016



Rapport au Parlement

Juillet 2017



Sommaire

Introduction.....5

I. LE SUIVI DU RESPECT DES OBLIGATIONS DES CHAÎNES 6

1. Les conditions d'application de la délibération n°2009-85 du 10 novembre 2009 modifiée .	6
1.1 Le travail d'incitation du Conseil dans le cadre de la délibération du 10 novembre 2009 modifiée.....	6
1.2 Le contenu des engagements des chaînes en matière de diversité pris au titre de l'année 2016 et leur réalisation.....	7
2. Les résultats de la vague 2016 du baromètre de la diversité.....	9
3. Les interventions du Conseil en matière de lutte contre les discriminations et le racisme à l'antenne.....	11

II. LES ACTIONS CONCRETES MENEES PAR LE CONSEIL EN MATIERE DE REPRESENTATION DE LA DIVERSITE DE LA SOCIETE FRANÇAISE EN 2016 14

1. La poursuite des actions pour améliorer la représentation des origines à l'antenne et en faveur d'une plus forte cohésion sociale.....	14
1.1 Les missions d'études sur la représentation de la diversité dans les médias audiovisuels menées aux Etats-Unis et en Allemagne	14
1.2 La mise en place d'une réflexion avec les acteurs de la production de fictions audiovisuelles françaises.....	16
1.3 La collaboration du Conseil avec le Défenseur des droits pour l'égalité contre le racisme	16
1.4 La diffusion d'un clip, sous l'impulsion du Conseil, en faveur de la cohésion sociale à l'occasion du 14 juillet 2016	17
2. L'accent mis sur la représentation du handicap sur les antennes et en interne	17
2.1 Une couverture d'envergure des Jeux Paralympiques de Rio.....	18
2.2 Le suivi de la charte handicap : deuxième année d'application.....	19
2.3 La mobilisation des chaînes par le Conseil pour la « Journée internationale des personnes handicapées », le 3 décembre 2016.....	21
2.4 La réalisation d'un clip avec les représentants des chaînes évoquant le handicap	22
2.5 L'audition du chercheur Matthieu Grossetête dans le cadre du groupe de travail «diversité »	22



3. Le traitement par les médias du thème de la pauvreté.....	23
3.1 L'audition de trois associations luttant contre la pauvreté en France.....	23
3.2 Des propositions d'actions : la nécessité d'un travail commun pour une meilleure approche de la thématique de la pauvreté.....	23
 III. LES PRECONISATIONS ET AXES DE TRAVAIL DU CONSEIL POUR 2017	 25
1. Les préconisations.....	25
2. Les axes de travail du Conseil en matière de représentation de la diversité de la société française pour 2017	27
 Liste des annexes	 29



Introduction

L'expression de la diversité de la société française doit désormais s'imposer sur les antennes des télévisions et des radios. Cet objectif n'est pas encore atteint. Il n'est en effet plus possible d'admettre que la diversité sociale, professionnelle, géographique, de genre, d'origine et d'âge, qui irrigue notre société, reste à l'écart des écrans de télévision et des antennes radiophoniques ou que sa place soit minorée. Il ne s'agit pas seulement de respecter des règles, d'appliquer des principes mais de refléter la société d'aujourd'hui. C'est un devoir civique et une exigence morale qui incombent aux médias audiovisuels. C'est le sens de l'action que le Conseil entend mener en matière de diversité.

Ainsi, dans le cadre de ses missions définies à l'article 3-1 de la loi n°86-1067 du 30 septembre¹, le Conseil s'est attaché en 2016, dans le cadre de son groupe de travail « diversité » et en étroite collaboration avec l'Observatoire de la diversité créé sous son égide en 2008, à fortement encourager l'ensemble des acteurs du monde de l'audiovisuel à prendre des engagements concrets afin de contribuer efficacement à une meilleure représentation de la diversité de la société française sur les antennes.

La loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté constitue une avancée du législateur puisqu'elle a confié au Conseil la mission de veiller « [...] à ce que la diversité de la société française soit représentée dans les programmes des services de communication audiovisuelle et que cette représentation soit exempte de préjugés. »

Ce rapport a donc pour objet de présenter au Parlement, comme le prévoit l'article 3-1 de la loi du 30 septembre 1986, l'état de la représentation de la diversité dans les médias audiovisuels (**I.**) ainsi que les actions menées par le Conseil en la matière en 2016 (**II.**). Il vise également à faire des préconisations et à présenter des axes de travail pour les exercices à venir (**III.**).

¹ « *Le Conseil supérieur de l'audiovisuel contribue aux actions en faveur de la cohésion sociale et à la lutte contre les discriminations dans le domaine de la communication audiovisuelle. Il veille, notamment, auprès des éditeurs de services de radio et de télévision, compte tenu de la nature de leurs programmes, à ce que la programmation reflète la diversité de la société française et contribue au rayonnement de la France d'outre-mer* »



I. LE SUIVI DU RESPECT DES OBLIGATIONS DES CHAÎNES

Le Conseil s'appuie, pour apprécier le respect des obligations des chaînes en matière de diversité, sur la loi du 30 septembre 1986 (notamment son article 3-1) ainsi que sur la délibération n° 2009-85 du 10 novembre 2009 modifiée tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes nationales hertziennes gratuites, de Canal+ et des radios volontaires²(1.). Le Conseil fonde également son analyse sur son outil de mesure, le baromètre de la diversité, qui permet une évaluation objective de la perception de la diversité de la société française sur les écrans (2.). Enfin, le Conseil veille au respect par les chaînes des obligations issues de leurs conventions, notamment celles relatives à la lutte contre les discriminations et le racisme à l'antenne et celles relatives au respect des valeurs d'intégration qui sont celles de la République (3.).

1. Les conditions d'application de la délibération n°2009-85 du 10 novembre 2009 modifiée

La délibération tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes nationales hertziennes gratuites et de Canal+ a été adoptée le 10 novembre 2009 et modifiée le 16 septembre 2015 afin d'y intégrer les services de radio qui souhaitent s'y soumettre. L'objectif du Conseil, à travers cette délibération, consistait à développer chez les éditeurs une démarche volontariste fondée sur des engagements formels pris annuellement.

Dans le cadre de la présente délibération, trois types d'engagements sont pris chaque année par les éditeurs de services : **des engagements relatifs à la commande et à la mise en production des programmes, des engagements relatifs à l'antenne ainsi que des engagements relatifs aux ressources humaines**.

A noter que, d'après le I-B-3 de la délibération, le Conseil peut demander aux chaînes de modifier leurs propositions lorsqu'il les estime insuffisantes ou inappropriées.

1.1 Le travail d'incitation du Conseil dans le cadre de la délibération du 10 novembre 2009 modifiée

Cette année encore, le Conseil a travaillé activement avec les chaînes de télévision et les radios, en lien avec l'Observatoire de la diversité, afin d'améliorer la représentation de la société française sur les antennes.

Ce travail d'incitation auprès des chaînes est essentiel pour renforcer leur investissement en faveur de la promotion de la diversité et pour obtenir de leur part des initiatives et des actions concrètes. Le Conseil mène cette action concertée au regard notamment des résultats obtenus par ces dernières dans le baromètre de la diversité ainsi que de l'analyse détaillée des rapports qu'elles lui remettent tous les ans. Par ailleurs, le Conseil oriente les chaînes en fonction des besoins ou des revendications des différents acteurs impliqués dans la promotion de la diversité et la lutte contre les discriminations.

² Cf. annexes 1 et 2.



Grâce à cette action d'incitation, les responsables des chaînes font valoir qu'ils ont progressivement pris conscience que la diversité était un atout et une richesse qu'il convenait de développer au sein de leurs programmes mais également dans la gestion de leurs ressources humaines.

1.2 Le contenu des engagements des chaînes en matière de diversité pris au titre de l'année 2016 et leur réalisation

Conformément à la délibération précitée, les groupes TF1, France Télévisions, Canal, M6, NRJ, NextRadioTV et les chaînes Gulli, L'Equipe et Numéro 23, ont adressé au Conseil leurs engagements en matière de diversité pour l'année 2016 ainsi que le bilan d'application de ces derniers³. A noter que certaines radios, au titre de la délibération, ont fait parvenir leurs engagements au Conseil : Alouette, Radio FG, Europe 1 et RMC, ainsi que le groupe Radio France⁴.

Parmi ces engagements, plusieurs actions notables menées par les chaînes ont été relevées par le Conseil.

S'agissant des engagements relatifs à la commande et à la mise en production des programmes, certains éditeurs se sont engagés à ce qu'une proportion significative des rôles soit interprétée par des comédiens perçus comme contribuant à la représentation de la diversité de la société française.

Ainsi, le groupe TF1 s'est engagé à ce que, au minimum, 60% des épisodes de fiction française de TF1, diffusés en première partie de soirée et mis en production en 2016, comportent au moins un personnage « perçu comme non blanc ». Le groupe a indiqué que sur 126 épisodes de fictions unitaires et de séries produites en 2016, 121 épisodes ont présenté au moins un personnage « perçu comme non blanc », soit 96% des épisodes produits. Il a par ailleurs précisé que 86% des épisodes de séries produits en 2016, avaient au moins un personnage récurrent « perçu comme non blanc ».

La chaîne M6, qui a pris le même engagement soit, assurer, au minimum, un rôle tenu par une personne « perçue comme non blanche » dans au moins 60% des fictions produites, a indiqué au Conseil que sur les 45 heures de fictions audiovisuelles concernées, 63% des commandes passées en 2016 répondaient à cet engagement.

A noter que le Conseil souhaite attirer particulièrement l'attention des chaînes sur la nécessité de prendre en compte la qualité du rôle tenu par les personnes représentatives de la diversité de la société française dans les fictions mises en production. En effet, de manière générale, il relève que les héros et personnages principaux sont peu ou pas issus des minorités visibles. A ce titre, le Conseil a relevé avec satisfaction que la chaîne Numéro 23 s'était justement engagée à : « *diffuser des fictions françaises et/ou internationales dont les héros ou héroïnes sont représentatifs de la diversité culturelle* ». La chaîne a indiqué avoir diffusé plusieurs programmes répondant à cet engagement dont *Aïcha* et *Monsieur Joseph*.

Par ailleurs, dès 2010, l'ensemble des diffuseurs se sont engagés à introduire une clause « diversité » dans leurs contrats de commande de programmes ; cette dernière prévoit que toutes les parties

³ Cf. annexe 3.

⁴ A noter que nonobstant cette délibération, le cahier des missions et des charges de Radio France ainsi que les conventions d'Europe 1 et RMC contenaient déjà, depuis 2012, des dispositions relatives à la représentation de la diversité de la société française.



signataires du contrat s'assurent de la représentation de la diversité de la société française. Si toutes les chaînes déclarent avoir rendu systématique l'introduction de cette clause dans leurs contrats de commande, le Conseil déplore de ne toujours pas disposer d'informations précises sur sa formulation pour chacune des chaînes, ni sur son impact sur la conception des programmes. Afin de pouvoir mesurer les effets de cette clause, le Conseil, depuis plusieurs années, incite les chaînes à dresser le bilan d'application de cette dernière.

Concernant les engagements pris par les éditeurs relatifs à l'antenne, le Conseil relève qu'ils s'engagent à ce que la diversité de la société française soit représentée dans tous les genres de programmes.

Ainsi, Canal+ a contribué à promouvoir la diversité à l'antenne en diffusant notamment plus de soixante œuvres cinématographiques, une dizaine de séries et de fictions traitant de la diversité.

Numéro 23 s'est engagée en 2016 à « *renforcer la place des débats de société au sein de la programmation de la chaîne, portant notamment sur le vivre ensemble, les différentes composantes culturelles de la société française et illustrant la diversité de la société française dans toutes ses composantes* ». Elle a indiqué que deux de ses émissions de débats phares, *Les Grandes Gueules* et *Liberté, Egalité, Diversité*, avaient satisfait cet engagement.

RMC Découverte, comme elle s'y était engagée, a proposé des documentaires centrés sur la diversité des origines, des cultures et des modes de vie. La collection de documentaires *Vu du Ciel* de Yann Arthus-Bertrand présentant la diversité des environnements et des cultures peut être relevée.

NRJ 12 et Chérie 25 ont proposé une programmation spéciale lors de la « Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale » et ont diffusé un programme court dans lequel des téléspectateurs ont été invités à évoquer la question des discriminations raciales.

La chaîne l'Equipe, qui s'est engagée à diffuser de façon régulière des documentaires traitant de la diversité et de la cohésion sociale dans le sport, a indiqué au Conseil avoir diffusé en 2016 plusieurs documentaires tels que *Générations Bleues* ou *Petits frères des Bleus*.

Enfin, le Conseil relève l'important travail de Radio France qui, comme il s'y était engagé dans sa lettre d'engagements adressée au Conseil, a mené un état des lieux exhaustif de la représentation de la diversité de la société française en recensant notamment tous les programmes évoquant le thème de la diversité sur l'ensemble de ses antennes : en 2016, les radios du groupe ont proposé 33 programmes récurrents et plus de 120 sujets relatifs à la diversité. Le Conseil note les actions présentées par le groupe sur ce sujet et l'encourage à continuer sur cette voie.

De manière générale, le Conseil regrette que les chaînes ne prennent pas davantage d'engagements chiffrés en la matière alors même que le baromètre de la diversité leur permet de mesurer la représentation de la diversité sur leurs antennes. En effet, sans définition par les chaînes d'objectifs cibles à atteindre, il demeure difficile pour le Conseil de mesurer la progression effective de la représentation de la diversité sur les antennes.

Il convient cependant de préciser que pour l'année 2016, deux chaînes ont pris de tels engagements : la chaîne l'Equipe qui s'est engagée à ce qu'un tiers des visages présents à l'antenne soient « *issus de la diversité* » et Gulli qui s'est engagée à « *maintenir dans ses émissions de jeux une proportion d'au minimum un quart, et si possible un tiers, des candidats issus de « minorité visible »* dans l'émission *In Ze Boîte* ».



Enfin, s'agissant des engagements relatifs aux ressources humaines, le Conseil relève que les éditeurs s'engagent à mener régulièrement des actions de sensibilisation auprès des producteurs, des responsables de programmes et de leurs collaborateurs. Le Conseil regrette toutefois que la plupart des chaînes ne proposent ces formations que sur la base du volontariat. Selon lui, une formation obligatoire pour tous les responsables de programmes et toutes les personnes occupant un poste à responsabilité devrait être instituée.

Le groupe NRJ, conformément à ses engagements, a maintenu et enrichi son dispositif intranet permettant ainsi à tous ses collaborateurs de consulter une rubrique dédiée aux différents accords, chartes et plans d'actions du groupe en matière de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité.

Par ailleurs, le Conseil relève avec satisfaction une initiative de France Télévisions qui a développé en 2016, comme il s'y était engagé dans sa lettre d'engagements, une plate-forme « ExpertisePlus » rassemblant des experts « diversité » jusqu'ici peu sollicités dans les médias - des personnes représentatives de la diversité ou en situation de handicap -. Cet annuaire de personnalités a été créé en partenariat avec l'association « Club 21^{ème} siècle », le Défenseur des droits et le ministère de la Culture. Ce répertoire d'experts est à destination des journalistes, des responsables d'antennes et des producteurs d'émissions.

* *
*

Après l'examen de l'ensemble des engagements pris par les chaînes et les radios, le Conseil regrette que certaines chaînes aient reconduit à l'identique, pour l'exercice 2016, les engagements qu'elles avaient pris en 2015.

Par ailleurs, le Conseil relève que, de manière générale, les chaînes proposent des engagements qu'elles perçoivent comme aisément réalisables. Le Conseil incite donc vivement les éditeurs à se fixer des objectifs plus ambitieux et chiffrés afin de pouvoir juger d'une amélioration significative de la représentation de la diversité de la société française au sein des programmes.

Enfin, il estime que les résultats du baromètre de la diversité ne sont pas suffisamment utilisés par les chaînes ; en effet, elles pourraient s'en servir comme d'un outil d'évaluation de leur programmation et surtout comme d'une base pour la détermination d'objectifs cibles à atteindre.

2. Les résultats de la vague 2016 du baromètre de la diversité

Chaque année, depuis 2009, le Conseil fait réaliser un baromètre destiné à évaluer la perception de la diversité à la télévision selon les critères du sexe, de l'origine, des catégories socioprofessionnelles, du handicap et de l'âge en prenant également en compte des critères qualitatifs (rôle positif, négatif ou neutre des personnes intervenant à l'écran).

La vague 2016 du baromètre de la diversité a été réalisée à partir du visionnage de 18 chaînes de la TNT gratuite ainsi que de Canal+. Deux semaines de programmes - du 9 au 15 mai et du 5 au 11 septembre 2016 -, ont été visionnées sur des tranches horaires allant de 17 heures à 23 heures⁵. Ont

⁵ Cf. annexe 4.



également été inclus dans le visionnage les programmes d'information de mi-journée des chaînes suivantes : TF1, France 2, France 3, M6, Canal+, NT1, TMC et France Ô.

Globalement, les résultats de la vague 2016 du baromètre de la diversité montrent une faible progression de la représentation de la diversité à la télévision.

La représentation des personnes « perçues comme non blanches » à la télévision a en effet légèrement augmenté en deux ans (16% en 2016 vs 14% en 2014), pour retrouver un niveau équivalent à celui de 2013. Cela est principalement dû à l'évolution en deux ans du poids des personnes « perçues comme non blanches » dans les programmes de sport (22% en 2016 vs 17% en 2014) et dans les fictions (21% en 2016 vs 16% en 2014).

L'étude souligne que les fictions américaines présentent le meilleur taux de personnes « perçues comme non blanches » (25%), en particulier l'animation (27%), tandis que les séries américaines ont un taux de 25% et le cinéma américain de 22%. Les fictions européennes hors France accordent également à ces personnes une place significativement plus importante (21%) que les fictions françaises, où la représentation des personnes « perçues comme non blanches » est de 17%.

S'agissant des rôles tenus dans les fictions audiovisuelles et cinématographiques, si le taux de personnes « perçues comme non-blanches » est de 18% pour les personnages secondaires (augmentation de 3 points par rapport à 2014), il n'est que de 10% pour les héros (diminution de 6 points par rapport à 2014).

De la même manière, s'agissant des attitudes, celles qui sont négatives sont incarnées à 25% par des personnes « perçues comme non-blanches » (vs 20% en 2015 sur le périmètre des 3 genres étudiés en commun : fictions, informations, magazines / documentaires) et les attitudes positives le sont à 23% (vs 14% en 2015 sur le même périmètre). On peut également noter que les personnes « perçues comme non-blanches » sont surreprésentées dans les activités marginales ou illégales, à hauteur de 34%.

Par ailleurs, les femmes sont toujours fortement sous-représentées (36% des personnes indexées vs 52% dans la population française), et ce résultat n'a pas changé depuis quatre vagues. Les seuls programmes qui leur accordent une place plus significative sont les émissions de service⁶ (63%) et, dans une moindre mesure, les jeux (45%).

Les CSP+ (catégories socioprofessionnelles « supérieures ») sont, quant à elles, surreprésentées à l'antenne : 75% des personnes indexées, soit le niveau le plus élevé observé depuis 2013, alors que seulement un peu de plus de 20% des Français appartiennent à ces catégories socio-professionnelles. Ce sont les fictions qui proposent une répartition un peu plus équilibrée des CSP : les CSP+ n'y représentent que 57% des personnages indexés, les CSP- 21% (vs 28% dans la société française) et les inactifs 22% (alors qu'ils représentent en France 45% de la population).

Le handicap reste quasiment absent des programmes indexés (0,8% des personnes indexées). Sa représentation à l'antenne a doublé en proportion par rapport à 2013, principalement grâce aux programmes sportifs ayant traité des XV^{èmes} Jeux Paralympiques d'été qui se sont déroulés à Rio de Janeiro, au Brésil, du 7 au 18 septembre 2016. Toutefois, cette représentation est encore très en dessous des estimations sur le nombre de personnes atteintes d'un handicap, visible ou non visible,

⁶ Sont entendus comme « émissions de service » les programmes suivants : la météo, l'émission *Consomag*, le Loto etc.



en France (12 millions de Français, soit environ 20% de la population totale – ce nombre et cette proportion intégrant aussi des handicaps non visibles⁷).

Les tranches d'âges de la population française, aux extrémités de l'éventail des âges sont encore très peu présentes à l'antenne (9% des personnes indexées ont moins de 20 ans et 4% ont plus de 65 ans alors que ces catégories représentent respectivement 25% et 19% dans la population française).

Entre 2015 et 2016, sur le périmètre commun des trois genres audiovisuels « fictions », « informations », « magazines/documentaires », il est à noter que si le poids des 35-49 ans a diminué de 9 points (48% en 2015 et 39% en 2016), ils restent encore très nettement surreprésentés à l'écran (20% seulement de la population française est âgée de 35 à 49 ans).

3. Les interventions du Conseil en matière de lutte contre les discriminations et le racisme à l'antenne

Mieux représenter la diversité, ce n'est pas seulement la promouvoir dans les médias, c'est également veiller à ne pas discriminer volontairement ou involontairement au travers notamment de la diffusion de visions stéréotypées ou de propos véhiculant des amalgames ou des discriminations. La lutte contre les discriminations dans les médias audiovisuels passe donc par des interventions, au cas par cas, pour ne pas laisser prospérer des propos ou des comportements discriminatoires ou qui encouragent à des comportements discriminatoires.

Pour mémoire, les interventions du Conseil peuvent prendre la forme d'une lettre de rappel à la réglementation - une lettre à vocation informative ou pédagogique -, d'une lettre de mise en garde - une lettre constatant un manquement avéré -, ou d'une mise en demeure - une intervention à valeur d'avertissement, préalable nécessaire à l'ouverture d'une procédure de sanction -.

En 2016, le Conseil est intervenu à sept reprises auprès de chaînes de télévision et de radios en raison de manquements à la loi, à la réglementation audiovisuelle et aux dispositions relatives à la lutte contre les discriminations qui figurent dans les conventions des éditeurs de services.

Quatre lettres d'observations ont été adressées

- Le Conseil a été saisi au sujet de propos tenus par un intervenant qui participait à l'émission *C'est arrivé cette semaine*, diffusée le 16 janvier 2016 sur Europe 1. Le plaignant regrettait en particulier que celui-ci ait affirmé que le port de la kippa était le signe d'une double affiliation religieuse et politique, voire d'une allégeance à la politique menée par l'Etat d'Israël. Lors de sa séance du 25 mai 2016, le Conseil a déploré que le journaliste qui menait l'entretien n'ait pas réagi de manière vive et explicite à de tels propos, ce qui a caractérisé une insuffisance de maîtrise de l'antenne. Même si le journaliste est revenu sur cet incident le lendemain, le Conseil a appelé fermement l'attention des responsables d'Europe 1 sur la nécessité de mieux assurer la maîtrise de l'antenne face à de telles assertions, susceptibles d'alimenter des tensions et des antagonismes au sein de la population ou d'entraîner des attitudes de rejet ou de xénophobie.
- Le Conseil a reçu plusieurs saisines au sujet de propos tenus par une ministre, le 30 mars 2016 sur RMC et RMC Découverte, alors qu'elle participait à l'émission *Bourdin direct*. Les

⁷ Source INSEE 2015.



plaintes portaient sur l'emploi du terme « *nègre* », sur les amalgames qui auraient pu découler d'une comparaison dressée entre les femmes de confession musulmane qui choisissent de porter le voile et certains noirs-américains qui, à l'époque, avaient pu être favorables à l'esclavage. Lors de sa séance du 25 mai 2016, le Conseil a déploré que le journaliste qui menait l'entretien n'ait pas suffisamment maîtrisé son antenne. Il en a fait part aux responsables des chaînes concernées et leur a demandé d'éviter à l'avenir qu'une telle situation se reproduise.

- Le Conseil a été saisi au sujet de propos tenus par l'animatrice de l'émission *C'est mon choix*, diffusée sur Chérie 25, le 7 décembre 2015, ironisant de façon déplacée à propos d'un soi-disant « coming-in ». Le plaignant a dénoncé des propos contribuant à véhiculer « *des stéréotypes et des préjugés qui donnent naissance et alimentent la lesbophobie, la gayphobie et la biphobie* ». Lors de sa séance du 1^{er} juin 2016, le Conseil a estimé que ces propos, si regrettables qu'ils soient, ne caractérisaient pas une discrimination homophobe. Toutefois, le Conseil a écrit aux dirigeants du groupe NRJ pour les informer des préoccupations de l'auteur de la saisine et les a invités, à l'avenir, à porter une attention particulière aux propos susceptibles de véhiculer des préjugés et des stéréotypes sur la communauté homosexuelle et bisexuelle.
- Le Conseil a été destinataire d'une lettre ouverte, signée par des sportifs et personnalités de la société civile, relative au contenu du message d'annonce de la couverture des Jeux Olympiques de Rio, diffusés sur France 3. Le 27 juillet 2016, Conseil a pris note des observations formulées par France Télévisions sur la référence cinématographique recherchée et le choix fait par les fédérations des sportifs retenus pour illustrer des disciplines peu médiatisées. Si le Conseil a estimé qu'il n'avait pas à porter une appréciation ni sur la qualité de ce message, qui se voulait parodique, ni sur une quelconque intention de France Télévisions, il a toutefois adressé un courrier à l'éditeur afin de lui indiquer qu'il regrettait que ce message n'ait pas davantage contribué à refléter la diversité de la société française.

Trois mises en garde ont été adoptées

- Le Conseil a été saisi par le CRAN ainsi que par plusieurs particuliers au sujet du traitement médiatique des Jeux Olympiques de Rio sur les antennes du groupe France Télévisions. Les plaignants ont regretté certains des propos tenus par les présentateurs, et relevé des propos jugés stéréotypés ou sexistes. Lors de sa séance du 5 octobre 2016, le Conseil a déploré vivement le caractère dévalorisant, voire discriminant, des commentaires relatifs aux athlètes japonais tenus lors d'une épreuve de gymnastique. Il a par ailleurs relevé des propos de la part de certains journalistes susceptibles de porter atteinte à l'image des femmes. Ce fut le cas notamment de commentaires relatifs à une lutteuse japonaise. Au regard de ces différents éléments, et tout en prenant acte des regrets exprimés par les responsables de France Télévisions, le Conseil les a mis en garde en leur rappelant à leurs obligations d'exemplarité en matière de lutte contre les discriminations et de respect de droits des femmes.
- Le Conseil a reçu de nombreuses plaintes relatives aux émissions *C à vous*, diffusée le 6 septembre 2016 sur France 5, et *Six minutes pour trancher*, diffusée le 7 septembre 2016 sur RTL, durant lesquelles Éric Zemmour aurait tenu des propos polémiques sur l'islam et les musulmans. Certains téléspectateurs se sont offusqués de ces séquences, considérant que ce discours s'apparentait à une forme de racisme et d'islamophobie. Lors de la séance du 23



novembre 2016, le Conseil a examiné avec attention les séquences incriminées. Il a constaté que l'intervenant avait tenu des propos incitant à la haine et encourageant à des comportements discriminatoires à l'encontre des musulmans. Il a relevé que ces propos avaient fait l'objet d'une contradiction dans chacune des émissions mais que celle-ci n'avait pas été systématique. Le Conseil considère que la maîtrise de l'antenne doit être proportionnée au discours de l'invité et donc particulièrement forte lorsque ce dernier se caractérise par l'exacerbation des antagonismes au sein de la société française. Il a estimé dans le cas d'espèce que la maîtrise de l'antenne avait été insuffisamment assurée au regard de la gravité des propos tenus. Il a mis en garde les responsables des deux éditeurs contre le renouvellement d'un tel manquement.

Par ailleurs, en plus de ses interventions auprès des chaînes, il convient de préciser que le Conseil, en vue de renforcer son action, collabore avec la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) en contribuant à son rapport annuel sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie⁸.

⁸ Rapport annuel de la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie : <http://www.cncdh.fr/fr/publications/rapport-2016-sur-la-lutte-contre-le-racisme-lantisemitisme-et-la-xenopobie>



II. LES ACTIONS CONCRETES MENEES PAR LE CONSEIL EN MATIERE DE REPRESENTATION DE LA DIVERSITE DE LA SOCIETE FRANCAISE EN 2016

Si le Conseil a poursuivi, tout au long de l'année 2016, ses actions afin d'améliorer la représentation de la diversité de la société française, et notamment la représentation des origines (1.), il a souhaité mettre particulièrement l'accent sur la représentation du handicap sur les antennes et en interne (2.) mais également sur la représentation des personnes en situation de pauvreté dans les médias audiovisuels (3.).

1. La poursuite des actions pour améliorer la représentation des origines à l'antenne et en faveur d'une plus forte cohésion sociale

Le Conseil a décidé, en 2016, de mener une étude sur la représentation de la diversité dans les médias audiovisuels allemands et américains afin de nourrir sa réflexion sur cette thématique.

Il a également poursuivi d'une part, sa réflexion, avec les producteurs de fictions audiovisuelles françaises, sur une meilleure représentation des origines dès la conception des programmes et, d'autre part, sa collaboration avec le Défenseur des droits sur le développement d'une plateforme consacrée à « l'égalité contre le racisme ».

Enfin, le Conseil a également convaincu toutes les chaînes de télévision et de radio de renouveler la diffusion, à leurs frais, d'un spot sur le thème de la diversité, à l'occasion du 14 juillet.

1.1 Les missions d'études sur la représentation de la diversité dans les médias audiovisuels menées aux Etats-Unis et en Allemagne

À l'initiative de Mémona Hintermann-Afféjee, membre du Conseil et présidente du groupe de travail « diversité », deux missions d'études ont été conduites en 2016 sur le thème de la représentation de la diversité dans les médias audiovisuels⁹. Une délégation composée de Madame Hintermann-Afféjee et de deux agents du Conseil s'est ainsi rendue en Allemagne, dans les villes de Cologne et de Düsseldorf (*Land* de Rhénanie du Nord-Westphalie) au mois d'avril, puis aux États-Unis, dans les villes de Washington DC et New York, au mois de mai.

Les participants aux missions ont rencontré au cours de ces déplacements des représentants d'associations, notamment professionnelles, des institutions, des dirigeants de services de télévision, de fondations et des universitaires, tous concernés par la question de la représentation de la diversité dans le secteur de l'audiovisuel. Il est apparu que les initiatives favorables à l'expression et à la représentation de la diversité à l'antenne et dans les ressources humaines ont toujours été appréhendées de concert et considérées comme complémentaires, voire indissociables.

⁹ Le rapport des missions d'études se trouve sur le site du Conseil : <http://www.csa.fr/Etudes-et-publications/Autres-publications-syntheses-de-consultations-et-de-concertations-reponses-aux-pouvoirs-publics-comptes-rendus-de-missions-et-d-auditions-etc/Rapport-de-la-mission-d-etude-sur-l-expression-de-la-diversite-dans-les-medias-audiovisuels-menée-en-Allemagne-et-aux-Etats-Unis>



L'étude conduite dans ces deux pays s'est centrée sur la représentation de la diversité de la population sous l'angle des minorités visibles ayant des origines étrangères, réelles ou supposées.

Ces missions d'études ont eu pour but de collecter quelques exemples de bonnes pratiques afin d'inspirer le secteur de l'audiovisuel français. Les productions ou coproductions allemandes et américaines alimentant régulièrement les écrans de télévision français, le choix de ces États fortement pourvoyeurs de programmes a semblé cohérent.

Parmi les initiatives concrètes relevées à l'étranger, certaines semblent avoir déjà inspiré le secteur audiovisuel français, mais sans y avoir été menées aussi loin. Il est vrai qu'un grand nombre de ces initiatives, notamment aux États-Unis, sont mises en œuvre par les acteurs d'un tissu associatif et militant très dense, plus ancien et surtout généreusement financé, dans un territoire où la tradition philanthropique est solidement ancrée.

A la suite de cette étude comparative, quelques bonnes pratiques, qui pourraient être encouragées en France, ont été relevées.

Afin de corriger les maladresses d'expression et les propos racistes ou diffamatoires, l'association allemande Neue Deutsche Medienmacher a pris l'initiative de publier un glossaire sur les termes de la diversité édité par des acteurs de la société civile à l'intention des diffuseurs.

Pour assurer l'intégration des minorités dans le secteur de l'audiovisuel, les entreprises de communication peuvent organiser la mise à disposition de leurs moyens afin de constituer des circuits vertueux visant à la formation des minorités, notamment aux métiers de la création (écriture, réalisation, arts dramatiques). Ces dispositifs permettent d'ores et déjà, aux États-Unis, d'associer de manière continue et pérenne les forces vives des éditeurs de médias audiovisuels et des aspirants professionnels issus de minorités (initiatives de CBS aux États-Unis, de la WDR en Allemagne). En outre, des associations peuvent servir de relais avec le secteur audiovisuel (initiatives de plusieurs organisations américaines).

Pour dynamiser l'expression de la diversité à la télévision, traiter directement des sujets d'intégration, avec audace en s'appuyant sur les stéréotypes les plus répandus, pour mieux les démanteler (programmes de la WDR notamment), semble une mesure nécessaire.

Pour permettre à l'ensemble des territoires d'accéder aux initiatives des groupes audiovisuels et des associations, aller à la rencontre des ambitions sur l'ensemble des territoires, pour corriger les inégalités spatiales (comme le font les antennes locales dans les associations communautaires de journalistes américaines) est recommandé.



1.2 La mise en place d'une réflexion avec les acteurs de la production de fictions audiovisuelles françaises

Dans le cadre des différentes réflexions que le Conseil mène depuis plusieurs années, il a constaté que pour améliorer la représentation de la diversité de la société française sur les écrans, un travail devait être mené dès la conception des programmes. Ainsi, le Conseil a mis en place, dès 2015, une réflexion avec les acteurs de la production de fictions audiovisuelles françaises sur la représentation de la diversité à l'antenne dans le but de faire évoluer les pratiques, lutter contre les stéréotypes, inciter les médias à mieux représenter la diversité et ainsi répondre aux mutations de la société. Aussi, ont été auditionnés au Conseil des représentants de France Télévisions, de TF1, de l'association « 1000 visages », le directeur du Conservatoire européen d'écriture audiovisuelle, une comédienne et une directrice de casting et plusieurs constats ont été dressés.

Il apparaît tout d'abord nécessaire de soutenir la formation technique des personnes issues de la diversité pour qu'elles puissent avoir accès, elles aussi, aux métiers de création et de production audiovisuelles. Le Conseil relève que l'accès à ces écoles pour les personnes issues de la diversité n'est pas nécessairement acquis aujourd'hui. L'idée de créer une bourse d'étude permettant d'aider financièrement ces populations qui souhaiteraient avoir accès à ce type de formation a été avancée lors de l'audition du directeur du Conservatoire européen d'écriture audiovisuelle, Monsieur Patrick Vanetti.

Il a enfin été suggéré à l'occasion de ces auditions de sensibiliser et d'inciter les directeurs de castings à ce que les rôles de héros ou de personnages principaux dans les fictions soient également incarnés par des personnes perçues comme non-blanches afin de promouvoir la diversité des talents de la société française.

Le Conseil a pris acte de ces constats et fait notamment ses meilleurs efforts pour sensibiliser les éditeurs à commander ou à produire des programmes dans lesquels le rôle de héros ou de personnage principal est tenu par des personnes représentatives de la diversité de la société.

1.3 La collaboration du Conseil avec le Défenseur des droits pour l'égalité contre le racisme

Une convention de partenariat avec le Défenseur des droits a été élaborée en 2014. Pour rappel, les domaines d'intervention des deux institutions étant susceptibles de se recouvrir, il était apparu nécessaire de formaliser dans une convention une répartition des compétences entre les deux institutions ainsi qu'un partenariat plus large s'agissant des échanges d'informations et des actions communes de sensibilisation ou d'incitation à destination des services de communication audiovisuelle. Cette convention a été signée le 24 novembre 2014¹⁰.

Dans le prolongement de son action en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion de la diversité et fort de ce partenariat, le Conseil, comme d'autres acteurs publics et privés - associations, entreprises, institutions publiques, collectivités, médias etc. - impliqués dans des espaces, physiques ou numériques, dans lesquels peuvent s'exprimer la haine et le rejet de

¹⁰ Cf. annexe 5.



l'autre, s'est présenté comme partenaire du Défenseur des droits dans son initiative pour défendre l'égalité contre le racisme.

Dans cette optique, une plateforme numérique intitulée « Egalité contre racisme », a été créée fin 2014¹¹. Cette dernière s'adresse aux personnes qui sont témoins ou victimes de propos ou d'actes racistes. Elle a vocation à les informer à travers trois rubriques - « Je veux agir », « Je veux alerter » et « Je veux me défendre » - sur leurs droits, recenser les textes juridiques applicables et porter à leur connaissance les moyens d'actions proposés par différents organismes.

A noter que dans la rubrique « Je veux alerter », un renvoi vers le formulaire de signalement du Conseil est fait.

Par ailleurs, le Conseil participe aux réunions du Comité de suivi de cette plateforme. Lors de la dernière réunion, qui s'est tenue en décembre 2016, il a été indiqué que la plateforme avait vocation à évoluer prochainement et le Conseil y sera associé.

1.4 La diffusion d'un clip, sous l'impulsion du Conseil, en faveur de la cohésion sociale à l'occasion du 14 juillet 2016

Depuis 2013, le Conseil sollicite toutes les chaînes de télévision et de radio pour promouvoir la diversité des origines et la cohésion sociale à travers la production et la diffusion, à leurs frais, d'un message à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet.

Ainsi en 2016, pour la quatrième année consécutive, l'ensemble des chaînes de télévision et certaines radios ont répondu favorablement à cette demande et les messages diffusés ont été mis à la disposition du public sur le site du Conseil pendant une durée de sept jours à compter du 14 juillet.

De nouveaux messages télévisés ont même été créés pour l'édition 2016 par France Télévisions, Canal+, BFM TV, NRJ 12, Chérie 25, L'Equipe et Numéro 23.

Par ailleurs, pour la deuxième année consécutive, les radios - celles du groupe Radio France, RFI, Sud Radio, Europe 1, RFM, Virgin, FG, Skyrock, NRJ, RTL, RTL2, Fun Radio ainsi que les radios du groupe Indes Radios et celles du SIRTI - ont également largement participé à l'événement.

Le Conseil se félicite de la mobilisation annuelle des chaînes de télévision et de radio pour cette occasion.

2. L'accent mis sur la représentation du handicap sur les antennes et en interne

En 2016, le Conseil a donné une réelle impulsion pour améliorer la représentation du handicap sur les antennes, encore largement sous-représenté dans les médias audiovisuels. Ainsi, il a souhaité qu'une couverture d'envergure des Jeux Paralympiques de Rio soit proposée. Il s'est également entaché de réaliser les préconisations formulées lors de la réunion annuelle du comité de suivi de la charte visant à favoriser la formation et l'insertion professionnelles des personnes handicapées dans le secteur de la communication audiovisuelle, qui a eu lieu le 20 septembre 2016. Enfin, afin de

¹¹ Lien pour accéder à la plateforme « Egalité contre racisme » : <http://www.egalitecontreracisme.fr/>.



nourrir sa réflexion, le Conseil a mené une audition d'un chercheur ayant travaillé sur la médiatisation du handicap en France.

2.1 Une couverture d'envergure des Jeux Paralympiques de Rio

Dans la continuité de son engagement de 2012 pour inciter les chaînes et les radios à donner aux Jeux Paralympiques un écho médiatique important, le groupe de travail « diversité » a reçu, le 7 juin 2016, Monsieur Daniel Bilalian, directeur des sports de France Télévisions et Monsieur Sven Lescuyer, directeur délégué aux sports du groupe public, afin d'évoquer le dispositif médiatique envisagé par le groupe public pour les Jeux Paralympiques de Rio qui se sont tenus du 7 au 18 septembre 2016.

Les Jeux Paralympiques réunissent des athlètes handicapés de tous pays pour des épreuves handisport. Y participent des athlètes handicapés physiques ou visuels (amputés, aveugles, infirmes moteurs, cérébraux ou en fauteuil roulant ou tout autre handicap physique) ainsi que les athlètes handicapés mentaux. Ils sont organisés par le Comité International Paralympique et ont lieu tous les quatre ans, à la suite des Jeux Olympiques, après une coupure d'une semaine. A noter que cette coupure entre ces deux évènements oblige les équipes techniques des chaînes de télévision à rester sur place, ce qui génère un coût important pour elles.

Lors de cette audition, et à la demande du Conseil, Monsieur Bilalian s'est engagé à proposer une couverture ambitieuse de ces Jeux. Le dispositif suivant a ainsi été mis en place :

- **France 2 :**
 - o Direct quotidien en deuxième partie de soirée, de 22h30 à 4h00 (58 heures) ;
 - o Découverte de *L'image du jour* tous les jours à 14 heures ;
 - o Cérémonie d'ouverture en direct le mercredi 7 septembre en deuxième partie de soirée ;
 - o Cérémonie de clôture le dimanche 18 septembre à 1 heure du matin ;
 - o Des sujets dans les journaux télévisés.
- **France 3 :**
 - o Chaque jour pendant la compétition deux éditions du *Journal des Paralympiques* présenté par Laurent Luyat à 11h40 (11h15 les weekends) et 20h15, pour voir tous les grands moments de ces Jeux ;
 - o Des sujets dans les journaux télévisés.
- **France 4 :**
 - o Direct quotidien de 19 heures à 22h30 (46h30) ;
 - o Diffusion d'un documentaire inédit *Les super héros* le mercredi 7 septembre à 20h50, écrit et réalisé par Elsa Lhéritier et Delphine Valeille qui retrace le parcours exceptionnel de cinq sportifs français engagés dans ces Jeux Paralympiques : Michael Jeremiasz, Marie-Amélie Le Fur, Théo Curiin, Sandrine Martinet Aurières et Mathieu Bosredon.

Ainsi, pour la première fois en France, la télévision publique a retransmis en 2016 plus de 100 heures d'épreuves des Jeux Paralympiques, soit trois fois plus qu'en 2012 lors des Jeux Paralympiques de Londres (seulement 35 heures d'épreuves avait été retransmises).



A noter que près de 13,6 millions de téléspectateurs ont suivi au moins quinze minutes des Jeux Paralympiques sur France 2 et France 4. Cet évènement a rassemblé un important auditoire.

Par ailleurs, l'application *Francetvsport* a également fortement relayé cette compétition. En effet, le site et les applications du groupe ont proposé, outre le direct et le *replay* de tous les programmes consacrés à ces Jeux, une couverture complète de l'évènement, avec tous les résultats et de nombreux extraits vidéo, qui ont également été partagés sur les réseaux sociaux. De plus, sur l'application, une rubrique intitulée « Paralymquo ? » regroupait 23 animations en 3D et 120 illustrations 2D pour mieux comprendre les spécificités des différentes disciplines paralympiques et les 120 catégories de handicaps représentées lors de ces Jeux de 2016.

Le Conseil félicite le groupe public pour la mise en place d'un tel dispositif de retransmission et l'invite à renouveler l'expérience pour les prochains Jeux Paralympiques.

2.2 Le suivi de la charte handicap : deuxième année d'application

La charte visant à favoriser la formation et l'insertion professionnelles des personnes handicapées dans le secteur de la communication audiovisuelle a été signée le 11 février 2014¹². Cette charte, élaborée en relation avec les télévisions et les radios d'une part¹³, et les écoles et centres de formation aux métiers de l'audiovisuel d'autre part¹⁴, est le résultat d'une action d'envergure lancée par le Conseil avec le ministère délégué aux personnes handicapées. En effet, à l'initiative de la Conseillère Mémona Hintermann-Afféjee et du ministère en charge des personnes handicapées, il a été envisagé, dès le début de l'été 2013, de développer conjointement des actions en faveur de la formation et de l'insertion professionnelles, dans le secteur de la communication audiovisuelle, des personnes handicapées.

Dans le cadre de cette charte, **les écoles signataires** s'engagent notamment à garantir l'accès des étudiants en situation de handicap à leurs formations (ex : « *Garantir l'accessibilité des procédures d'admission aux examens d'entrée* », « *Informier le public des dispositifs d'accessibilité des établissements sur leur site internet mais également auprès des associations [...]* » etc.) mais également à « *Favoriser l'accessibilité de tout évènement ayant lieu au sein de l'établissement scolaire* » ou encore à « *Sensibiliser et former le personnel enseignant aux enjeux de l'accessibilité* ». Par ailleurs, les établissements s'engagent à veiller à la bonne insertion professionnelle de leurs élèves en situation de handicap (ex : valoriser les expériences d'anciens élèves handicapés, organiser des rencontres avec des professionnels de l'audiovisuel handicapés).

¹² Cf. annexe 6.

¹³ Les entreprises de communication audiovisuelle signataires en 2016 étaient les suivantes : les groupe NRJ, RTL, TF1, M6, Radio France, Lagardère, Canal, France Télévisions, France Médias Monde, et NextRadioTV, les chaînes Numéro 23 et l'Equipe ainsi que l'INA.

¹⁴ Les écoles signataires en 2016 étaient les suivantes : l'Ecole de Journalisme et de Communication d'Aix-Marseille (EJCAM), l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences-Po Paris), l'Institut supérieur de la communication, de la presse et de l'audiovisuel de Lyon (ISCPA Lyon), le Centre Universitaire d'Enseignement du Journalisme de Strasbourg (CUEJ Strasbourg), l'Ecole Supérieure de Journalisme de Lille (ESJ Lille), le Centre de Formation des Journalistes de Paris (CFJ Paris), l'Ecole Normale Supérieure Louis Lumière (ENS), le Cours Florent, l'Institut Pratique du Journalisme de Paris de l'Université Paris-Dauphine (IPJ Paris), la Femis, l'Ecole des hautes études en sciences de l'information et de la communication (CELSA), l'Institut Universitaire de Technologie de Lannion (IUT de Lannion), l'Institut de Journalisme Bordeaux Aquitaine (IJBA), l'Institut Universitaire de Technologie de Tours (IUT de Tours), l'Ecole de Journalisme de Toulouse (EJT), l'Ecole Acte 21.



Les entreprises de l'audiovisuel s'engagent, d'une part, à entretenir des relations régulières avec les écoles afin notamment de pouvoir recevoir des stagiaires ou des alternants en situation de handicap (ex : « *Désigner un responsable pour les stagiaires handicapés* » ou « *Organiser une journée d'accueil des élèves et étudiants handicapés afin de leur présenter les métiers de l'entreprise* ») et, d'autre part, à favoriser le recrutement de personnes en situation de handicap en s'assurant de l'accessibilité des annonces de postes proposées ou encore en rendant accessibles les postes proposés etc.

Parmi les engagements de la charte figure également l'instauration d'un comité de suivi qui doit se réunir tous les ans. La première réunion a eu lieu en juillet 2015, la deuxième en septembre 2016.

Lors de la réunion du 20 septembre 2016, le deuxième bilan d'application de la charte pour la période s'étendant de septembre 2015 à septembre 2016 a pu être dressé et plusieurs constats ont ainsi pu être établis :

- toutes les chaînes de télévision et de radio ont rendu leurs annonces de postes proposés accessibles ;
- beaucoup de bonnes initiatives des différentes chaînes ont pu être relevées. A titre d'exemples : le groupe Canal a organisé le « Grand match égalité des chances » : l'objectif était de découvrir de nouveaux talents issus de la diversité et du handicap. Il s'agissait d'un concours ouvert aux jeunes de 18 à 25 ans. Les candidats devaient réaliser une chronique « libre » qui était ensuite jugée par un jury de professionnels ; le groupe M6 a organisé un tournoi de cécifoot : une soixantaine de collaborateurs y ont participé, accompagnés de champions paralympiques ; le groupe Lagardère a annoncé avoir mis en œuvre un plan interne pour sensibiliser ses équipes et rendre les contenus informatiques plus accessibles ; France Télévisions et Radio France se sont associés à l'ONISEP pour la réalisation de la brochure « Pourquoi pas moi ? » destinée aux lycéens. Cette dernière propose des témoignages de professionnels des métiers de l'audiovisuel qui incarnent la prise en compte de la diversité en entreprise ;
- les chaînes et radios ont développé beaucoup de partenariats avec des associations ;
- SciencesPo est l'école qui accueille le plus de jeunes handicapés.

Cependant, il est à noter que le nombre d'étudiants en situation de handicap accueillis ou recrutés a baissé par rapport à 2015 et que le Conseil a eu peu de retours de la part des écoles signataires de la charte sur leur bilan d'application.

La plupart des signataires ont fait état d'une diminution des étudiants accueillis dans les écoles ou recrutés dans les chaînes. A noter que seuls 20% des élèves en situation de handicap obtiennent leur baccalauréat. S'il est important de s'assurer que les diplômés soient accompagnés au mieux dans leur parcours supérieur, il est indispensable d'aider aussi les élèves handicapés qui n'obtiennent pas ce diplôme et pour lesquels l'insertion professionnelle sera plus difficile.

Les écoles qui préparent aux métiers de l'audiovisuel ont insisté sur la sensibilisation et l'information qui doivent être réalisées très en amont auprès des jeunes en situation de handicap. Selon elles, il faut multiplier les démarches au sein des établissements scolaires. En effet, les élèves doivent avoir connaissance des possibilités qui leur sont offertes ainsi que des conditions de déroulement des concours (certaines écoles proposent des sujets adaptés aux élèves en situation de handicap). Néanmoins, les écoles ont également précisé qu'il était difficile pour elles de s'adapter à tous les types de handicap.



Par ailleurs, les participants ont insisté sur l'importance de la prise en compte, le plus en amont possible, des difficultés d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

A l'issue de cette rencontre, plusieurs propositions d'actions ont été formulées, comme se rapprocher du ministère de l'Education nationale pour le convaincre de signer la charte¹⁵ ou encore organiser une audition avec les associations et les écoles en lien avec les groupes audiovisuels pour leur proposer de signer également la charte.

Par ailleurs, lors de cette réunion du comité de suivi, le Conseil a demandé aux chaînes de télévision et aux radios de se mobiliser pour la journée internationale des personnes handicapées, le 3 décembre ainsi que pour la réalisation d'un clip à l'occasion de l'anniversaire de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

2.3 La mobilisation des chaînes par le Conseil pour la « Journée internationale des personnes handicapées », le 3 décembre 2016

A l'occasion de la « Journée internationale des personnes handicapées », le 3 décembre 2016, le Conseil a demandé aux chaînes de télévision et aux radios de mettre en place une programmation spéciale. Il a relevé avec satisfaction que toutes les chaînes - celles des groupes TF1, M6, NextRadioTV, Lagardère, France Médias Monde, NRJ, Radio France ainsi que L'Equipe, Radio FG, Numéro 23, Les Indés Radios etc. - se sont mobilisées en proposant une programmation spéciale autour du handicap lors de cette journée.

A titre d'exemples, TF1 et LCI ont traité le sujet dans leurs journaux télévisés ; M6 et W9 ont diffusé deux programmes courts *Différent et alors !* de Jaris TV, avec Karen Guiock et Timothée Adolphe, Kamel Ouali et Arnaud Assoumani ; BFMTV a diffusé divers sujets consacrés au handicap, RMC Découverte a diffusé le documentaire *La course en tête* dans lequel Frédéric Sausset transcende sa condition physique de quadri-amputé en devenant pilote de course. NRJ 12 et Chérie 25 ont diffusé des portraits de sportives handicapées ; Gulli a diffusé un clip *La danse du j'aime-j'aime pas* sur la Langue des Signes Française et un programme court *C'est bon signe* avec Luca, déficient auditif ; la chaîne L'Equipe a diffusé un sujet sur le cécifoot ; les chaînes de France 24 ont proposé des sujets d'actualité liés à cette Journée. Enfin, Numéro 23 a diffusé en première partie de soirée, un numéro inédit du magazine *Révélations* consacré au handicap.

Les radios se sont également mobilisées, NRJ a abordé la question dans ses contenus d'information, RMC a réalisé un sujet sur la handiboxe, Radio France a relayé sur toutes ses antennes la « Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées » et Radio FG a invité à s'exprimer sur son antenne des personnes engagées en faveur de l'aide aux personnes handicapées et parmi elles la Conseillère Mémona Hintermann-Afféjee.

¹⁵ Les opérateurs audiovisuels ainsi que les écoles membres du comité de suivi estiment qu'il faut aborder le sujet du handicap le plus en amont possible au sein des établissements scolaires. Le concours du ministère constituerait un atout majeur.



2.4 La réalisation d'un clip avec les représentants des chaînes évoquant le handicap

A l'occasion de l'anniversaire de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le Conseil a proposé aux chaînes de réaliser des interviews filmées de leurs dirigeants.

Ainsi, dans le courant des mois de décembre 2016 et janvier 2017, le Conseil les a sollicités afin qu'ils s'expriment sur la place du handicap dans leurs programmes et au sein de leurs structures respectives. Plusieurs questions leur ont été posées : « *Pourquoi est-ce important de représenter le handicap à l'antenne ?* », « *Concrètement, comment le handicap est-il représenté dans les programmes ?* », « *Et sinon, comment traite-t-on du handicap en interne ?* », « *Une réflexion personnelle sur le handicap ?* ». Aussi, l'ensemble des responsables des entreprises audiovisuelles ont pu exprimer leur souhait de représenter la diversité de la société française - dont le handicap est une composante - sur les antennes. Ils ont également souligné l'importance d'inclure des personnes en situation de handicap au sein de leurs équipes

Les vidéos ont été publiées sur le site « Clés de l'audiovisuel » permettant ainsi un accès plus large au public¹⁶.

2.5 L'audition du chercheur Matthieu Grossetête dans le cadre du groupe de travail « diversité »

Pour approfondir sa réflexion s'agissant de la représentation du handicap sur les antennes, le groupe de travail « diversité » a auditionné le 17 novembre 2016, Monsieur Matthieu Grossetête, auteur du rapport « *Médiatisation des handicap(é)s en France : L'exemple des programmes des chaînes de télévision* ».

Dans ce rapport datant du 21 juillet 2012, le chercheur avait fait état de plusieurs constats et notamment celui d'une médiatisation inégale des différents handicaps. En effet, selon lui, les handicapés moteurs étaient les plus représentés dans les médias audiovisuels alors qu'ils représentaient seulement 13% du nombre total de personnes handicapées. Cette situation pouvait en partie être expliquée par le fait que le monde associatif était plus actif pour les handicapés moteurs. Le handicap mental était quant à lui plus difficile à intégrer aux émissions, pour cause notamment la préparation des questions et les réponses à celles-ci qui sont plus lentes et compliquées à obtenir : les personnes avec un handicap mental ont besoin d'un intermédiaire pour prendre la parole, elles ne peuvent parfois pas témoigner elles-mêmes.

Il avait également relevé et regretté que le handicap soit trop souvent médiatisé de façon circonstancielle : soit à travers des témoignages d'accidentés de la route soit à l'occasion d'événements particuliers comme les Jeux Paralympiques.

La présentation de cette étude a permis de confirmer le rôle essentiel que les médias pourraient jouer dans la lutte contre les stéréotypes relatifs aux personnes handicapées. Le Conseil entend

¹⁶ Le site « Clés de l'audiovisuel » : <http://clesdelaudiovisuel.fr/Accueil/Actualites/Les-responsables-de-l-audiovisuel-s-experimentent-sur-le-handicap>.



poursuivre son action de sensibilisation auprès des diffuseurs afin de les inciter à améliorer la médiatisation des personnes en situation de handicap.

3. Le traitement par les médias de la question de la pauvreté

En plus de la question de la représentation du handicap sur les antennes et dans les entreprises de l'audiovisuel, l'attention du Conseil a également été appelée, en 2016, sur la question du traitement de la pauvreté dans les médias.

Ainsi, l'Observatoire de la diversité s'est intéressé à la représentation des personnes en situation de pauvreté et, plus généralement, au traitement du thème de la pauvreté à l'antenne. En effet, le sentiment que ces personnes étaient particulièrement sous-représentées dans les médias audiovisuels a donné l'idée à l'un des sous-groupes de travail de l'Observatoire, qui se consacre aux « invisibles », d'approfondir le sujet. C'est pourquoi il a souhaité auditionner des associations luttant contre la pauvreté afin d'engager un travail visant, si nécessaire, à améliorer le traitement de la pauvreté sur les antennes.

3.1 L'audition de trois associations luttant contre la pauvreté en France

Les trois associations majeures luttant contre la pauvreté en France - ATD Quart Monde, Emmaüs France et le Secours Catholique/Caritas France - ont donc été reçues au Conseil, le 15 décembre 2016, afin d'évoquer les différentes problématiques liées à la représentation de la pauvreté dans les médias audiovisuels.

Celles-ci ont fait état d'une sous-représentation des personnes en situation de pauvreté dans les médias audiovisuels et ont indiqué que lorsque ce thème était évoqué, son traitement était très souvent négatif et contribuait à nourrir des préjugés et des stéréotypes sur cette catégorie de la population française. En outre, elles estiment que les personnes vivant sous le seuil de pauvreté sont évoquées dans les médias audiovisuels de façon très anecdotique et qu'une tendance d'exclusion plutôt que d'intégration se dessine.

Par ailleurs, elles ont souligné que les préjugés tels que « *les chômeurs sont des assistés* » ou « *les pauvres sont des feignants* », qui laissent à penser que ces personnes sont responsables de leur situation, se développent considérablement. Elles mettent en garde sur l'impact important de la télévision sur la circulation de préjugés dégradants auprès de l'opinion publique, qui participe notamment à rendre notre société clanique.

3.2 Des propositions d'actions : la nécessité d'un travail commun pour une meilleure approche de la thématique de la pauvreté

Les associations, au regard de leurs constats, ont soumis aux membres de l'Observatoire plusieurs propositions d'actions.



Tout d'abord, elles ont insisté sur la nécessité de travailler avec les chaînes afin que celles-ci intègrent mieux cette thématique dans leurs programmes. Selon elles, la pauvreté pourrait être évoquée de façon plus positive dans les médias et non plus seulement dans des programmes ou sujets insistant sur le sentiment de honte, d'indifférence, de rejet ou de mépris éprouvés par les personnes en situation de pauvreté. Les associations relèvent également qu'elles sont les seules à aborder la question de la pauvreté dans les médias.

Par ailleurs, elles ont mis en avant la place importante de la formation initiale et continue. Selon elles, il serait intéressant de mettre en place des modules de formation et des partenariats avec les écoles de journalisme. En effet, sensibiliser les futurs journalistes dès le début de leur cursus permettrait de briser plus efficacement les stéréotypes.

Les associations considèrent également qu'il faut encourager davantage les échanges entre les journalistes et les professionnels de l'audiovisuel pour que ceux-ci soient sensibilisés à ce que les personnes en situation de pauvreté vivent au quotidien ; une meilleure appréhension de cette réalité pourrait permettre un traitement plus efficace de cette thématique sur les antennes. Elles soulignent par ailleurs, l'importance de la rencontre entre les professionnels et les personnes en situation de pauvreté.

Partant du constat qu'une coopération et une rencontre entre les différents acteurs est nécessaire, il serait intéressant de réunir les acteurs de l'audiovisuel et les associations afin de mener une réflexion commune sur la représentation de la pauvreté dans les médias.

Le Conseil préconise également qu'un travail soit mené sur les fictions, qui sont un vecteur particulièrement important de sensibilisation. Il apparaît donc nécessaire de sensibiliser les scénaristes au thème de la pauvreté.

* *
*

Au regard des diverses actions entreprises par le Conseil en 2016, en lien avec l'Observatoire de la diversité, de nombreuses préconisations peuvent être avancées pour favoriser une meilleure représentation de la diversité dans les médias audiovisuels.



III. LES PRECONISATIONS ET AXES DE TRAVAIL DU CONSEIL POUR 2017

L'ensemble du travail mené par le Conseil en 2016 dans le cadre du groupe de travail « diversité », en lien avec l'Observatoire de la diversité, a permis d'établir dix préconisations et définir des axes de travail pour l'avenir.

1. Les préconisations

- Encourager les chaînes de télévision à prendre des engagements chiffrés s'agissant de la présence des personnes représentatives de la diversité dans les fictions commandées**

Si le Conseil relève avec satisfaction que certaines chaînes prennent déjà des engagements chiffrés en la matière, il encourage les autres chaînes qui diffusent de la fiction à suivre ces exemples.

- Porter une attention particulière sur la qualité des rôles tenus dans les fictions par les personnes représentatives de la diversité**

Il s'agit de faire émerger dans les nouvelles fictions françaises, des héros et des personnages principaux représentatifs de la diversité (origine, catégorie socioprofessionnelle, âge, handicap) et prendre des objectifs chiffrés en la matière.

Le Conseil encourage également les directeurs de castings à porter une attention particulière sur les rôles de héros ou de personnages principaux dans les fictions, afin de promouvoir la diversité des talents de la société française.

- Inciter les médias audiovisuels à faire un bilan annuel d'application de la clause « diversité» présente dans les contrats de programmes commandés**

Si toutes les chaînes soumises à la délibération du 10 novembre 2009 modifiée ont déclaré avoir institué et systématisé dans les contrats de commande de programmes une clause « diversité », le Conseil ne dispose pas des termes exacts de cette dernière pour chacune des chaînes. Il ne dispose pas non plus d'informations lui permettant d'évaluer ses effets sur les programmes.

Ainsi, le Conseil préconise aux éditeurs de réaliser un bilan annuel d'application de la clause «diversité».

- Encourager les chaînes de télévision à davantage exploiter les résultats du baromètre de la diversité**

Le Conseil a constaté que les résultats de l'étude du baromètre n'étaient pas suffisamment utilisés par les chaînes comme outil d'une part, d'évaluation de leur programmation et, d'autre part, de détermination des objectifs à atteindre pour améliorer la représentation de la diversité sur leurs antennes.



Le Conseil incite donc les chaînes à déterminer leurs engagements annuels en fonction des résultats issus du baromètre de la diversité.

- **Inciter les chaînes à traiter, sur leurs antennes, la question de la pauvreté**

Les personnes en situation de pauvreté sont sous-représentées sur les antennes et il est relevé que globalement, la thématique de la pauvreté est peu traitée par les médias audiovisuels alors qu'il y a en France 8,8 millions de personnes pauvres¹⁷. Des formations internes sur ce thème pourraient être mises en place par les chaînes afin de mieux appréhender le sujet.

Les chaînes pourraient également prendre des engagements spécifiques en la matière dans leurs lettres annuelles d'engagements qu'elles transmettent au Conseil.

- **Inclure dans le baromètre de la diversité un critère de mesure de la représentation des personnes en situation de pauvreté**

Le Conseil envisage d'inclure, dès la vague 2017 du baromètre de la diversité, un sous-critère consacré aux personnes en situation de pauvreté dans les catégories socioprofessionnelles afin de pouvoir mesurer finement leur présence dans les programmes.

- **Systématiser la formation des personnels à la diversité au sein des entreprises audiovisuelles**

De nombreuses formations à la diversité sont proposées au sein des groupes audiovisuels, toutefois celles-ci ne sont pas obligatoires. Le Conseil préconise donc de systématiser la formation à la diversité pour les personnels des chaînes puisqu'il estime que cette sensibilisation aura un impact bénéfique sur les contenus des programmes.

Les responsables de programmes et toutes les personnes occupant un poste à responsabilité devraient obligatoirement participer à une formation sur les sujets de la diversité.

- **Promouvoir davantage les réussites individuelles de personnes d'origines, de religions et de catégories sociales diverses afin de permettre notamment aux jeunes de nourrir des ambitions nouvelles**

Le Conseil préconise aux chaînes de faire systématiquement intervenir dans chaque édition des journaux télévisés, des personnes représentatives de la diversité (origine, âge, handicap, catégorie socio-professionnelle) en qualité d'experts et de simples témoins, voire de prendre un objectif chiffré en la matière.

- **Réfléchir à la mise en place des bonnes pratiques relevées par le Conseil dans le cadre de ses missions aux Etats-Unis et en Allemagne**

Le Conseil incite les chaînes et le milieu associatif à prendre exemple sur les bonnes pratiques qu'il a identifiées en Allemagne et aux Etats-Unis pour améliorer la représentation de la diversité sur les antennes. A titre d'exemple, un glossaire sur les termes de la diversité pourrait être mis en place, par

¹⁷ Source INSEE 2014.



des associations, à l'intention des diffuseurs afin de corriger les maladresses d'expression et les propos racistes ou diffamatoires.

- **Créer des ateliers d'écriture pour certaines fictions, ouverts à de jeunes talents, réalisateurs et scénaristes, afin de leur donner la possibilité de participer à ce travail de conception**

Le Conseil encourage la création d'ateliers d'écriture faisant participer des jeunes réalisateurs et scénaristes issus de toutes les composantes de la société afin de porter un nouveau regard sur les sujets.

2. Les axes de travail du Conseil en matière de représentation de la diversité de la société française pour 2017

A la suite des travaux menés en 2016 par le groupe de travail « diversité » et l'Observatoire de la diversité, présidés tous deux par Madame Mémona Hintermann-Afféjee, trois problématiques et axes de travail ont émergé : la lutte contre les stéréotypes, la représentation du handicap ainsi que l'amélioration de la représentation de la pauvreté en France dans les médias audiovisuels.

- **La lutte contre les amalgames et les stéréotypes**

Au regard notamment de la nouvelle mission que se voit confier le Conseil par la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté de veiller « [...] à ce que la diversité de la société française soit représentée dans les programmes des services de communication audiovisuelle et que cette représentation soit exempte de préjugés. », il apparaît nécessaire de parvenir à endiguer la diffusion de visions stéréotypées ou de propos sources d'amalgames sur les antennes.

Le Conseil souhaiterait dès lors mener des études sémiologiques, ponctuelles et complémentaires à l'étude du baromètre de la diversité. En effet, si le baromètre est une étude quantitative, les études sémiologiques auraient pour but de mettre en relief les types de présentations ou les termes employés qui, par leur caractère stéréotypé, sont susceptibles de conforter dans la société les pratiques discriminantes de manière directe, indirecte ou symbolique. Une étude sur les stéréotypes liés à l'origine susceptibles d'être véhiculés dans les programmes d'information est donc à envisager.

- **Une meilleure représentation du handicap à l'antenne et la formation des personnes en situation de handicap**

Alors que la société française compte plus de 12 millions de personnes handicapées¹⁸, le handicap est toujours très peu représenté à l'antenne (en dessous de 1% selon les résultats de la vague 2016 du baromètre de la diversité). Il y a donc un réel décalage entre la médiatisation des personnes handicapées et la réalité de la société française.

A ce sujet, le Conseil, qui a reçu en audition le 17 novembre 2016 le chercheur Matthieu Grossetête, auteur en 2012 d'une étude intitulée « *Médiatisation des handicap(é)s en France : L'exemple des*

¹⁸ Source INSEE 2015.



programmes des chaînes de télévision », souhaiterait actualiser cette dernière afin d'approfondir la question de la représentation du handicap sur les antennes.

Par ailleurs, le Conseil continuera de travailler avec les chaînes afin d'améliorer la représentation des personnes handicapées sur les antennes. Il apparaît aujourd'hui essentiel de changer le regard sur le handicap, ainsi il les incite à inviter des personnes en situation de handicap sur leurs plateaux, en qualité d'experts, afin de parler de sujets non liés nécessairement à leur handicap.

- **Le travail sur la représentation, à l'antenne, de la pauvreté en France**

Le Conseil souhaite mener un travail de fond avec les associations luttant contre la pauvreté et les acteurs de l'audiovisuel sur la représentation des personnes en situation de pauvreté dans les médias audiovisuels.

Une réflexion globale apparaît nécessaire afin de mieux cerner la problématique de la pauvreté et le traitement qui peut en être fait à l'antenne. Il semble important de sensibiliser les chaînes sur les questions liées à la pauvreté. Pour initier cette action, une réunion pourrait être organisée au Conseil avec toutes les parties concernées.

* *
*

Ces différentes études que le Conseil entend mener en 2017 permettraient d'approfondir son travail sur les questions de diversité. Toutefois, au regard de leur coût, dont le Conseil assume seul la charge financière dans le cadre des crédits qui lui sont alloués par la représentation parlementaire, il se propose de faire appel à ses partenaires, notamment ministériels, afin que ces études puissent être cofinancées.



Liste des annexes

- Annexe 1 - Texte JO Délibération n°2009-85 du 10 novembre 2009 ;
- Annexe 2 - Texte JO Délibération modificative n°2015-34 du 16 septembre 2015 ;
- Annexe 3 - Bilans des chaînes de l'année 2016 ;
- Annexe 4 - Résultats de la vague 2016 du baromètre de la diversité ;
- Annexe 5 - Convention de partenariat avec le Défenseur des droits signée le 24 septembre 2014 ;
- Annexe 6 - Charte visant à favoriser la formation et l'insertion professionnelles des personnes handicapées dans le secteur de la communication audiovisuelle signées le 11 février 2014.



ANNEXE 1

Texte JO Délibération n°2009-85 du 10 novembre 2009



Conseil supérieur de l'audiovisuel

Délibération n° 2009-85 du 10 novembre 2009 tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes nationales hertziennes gratuites et de Canal +

NOR: CSAC0927261X

L'article 3-1 modifié de la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, issu de la loi du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances, attribue au Conseil supérieur de l'audiovisuel la mission, d'une part, de contribuer aux actions en faveur de la cohésion sociale et à la lutte contre les discriminations dans le domaine de la communication audiovisuelle et, d'autre part, de veiller, notamment auprès des éditeurs de communication audiovisuelle, compte tenu de la nature de leurs programmes, à ce que la programmation reflète la diversité de la société française.

La loi du 5 mars 2009 relative à la communication audiovisuelle et au nouveau service public de la télévision renforce le rôle du conseil quant à la représentation de la diversité de la société française et souligne les attentes du législateur à l'égard des éditeurs, en particulier de France Télévisions. Le conseil doit désormais rendre compte chaque année au Parlement des actions des éditeurs en faveur d'une programmation reflétant la diversité de la société française et proposer les mesures adaptées pour améliorer la représentation de cette diversité dans tous les genres de programmes.

Avant même la publication de cette loi, le conseil est intervenu activement dans ce domaine essentiel à la cohésion sociale. Dès 2000, après avoir fait réaliser une étude quantitative sur la perception de la diversité de la société française à la télévision, il a introduit dans les conventions des télévisions privées un engagement de prendre en considération à l'antenne la diversité des origines et des cultures de la population française. En janvier 2007, afin d'exercer pleinement ses nouvelles compétences, il a créé un groupe de travail relatif à la diversité. Le 11 mars 2008, il a institué l'Observatoire de la diversité dans les médias audiovisuels afin de suivre les actions mises en œuvre par les télévisions s'agissant de la diversité prise dans toutes ses composantes (origine, âge, sexe, handicap...) et de guider les travaux du conseil et des chercheurs qui lui sont associés.

Le conseil a fait réaliser en 2008 une étude sur la perception de la diversité de la société française à l'antenne des chaînes nationales gratuites de la télévision numérique terrestre, ainsi que de Canal +, selon les catégories socioprofessionnelles, le sexe et l'origine supposée en distinguant les personnes vues comme blanches ou comme non blanches, parmi lesquelles les personnes vues comme noires, comme arabes, comme asiatiques ou autres.

Après la publication des résultats de cette étude le 12 novembre 2008, le conseil a invité chaque éditeur à participer, en décembre 2008, à une réunion de travail afin d'examiner les résultats de l'enquête le concernant et d'évoquer, dans le cadre d'une collaboration constructive, des objectifs concrets et précis d'amélioration de la représentation de la diversité sur son antenne. Il a ensuite décidé de publier, pendant trois ans au moins, un baromètre semestriel destiné à évaluer la perception de la diversité de la société française à la télévision.

Les résultats de l'étude ont été confirmés par le premier baromètre établi en 2009 : les femmes, de même que certaines catégories socioprofessionnelles, en particulier les ouvriers et les employés, sont sous-représentées au regard de leur place dans la société française ; la diversité des origines, thème de société largement traité par les médias, a très peu progressé ; plus les programmes sont supposés s'approcher de la réalité de la société française, moins la diversité est perceptible, en particulier dans les fictions françaises, les sujets des journaux télévisés traitant de l'actualité française et les divertissements. Le baromètre a également montré la quasi-inexistance des personnes handicapées à l'antenne.

Ce constat préoccupant appelle une évolution rapide et massive des pratiques des éditeurs dont la programmation doit offrir aux téléspectateurs un visage fidèle de la société française, conforme à la richesse de ses nombreuses et différentes composantes. Le conseil entend donc inscrire la représentation de la diversité au cœur des priorités des télévisions en incitant chaque éditeur, tout en tenant compte de sa situation, à favoriser l'expression de cette diversité.

Dans cette perspective, il y a lieu, d'une part, d'établir, dans le respect de la ligne éditoriale et de la liberté de la création audiovisuelle, le cadre des engagements que chaque éditeur doit prendre auprès du conseil et, d'autre part, de fixer les modalités du suivi exercé par le conseil.

Tel est l'objet de la présente délibération prise sur le fondement de l'article 3-1 modifié de la loi du 30 septembre 1986 qui s'applique aux engagements pris au titre des années 2010 et suivantes par les télévisions hertziennes nationales gratuites et par Canal +, dès lors que ces services, qui utilisent une ressource hertzienne rare, recueillent l'audience la plus élevée et fédèrent le plus large public.



I. – Les engagements de l'éditeur

A. – Contenu des engagements

L'éditeur s'engage, au regard des caractéristiques de sa programmation, à améliorer significativement la représentation de la diversité de la société française sur son antenne.

La diversité de la société française s'entend dans son acceptation la plus large. Elle concerne notamment les catégories socioprofessionnelles, le sexe, l'origine et le handicap.

L'éditeur propose au conseil, chaque année, en fonction des spécificités de sa programmation et des insuffisances relevées par les baromètres de la diversité à la télévision, des engagements, qui peuvent être concertés avec d'autres éditeurs, sur les points suivants.

1. Lors de la commande et de la mise en production des programmes

L'éditeur fait ses meilleurs efforts pour faire figurer dans ses contrats de commande de programmes et, le cas échéant, dans les conditions générales des contrats qui y sont annexées, une clause prévoyant que les parties s'assurent de la représentation de la diversité de la société française dans les programmes qui sont l'objet de ces contrats.

Dans ce but, l'éditeur fait en sorte que, pour les fictions commandées, une proportion significative des rôles soit interprétée par des comédiens perçus comme contribuant à la représentation de la diversité de la société française, dans le respect des contextes historiques et littéraires.

2. A l'antenne

Compte tenu de la nature de sa programmation, l'éditeur s'engage à ce que la diversité de la société française soit représentée dans tous les genres de programmes mis à l'antenne. Il apporte une attention particulière à trois types de programmes : l'actualité française dans les journaux télévisés, les divertissements et les fictions inédites françaises. Il s'engage à faire progresser la représentation de la diversité sur ces trois types de programmes.

Ses engagements visent à améliorer les résultats sur un ou plusieurs de ces genres par rapport aux résultats obtenus lors des baromètres précédents.

3. Auprès des responsables de l'information et des programmes

Afin de mieux contribuer aux actions en faveur de la cohésion sociale et de la lutte contre les discriminations, l'éditeur s'engage à sensibiliser de manière régulière sa rédaction et ses responsables de la programmation sur la nécessité d'améliorer la représentation de la diversité de la société française dans les programmes mis à l'antenne.

Chaque année, il fait part au conseil des modalités concrètes de mise en œuvre de ces actions.

B. – Modalités de souscription des engagements

1. Conclusion d'un avenant fixant le principe des engagements annuels

Un avenant à la convention de chaque éditeur privé prévoit que celui-ci prend par courrier des engagements annuels en application du A du I pour l'année à venir.

2. Lettre annuelle d'engagement

L'éditeur propose au conseil par courrier, au plus tard le 30 novembre de chaque année, les engagements qu'il prend pour l'année suivante en application du A du I.

Ces dispositions s'appliquent à la société France Télévisions, qui, conformément à l'article 37 de son cahier des charges fixé par le décret du 23 juin 2009, met en œuvre, dans le cadre des recommandations, les actions permettant d'améliorer la représentation de la diversité de la société française. A ce titre, elle propose au conseil des engagements en application du A du I.

Les engagements au titre de l'année 2010 doivent être transmis au conseil au plus tard le 15 décembre 2009.

3. Acceptation des engagements par le conseil

Le conseil peut demander à l'éditeur de modifier ses propositions lorsqu'il les estime insuffisantes ou inappropriées. L'éditeur dispose d'un délai d'un mois pour transmettre des propositions modifiées conformément à la demande du conseil.

Dès leur acceptation par le conseil, les propositions de l'éditeur valent engagements au sens de la présente délibération.



II. – *Le suivi par le conseil*

Le conseil veille au respect des engagements pris par l'éditeur en application du I de la présente délibération, en se fondant notamment sur les résultats des baromètres.

A. – Le baromètre de la diversité à la télévision établi par le conseil

Chaque semestre, le conseil publie les résultats du baromètre de la perception de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes hertziennes nationales gratuites et de Canal+. Ce baromètre est établi selon une méthodologie définie par le conseil.

Le baromètre indique, pour chacun des éditeurs concernés, l'état de la perception de la diversité de la société française sur son antenne.

Les outils méthodologiques utilisés pour établir le baromètre sont transmis par le conseil à l'éditeur.

Le conseil communique à l'éditeur les résultats du baromètre le concernant et recueille ses observations.

B. – Le compte rendu au conseil de la mise en œuvre des engagements par l'éditeur

L'éditeur communique au conseil chaque année, avant le 31 mars, les éléments permettant d'apprécier le respect des engagements pris au titre de l'année précédente en application du A du I.

C. – Les informations complémentaires communiquées par l'éditeur

L'éditeur peut fournir au conseil chaque année avant le 31 mars tout élément complémentaire d'évaluation du respect des engagements pris en application de la présente délibération.

Il peut faire part au conseil des autres initiatives qu'il a prises en faveur de la représentation de la diversité dans ses programmes ou dans son entreprise.

S'il souhaite étendre la période ou la tranche horaire sur lesquelles porte le baromètre établi par le conseil, il utilise la méthodologie définie par ce dernier.

D. – La communication des engagements et des résultats

Les engagements pris par les éditeurs en application de la présente délibération ainsi que l'appréciation de leur réalisation sont rendus publics par le conseil dans le rapport qu'il établit chaque année en application de l'article 3-1 modifiée de la loi du 30 septembre 1986.

La présente délibération sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 novembre 2009.

Pour le Conseil supérieur de l'audiovisuel :

Le président,

M. BOYON



ANNEXE 2

**Texte JO Délibération modificative n°2015-34 du 16
septembre 2015**



Conseil supérieur de l'audiovisuel

Délibération n° 2015-34 du 16 septembre 2015 modifiant la délibération n° 2009-85 du 10 novembre 2009 tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes nationales hertziennes gratuites et de Canal+

NOR : CSAC1528880X

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel,

Vu la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, notamment son article 3-1 ;

Vu le décret du 13 novembre 1987 modifié portant approbation du cahier des missions et des charges de la société Radio France, notamment son article 5-1 ;

Vu le décret n° 2009-796 du 23 juin 2009 modifié fixant le cahier des charges de la société nationale de programme France Télévisions, notamment son article 37 ;

Vu le décret n° 2012-85 du 25 janvier 2012 modifié fixant le cahier des charges de la société nationale de programme en charge de l'audiovisuel extérieur de la France, notamment son article 23 ;

Vu la délibération n° 2009-85 du 10 novembre 2009 tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes nationales hertziennes gratuites et de Canal+ ;

Après en avoir délibéré,

Décide :

Art. 1^{er}. – L'intitulé de la délibération susvisée est complété par les mots : « ainsi que dans les programmes des radios qui ont décidé de s'engager sur le fondement de la présente délibération ».

Art. 2. – Le préambule de la délibération susvisée est ainsi modifié :

I. – Au troisième alinéa, le mot : « , etc. » est ajouté après le mot : « handicap ».

II. – Le septième alinéa est remplacé par les dispositions suivantes :

« Ce constat préoccupant appellait une évolution rapide et massive des pratiques des éditeurs dont la programmation doit offrir aux téléspectateurs le visage fidèle de la société française, conforme à la richesse de ses nombreuses et différentes composantes. Le Conseil a donc souhaité inscrire la représentation de la diversité de la société française au cœur des priorités des télévisions en incitant chaque éditeur, tout en tenant compte de sa situation, à favoriser l'expression de cette diversité. C'est pourquoi il a adopté, le 10 novembre 2009, une délibération tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes nationales hertziennes gratuites et de Canal+. »

III. – Après le septième alinéa, il est inséré trois alinéas ainsi rédigés :

« Depuis 2010, le Conseil supérieur de l'audiovisuel travaille sur la meilleure façon d'appréhender la diversité à la radio.

S'agissant de la diversité à la radio, la société Radio France, les radios de France Télévisions et les radios de France Médias Monde sont soumises à des dispositions précises inscrites dans leurs cahiers des charges. De plus, des obligations conventionnelles concernant la représentation de la diversité à l'antenne existent, depuis octobre 2012, pour les opérateurs radiophoniques privés que sont Europe 1, RMC et RTL.

Dans la continuité des actions qu'il a entreprises pour favoriser la représentation de la diversité à la radio, le Conseil souhaite désormais que les éditeurs déjà soumis à des obligations réglementaires ou conventionnelles en la matière ainsi que les autres éditeurs radiophoniques puissent s'engager en matière de représentation de la diversité de la société française sur le fondement de la présente délibération. »

IV. – Le huitième alinéa est remplacé par les dispositions suivantes :

« Dans cette perspective, il y a lieu de modifier la délibération du 10 novembre 2009 afin d'aménager, d'une part, dans le respect de la ligne éditoriale et de la liberté de la création audiovisuelle, le cadre des engagements que chaque éditeur de télévision et de radio doit prendre auprès du Conseil et, d'autre part, de fixer les modalités du suivi exercé par le Conseil. ».

V. – Le dernier alinéa est remplacé par les dispositions suivantes :

« Tel est l'objet de la présente délibération prise sur le fondement de l'article 3-1 modifié de la loi du 30 septembre 1986 qui s'applique aux engagements pris au titre des années 2015 et suivantes par les télévisions hertziennes nationales gratuites et Canal+ dès lors que ces services, qui utilisent une ressource hertzienne rare, recueillent l'audience la plus élevée et fédèrent le plus large public, d'une part, et par les éditeurs radiophoniques qui le souhaitent, d'autre part. ».



Art. 3. – Le A du I de la délibération susvisée est remplacé par les dispositions suivantes :

« A. – Contenu des engagements

L'éditeur s'engage, au regard des caractéristiques de sa programmation, à améliorer significativement la représentation de la diversité de la société française sur son antenne.

La diversité de la société française s'entend dans son acception la plus large. Elle concerne notamment les différentes catégories socioprofessionnelles, l'âge, le sexe, l'origine et le handicap.

1. Pour les éditeurs de services de télévision

L'éditeur propose au Conseil, chaque année, en fonction des spécificités de sa programmation et des insuffisances relevées le cas échéant, des engagements sur les points suivants, en s'appuyant notamment sur le baromètre de la diversité publié par le Conseil supérieur de l'audiovisuel.

a) Lors de la commande et de la mise en production des programmes :

L'éditeur fait ses meilleurs efforts pour faire figurer dans ses contrats de commande de programmes et, le cas échéant, dans les conditions générales des contrats qui y sont annexées, une clause prévoyant que les parties s'assurent de la représentation de la diversité de la société française dans les programmes qui sont l'objet de ces contrats.

Dans ce but, l'éditeur fait en sorte que, pour les fictions commandées, une proportion significative des rôles soit interprétée par des comédiens perçus comme contribuant à la représentation de la diversité de la société française, dans le respect des contextes historiques et littéraires.

b) A l'antenne :

Compte tenu de la nature de sa programmation, l'éditeur s'engage à ce que la diversité de la société française soit représentée dans tous les genres de programmes mis à l'antenne. Il apporte une attention particulière à trois types de programmes : l'actualité française dans les journaux télévisés, les divertissements et les fictions inédites françaises. Il s'engage à faire progresser la représentation de la diversité sur ces trois types de programmes.

Ses engagements visent à améliorer les résultats sur un ou plusieurs de ces genres par rapport aux résultats obtenus lors des baromètres précédents.

2. Pour les éditeurs de services radiophoniques concernés

L'éditeur s'engage à ce que les programmes mis à l'antenne reflètent authentiquement la diversité de la société française.

Ainsi, il veillera par exemple à programmer des émissions traitant du thème de la diversité sous l'angle d'une ou plusieurs de ses composantes mentionnées au A du I de la présente délibération.

Il apporte une attention particulière aux intervenants appelés au titre de témoins, d'experts ou de simples participants dans les émissions qu'il diffuse.

3. Auprès des responsables de l'information et des programmes

Afin de mieux contribuer aux actions en faveur de la cohésion sociale et de la lutte contre les discriminations, l'éditeur s'engage à sensibiliser de manière régulière sa rédaction et ses responsables de la programmation sur la nécessité d'améliorer la représentation de la diversité de la société française dans les programmes mis à l'antenne.

Chaque année, il fait part au Conseil des modalités concrètes de mise en œuvre de ces actions. »

Art. 4. – Le 2 du B du I de la délibération susvisée est remplacé par les dispositions suivantes :

« L'éditeur propose au Conseil par courrier, au plus tard le 30 novembre de chaque année, les engagements qu'il prend pour l'année suivante en application du A du I.

Ces dispositions s'appliquent aux sociétés France Télévisions et France Médias Monde, qui, conformément aux articles 37 et 23 de leur cahier des charges respectif, mettent en œuvre, dans le cadre des recommandations du Conseil, les actions permettant d'améliorer la représentation de la diversité de la société française. A ce titre, elles proposent au Conseil des engagements en application du A du I.

Par ailleurs, la société Radio France, conformément à l'article 5-1 de son cahier des missions et des charges issu du décret du 13 novembre 1987, « participe aux actions en faveur de la cohésion sociale et à la lutte contre les discriminations. Elle prend en compte, dans la représentation à l'antenne, la diversité des origines et des cultures de la communauté nationale. Elle veille à ce que ses programmes donnent une image la plus réaliste possible de la société française dans toute sa diversité. Elle accorde également une attention particulière au traitement à l'antenne des différentes composantes de la population. De façon générale, elle promeut les valeurs d'une culture et d'un civisme partagés ». »

Art. 5. – L'intitulé du 3 du B du I est complété par les mots : « pour les éditeurs de services de télévision ».

Art. 6. – Au premier alinéa du II de la délibération susvisée, les mots : « pour les éditeurs de services de télévision » sont insérés après les mots : « en se fondant » et le mot : « notamment » est supprimé.

Art. 7. – Au troisième alinéa du C du II, les mots : « S'agissant de la télévision, si l'éditeur » remplacent les mots : « s'il ».



3 décembre 2015

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 83 sur 178

Art. 8. – La présente délibération sera publiée au *Journal officiel* de la République française.
Fait à Paris, le 16 septembre 2015.

Pour le Conseil supérieur de l'audiovisuel :
Le président,
O. SCHRAMECK



ANNEXE 3

Bilans des chaînes de l'année 2016



Télévisions



**Bilan de la mise en application des engagements du Groupe TF1
en faveur de la représentation de la diversité de la société française pour l'année 2016**

ENGAGEMENTS		REALISATION
1	TF1, TMC, NT1 et HD1 s'engagent à diffuser le 14 Juillet leur clip sur la représentation de la diversité de la société française.	TF1, TMC, NT1 et HD1 se sont conformées à leur engagement en diffusant le 14 juillet 2016 le spot 'Nous sommes la France' célébrant la diversité de la société française. Afin d'offrir la meilleure exposition à ce spot, les antennes de TF1, TMC, NT1 et HD1 ont décidé de programmer celui-ci à des horaires de fortes audiences comme détaillés ci-après : - TF1 : 18h55 et 20h55 - TMC : 20h40 - NT1 : 20h50 - HD1 : 20h35 LCI a également participé à cette initiative en diffusant ce même clip le jeudi 14 juillet 2016 avant les éditions des journaux de 8h, 13h et 20h offrant ainsi une exposition optimale de celui-ci.
2	60% de tous les épisodes de fiction française de TF1, destinés à être diffusés en première partie de soirée, mis en production en 2016 comporteront au moins un personnage "vu comme non blanc".	TF1 a dépassé son engagement d'avoir au moins 60% de tous les épisodes de fiction française de TF1, destinés à être diffusés en première partie de soirée, mis en production en 2016 comportant au moins un personnage "vu comme non blanc". En effet, sur 126 épisodes de fiction unique et de série produites en 2016, 121 épisodes comportent au moins un personnage "vu comme non blanc", soit 96% des épisodes produits. En outre, 86% des épisodes de séries produits en 2016, comportent au moins un personnage "vu comme non blanc" récurrent. <i>Détail en Annexe</i>
3	100% des formats de fiction française de TF1 mettant en scène des personnages récurrents dont la durée est inférieure à 10 minutes, mis en production en 2016 comporteront un rôle "vu comme non blanc".	TF1 n'a pas mis en production en 2016 de formats de fiction française dont la durée est inférieure à 10 minutes.
4	TF1 continuera à faire ses meilleurs efforts pour faire appel, dans ses fictions du réel, à des comédiens représentant la diversité de la population française.	En 2016, TF1 n'a pas mis en production de fictions du réel. Rappelons toutefois que sur 104 épisodes de fiction du réel produits en 2015, 31 comportaient des comédiens représentant la diversité de la population française, soit 30% des épisodes mis en production.
5	100% des conventions de développement « de textes » des fictions françaises signées par TF1 en 2016 intégreront une clause au sein de laquelle, en cas de mise en production, le producteur s'engage à proposer au diffuseur un casting comportant notamment des comédiens représentant la diversité de la population française	La clause de promotion de la diversité de TF1 et de HD1 est rédigée comme suit : « Dans l'hypothèse où les Parties décideraient de produire l'un et/ou les téléfilms, les Parties conviennent de négocier de bonne foi et d'établir un contrat de pré-achat des droits de diffusion ou de coproduction de ces téléfilms, étant convenu que le Contractant s'engage dans ce cas à formuler à TF1 une proposition de casting comportant notamment des comédiens représentant la diversité de la population française. »
6	100% des conventions de préachat des fictions françaises inédites signées par HD1 en 2016 intégreront une clause par laquelle le producteur s'engage à proposer à HD1 un casting comportant notamment des comédiens représentant la diversité de la population française	



ENGAGEMENTS		REALISATION
7	Continuer d'offrir aux personnes handicapées une visibilité au sein des programmes de flux des chaines	Le groupe TF1 a continué d'offrir aux personnes handicapées une visibilité au sein des programmes de flux, notamment dans son magazine "50' Inside" où Jean-Marc Généreux s'exprimait sur le combat mené pour sa fille handicapée mais également dans les jeux comme "les 12 coups de midi" ou "Bienvenue chez nous" ainsi que dans les divertissements événementiels de prime time comme "Danse avec les stars".
8	Le comité Diversité a été remanié afin d'intégrer tous les managers de l'ensemble des antennes du groupe TF1 (fiction, divertissement, information, jeunesse, programmation, etc...) et de la fabrication des programmes (filiales de production,...) ainsi que les collaborateurs animant la politique Diversité de l'entreprise (Fondation TF1, la direction Diversité, la Mission Actions Handicap). Ce comité a pour vocation d'inviter des personnalités de terrain, actives sur les sujets de la diversité, afin de partager et confronter les expériences, difficultés et solutions de chacun pour enrichir sa réflexion et ses actions.	Le comité Diversité a particulièrement travaillé en 2016 sur le thème de l'égalité entre les hommes et les femmes dans les programmes d'information. Une étude a été menée en interne sur des critères quantitatifs et qualitatifs concernant la présence des femmes (expertes et non expertes) dans les plateaux et les sujets des journaux de TF1. Au-delà des responsables de la rédaction, qui se sont montrés très impliqués, les résultats ont été présentés à des responsables de l'antenne, du marketing, de la communication et de la production ainsi qu'aux CE de TF1 SA et TF1 Publicité. Un programme de formation a été élaboré pour 120 contributeurs de l'information (monteurs, journalistes, documentalistes) avec le concours d'une experte, Brigitte Grésy, qui participe aux sessions de formation, organisées en 2017.
9	Le Comité Diversité diligente la réalisation d'une étude sur la représentation de la diversité ethnique et socio-culturelle dans les programmes d'information du Groupe. Les résultats de cette étude, qui sera réalisée début 2016, contribuera notamment à la formation des journalistes.	Après une phase d'appel d'offre, le groupe TF1 a choisi le CREDOC pour réaliser cette étude. Elle a donné lieu à l'élaboration d'une méthodologie robuste et reproductible pour l'identification des personnes "vues comme non blanches" sur les écrans, un indicateur particulièrement difficile à construire. L'étude a mis en exergue que la présence des personnes "vues comme non blanches" dans les journaux de TF1 était globalement similaire à leur présence dans la société française, et que le traitement par TF1 des personnes "vues comme non blanches" était similaire à celui des personnes "vues comme blanches", que ce soit dans la présentation des personnes elles-mêmes, dans le contexte ou le thème du sujet. Par conséquent l'étude a été diffusée mais n'a pas donné lieu à un nouveau plan d'action. Ces bons résultats sont la conséquence des efforts menés depuis 2008 sur la question de la mixité ethnique, notamment dans le cadre du label Diversité (actions de la Fondation de TF1, plan de formation/ sensibilisation...).
10	TF1 et HD1 poursuivent leur engagement, avec la collaboration de la fondation TF1, à cofinancer un atelier d'écriture composé de jeunes auteurs issus de la diversité, accompagnés et formés par des auteurs 'cadre' et des équipes de production.	TF1 et HD1 ont poursuivi leur engagement, avec la collaboration de la fondation TF1, à cofinancer un atelier d'écriture composé de jeunes auteurs issus de la diversité, accompagnés et formés par des auteurs 'cadre' et des équipes de production.
11	TF1, TMC, NT1 et HD1 poursuivront en 2016 le déploiement du « Plan de sensibilisation à la diversité dans les programmes » mis en place en 2010 par le groupe TF1 et destiné à toutes les personnes concourant à la fabrication des programmes. Une formation de sensibilisation aux stéréotypes et à la diversité, dédiée à la direction de la vérification antenne sera déployée en 2016.	Les équipes de la vérification antenne ont suivi les 9 et 17 mai 2016 une formation de sensibilisation aux stéréotypes et à la diversité. Par ailleurs, un plan d'actions "Elles à la une" autour de la représentation des femmes dans les journaux télévisés a été mené incluant la formation de 120 journalistes – monteurs documentalistes entre décembre 2016 et mai 2017.
12	Poursuite, sur la base du volontariat, d'une journée de formation « Management de la Diversité » et « Diversité & Handicap » pour les collaborateurs du Groupe TF1.	Au 31 décembre 2016, 2 007 collaborateurs ont été formés à la diversité. Trois masterclass sur les générations, la mixité comme vectrice de performance et la résilience ont notamment été organisées. Les formations destinées aux nouveaux managers ont été remaniées, en intégrant une présentation de nos engagements diversité (formation pilote en juin 2017).



ENGAGEMENTS		REALISATION
13	Intégration en 2014/2015 de 14 collaborateurs en situation de handicap à la Rédaction et au sein des équipes de production, avec possibilité pour les équipes opérationnelles de demander une formation de sensibilisation au handicap pour favoriser l'intégration de ces nouveaux collaborateurs. En 2016, le groupe TF1 s'est engagé à recruter 10 collaborateurs supplémentaires en situation de handicap.	En 2016, 10 candidats en situation de handicap ont été recrutés. Les engagements en matière de recrutement de notre 3e accord handicap ont été respectés, soit au total 24 recrutements de collaborateurs en situation de handicap dans le cadre de CDI ou CDD de plus de 6 mois. Négociation de notre 4e accord handicap en décembre 2016.
14	Application des engagements pris dans le cadre de l'obtention du « Label Diversité » et demande de renouvellement de l'obtention de ce label en 2016.	Le groupe TF1 a poursuivi durant l'année 2016 l'application des engagements pris dans le cadre de l'obtention du "Label Diversité". L'audit de renouvellement de notre label s'est tenu en mars 2017.
15	Intégration de la 9ème promotion de la Fondation, soit 11 jeunes sur tous les métiers du groupe. Au travers de ces promotions, la Fondation TF1 a pour ambition d'intégrer socialement des jeunes issus de zones sensibles. Le groupe TF1 a reçu en novembre 2015 le trophée de la diversité pour la politique de recrutement innovante mise en œuvre par la Fondation depuis 2007.	Les jeunes de la 8ème et 9ème promotion de la Fondation TF1 sont actuellement toujours en formation sur tous les métiers de notre groupe, les uns pour une année encore et les autres pour deux années.
16	Poursuite du partenariat média avec la INDJ (Journée Nationale des Jeunes) dont l'édition 2014 a été officiellement lancée chez TF1 par JP Delvoye, président du CESE. Réalisation en 2016 d'un reportage pour un JT de TF1.	Poursuite du partenariat avec l'accueil d'élèves de 3ème ainsi que de la réalisation d'un reportage au 13h et un autre au 20h.
17	Par ailleurs et pour la 3ème année consécutive, le groupe TF1 est partenaire média du programme « Ma caméra chez les pros ». Ainsi, 8 journalistes et chef de production accompagnent 8 classes de 3ème DP3 de collèges de zones prioritaires d'Ile-de-France afin de les aider à la réalisation d'un sujet vidéo sur les métiers d'avenir dans des entreprises partenaires. Ce programme contribue à l'éducation media des collégiens et à ouvrir les portes des entreprises partenaires à ces jeunes. Il s'inscrit ainsi dans une action concrète en matière d'égalité des chances.	Poursuite du partenariat avec ma caméra chez les pros avec l'accompagnement de 8 classes de 3ème DP3 de collèges de zones prioritaires d'Ile-de-France .
18	Signature du 2 ^e accord d'entreprise sur la mixité des origines, visant à engager des actions auprès des jeunes de quartiers sensibles (parrainage, découverte des métiers au sein de TF1, stage ou recrutement,...).	Le 2ème accord sur la mixité des origines a été signé en décembre 2015 et la commission de suivi de l'accord a eu lieu en décembre 2016.
19	Poursuite du dispositif d'écoute, externalisé auprès du site « Allodiscrim », destiné à traiter les éventuelles situations de discrimination et d'inégalité de traitement.	Le dispositif d'écoute "Allodiscrim" s'est poursuivi en 2016. Le bilan de l'année a été présenté aux élus en CE en Février 2017.
20	Mise en place en 2016, des engagements pris aux termes de la charte LGBT signée le 27 octobre 2015 destinée à lutter contre les discriminations liées à l'orientation et l'identité sexuelle.	Mise en place d'un guide de la parentalité évoquant les questions d'homoparentalité ainsi qu'une campagne de communication interne rappelant nos engagements sur la thématique de la lutte contre les discriminations liées à l'orientation et l'identité sexuelle.
21	Signature du 2 ^{ème} accord d'entreprise relatif à l'égalité femmes / hommes et mise en place d'un plan d'actions « Mixité femmes / hommes et performance » validé et déployé par la direction générale.	Signature du 2ème accord d'entreprise relatif à l'égalité professionnelle Femmes / Hommes. Mise en place d'un plan d'actions qui a aboutit notamment à la remontée de TF1 dans le classement "Ethics and Boards" sur la féminisation des instances dirigeantes des entreprises du SBF 120. Le groupe se classe ainsi à la première place des groupes medias.



ANNEXE

MISES EN PRODUCTION à compter de JANVIER 2016

UNITAIRE			SERIES				
Titre	Rôle "diversité"		Titre	Episode avec rôle récurrent "diversité"	Episodes avec 1 rôle "diversité" non récurrent		
Coup de foudre à Ja'pur	1	1	Alice Nevers, le juge est une femme	8	3	3	8
Entre deux mères	1	1	Camping Paradis	6	0	3	3
Le mac de la tombe d'à côté	1	1	Contact	6	6	1	6
			Clem	10	10	3	10
			Emma	2	2	1	2
			Falco	2	0	2	2
			Insoupçonnable	8	8	2	8
			Joséphine, ange gardien	5	0	5	5
			Juste un regard	6	6	0	6
			La mante	6	6	0	6
			Le tueur du lac	4	4	3	4
			La vengeance aux yeux clairs	4	0	2	2
			Léo Mattéi	4	4	1	4
			Louis (e)	2	2	0	2
			Munch	2	2	1	2
			Profilage	10	10	2	10
			Prof T	6	6	5	6
			Ramson	13	13	11	13
			Section de recherches	13	13	11	13
			Une famille formidable	6	6	5	6
Nombre de téléfilms dont % diversité	3	3 100%	Nombres d'épisodes 100% dont % diversité	123	106 86%	61 50%	118 96%



Principales diffusions et actions menées en 2016

Plusieurs opérations spéciales sur l'année 2016 ont été l'occasion de sensibiliser à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie, les stéréotypes et la discrimination raciale sur les antennes du Groupe, notamment :

- La journée nationale de mémoire de la traite de l'esclavage et de leurs abolitions avec la diffusion de « *bois d'ébène* », « *Book of Negroes* », le 10 mai.
- La semaine de lutte contre le racisme « *Tous unis contre la haine* » en mars ; dans la lutte contre la radicalisation en diffusant des spots hors écran du 18 novembre au 4 décembre..
- La soirée spéciale de commémoration avec « *C Politique/C Polémique* » un an après les attentats du 13 novembre 2015, avec la diffusion du documentaire « *Vous n'aurez pas ma haine* ».
- Lors de l'Euro 2016, a été diffusé une collection de 45 parcours de grandes figures sportives représentatives des diversités : « *Champions de France, ils ont gagné pour la France* », en portraits de deux minutes.
- Opération « *Fraternité Générale* », initié par Abdenour Bidar. Un an après les attentats du 13 novembre, une collection de 30 vidéo-clips de 45' a été diffusée afin de promouvoir sur ses chaînes et écrans numériques la diversité, la tolérance et la fraternité.

France Télévisions a également participé à la semaine consacrée au Handicap au travail (mi-novembre), la Journée sur l'Autisme le 30 mars, le Sidaction le 2 avril, la Journée mondiale consacrée à la maladie d'Alzheimer le 21 septembre et enfin le Téléthon.

Plusieurs programmes phares de France Télévisions s'adressent aux jeunes :

- « *Flash Talk* », magazine interactif organisé sur le mode du « flash mob » donne rendez-vous dans des lieux publics et donne la parole à des citoyens de tous les milieux et conditions sociales et débâtent avec des experts ou grands témoins ;
- « *1 jour, 1 question* », le programme court éducatif de France 4 répond au questionnement des plus jeunes et se décline sur ses écrans Ludo et FTV Education.
- « *Filme ton quartier* », en partenariat avec francetv nouvelles écritures et la Fondation France Télévisions, France 3 a diffusé le documentaire raconte une vie de quartier avec ses interrogations et ses difficultés et dresse un portrait de la France vue au plus près de ses habitants apprentis cinéastes.
- « *A voix haute* » qui suit le concours *Eloquentia* visant à élire le meilleur orateur du 93.
- S'agissant des réseaux numériques, de nombreux contenus ont été mis en ligne sur la plateforme francetv éducation pour répondre aux usages numériques du jeune public sur le thème de la discrimination raciale.
- « *Génération What* », projet inédit bi-média qui marque l'évènement de cette année sur France 4, en partenariat avec plusieurs diffuseurs européens pour découvrir les différentes spécificités des jeunesse européennes (13 pays engagés dans ce projet). Franceinfo, par ailleurs s'est joint à cette opération.
- Des « *Master classes* » sont organisés autour de documentaires ou de magazines traitant de toutes les formes de discriminations, ainsi que de la mémoire collective.



- « *Génération Europe* » est un dispositif alliant documentaire, sous forme de portraits de jeunes se racontant à la première personne, et enquête en ligne sur les jeunes et la famille, les jeunes et le travail, les jeunes et l'Europe... Ce dispositif a été partagé par les chaines publiques européennes membres de l'UER, afin de permettre aux jeunes européens de dialoguer et comparer leurs expériences.

Les Jeux paralympiques de Rio ont donné l'occasion de diffuser les programmes suivant :

- « *Sportifs avant tout* », documentaire diffusé sur France 3.
- « *Les Supers Héros* », qui nous plonge dans la vie de 5 champions olympiques handicapés de manière sensible et pudique.
- « *le journal des jeux paralympiques* » pour compléter le dispositif mis en place par France Télévisions pour les jeux de Rio pendant toute la période des jeux Paralympiques du 7 au 18 septembre 2016.

L'Entreprise a par ailleurs signé le 18 octobre 2016 la charte d'engagement LGBT avec l'objectif de faire progresser au sein de l'entreprise le traitement des questions relatives à l'orientation sexuelle et à l'identité du genre.

De nombreux unitaires ont également relayé des messages d'importances dont :

- « *Ne m'abandonne pas* », le combat d'une mère dont la fille veut partir en Syrie rejoindre son mari récemment converti à l'islam radical. Ce téléfilm a été suivi d'un débat sur le thème « *Qui sont ces jeunes qui partent faire le djihad ?* » ;
- « *Mille feuilles* »
- « *La couleurs des sentiments* »

Les antennes se sont aussi intéressées aux catégories sociales les plus défavorisées et particulièrement à ceux qui souffrent de toute autre sorte de discrimination et d'isolement :

- « *La fureur adolescente* », documentaire diffusé dans la case Docs Interdits, donne la parole à des adolescents en crise, qui par leur mal être éclairent cet âge de la vie. Un échange construit entre pédopsychiatres et adolescents.
- « *Mille et une vies* » ce magazine est clairement ouvert sur des personnes en résilience aujourd'hui.
- « *Reste à ta place* » case Docs Interdits, doc qui se déroule à Saint Denis (93), s'est intéressée aux enjeux de la laïcité et de la République.
- « *Talents des cités* » pour promouvoir l'égalité des chances (spot hors écran du 14 au 28 novembre)

Signalons que la plateforme « #racismeordinaire », lancée par France Télévisions en février 2014, a été prolongée en 2016 afin que tous ceux qui le souhaitent puissent témoigner contre le racisme ordinaire.

Enfin, notons la création d'une chaîne d'information en continu. Cette offre « franceinfo » en partenariat avec Radio France, France 24 et l'Ina, émet depuis le 1^{er} septembre 2016 sur la TNT (canal 27) et elle s'inscrit dans une offre globale d'information – TV / radio / numérique. Elle propose une offre en adéquation avec le changement de consommation de l'information, notamment des jeunes générations.



Par ailleurs, la chaîne veille à mettre en avant des visages reflétant la diversité de la société française (journalistes, experts, invités).



ENGAGEMENTS 2016	REALISATIONS 2016
Audit intermédiaire du label Diversité par Afnor en Avril	<p>Le groupe a obtenu au printemps 2016 la confirmation du Label Diversité délivré par l'Afnor en mars 2014. L'Afnor a décidé du maintien du Label jusqu'en 2018. De nombreuses actions d'améliorations ont été réalisées en ce sens au cours de l'années 2016.</p>
Lutter contre la discrimination liée à l'orientation sexuelle	<p>Aux 4 axes déjà existants (égalité femmes/hommes, handicap, diversité ethnoculturelle, âge) s'est ajouté l'orientation sexuelle : Le 18 octobre 2016 le groupe France Télévisions a signé la charte d'engagement LGBT de l'Autre Cercle pour lutter contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle au sein de l'entreprise. Cet engagement RH se double d'une mobilisation des programmes du groupe. A titre d'exemple la diffusion par France 2 du documentaire "Trans, c'est mon genre" et par France 5 de : « Devenir il ou elle » qui renforcent les fictions banalisant l'orientation sexuelle (« Fais pas ci ,fais pas ça » ; « Plus belle la vie » et les magazines « mille et une vies » ou « dans les yeux d'Olivier » de France 2.</p>



**Poursuivre la politique Handicap sur les antennes
Couverture de l'évènement "Jeux paralympiques de Rio"**

L'année 2016 a été marquée par le dispositif exceptionnel autour des jeux paralympiques de Rio au mois de septembre. Plus de 100 heures de compétitions en direct sur France 4 et France 2 pendant la quinzaine, une mobilisation quotidienne des journaux d'information, des portraits d'athlètes handisport et un grand documentaire « *les super héros* » ont fait l'évènement du groupe à côté des magazines et des fictions en particulier « *Vestiaires* » diffusée pendant toute la fin de l'année en prime time sur France 2.

ENGAGEMENTS 2016

**Nouveaux plans d'actions en faveur de la diversité,
particulièrement sur les antennes**

REALISATIONS 2016

L'arrivée de la chaîne Franceinfo au mois de septembre symbolise le volontarisme du groupe en matière de juste représentation de la diversité. De nombreux nouveaux visages : Djamel Mazi, Soria Khaloum, Myriam Bounafaa, Karine Baste Régis ont rejoint Emilie Tran Nguyen et Leila Kaddour. La chaîne fonctionne sur des modules courts à visée pédagogiques qui s'adressent plus particulièrement aux jeunes sur les sujets du racisme et des discriminations. L'émission « *Raconte moi ton quartier* » par exemple, incarnée par la journaliste Nadjette Maouche-Baillard, donne la parole aux habitants des quartiers.



<p>Outils pour évaluer et mesurer la représentation de toutes les diversités - Agir sur la représentations de la diversité des "Experts"</p>	<p>Début 2016 la direction des achats du groupe a piloté un appel d'offre pour la création d'un guide d'experts issus de toutes les diversités. Ce guide conçu avec le club "XXIème siècle" et destiné à l'ensemble des journalistes du groupe ainsi qu'aux producteurs des magazines d'actualité des chaînes a été confié à la société On ZeAir. Un comité de pilotage réunissant, aux cotés du groupe et du club XXIème siècle, le Défenseur des droits, l'observatoire de la diversité du CSA et le Ministère de la Culture s'est réuni avec l'opérateur du guide pour anticiper les questions inhérentes au cadre juridique et républicain. La plateforme a été testée par les équipes de la chaîne Franceinfo. Le guide est organisé en trois espaces d'expertise : les experts métiers, les experts recherche et les experts société civile. Des contacts ont été noués en particulier avec les organismes de recherche comme le CNRS pour alimenter le guide.</p>
<p>ENGAGEMENTS 2016</p>	<p>REALISATIONS 2016</p>
<p>Elaborer un outil d'évaluation qualitatifs pour lutter contre les stéréotypes (fictions) en s'associant à l'observatoire de la diversité du CSA</p>	<p>En revanche le développement d'études sur la question des stéréotypes diversité dans la fiction en lien avec l'Observatoire de la diversité du CSA comme le projet d'étude sur les stéréotypes linguistiques dans l'information n'a pu être réalisé. Le groupe a réaffirmé son souhait de soumettre ses journaux d'information à cette étude linguistique mais ne peut en assurer seul le coût.</p>



Développer des actions de terrains

Dans la cadre de son partenariat avec le Clemi et le ministère de l'Education nationale le groupe a déployé ses actions selon trois axes :

- Des rencontres avec les enseignants dans le cadre de journées de formation dédiées à l'éducation aux médias, par exemple à Angers en janvier (300 enseignants de toute l'Académie de Nantes),
- Des masterclass autour de l'information pour les collégiens et les lycéens sur la fabrication de l'information et sa vérification sur les rumeurs et fausses infos circulant sur les réseaux sociaux. Ce travail a mobilisé la direction de l'information nationale et les rédactions régionales, la médiation de l'information et Francetvéducation.
- Des masterclass autour de programmes à l'impact sociétal fort, en particulier deux fictions : « *ne m'abandonne pas* » sur la radicalisation, « *Marion 13 ans pour toujours* » sur le harcèlement scolaire et pour les documentaires « *homos la haine* », « *souffre-douleurs ils se manifestent* ». Avec le Ministère de la Ville et plus particulièrement le Commissariat général à l'égalité du territoire, le groupe a initié en 2016 un partenariat expérimental avec trois villes : Mantes la Jolie, Grigny et Trappes qui s'inscrit dans un plan de renforcement pour l'éducation et l'emploi. Ce partenariat prévoit pour l'année 2016/2017 l'accueil de collégiens de troisième des trois villes pour découvrir les métiers de France Télévisions, l'organisation de rencontres avec l'ensemble des médiateurs et acteurs sociaux des trois villes sur le modèle des rencontres avec les enseignants, le développement de programmes d'éducation à l'information avec les associations et médias locaux ainsi que des masterclass spécifiques. L'essentiel du programme sera déployé au cours de l'année 2017.



COMpte-rendu de la mise en œuvre des engagements C8 sur la diversité en 2016

Conformément à la Délibération du Conseil supérieur de l'audiovisuel du 10 novembre 2009 tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes, et en application de l'article 2-3-3 bis de sa convention, C8 a mis en œuvre les moyens nécessaires pour assurer une représentation de la diversité au sein des émissions, afin que la chaîne soit le reflet de la société française.

ENGAGEMENTS	REALISATION
Assurer la visibilité de la diversité sur l'antenne de C8	<p>Diffusions de nombreux programmes mettant en avant la diversité :</p> <ul style="list-style-type: none">- Emissions de divertissement assurent une visibilité de la diversité par la présence d'animateurs/chroniqueurs et d'invités qui en sont issus : <i>La Nouvelle Edition</i>, <i>TPMP</i>, <i>Guess my age</i>, <i>La Nouvelle Star</i>, <i>l'Oeuf ou la poule</i>, <i>Pop-up</i>- Spectacles diffusés en première partie de soirée : « <i>D8 déraille en direct de Poupet</i> », « <i>Ahmed Sylla avec un grand A</i> », « <i>Le Prime du Woop</i> », « <i>Anthony Kavanagh : Showman</i> »
Assurer la visibilité de la diversité dans les productions internes de C8	<ul style="list-style-type: none">- C8 le JT : présentation exclusivement féminine, <i>Ele Asu</i>, <i>Nidhya Paliakara</i>, <i>Karima Hamzaoui</i>, <i>Emilie Besse</i>.- Gym Direct : <i>Sandrine Arcizet</i>, <i>Kevin Coique</i>, <i>Mohamed Hachani</i> et <i>Constant Guillemain</i>.- Voyages au bout de la nuit : <i>Alka Balbir</i>, <i>Lionel Cecilio</i> ou encore <i>Laura Giudice</i>.
Insertion d'une clause dans les contrats de commande	Clause présente de façon systématique dans tous les contrats de préachat
Diffusion d'un spot	<p>Diffusion de spots « CARTE BLEU BLANC ROUGE » :</p> <p>17 diffusions entre les 14 et 17 juillet 2016</p>



En 2016, C8 a régulièrement rappelé à ses responsables éditoriaux la nécessité de refléter au mieux la diversité française sur son antenne.

1/ Insertion de clauses incitatives dans tous les contrats de préachat de programmes

Les contrats de préachats conclus par les services d'acquisitions de C8 contiennent systématiquement une clause par laquelle la chaîne demande aux producteurs extérieurs de mettre en avant, dans l'ensemble de leurs productions, la diversité de la société française.

Cette volonté commune a été particulièrement suivie d'effets comme en témoignent les divertissements et magazines suivants (liste non exhaustive) :

- **Guess My Age** : les candidats de ce jeu télévisé ont été sélectionnés avec un réel souci de parité hommes/femmes, de diversité ethnique et socio-professionnelle.
- **La Nouvelle Star** : animé par Laurie Cholewa, ce télé-crochet sillonne toute la France pour découvrir de nouveaux talents de la chanson française et ont permis l'émergence de jeunes artistes tout au long de la compétition, dont Nirintsoa Rajoharison d'origine malgache.
- **Touche pas à mon poste** : tous les soirs à 19h en direct, Cyril Hanouna et toute son équipe de chroniqueurs décryptent l'actualité média. Cette « bande » reflète particulièrement la diversité de la société française et avec une attention constante à l'équilibre hommes/femmes. Par ailleurs, cette année Touche pas à mon poste, a accueilli en tant que chroniqueurs, Issa Doumbia, Nadège Beausson-Diagne, Shera Kerienski, Hakim Jemili, Mokhtar Guetari ou encore Eric Mendès.
- **La Nouvelle Edition** : depuis septembre, tous les jours à 12h en direct, Daphné Burki et ses chroniqueurs analysent la société et toutes ses composantes, tant sur le plan national qu'international.
- **L'œuf ou la poule** : ce jeu met en compétition des célébrités de tout horizon culturel, parmi eux : Noom Diawara Sabrina Ouazani, Anouar Toubali, Amelle Chahbibi, Kevin Razy, etc.
- **Touche pas à mon sport** : cette émission sur l'actualité sportive présentée par Estelle Denis, porte également une attention constante à assurer l'équilibre hommes/femmes et à représenter la diversité française. Parmi les chroniqueurs on peut ainsi citer Raymond Aabou, Brahim Asloum, Clio Pajczer, ou encore Aïda Thouiri. Cette émission permet de représenter la diversité au sein du milieu sportif en mettant en avant le sport féminin mais également les disciplines handisports.
- **Pop-up** : magazine culturel présenté par Audrey Pulvar qui traite des artistes de la pop-culture tels que Beyoncé, Jamel Debbouze ou encore Pascal Elbé.



Par ailleurs, toutes ces émissions ont été l'occasion d'inviter de nombreux artistes issus de la diversité tels que : Malik Benthalal, Omar Sy, Jamel Debbouze, Sabrina Ouazani, Soprano, Vitaa, Clémence Bringtown, Manu Payet, Amir Haddad, Ary Abitan, Medi Sadoun, Joey Starr, Claudia Tagbo, ou encore Pascal Légitimus.

2/ Mise en avant de programmes portés par des personnes issues de la diversité

C8 a également tenu à mettre en avant des humoristes issus de la diversité en diffusant leurs spectacles en première partie de soirée. On peut notamment citer :

- « **D8 déraille en direct de Poupet** », spectacle organisé à l'occasion du Festival de Poupet et mettant en scène de nombreux humoristes comme Anthony Kavanagh, le Comte de Bouderbala, Bun Hay Mean ou encore Lamine Lezghad, diffusé le 05/07/16 ;
- « **Ahmed Sylla avec un grand A** », diffusé le 22/10/16 ;
- « **Le Woop** », collectif réunissant de jeunes artistes, diffusé le 08/12/16 ;
- « **Anthony Kavanagh : Showman** », diffusé le 28/12/16.

3/ Prise en compte de la diversité dans la conception des productions internes

Les productions internes de la chaîne ont très naturellement mis en avant la diversité et la richesse de la société française dans tous ces éléments :

- **Gym Direct** : ce programme de gymnastique matinale est présenté alternativement par quatre coaches représentant la mixité française : Sandrine Arcizet, Kevin Coique, Mohamed Hachani et Constant Guillemin.
- **C8, le JT** : la présentation du journal d'information de la chaîne, diffusé tous les jours et en direct, est assurée uniquement par des femmes : Ele Asu, Nidhya Paliakara, Karima Hamzaoui.
- **Voyages au bout de la nuit** : cette émission de lecture fait découvrir chaque nuit une œuvre littéraire aux téléspectateurs de C8. Les lectrices et lecteurs sont sélectionnés parmi de jeunes talents de toute origine tels qu'Alka Balbir, Lionel Cecilio ou encore Laura Guidice.



4/ Diffusions des spots diversité

A l'occasion de la journée de la diversité le 14 juillet 2016 ainsi que tout au long du week-end suivant, C8 a diffusé différents spots intitulés « Carte Blanche - Bleu Blanc Rouge » dans lesquels des personnalités issues de la diversité prennent la parole le temps d'une pastille.

	Chaine	Titre	Jour	Date	Heure
1	C8	ARY ABITTAN ET MEDI SADOUN	Jeudi	14/07/2016	08:42:42
2	C8	NAIVE NEW BEATERS	Jeudi	14/07/2016	13:35:54
3	C8	JEAN PIERRE MOCKY	Jeudi	14/07/2016	23:29:19
4	C8	YAEL NAIM ET DAVID DONATIEN	Jeudi	14/07/2016	03:28:17
5	C8	YAEL NAIM ET DAVID DONATIEN	Vendredi	15/07/2016	08:19:23
6	C8	ARY ABITTAN ET MEDI SADOUN	Vendredi	15/07/2016	11:55:19
7	C8	NAIVE NEW BEATERS	Vendredi	15/07/2016	15:30:12
8	C8	NAIVE NEW BEATERS	Vendredi	15/07/2016	21:05:57
9	C8	YAEL NAIM ET DAVID DONATIEN	Vendredi	15/07/2016	03:39:30
10	C8	NAIVE NEW BEATERS	Samedi	16/07/2016	08:57:12
11	C8	YAEL NAIM ET DAVID DONATIEN	Samedi	16/07/2016	13:37:31
		MEMONA HINTERMANN			
12	C8	AFFEJEE	Samedi	16/07/2016	20:46:45
13	C8	YAEL NAIM ET DAVID DONATIEN	Dimanche	17/07/2016	08:37:20
		MEMONA HINTERMANN			
14	C8	AFFEJEE	Dimanche	17/07/2016	13:19:01
15	C8	ARY ABITTAN ET MEDI SADOUN	Dimanche	17/07/2016	17:01:01
16	C8	YAEL NAIM ET DAVID DONATIEN	Dimanche	17/07/2016	20:31:11
17	C8	NAIVE NEW BEATERS	Dimanche	17/07/2016	00:22:18

5/ Tableau récapitulatif des droits des femmes 2016

C8 veille à également à assurer une visibilité des femmes sur son antenne.

ANIMATEURS		JOURNALISTES/ CHRONIQUEURS		AUTRES INTERVENANTS		INVITES POLITIQUES		EXPERTS	
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
61%	39%	40%	60%	36%	64%	13%	87%	-	-





En outre, dans le cadre des 4 saisons du sport féminin, C8 a diffusé des spots fournis par la Fédération française de Football sur l'arbitrage féminin les 6 et 7 février 2016.

	Chaine	Titre	Jour	Date	Heure
1	C8	CLIP ARBITRAGE FEMININ / FFF	Samedi	06/02/2016	08:55:31
2	C8	CLIP ARBITRAGE FEMININ / FFF	Samedi	06/02/2016	13:22:57
3	C8	CLIP ARBITRAGE FEMININ / FFF	Samedi	06/02/2016	18:51:09
4	C8	CLIP ARBITRAGE FEMININ / FFF	Dimanche	07/02/2016	04:02:29
5	C8	CLIP ARBITRAGE FEMININ / FFF	Dimanche	07/02/2016	08:39:10
6	C8	CLIP ARBITRAGE FEMININ / FFF	Dimanche	07/02/2016	13:16:53



COMPTE-RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS CSTAR SUR LA DIVERSITÉ EN 2016

Conformément à la Délibération du Conseil supérieur de l'audiovisuel du 10 novembre 2009 tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes, et en application de l'article 2-3-3 bis de sa convention, CSTAR a mis en œuvre les moyens nécessaires pour assurer une représentation de la diversité au sein de ses programmes, afin que la chaîne soit le reflet de la société française.

ENGAGEMENTS	REALISATION
Prendre en compte la diversité dans les programmes composant l'offre musicale	<ul style="list-style-type: none">- Mise en avant de nombreux clips d'artistes issus de la diversité, notamment aux heures de grande écoute de la chaîne : Gradur, Black M, Bruno Mars, the week'nd, maître Gims, Blacko, Booba, Rohff, Pharell Williams, Kaaris, Shy'm, Tal, The Shin Sekai, Ridsa, MHD, SCH, Kendji Girac, Alonzo- Diffusion de captations de spectacles vivants parmi lesquels les concerts d'artistes tels, Kendji Girac, Tal, Black M, Magic System, Tal, Oxmo Puccino, ou les spectacles d'Anthony Kavanagh, Omar et Fred...- invités des émissions de divertissement : « Hasatag ou Dièse » : Lamine Lezghad ; « Battle Zik » Amir Haddad, Issa Doumbia, Hakiim Jemili
Assurer la visibilité de la diversité dans les productions internes de CSTAR	CSTAR diffuse de nombreux « Tops » de genres variés : Top Streaming ; Top hiphop, Top club, Top France, Top 80, Top 90, Top 2000. Chacun offre une place privilégiée aux artistes de tout horizon, influence tels que Maître Gims, Black M, Flo Rida, Willy Willam, Chris Brown, Drake, Michael Jackson, 50 Cent, beyonce, Rihanna... reflétant ainsi la diversité de la société française : diversité sociale, diversité culturelle, diversité ethnique.
Insertion d'une clause dans les contrats de commande	Clause présente de façon systématique dans tous les contrats de préachat
Diffusion d'un spot	Diffusion de spots « CARTE BLEU BLANC ROUGE » : 16 diffusions entre les 14 et 17 juillet 2016



En 2016, CSTAR a régulièrement rappelé à ses responsables éditoriaux la nécessité de refléter au mieux la diversité française sur son antenne.

1/ Diffusions de spots pour promouvoir la diversité

A l'occasion de la journée de la diversité le 14 juillet 2016 ainsi que tout au long du week-end suivant, CSTAR a diffusé différents spots intitulés « Carte Blanche - Bleu Blanc Rouge » dans lesquels des artistes issus de la diversité prennent la parole le temps d'une pastille.

Chaine	Titre	Jour	Date	Heure	Durée
1 CSTAR	Ary Abittan Et Medi Sadoun	Jeudi	14/07/2016	06:02:54	00:01:24
2 CSTAR	Naive New Beaters	Jeudi	14/07/2016	10:28:56	00:01:01
3 CSTAR	Memona Hintermann Affejee	Jeudi	14/07/2016	15:20:06	00:01:21
4 CSTAR	Yael Naim Et David Donatien	Jeudi	14/07/2016	01:54:22	00:01:26
5 CSTAR	Memona Hintermann Affejee	Vendredi	15/07/2016	06:00:29	00:01:21
6 CSTAR	Naive New Beaters	Vendredi	15/07/2016	12:16:35	00:01:01
7 CSTAR	Ary Abittan Et Medi Sadoun	Vendredi	15/07/2016	14:53:01	00:01:24
8 CSTAR	Yael Naim Et David Donatien	Vendredi	15/07/2016	01:37:12	00:01:26
9 CSTAR	Memona Hintermann Affejee	Samedi	16/07/2016	09:00:06	00:01:21
10 CSTAR	Naive New Beaters	Samedi	16/07/2016	11:30:08	00:01:01
11 CSTAR	Yael Naim Et David Donatien	Samedi	16/07/2016	14:50:07	00:01:26
12 CSTAR	Ary Abittan Et Medi Sadoun	Samedi	16/07/2016	16:58:17	00:01:24
13 CSTAR	Memona Hintermann Affejee	Dimanche	17/07/2016	11:31:12	00:01:21
14 CSTAR	Yael Naim Et David Donatien	Dimanche	17/07/2016	14:17:34	00:01:26
15 CSTAR	Ary Abittan Et Medi Sadoun	Dimanche	17/07/2016	16:31:01	00:01:24
16 CSTAR	Naive New Beaters	Dimanche	17/07/2016	20:51:13	00:01:01

2/ Tableau récapitulatif des droits des femmes en 2016

CSTAR met en avant des femmes à l'antenne : le « Top streaming » est présenté par Salomé Lagresle, puis par Jessie ; le « Starmix » par Amélie Bitoun ; « Hastag ou dièse » par Amélie Bitoun avec Jean-Marc Généreux.

ANIMATEURS		JOURNALISTES/ CHRONIQUEURS		AUTRES INTERVENANTS		INVITES POLITIQUES		EXPERTS	
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes



63%	37%	100%	0%	68%	32%	-	-	-	-
-----	-----	------	----	-----	-----	---	---	---	---

En outre, dans le cadre des 4 saisons du sport féminin, CSTAR a diffusé des spots fournis par la Fédération française de Football sur l'arbitrage féminin les 6 et 7 février 2016.

	Chaine	Titre	Jour	Date	Heure
1	CSTAR	CLIP ARBITRAGE FEMININ / FFF	Samedi	06/02/2016	06:14:03
2	CSTAR	CLIP ARBITRAGE FEMININ / FFF	Samedi	06/02/2016	11:27:10
3	CSTAR	CLIP ARBITRAGE FEMININ / FFF	Samedi	06/02/2016	23:52:29
4	CSTAR	CLIP ARBITRAGE FEMININ / FFF	Dimanche	07/02/2016	06:12:27
5	CSTAR	CLIP ARBITRAGE FEMININ / FFF	Dimanche	07/02/2016	09:14:09
6	CSTAR	CLIP ARBITRAGE FEMININ / FFF	Dimanche	07/02/2016	15:21:59



COMPTE-RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS iTELE SUR LA DIVERSITÉ EN 2016

Conformément à la Délibération du Conseil supérieur de l'audiovisuel du 10 novembre 2009 tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes, et en application de l'article 2-3-3 bis de sa convention, iTELE s'est engagée, pour l'année 2016, à sensibiliser à nouveau l'ensemble de la rédaction, et plus particulièrement les journalistes-reporters et les journalistes-programmateurs, sur la nécessité de refléter, tant au sein des reportages qu'en plateau, la diversité de la société française dans toutes ses composantes (diversité sociale, diversité culturelle, diversité ethnique, parité hommes/femmes, etc.) ainsi qu'à diffuser des programmes liés à la diversité tout au long de l'année.

ENGAGEMENTS	REALISATION
Assurer la diversité en plateau	<ul style="list-style-type: none">- Animateurs et chroniqueurs issus de la diversité, et autant que possible assurer la parité- Sollicitations de nombreux experts, homme et femmes, issus de la diversité
Assurer la visibilité de la diversité dans les reportages	<ul style="list-style-type: none">- Traitement du sport féminin, des JO et des Jeux Paralympiques, etc.



En 2016, la chaîne s'est efforcée autant que possible de faire appel sur son antenne à des femmes expertes pour commenter, analyser, déchiffrer l'actualité.

De nombreuses femmes expertes ont été fréquemment sollicitées pour intervenir sur les antennes d'iTELE en 2016 : Anne Deysine – spécialiste des Etats-Unis, Marie Ceciles Naves, Anne Giudicceli, Agnès Levallois – spécialiste du Moyen-Orient, caroline Pigozzi, Béatrice Brugère – ancien juge anti-terroriste, Florence de Changy, Marie José Pérec, Constance Césari Colonna, Ophélie Toulou, Brigitte Gotthère, Corine Poiot, Agnès Verdier Molinié, Samia Maktouf, Anne Elizabeht Moutet, Anne Rosencher

ANIMATEURS		JOURNALISTES/ CHRONIQUEURS		AUTRES INTERVENANTS		INVITES POLITIQUES		EXPERTS	
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
47%	53%	31%	69%	20%	80%	23%	77%	34%	66%

Le sport féminin a aussi fait l'objet d'un traitement éditorial sur iTELE tout au long de l'année et notamment en mai 2016 avec la finale de la Ligue des champions féminines de l'UEFA.

Par ailleurs, à l'automne 2016 la tenue des Jeux Paralympiques à Rio a fait l'objet d'une couverture médiatique importante de la part d'iTELE, notamment lors du retour des athlètes en France. A cette occasion, iTELE a également diffusé un reportage sur le fondateur d'une agence de voyage spécialisée qui permet aux porteurs de déficiences fans de sport de voyager à travers le monde pour suivre leurs champions.

En outre, deux athlètes handicapés ont régulièrement contribué à l'émission « 20H FOOT » tout au long de l'année 2016 : Abdenine Sebiane, ancien capitaine de l'Equipe de France Foot Fauteuil Coupe du Monde 2007 et Yvan Wouandje, joueur de cécifoot international français, qui interviennent au moins une fois par mois.



COMpte-rendu de la mise en œuvre des engagements de CANAL+ sur la diversité en 2016

Conformément à la Délibération du Conseil 2009-85 du 10 novembre 2009 et aux dispositions de sa Convention, CANAL+ s'est engagée, pour l'année 2016, (i) à maintenir le niveau de représentation des personnes vues comme non blanches sur l'antenne de CANAL+ et à procéder de manière régulière à une sensibilisation des responsables des émissions de CANAL+ sur la nécessité d'améliorer la représentation de la diversité de la société française dans les programmes mis à l'antenne, (ii) à faire figurer dans les contrats de commande de programmes de la chaîne une clause relative au sujet de la diversité et (iii) à diffuser un sport relatif à la diversité à l'occasion de la journée de la diversité le 14 juillet 2016.

ENGAGEMENTS	REALISATION
Assurer la visibilité de la diversité sur l'antenne de Canal+	<p>Diffusions de nombreux programmes mettant en avant la diversité :</p> <ul style="list-style-type: none">- Plus de 60 œuvres cinématographiques, une dizaine de séries/fictions dont des Créations Originales Canal+,- Emissions de flux / de divertissement assurent une visibilité de la diversité par la présence d'animateurs, de chroniqueurs et d'invités qui en sont issus- Sport : assure une visibilité de la diversité par la présence d'animateurs/chroniqueurs et d'invités qui en sont issus, ainsi que par la diffusion de reportages et documentaires : Patrice Evra au Sénégal, Dans l'Ombre de Teddy Riner, Le Futur Football Club- Documentaires : Exodes, Les Paris du Globe Cooker
Insertion d'une clause dans les contrats de commande	Insertion d'une clause dans tous les contrats de préachat de droits
Diffusion d'un spot en juillet 2016	<p>Diffusion de spots « CARTE BLEU BLANC ROUGE » le 14 juillet 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none">- 14 diffusions en clair- 12 diffusions en crypté



Au cours de l'année 2016, CANAL+ a continué à faire figurer dans ses contrats de commande de programmes une clause sur le sujet de la diversité et a poursuivi ses actions de sensibilisation auprès des responsables des émissions de la chaîne sur le thème de la diversité.

Ainsi, un grand nombre de programmes diffusés par la chaîne en 2016 ont illustré la promotion des valeurs d'intégration et de solidarité et la prise en compte de la diversité des origines et des cultures de la communauté nationale.

CANAL+ a assuré la représentation de la diversité de la société française sur son antenne pendant l'année 2016 dans l'ensemble de ses émissions au travers de ses animateurs, chroniqueurs et invités mais également en sélectionnant des films et des fictions aux castings hétéroclites et abordant ces thèmes.

I. Les œuvres cinématographiques et fictions

En 2016, CANAL+ s'est encore une fois engagée à mettre en avant des films, séries ou fictions dont le casting est représentatif de la diversité et/ou abordant des thèmes de nature à refléter la diversité des origines et des cultures (mixité sociale, handicap, etc.).

A. Les œuvres cinématographiques

En 2016, on peut notamment citer :

- AMERICAN SNIPER de Clint Eastwood (conflit au Moyen-Orient)
- CAPITAINE PHILLIPS de Paul Greengrass (pirates somaliens)
- CARTEL LAND de Matthew Heineman (documentaire sur trafic drogue au Mexique)
- LE DERNIER LOUP de Jean-Jacques Annaud (Chine)
- DISCOUNT de Louis-Julien Petit (mixité sociale)
- FAVELAS de Stephen Daldry (Brésil)
- IMITATION GAME de Morten Tyldum (personnage principal homosexuel)
- LETTRES D'IWO JIMA de Clint Eastwood (bataille du Pacifique du point de vue japonais)
- LOIN DES HOMMES de David Oelhoffen (Algérie en 1954)
- L'ORANAIS de Lyes Salem (Algérie 1962)
- SEA FOG LES CLANDESTINS de Shim Sung-bo (trafic de clandestins entre la Chine et la Corée du Sud)
- SELMA d'Ava Duvernay (Martin Luther King, civil rights USA)
- THE CUT - LA BLESSURE de Fatih Akin (génocide arménien)
- TIMBUKTU d'Abderrahmane Sissako (djihadisme au Mali)
- TOP FIVE de Chris Rock (personnage principal afro-américain)
- VOYAGE EN CHINE de Zoltan Mayer (Chine)



- LES GORILLES de Tristan Auroret (comédie avec acteurs visibles issus de la diversité comme JoeyStarr et Alice Belaïdi)
- MUSTANG de Deniz Gamze Ergüven (réalisatrice-scénariste franco-turque, patriarcat et place de la femme, film récompensé au César)
- QUI C'EST LES PLUS FORT ? de Charlotte de Turkheim (comédie sociale féminine, mixité sociale)
- LA LOI DU MARCHE de Stéphane Brizé (monde du travail dans toute sa diversité)
- LA TETE HAUTE d'Emmanuelle Bercot (mixité sociale)
- TAXI TEHERAN de Jafar Panahi (Iran)
- UNE SECONDE MERE d'Anna Muylaert (mixité sociale au Brésil)
- UN FRANCAIS de Diastème (décryptage du FN, rapports sociaux)
- MON FILS d'Eran Riklis (Israël, un étudiant palestinien admis dans un internat Juif)
- AMOUR SUR PLACE OU A EMPORTER d'Amelle Chahbi (mixité sociale, casting diversité Amelle Chahbi, Noom Diawara)
- LA BELLE SAISON de Catherine Corsini (homosexualité féminine)
- UNE FAMILLE A LOUER de Jean-Pierre Améris (diversité au casting et sur l'affiche : Calixte Broisin-Doutaz)
- NOUS TROIS OU RIEN de Kheiron (Iran - Banlieues parisiennes, casting)
- BABYSITTING 2 de Philippe Lacheau (Tarek Boudali parmi les têtes d'affiche)
- DHEEPAN de Jacques Audiard (immigration, mixité sociale)
- LES SUFFRAGETTES de Sarah Gavron (Angleterre - combat des femmes pour le droit de vote)
- LES CHEVALIERS BLANCS de Joachim Lafosse (adoption d'orphelins en Afrique)
- LES COWBOYS de Thomas Bidegain (embrigadement, jihadisme)
- LE GRAND PARTAGE d'Alexandra Leclère (mixité sociale)
- CAROL de Todd Haynes (homosexualité féminine)
- TANGERINE de Sean Baker (transsexualité)
- CHOCOLAT de Roschdy Zem (Omar Sy, mixité sociale)
- LA VACHE de Mohammed Hamidi (mixité sociale, Algérie)
- PASOLINI d'Abel Ferrara (homosexualité)
- LA RESISTANCE DE L'AIR de Fred Grivois (acteur principal Reda Kateb)
- RED ARMY de Gabe Polsky (Guerre Froide)
- LA PROMESSE D'UNE VIE de Russel Crowe (début 20ème, retour sur la Guerre des Dardanelles en Turquie)
- DIFRET de Zeresenay Mehari (Ethiopie)
- RENDEZ-VOUS A ATLIT de Shirel Amitai (Israël)
- TOKYO FIANCEE de Stefan Liberski (production française, acteur japonais, échange culturel)
- DES APACHES de Nassim Amaouche (communauté kabyle de Belleville)
- ENTRE LES MURS de Laurent Cantet (mixité sociale, diversité)
- CASE DEPART de Lionel Steketee (esclavagisme)



- *LA VIE EN GRAND* de Mathieu Vadepied (mixité sociale, diversité, casting Diversité : Balamine Guirassy, Ali Bidanessy)
- *MADE IN FRANCE* de Boukhrif (jihadisme dans les banlieues)
- *SICARIO* de Denis Villeneuve (cartels de la drogue, Mexique)
- *UN PROPHETE* de Jacques Audiard (Tahar Rahim, diversité, mixité sociale)
- *JE SUIS A VOUS TOUT DE SUITE* de Baya Kasmi (mixité sociale, diversité)
- *LE FILS DE SAUL* de Lazlo Nemes (camps de concentration)
- *VICTORIA* de Sebastian Schipper (mixité sociale en Allemagne)
- *DANISH GIRL* de Tom Hooper (transsexualité)
- *FRUITVALE STATION* de Ryan Coogler (représentativité, mixité sociale, diversité aux USA)
- *MUCH LOVED* de Nabil Ayouch (franco-marocain, condition féminine)
- *MALCOM X* de Spike Lee (mouvement d'émancipation Afro-américain)
- *NWA STARIGHT OUTTA COMPTON* de F. Gary Gray (groupe de rap U.S., révolte sociale)
- *DEAR WHITE PEOPLE* de Justin Simien (comédie satirique sur comment être noir dans un monde de blancs)
- *LA FILLE DU PATRON* d'Olivier Lousteau (mixité sociale)

B. Les émissions dédiées au cinéma

Plus spécifiquement, les émissions « RENCONTRES DE CINEMA » et « L'HEBDO CINEMA » abordent régulièrement la thématique de la diversité dans des sujets ou les interviews de personnalités du cinéma :

Pour l'émission « RENCONTRES DE CINEMA » :

- *CAROL*, interview équipe du film
- *CHOCOLAT* avec Omar Sy et Roschdy Zem
- *JOSEPHINE S'ARRONDIT* avec Mehdi Nebbou et Medi Sadoun
- *PATTAYA* avec Malik Bentalha, Sabrina Ouazani, Ramzy Bedia
- *EN ROUTE POUR LES CESAR* avec Soria Zeroual, Kheiron, Deniz Gamze Ergüven, Louban Abidar
- *Bienvenue à Marly-Gomont* avec Marc Zinga, Aïssa Maïga et Kamini
- *DEMAIN TOUT COMMENCE* avec Omar Sy et Gloria Colston
- *THE BIRTH OF A NATION* avec Nate Parker

Pour l'émission « L'HEBDO CINEMA » :

- *HEBDO CINEMA* du 19 novembre 2016 : reportage « Cinéma made in Banlieue »,
- *HEBDO CINEMA* du 26 novembre 2016 : sujet sur le cinéma LGBT,



- *HEBDO CINEMA* du 3 décembre 2016 : *Coup de projecteur sur l'association Perce Neige,*
- *HEBDO CINEMA* du 10 décembre 2016 : programme court « *LA CONF DE PRESSE* » sur le Cinéma Gay.

C. Les séries :

La fiction française, et notamment les Créations Originales, diffusée sur CANAL+ a également contribué à illustrer la diversité des origines et des cultures de la communauté nationale.
On peut notamment citer :

- *BARON NOIR,*
- *TUNNEL,*
- *LE BUREAU DES LEGENDES,*
- *BRAQUO,*
- *THE YOUNG POPE,*
- *JOUR POLAIRE* (*Leila Bekhti personnage principal*)
- *WORKINGIRLS.*

Les séries étrangères ont également permis de représenter cette pluralité culturelle :

- *AMERICAN CRIME* saison 2 (agression homosexuelle et mixité sociale aux USA)
- *FALSE FLAG* (Israël)
- *HOSTAGES* saison 2 (Israël)
- *THE FIVE* (OT Fagbenle parmi les personnages principaux)
- *LUTHER* saison 4 (Idris Elba personnage principal)
- *THE PEOPLE v OJ SIMPSON* (personnages principaux + thématique raciale centrale dans la série)
- *PARKS & RECREATION* saisons 3, 4, 5, 6 et 7 (Aziz Ansari et Retta parmi les personnages principaux)

II. Les émissions de divertissement et les magazines

Outre le cinéma et la fiction, les magazines et émissions de CANAL+ se font aussi régulièrement l'écho de la diversité des origines et des cultures.

La représentation de la diversité sur l'antenne de CANAL+ s'est ainsi matérialisée au travers de la présence de chroniqueurs, reporters ou animateurs/trices des émissions de la chaîne, ayant diverses origines.



On peut ainsi citer :

- Brigitte Boréale, Alice Darfeuille, Ornella Fleury, Lamine Lezghad pour *LE GRAND JOURNAL*,
- Sandrine Calvayrac pour *LE PETIT JOURNAL*,
- Isabelle Ithurburu pour *LE TUBE*,
- Mouloud Achour pour *LE GROS JOURNAL*,

La représentation de la diversité a été également illustrée tout au long de l'année par les nombreux sujets de l'Effet Papillon, du Grand Journal, du Petit Journal ou encore du Tube.

La chaîne veille également à la représentation de la diversité dans le cadre du choix des invités au sein de ses émissions, parmi lesquels :

Omar Sy, Jamel Debbouze, John Legend, Youssou N'Dour, Christine Ockrent, Park Chan-Wook, M.I.A, Ismaël Saidi, Gael Faye, Joann Sfar, Kheiron, Leila Bekhti, Razzy Hammadi, Hélène Bekmezian, Blaise Matuidi, Ary Abittan, l'équipe des Harlem Globetrotters, Nora Hamzaoui, Denis Mukwege, Ramzy Bedia, Alessandra Sublet, Patrick Cohen, Patricia Loison, etc.

« L'EMISSION D'ANTOINE » a été également l'occasion cette année de représenter la diversité de la société en recevant des invités tels que Swagg Man, Mauro Shampoo, Joey Starr, Ina Modja, Pascal Légitimus, Riad Sattouf ou en consacrant des reportages à une unité de sapeurs congolais, au mannequin japonais Yuri NAKAGAWA ou encore aux Jeux en Corée.

En outre, les comédiens et figurants récurrents des rubriques de ce programme sont fréquemment issus de la diversité, de même que les personnes apparaissant dans la rubrique « Internationale », « le Jeu de Poulpe » et le programme court « What The Fuck France ».

Enfin, s'est également à travers l'humour que CANAL+ a choisi de mettre en avant la diversité, notamment en diffusant en direct la captation du spectacle de Thomas NGJOL au théâtre du Châtelet le 19 février, ainsi qu'en programmant en clair le « JAMEL COMEDY KIDS » du 19 au 23 décembre 2016.



III. Les événements ou émissions liés au sport

La diversité des origines de la communauté nationale a été également représentée au travers des émissions et de la programmation consacrée au sport :

Avec des journalistes, tels que :

- Karim Bennani présentateur de « Jour de foot », des matches et magazines de « Coupe de la Ligue » et des magazines sur les « Qualifications à la Coupe du monde 2018 »
- Joris Sabi présentateur de « Midi sport » sur C+ et commentateur des matches de Basket
- Aida Touihri présentatrice de « Midi sport » sur C+
- Sylvère Henri Cisse présentateur de la rubrique olympique sur Infosport+
- Romain Magellan interview des matches de top 14
- Suryia Imvuti grand reporter au service reportage de canal

Des consultants :

- Laura Flessel, JO escrime
- Habib Beye, Football
- Sydney Govou, Football
- Steve Marlet, Football
- Olivier Dacourt, Football
- Alou Diarra, Football
- Malia Mettela, JO natation
- Murielle Hurtis, JO Athlétisme
- Stephane Caristan, JO athlétisme
- Dounia Issa, Basket
- Makan Dioumassi, Basket
- Said Benajem, Boxe

Enfin de nombreux invités issus de tous horizons participent également aux différentes émissions sportives de la chaîne comme le « CANAL FOOTBALL CLUB », le magazine « Coupe de la Ligue » et « J+1 ». On peut notamment citer Anthony Modeste, Yannis Salibur, Romain Thomas, Ryad Boudebouz, Dante, Mevlut Erding, Cheick Diabate, Rio Mavuba, Corentin Tolisso, Franck Passi, Mamadou Sakho, Paul-George N'Tep, Simon Falette, Wendy Renard, Toifilou Maoulida, Ryad Boudebouz, Thomas Mangani, Allan Saint-Maximin, Mevlut Erding, Emmanuel Imorou, Gelson Fernandes, Marquinhos, Marcel Tisserand, Riad Nouri, Thomas Monconduit, Karim Azamoum, Kassim Abdallah...



A de nombreuses reprises CANAL+ a souhaité mettre en avant la diversité dans l'univers sportifs grâce à des reportages ou des émissions spéciales consacrés à de grands athlètes ou à des équipes :

- PATRICE EVRA AU SENEGAL
- PORTRAIT CROISE DES BOXEURS HASSAN N'DAM ET MICHEL SORO
- L'EQUIPE DE FOOTBALL FEMININE DE JUVISY
- RETOUR A LA COMPÉTITION DE TIGER WOODS
- DIDIER DROGBA
- LE SENEGAL « GENERATION 2002 »
- DANS L'OMBRE DE TEDDY RINER : retour sur la carrière de Teddy Riner, l'un des plus grands champions de judo, discipline traditionnellement dominée par les asiatiques. Ce documentaire revient sur son parcours mais aussi sur ses racines antillaises et le long chemin parcouru par sa famille.

Enfin, LE FUTUR FOOTBALL CLUB, une émission d'anticipation adaptée du CANAL FOOTBALL CLUB, avait pour ambition de représenter la France de 2050. Les auteurs ont souhaité autant que possible de donner une image responsable et réaliste de notre pays, que ce soit sur le plateau, sur le terrain (footballeurs) ou à travers les différents intervenants. Ainsi, on a pu retrouver :

- ❖ En plateau : Astrid Bard, Djibril Cisse - El Hadji Drame
- ❖ Sportifs sur le terrain : El Hadji Drame - Andreas Cetkovic - Logan Ragouramin - Wassim Rabia - Mehdi Djellali - Phanza Laurent - Phanza Herve - Rusu Kofi Daniel - Akiadi Crstian Eduardo - Amy Leanca - Carp Thomas George - Alaa Abou Harb - Alex Kazabi - Li Shun Min - Yu Dong - Nguyen Xuan - Mihai Ibrahim - Mardae Mihaela
- ❖ Intervenants : Udo Gabriel - Elsaondi Hasabela - Enyina Eberechukwu - Sylla Ousmane - Tony Michael - Ngo Bisaga Louise Sara - Leanca Terra Kaylaru - Viorel Zoicoreanu - Shillah Kimberly - Domgue Foiso Henri - Viorel Zoicoreanu - Perna Kumar - Hydes-Esuarl - Adeyemi Olakunle - Nguyen Duc Thieu - Oana Pham - Tolulope Bajulaiye - Aneesh Mohamad Iqbal - Alizabeth Sebastian - Kanda Germain - Avlo-Stelvio - Naria Domingos - Cosby Shillah - Mayama Marvin

IV. Les documentaires

Enfin, CANAL+ a également poursuivi son engagement dans la représentation à l'antenne de la diversité des origines et des cultures de la communauté nationale à travers ses documentaires, tels que :

- LES PARIS DU GLOBE COOKER : 6 épisodes de 52 minutes dans lesquels Fred Chesneau s'immerge dans les innombrables communautés ethniques de la région parisienne



(Danemark, Turquie, Chine, Maroc, Cameroun, Inde, Nouveaux immigrés, Thaïlande, Séfarades, Ashkénazes, Portugal, Japon)

- EXODES : Ce film raconte quelques-unes des histoires de ces millions de personnes qui chaque année fuient leur pays pour échapper à la guerre, à la pauvreté ou aux persécutions et tentent de rejoindre l'Europe par tous les moyens, venant gonfler les chiffres de l'une des plus importantes migrations humaines depuis soixante-quinze ans. Le résultat est un film qui pour la première fois nous fait vivre au plus près cette incroyable aventure humaine, à la fois tragique et extraordinaire, qui se déroule chaque jour, chaque semaine, chaque mois, depuis des années, souvent dans l'indifférence. Et découvrir l'espoir immense, l'énergie hallucinante, le courage profond qui animent ceux qui la traversent.

V. Diffusion des spots diversité

Liste de diffusion des spots carte Bleu blanc rouge

	Chaine	Titre	Date	Heure	Clair/Crypté
1	Canal+ Décalé	Ary Abittan Et Medi Sadoun	14/07/2016	07:58:26	Crypté
2	Canal+ Sport	Red Star	14/07/2016	08:05:34	Clair
3	Canal+ Cinéma	Karina Testa	14/07/2016	08:09:36	Crypté
4	Canal+	Divines	14/07/2016	10:18:10	Crypté
5	Canal+	Naive New Beaters	14/07/2016	12:40:55	Clair
6	Canal+ Sport	Les Experts	14/07/2016	12:48:42	Clair
7	Canal+	Yael Naim Et David Donatien	14/07/2016	13:15:58	Clair
8	Canal+	Yanis Bacha	14/07/2016	14:15:53	Clair
9	Canal+ Sport	Red Star	14/07/2016	15:26:56	Crypté
10	Canal+ Cinéma	Karina Testa	14/07/2016	18:45:42	Crypté
11	Canal+ Cinéma	Divines	14/07/2016	18:47:20	Crypté
12	Canal+ Décalé	Naive New Beaters	14/07/2016	19:18:35	Clair
13	Canal+	Oxmo Puccino	14/07/2016	19:31:47	Clair
14	Canal+ Décalé	Yael Naim Et David Donatien	14/07/2016	19:48:57	Clair
15	Canal+	Memona Hintermann Affejee	14/07/2016	19:59:16	Clair
16	Canal+	Yuksek	14/07/2016	20:02:35	Clair
17	Canal+	Jean Pierre Mocky	14/07/2016	20:08:00	Clair
18	Canal+	Ary Abittan Et Medi Sadoun	14/07/2016	20:40:51	Clair
19	Canal+	Yanis Bacha	14/07/2016	20:44:46	Clair
20	Canal+ Décalé	Memona Hintermann Affejee	14/07/2016	20:46:22	Clair
21	Canal+	Francois Morel	14/07/2016	20:55:54	Crypté
22	Canal+ Sport	Les Experts	14/07/2016	21:00:46	Crypté
23	Canal+	Alain Delon, Michou, Jean Paul Belmondo	14/07/2016	22:41:20	Crypté
24	Canal+ Cinéma	Karina Testa	14/07/2016	22:54:49	Crypté
25	Canal+ Décalé	Oxmo Puccino	14/07/2016	00:00:02	Crypté
26	Canal+	Metronomy	14/07/2016	00:29:46	Crypté



Tableau récapitulatif droits des femmes 2016

ANIMATEURS		JOURNALISTES/ CHRONIQUEURS		AUTRES INTERVENANTS		INVITES POLITIQUES		EXPERTS	
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
38%	62%	27%	73%	28%	72%	31%	69%	28%	72%



Groupe M6 Représentation de la diversité à l'antenne en 2016

LES ENGAGEMENTS POUR 2016

En 2016, le Groupe M6 s'est engagé à poursuivre sur l'ensemble de ses chaînes et au sein de sa structure ses engagements de l'année précédente relatifs à la représentation de la diversité des composantes de la société dans ses programmes comme au sein de l'entreprise, en mettant l'accent sur la diversité des origines et le handicap.

Conformément à ces engagements, les chaînes ont confirmé tout au long de l'année leur volonté d'assurer une meilleure représentation de la société française dans l'ensemble de leurs programmations, dans des émissions ponctuelles ou régulières, ou encore avec des diffusions visant à soutenir des opérations de terrain ou à relayer des journées nationales. La production des fictions audiovisuelles a également fait l'objet d'une attention particulière.

Sur la représentation des origines perçues comme non blanches,

Le Groupe M6 s'était engagé à :

Rediffuser le spot du 14 juillet dernier sur l'ensemble des chaînes du Groupe

Toutes les chaînes du groupe M6 ont rediffusé, tout au long de la journée du jeudi 14 juillet 2016, le clip "Pour nous, c'est ça la France" qui représente l'image de la France plurielle pour le Groupe :



Ces diffusions, au nombre de 5 par jour et par chaîne, ont ainsi rythmé les antennes de M6, W9, 6ter, Téva et Paris Première de 8 heures du matin à minuit.

Le clip a également été mis en avant sur 6play, complétant ainsi efficacement le dispositif antenne.



Assurer au minimum un rôle tenu par une personne perçue comme non blanche dans au moins 60% des fictions produites

Avec 45 heures de fictions audiovisuelles concernées, 63 % des commandes passées en 2016 par M6 répondaient à l'engagement :

- La saison 8 de *Scènes de ménage*, diffusée sur M6 chaque jour à 11 heures et 20h05 du lundi au vendredi (533 x 3'30')
- La saison 6 de *En famille* diffusée à 20h05 en semaine tout l'été et à Noël
- La saison 2 de *La petite histoire de France*, diffusée le samedi et dimanche après-midi et en semaine à 20h40 sur W9 (80 x 3'30')
- *Commissariat central*, diffusée sur M6 le samedi à 18h40 puis à 20h25 (140 x 4'30')
- *Glacé* mini-série de première partie de soirée (6x52')
- *L'origine du mal* (6x52')

Par ailleurs, M6 Films a également co-produit des films qui poursuivent cette même démarche, comme par exemple *C'est quoi cette famille ?*



Favoriser la diversité des auteurs et réalisateurs des fictions audiovisuelles commandées

Les équipes de création des séries les plus identitaires de M6 sont multiculturelles, notamment *Scènes de ménage* (directeur d'écriture), *En famille* (auteurs), et *La petite histoire de France* (auteurs).

Sur [le Handicap](#)

Mettre en œuvre la charte du 11 février 2014

Le 11 février 2014, le Groupe M6 s'est engagé auprès du CSA en signant la charte en faveur de la formation et l'insertion professionnelle des étudiants handicapés dans le secteur de l'audiovisuel.

[Des actions concrètes en termes de recrutement et de relations avec les écoles](#)

A l'initiative du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et du Ministère délégué aux Personnes Handicapées et à la Lutte contre l'Exclusion, cet accord est le prolongement d'actions déjà portées au sein du Groupe par notre Mission Handicap, à savoir :

- Encourager l'accès à l'emploi des personnes handicapées,



- Favoriser l'accueil en stage d'étudiants handicapés, en leur offrant un encadrement renforcé lors de leur stage afin de les accompagner au mieux dans leur poste : l'objectif fixé avec le CSA est de recruter au minimum 5 stagiaires souffrant de handicap pendant l'année 2016.
- Recevoir ponctuellement des étudiants handicapés pour leur présenter les métiers du Groupe.

En 2016, le Groupe M6 a accueilli 8 stagiaires de 1 à 6 mois et un alternant :

- 6 chez M6, dans les différentes unités de programmes (Musique, Documentation, Direction artistique...) et de l'Antenne, ainsi que dans le département des Ressources humaines
- 1 chez Studio89, dans les unités de production de programmes
- 1 à M6 Web
- 1 alternant au Groupe M6

Tous les aménagements de postes nécessaires ont évidemment été réalisés afin de permettre aux stagiaires de réaliser leurs stages dans de bonnes conditions.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, le contrôle qualité des chaînes du Groupe fait vérifier la qualité de l'audiodescription des programmes destinés à la diffusion en première partie de soirée par une personne malvoyante.

Le site du Groupe M6 continue également d'indiquer en bonne visibilité sur sa page des offres d'emploi <http://www.groupem6.fr/ressources-humaines/offres-emploi/> que

**TOUTES NOS OFFRES SONT
HANDI-ACCUEILLANTES !**



Concernant les partenariats avec les écoles, les contacts ont été maintenus avec les écoles Sciences Po, le Groupe IGS, l'ESJ Lille, le Celsa, le CFJ et l'ISCPA.

Poursuivre le relai de la Journée du Handicap et de la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées en télévision et au sein du Groupe

Depuis plusieurs années déjà, le Groupe M6 va à la rencontre de jeunes non diplômés, déscolarisés et/ou présentant un handicap physique ou psychique, notamment par un partenariat tissé avec l'association JARIS, qui forme des jeunes en situation de handicap physique ou social au journalisme et aux métiers de l'audiovisuel.

En 2016, le Conseil a demandé aux éditeurs d'afficher sur leurs antennes pendant la journée du 3 décembre un engagement fort concernant la représentation et l'expression des personnes handicapées.

- M6, W9 et 6ter ont diffusé 5 programmes courts différents, à des horaires exposés, de rencontres entre des animateurs du groupe et des athlètes de haut niveau de handisport intitulées « *Different et alors !* » et produites par l'association Jaris TV
 - M6 : Diffusion de deux programmes courts mettant en avant des animateurs de la chaîne et athlètes handisport le 03/12 à 13h10 et 19h40 (Kareen Guiock & Timothée Adolphe, Kamel Ouali & Arnaud Assoumani)
 - W9 : Diffusion de deux programmes courts le 03/12 à 12h30 et 20h09 (Louise Ekland & Quentin Aubagne, Nathalie Renoux et Charles Rozoy)



- 6ter : Diffusion d'un programme court à deux reprises le 03/12 à 14h25 et 20h49 (Norbert Tarayre et Nantenin Keita)
- W9 a diffusé un clip dans lequel les animateurs et Jérôme Fouqueray, le Directeur Général de la chaîne, transmettent des messages en langue des signes
- Et des programmes spécifiques ont été diffusés sur les 3 chaînes :
 - M6 : un sujet dans journal de la Rédaction
 - W9 : le téléfilm « *Ice Castle 2 : Le château de glace* » dans lequel une jeune patineuse devient aveugle mais continue de vivre sa passion + un épisode des *Simpson* intitulé *Le Gros QI* dont l'invité est un scientifique souffrant d'un handicap, Stephen Hawking.
 - 6ter : un documentaire de *C'est ma vie* « *Leur défi comme une revanche sur la vie* » d'une durée de 60 minutes et suivant notamment Caroline, une athlète handisport se préparant pour les championnats de France.



De plus, comme chaque année, le Groupe relaye également en interne la semaine nationale pour l'emploi des personnes handicapées. Pour mieux comprendre ce qu'englobe ce terme de handicap, pour découvrir les différentes formes qu'il peut prendre et les répercussions qu'il peut avoir dans la vie quotidienne et professionnelle de chacun, M6 a proposé aux salariés, du 14 au 20 novembre 2016, **trois ateliers de sensibilisation** :

- Le premier permettait de découvrir les différentes formes de handicap par le biais d'un parcours ludique. Les salariés devaient notamment réaliser une tâche professionnelle pris dans une succession de nuisances physiques. Cela a permis de découvrir les conséquences multiples du handicap au travail.
- Le second mettait en avant les troubles « Dys », les troubles cognitifs tels que la dyslexie, la dyspraxie et la dyscalculie. Lors de cet atelier, en expérimentant les effets d'un trouble DYS, les salariés ont découvert les implications d'un tel handicap dans une situation de travail.
- Enfin, le troisième atelier était l'occasion de découvrir des techniques de relaxation afin de lutter contre le stress, pouvant être à l'origine de certains handicaps. Ces techniques ont été pratiquées par des personnes non-voyantes, en situation de handicap.



Placés en situation de « gêne » et d'inconfort pour réaliser des tâches courantes de la vie professionnelle, les participants ont ainsi été amenés à découvrir, ressentir et compenser les conséquences multiples du handicap au travail.

Parmi les enseignements partagés par chacun sur cette expérience :

- Les mises en situation de handicap génèrent du stress et de la frustration : par exemple pour les participants ne parvenant pas à réaliser dans les temps la tâche confiée, en l'occurrence rédiger un mail sur un clavier tordu et avec une gêne auditive,



- Il n'est pas évident d'indiquer l'inconfort d'une situation et de demander l'adaptation d'un poste de travail pour améliorer ses conditions de travail.
- La situation d'inconfort/handicap nécessite instinctivement de compenser pour réaliser les tâches courantes, ce qui induit une concentration plus importante et une fatigue plus rapide.



C'est en multipliant les échanges que nous parviendrons à changer les regards !

Le groupe M6 a également communiqué en interne, de manière quotidienne durant la semaine pour l'emploi des personnes handicapées, par le biais de l'intranet du Groupe ou d'envoi de courriels aux collaborateurs.



M6 a aussi lancé un atelier de sensibilisation au foot en situation de non-voyant le jeudi 30 juin 2016 avec l'opération Cecifoot.

Le Cecifoot est un handisport pratiqué par des athlètes atteints de cécité. Le terrain est adapté et délimité par des boudins gonflables sur les côtés, le ballon est équipé de grelots pour permettre aux joueurs de se retrouver dans l'espace. Le cécifoot est un sport paralympique.

Yvan Wouandji, Aimen Azouzi, Samir Gassama ainsi que Fabrice Morgado, membres de l'équipe de France de cécifoot étaient accompagnés de Manuel Morgado, leur guide officiel, et ont guidé les participants lors de cette activité. Cette initiative donne une nouvelle fois sens aux actions menées par la Mission Handicap du Groupe M6 en faveur des personnes en situation de handicap.





Engager des développements afin d'améliorer l'accessibilité des programmes sur les sites de chaînes

Depuis fin janvier 2017, une partie des programmes diffusés avec le sous-titrage ou l'audiodescription sont également accessibles avec ces outils en replay.



LES PROGRAMMES

Dans la continuité des engagements tenus les années précédentes, le Groupe M6 a poursuivi ses efforts afin de représenter le plus justement possible la diversité dans ses programmes. Ce bilan développe les exemples les plus significatifs, répartis selon les quatre thèmes retenus par le Conseil pour son baromètre de la diversité : les CSP (A), les minorités visibles (B), le handicap (C) et l'âge (D).

A. La diversité des origines sociales

Par le passé, le Conseil avait relevé une répartition disproportionnée des catégories socioprofessionnelles et a demandé aux chaînes de mieux exposer les CSP- et les inactifs. Depuis, les chaînes du Groupe M6 ont suivi cette recommandation sans s'arrêter d'ailleurs à leur simple représentation. En effet, dans la plupart des sujets abordant ce thème, nos émissions tentent d'apporter des solutions afin d'améliorer le quotidien des personnes représentées et de valoriser les initiatives publiques et privées qui poursuivent ce même objectif. Nos chaînes ont ainsi la volonté de représenter toutes les catégories de personnes dans un esprit rassembleur et sans stigmatisation.

Zone Interdite

Le 31 janvier 2016, en première partie de soirée, l'émission a mis en avant les *Artisans et apprentis : la fierté du savoir-faire français*. L'orientation en CAP a, pendant longtemps, été vue comme la voie de secours des « mauvais élèves ». La situation est aujourd'hui tout autre. Devenir menuisier, pâtissier ou encore cordonnier, c'est le choix d'une nouvelle génération de jeunes enthousiastes et passionnés. Travailler de ses mains, c'est la certitude de trouver un emploi, et même parfois de connaître une brillante réussite. Ce numéro a mis en avant Florence, 21 ans, une très bonne élève ayant fait le choix de passer par un BEP pâtisserie, Mathilde, ayant fait un CAP cordonnerie et Clément devenu jeunes patron d'une entreprise créant des meubles sur-mesure. Ce programme a permis à M6 de mettre en exergue le fait que ces formations en doivent pas être sous-estimées et peuvent être synonymes de belles réussite.

Le dimanche 6 mars, en première partie de soirée, M6 a proposé un documentaire consacré aux *Bêtes de concours et produits d'exception : les champions du salon de l'agriculture*. Pendant trois mois, les caméras de *Zone Interdite* ont suivi les agriculteurs et les coulisses de cet événement hors du commun et ont livré, aux nombreux téléspectateurs (2,9 millions, 12,5% de Pda), des informations inédites sur le Salon. Le programme a raconté l'histoire de cinq agriculteurs français, des hommes et des femmes qui résistent dans un monde paysan en crise. Le public a également pu découvrir Antoine, 16 ans, fils et petit-fils d'agriculteur. Lycéen la journée, il s'occupe de l'élevage familial dès qu'il le peut.



Le 8 juillet 2016, en première partie de soirée, M6 a proposé un documentaire intitulé *Bénévoles et volontaires : des héros anonymes au secours des Français*. En France, 500 millions de femmes et d'hommes sont des bénévoles ou des volontaires venant gratuitement en aide à leurs concitoyens. L'émission relate l'histoire d'étudiant, de salariés, de retraités, tous ayant des origines sociales très



diverses et venant en aide aux personnes dans le besoin. Les téléspectateurs ont ainsi pu découvrir, entre autres, Manuela et son mari, bénévoles à la Croix Rouge, ou encore François, régulièrement sollicité jour et nuit pour sauver des naufragés en mer.

Le dimanche 11 décembre, à l'approche de l'hiver, le public a pu suivre le documentaire *Mal logement : 4 millions de Français à la dérive*. Plus de 4 millions de Français vivent aujourd'hui dans des conditions de logements difficile ou insalubre. Les équipes de l'émission ont suivi ces familles des classes moyennes happées par la précarité. Elles ont aussi partagé leurs angoisses et leurs combats pour remonter la pente.

Les caméras ont ainsi suivi Stéphanie et Christophe, la quarantaine, habitant dans un camping-car avec leur fille Jade, 9 ans. Trois mois auparavant, cette famille vivait dans une jolie maison avec piscine. Leur entreprise a fait faillite et ils ont tout perdu en quelques semaines. Les personnes dans cette situation sont malheureusement de plus en plus nombreuses en France.

Dans le Sud de la France, nous avons rencontré David, propriétaire d'un verger d'un hectare sur lequel il accueille les familles en détresse.

L'émission s'est également penchée sur la pratique trop répandue des marchands de sommeil. Enfin, les téléspectateurs ont pu découvrir Christophe, 34 ans, qui travaille la journée mais passe ses nuits dans sa voiture. Comme lui, 10% des sans-abris sont diplômés de l'enseignement supérieur.

La rue des allocs' : L'entre-aide au quotidien

M6 a lancé, le 17 août ce programme inédit. Ce documentaire présente le quotidien d'un quartier populaire de la ville d'Amiens où la majorité des habitants vivent avec moins de mille euros par mois, le seuil légal de pauvreté. Les caméras ont notamment suivi Franck 41 ans, divorcé et endetté, David qui vit au RSA ou encore Marie-Jo qui élève seule le petit dernier de ces cinq enfants. Cette émission souligne le quotidien difficile et le courage de certains français.



Capital

Le reportage du 25 septembre s'est intéressé au *Pôle Emploi, le Bon Coin : ils se battent pour vous trouver du travail*. L'émission s'est penchée sur le fonctionnement de ces établissements qui viennent en aide ou accompagnent les demandeurs d'emploi.

Enquête Exclusive

Le 07 février 2016, un reportage était consacré à *Marseille, la cité aux deux visages*. Ce dernier a mis en lumière une ville à deux vitesses. Pendant que le Vieux Port et le front de mer rayonnent, d'autres quartiers décrochent. Marseille détient le record de France de l'inégalité. En plein centre-ville, il y a même le quartier le plus pauvre du pays (le 3e arrondissement). *Enquête Exclusive* s'est intéressée à ces quartiers en difficulté.

Le 31 juillet, l'émission s'est intéressée aux *Saisonniers : enquête sur les forçats de l'été*. Durant l'été, ils sont 1 500 000 étudiants, professionnels et même retraités à trouver un travail. On les appelle les saisonniers. Ils sont serveurs, plagiastes, vendeurs de beignets, moniteurs de sport, animateurs de camping ou employés agricoles... Ils profitent des périodes de vacances pour gagner leur vie, ou un peu d'argent



en plus. Si certains dénichent de bonnes places, joignant l'utile à l'agréable, d'autres sont moins chanceux. Leurs emplois au soleil se transforment alors en cauchemar : journées à rallonge, travail au noir, contrats approximatifs ou illégaux, heures supplémentaires non payées, logements hors de prix ou insalubres...

Élodie, sans emploi depuis deux ans, Jonathan, éducateur, Medhi, vendeur de beignets ou encore Jean-Pierre, retraité de 65 ans devant travailler pour compenser la maigre pension qu'il reçoit, ont accepté de témoigner pour partager leur quotidien.

Le dimanche 23 octobre, M6 a diffusé un reportage sur la *Police des transports : le métro parisien*, suivant ainsi les équipes qui assurent la sécurité des conducteurs de métro et les voyageurs issus de tous les milieux sociaux.

66 minutes

Le 28 août 2016, le magazine a proposé un reportage intitulé *Mes premières vacances*. Chaque année, 4 000 familles partent en vacances pour la première fois. Beaucoup d'entre elles, en situation précaire, bénéficiant de l'aide d'associations qui prennent en charge leur hébergement, les frais de transport et les activités. Nous avons suivi Laetitia, 31 ans, qui élève seule ses trois enfants de 5 à 15 ans à Tourcoing. Femme de ménage, cette jeune mère de famille jongle entre ses emplois en CDD et un quotidien difficile. Travaillant beaucoup, elle voit peu ses enfants. Ces vacances sont alors une façon de resserrer les liens familiaux tout en faisant de nombreuses découvertes comme voir la mer pour la première fois.

M6 a consacré un reportage, le 6 novembre 2016, aux *Nouveaux forçats de la livraison à domicile*.

C'est ma vie

6ter a proposé le 20 décembre 2016 un documentaire intitulé *Reconstruire sa vie* : À 45 ans Awa a tout perdu : son mari, son toit et surtout la garde de son fils de 9 ans. SDF, sa vie semblait perdue, jusqu'au jour où Valérie lui a proposé de l'héberger dans sa grande maison pleine d'enfants, et lui permettre ainsi de retrouver son fils.

Patron incognito

En début d'année et durant l'été, M6 a diffusé l'émission *Patron Incognito*. Dans cette émission, le patron d'une entreprise se fait passer pour un employé en reconversion. Il découvre alors les métiers à la base de sa société en travaillant auprès des salariés qu'il ne voit jamais. Ce programme permet à tous les échelons de la personne morale de se rencontrer.



L'amour est dans le pré

Depuis 2005, M6 se propose de venir au secours de célibataires qui n'arrivent pas à trouver l'amour en milieu rural. Qu'ils soient céréaliers, viticulteurs ou éleveurs, ces hommes et ces femmes sont bien décidés à changer de vie en l'envisageant à deux. Pour *L'Amour est dans le pré 2016*, M6 a programmé les portraits des candidats les lundis du 11 janvier au 17 février. Ces soirs de présentation sont l'occasion pour ces agriculteurs de faire connaître leurs univers, leur activité, leur région et de proposer à des



personnes de divers milieux de partager leur vie. Pour cette nouvelle saison, M6 lui consacre 22 soirées. De plus, une soirée spéciale pour les dix ans de l'émission a été diffusée le 4 janvier 2016.

Top Chef

L'émission met en compétition des cuisiniers de toutes origines sociales et culturelles. Ces derniers présentent leur parcours de vie et professionnel. Ayant souvent débuté comme commis de cuisine, les téléspectateurs ont pu découvrir l'évolution de carrière que les candidats ont connue.

En outre, ce programme vient en aide aux plus démunis et se fait le relais de la Croix Rouge. En ce sens, la finale a accueilli 100 bénévoles de l'association venant de toute la France qui ont été les jurés d'un soir de l'émission et ont pu goûter les plats des candidats.

Parcours de pro

Ce programme court met en avant des professionnels de tous milieux, leur parcours et leurs idées parfois innovantes. Les téléspectateurs ont alors pu découvrir entrepreneurs, moteurs de l'économie française.

Les fictions

Toutes les chaînes du Groupe M6 ont diffusé des fictions audiovisuelles ou cinématographiques mettant en avant des protagonistes issus de différentes situations sociales. Le Groupe a à cœur de proposer des programmes qui représentent l'ensemble de la société française.

Le Groupe M6 diffuse également des spots de soutiens aux associations venant en aide aux plus démunis.

Par exemple, partenaire de *la fondation Abbé Pierre*, le Groupe M6 a diffusé sur plusieurs de ses chaînes du 12 au 16 octobre le spot de promotion du concert qui s'est tenu à la Cigale contre le mal-logement.



B. La diversité des origines culturelles

La valorisation des minorités visibles est également une des préoccupations pour les chaînes du Groupe M6. Représentée sous tous ses aspects, la diversité s'illustre aussi bien au sein des équipes d'animateurs de la chaîne, que dans les acteurs, les artistes ou tout simplement dans les choix des sujets de reportages.

Les animateurs de la chaîne

- Karine Lemarchand (*C'est ma vie, L'amour est dans le pré, Qu'est-ce que je sais vraiment ?, Ambition intime...*)
- Laurence Roustandjee (météo et *programme court*)
- Christina Cordula (*Les Reines du shopping, Nouveau look pour une nouvelle vie, Cousu main, Magniiique*)
- Kären Guiock (quotidiennement en semaine sur le 12:45)
- Kamel Ouali (*La France a un incroyable Talent*)
- Anaïs Grangerac (*Talents W9, Les Kids font leur show...*)

L'information

Après avoir assuré la chronique « *Expliquez-nous* », dédiée aux questions des internautes sur le **19:45** pendant quelques années et assuré l'intérim pendant les vacances de Xavier de Moulins, **Karen Guiock** tient les rênes du **12:45** chaque midi en semaine depuis la rentrée 2012. Elle a su faire progresser le journal du midi.

Le journaliste **Anicet Mbida**, intervient dans *Secrets de fabrication* sur 6ter. Ingénieur de formation et journaliste télévision et presse écrite, ce spécialiste des nouvelles technologies a rapidement élargi ses domaines d'intervention au sein du Groupe M6.

Les figures qui incarnent la météo sur M6 sont **Tatiana Silva** d'origine capverdienne, **Laurence Roustandjee**, **Cali Morales** et nouvellement **Gennifer Demey**.

Zone interdite

Au cœur de quatre mariages pas comme les autres, le dimanche 12 juin 2016

À travers quatre histoires, nous avons découvert des façons très différentes de s'engager et de célébrer l'amour, avec leurs univers, leurs coutumes et des rituels très différents.

Marion et Jean, catholiques, ont célébré leur mariage à la cathédrale de Chartres. La jeune femme est ch'ti, le jeune homme a grandi dans les beaux quartiers de Paris. Lors de la cérémonie, leurs 2 familles ont du s'adapter, et s'entendre...

Natacha et Mike veulent se marier selon la tradition juive. Mais avant de s'unir pour la vie à la synagogue, ils doivent suivre de nombreux rites, comme un bain de purification pour Natacha.

Sarah et Ousseynou sont musulmans. Elle est d'origine marocaine, il est d'origine sénégalaise. Leur rêve : célébrer un mariage digne des mille et une nuits.

Sonia et Stéphane ont déjà été mariés et sont chacun est parent de 2 enfants. Pour cette famille recomposée, le mariage implique aussi les enfants.

Le lundi 7 novembre 2016, M6 a rediffusé le documentaire sur *Les mariages mixtes : quand l'amour triomphe des préjugés*. En France, un mariage sur quatre est mixte. Ces unions d'une grande richesse culturelle sont parfois déroutantes pour les familles. Faire accepter celui que l'on aime par son entourage



n'est pas toujours chose aisée. Ce programme a suivi trois couples venus d'horizons différents et qui ont accepté de partager le plus beau jour de leur vie :

Susene, jolie jeune femme d'origine sri lankaise de 22 ans, a dû se battre pour imposer Amaury à sa famille. Ce grand blond aux yeux bleus n'avait pas du tout le profil du gendre idéal. Ses parents rêvaient pour elle d'un mari issu de leur communauté. Amaury a dû les persuader de lui accorder la main de leur fille... et initier sa propre famille aux traditions sri-lankaises parfois surprenantes.

L'histoire d'amour d'Anaïs et Huan a débuté en Chine. Ils travaillent dans la même entreprise. La jeune française et le chinois francophile et rieur ont décidé de se marier. Leurs familles respectives vont se rencontrer mais ont du mal à communiquer car chez Anaïs, personne ne parle chinois et les proches d'Huan ne maîtrisent pas le français, ni l'anglais. Pour la famille du marié, ce seront les premiers pas en France. Un véritable choc culturel.

À 32 ans, Yacine est français d'origine marocaine. C'est à l'armée que ce fusilier marin croise Florence qui sert aussi sous les drapeaux. Deux ans plus tard il la demande en mariage. Elle est catholique, il est musulman ; leurs familles ne se sont jamais rencontrées. La mère de Yacine rêve d'un mariage dans la plus pure tradition marocaine, mais les amoureux voient les choses autrement. La cérémonie digne des mille et une nuits aura lieu à Marrakech.

Capital

L'émission du 24 juillet intitulée *Tourisme gourmand : enquête sur les nouveaux produits du terroir* a permis aux téléspectateurs de découvrir Abdé, responsable du laboratoire de fabrication d'une pâtisserie spécialisée dans la confection de tartes tropéziennes, dessert importé de Pologne et rendu célèbre par Brigitte Bardot. Cet artisan talentueux a présenté aux caméras son métier et l'importance de cette gourmandise pour le patrimoine de la ville méditerranéenne.

66 Minutes

Le 26 juin 2016, un reportage a porté un regard sur *Le Marrakech du rire*, un pari fou né dans la tête de Jamel Debouzze. Avec son frère Karim, l'humoriste préféré des Français, a eu, il y a six ans, l'audace de créer un grand rendez-vous du rire au Maroc, son pays d'origine. Avec des talents confirmés comme Anthony Kavanagh ou Elie Semoun, mais aussi à chaque nouvelle édition, des petits nouveaux, à l'image de l'irrésistible Nawel Madani. Pendant 4 soirées, ils font rire plus de 3.000 personnes. Derrière ce festival, se cache aussi une vraie démarche de création d'emplois, de récolte d'argent pour des associations, et de découverte de nouveaux talents.

Le 18 septembre 2016, *66 Minutes Grand Format* proposait un documentaire sur *la Passion fitness*. Véritable révolution de ces dix dernières années, les Français se sont mis au sport en salle. Celui-ci fait désormais partie intégrante de l'art de vivre de plus de 5 millions de Français. Pour séduire une clientèle toujours plus large, les directeurs de salles usent de tous les atouts possibles et recrutent parfois des coaches stars, comme Brahim Asloum, le champion olympique de boxe, qui attire ainsi une nouvelle clientèle de jeunes femmes.

Le 02 octobre 2016, un reportage a été consacré à *Brahim Zaibat, le challenge des 3 mousquetaires*. A tout juste 30 ans, le CV de ce jeune danseur, protégé du chorégraphe Kamel Ouali, a de quoi donner le tournis : médaillé de nombreux concours, puis révélé par des émissions de télévision, le jeune homme s'est fait connaître dans le monde entier en tapant dans l'œil d'une des plus grandes stars de la planète, Madonna.

Le 27 novembre, M6 a diffusé un reportage sur *Kheiron, fou rire persan*. A 34 ans, tout réussit à Kheiron. Son premier long métrage en tant qu'acteur et réalisateur lui a valu d'être nommé au César du meilleur premier film. « *Nous trois ou rien* » raconte la fuite de ses parents iraniens à destination de la France. Auparavant, Kheiron s'était fait connaître par un second rôle dans la série « *Bref* ». Mais c'est surtout sur les planches que ce jeune comique originaire de Seine-Saint-Denis a brillé jusque-là : le Jamel Comedy Club en 2006, puis de nombreux théâtres parisiens. Et depuis février, son humour



corrosif et sa plume acerbe font merveille à l'Européen, où son stand up affiche complet quasiment tous les soirs.

Aujourd'hui, magazines et marques de luxe le courtisent mais Kheiron, ancien éducateur spécialisé, n'oublie pas ses racines.

Le 11 décembre 2016, dans le cadre de l'émission *66 Minutes* M6 a diffusé un reportage sur le chanteur Soprano, *Soprano au sommet*. En quelques années, le chanteur marseillais Soprano est devenu une star dans sa ville natale et dans tout l'hexagone. Il faut dire que le rappeur de 37 ans cultive sa différence : loin des clichés négatifs qui collent souvent à sa famille musicale, ce musicien, musulman d'origine comorienne, délivre un message de paix extrêmement optimiste. Il veut « apaiser », à l'heure de toutes les divisions.

Les magazines et documentaires

De manière générale, dans toutes ses émissions le Groupe M6 prend soin de représenter la diversité à travers les participants. C'est particulièrement le cas notamment dans *D&Co*, *Nouveau look pour une nouvelle vie*, *Chasseurs d'appart*, *Un dîner presque parfait*, *Incroyable Talent*, *Les reines du shopping*, *Top Chef*, *Le meilleur pâtissier*.

Une ambition intime

Le 09 octobre 2016, M6 a lancé un programme inédit dans lequel l'animatrice et productrice Karine Le Marchand dresse des portraits humains, émouvants, parfois drôles et toujours authentiques de celles et ceux qui ont pris la décision d'accéder à la plus haute fonction de la République. Avec sincérité, ces derniers ont ainsi dévoilé leur enfance, leur histoire et des traits de leur personnalité parfois inconnus du grand public : la personne se cachant derrière le candidat.

Le premier numéro de cette émission a réuni 3,1 millions de téléspectateurs, avec un pic d'audience à 4 millions. Le programme a ainsi été suivi par 14% de l'ensemble du public. *Une ambition intime* a également été le programme le plus commenté de la journée du 09 octobre avec près de 64 000 tweets échangés et 2,4 millions d'impressions.



Paris Dernière

L'émission diffusée chaque samedi soir sur Paris Première a déambulé dans tout Paris le 30 avril avec Franck Gastambide et, à cette occasion, rencontré ses amis dont le comédien Ramzy Bedia, Sabrina Ouazani et Malik Ben Tala, avec lesquels il avait joué dans les films *Les Kaïra* et *Pattaya*, ainsi que DJ Core, qui a réalisé les morceaux musicaux de Pataya.



Entreprendre c'est grandir

Ce programme court donne la parole aux créateurs d'entreprises qui racontent leur histoire, pourquoi et comment ils ont créé leur entreprise. Parmi eux, Ryad Boulanouar, fondateur de Compte Nickel, un service qui délivre des comptes bancaires chez les buralistes. Il a démarré en 2014 et compte déjà 150.000 clients.

Une vie, un pays

Parrainé par l'Office national marocain du tourisme, ce programme court diffusé du 03 octobre au 11 décembre 2016 donne la parole à des français de différents horizons, natifs du Maroc ou ayant fait le choix de s'y installer. Cette émission a été l'occasion de véhiculer un message fort, portant des valeurs d'accueil, de tolérance, du vivre ensemble.

Talents d'ailleurs

est un programme court qui a été diffusé quotidiennement sur M6 et W9 du 07 mai au 1^{er} juillet 2016. Il va à la rencontre des talents tunisiens qui parlent de leur enthousiasme, leur créativité, leur savoir-faire et leur capacité à projeter leur pays vers l'avenir. Qu'il soit connu ou non, artisan ou journaliste, chef cuisinier ou musicien, architecte ou comédien, chaque talent incarne une facette du pays et de son art de vivre.

Les défis d'Alfridge

Ce petit programme d'animation diffusé avec M6 Kid pendant les vacances d'hiver propose de faire préparer par des enfants des plats simples et équilibrés. Deux enfants offrent dans chaque épisode, des filles comme des garçons, et d'origines très diverses.

Les divertissements

Coupe d'Europe 2016

L'Euro 2016 a été un événement, aussi bien pour les téléspectateurs que pour le Groupe M6. M6 a mis en place un dispositif exceptionnel pour couvrir l'événement et l'équipe de France, représentative de la diversité de notre nation. Chaque rencontre était notamment précédée et suivie d'un magazine en plateau présenté par David Ginola et Nathalie Renoux, **100% Euro**. Ces émissions ont été l'occasion d'inviter des personnalités issues de différents sports, de milieux variés et au destin divers mais tous réunis par l'amour du football. Ainsi ont été invités, à titre d'exemple, Laura Georges (footballeuse) le 11 juin, Sonia Soudi (agent de joueurs) le 17 juin, Nicolas Batum (basketteur), Olivier Dacourt (ancien footballeur et aujourd'hui consultant sportif), Antoine Kombouaré (ancien footballeur et aujourd'hui entraîneur) le 19 juin.

Le meilleur pâtissier

Le 12 octobre 2016 a marqué le lancement de la cinquième saison de l'émission culte présentée par Faustine Bollaert, avec Cyril Lignac et Mercotte. Cette année, les douze candidats (sept femmes, cinq



hommes) venaient d'horizons variés afin de réaliser des pâtisseries dans un cadre bucolique et une bonne ambiance. Parmi les candidats, Chelsea, une australienne de 28 ans, Mélanie, jeune mère de famille, Aijing, d'origine chinoise, Ruth, originaire du Cap Vert ou encore Mickaël, passionné de sport, ont pu mettre en exergue leurs talents de pâtissier et faire savourer leurs créations au jury. Cette année, la finale a été 100% féminine et a réuni Lila, Chelsea, Mélanie et Sandrine. Et c'est Chelsea qui a remporté le titre de meilleur pâtissier 2016.

2016 a également été l'occasion de décliner le concept de l'émission aux célébrités. Les candidats, parmi lesquels Valérie Bègue ou encore Princesse Erika, se sont retrouvés autour des fourneaux pour préparer des gâteaux gourmands et généreux.

Mariés au premier regard

Stéphane Edouard, Docteur en sociologie et spécialiste des relations Hommes-Femmes, est l'un des 3 scientifiques qui ont travaillé pour chercher scientifiquement quels hommes et quelles femmes auraient les taux de compatibilité les plus élevés. Auteur de *l'Homme Idéal* aux éditions Flammarion, il est également conférencier. Son principal sujet d'étude : la séduction & les relations de couple.

La France à un incroyable talent

2016 a été marquée par la onzième saison de l'émission diffusée du 25 octobre au 13 décembre en première partie de soirée. Ce divertissement propose aux téléspectateurs de découvrir des prestations diverses afin d'élire l'incroyable talent de l'année. Cette année encore, les candidats se sont surpassés pour proposer un show incroyable avec des performances parfois spectaculaires, étonnantes, drôles ou inédites.

L'émission a permis à des personnalités de toutes origines de présenter leurs talents (parmi lesquels Gator, Aliénette, Jesse et Vivien ou encore Saulo Sarmiento ont atteint la finale) et de se confronter au jury composé de Gilbert Rozon, Eric Antoine, Hélène Ségara et Kamel Ouali. Ce dernier est né à Paris et a grandi dans une famille d'origine algérienne. Il est aujourd'hui un chorégraphe particulièrement reconnu et participant à de nombreux projets.

Top Chef

du 25 janvier au 25 avril 2016, l'émission s'est attachée à présenter des personnes dont les parcours vertueux ont été rendus possibles par leur force de caractère, leur volonté et parfois une personne qui leur a tendu la main. Comme par exemple Wilfried Graux, 28 ans, de Paris et originaire de la Martinique. Wilfried est le type de personne dont on envie le parcours professionnel. Après avoir exercé dans de nombreux hôtels-restaurants étoilés comme l'Hôtel du Louvre, 5 étoiles où il tenait le poste de demi-chef de partie, le Sofitel Paris Arc de Triomphe en tant que Chef de partie, ou encore le AOC New York à New York, il prend le poste de Chef de cuisine au Molitor, hôtel 5 étoiles, aux côtés de Julien Mercier, pour diriger aujourd'hui 45 personnes dans cet établissement.

Les reines du shopping

Animée quotidiennement par Cristina Cordula sur M6, met en scène des femmes de toutes origines sociales et culturelles. En deux ans, cette émission s'est installée sur la chaîne et rencontre un grand succès, notamment auprès des « ménagères de moins de 50 ans ».



Cristina Cordula a également fait progresser les audiences des après-midi du samedi avec *Cousu main*, la première émission de couture, exposée à une heure de grande écoute.

En 2016, M6 a lancé plusieurs émissions quotidiennes dont les participants, candidats et animateurs reflétaient fidèlement la population française.

Une boutique dans mon salon

Diffusée pour la première fois durant l'été 2016, cette émission met en compétition des vendeurs et vendeuses à domicile, représentant la diversité de la Société française.

The Island

La deuxième saison du divertissement d'aventure a été diffusé entre le 15 mars 2016 et le 10 mai de la même année. Dans cette aventure, il n'y a ni équipe, ni concurrence, ni épreuve, ni de gain à la fin. L'objectif pour les participants est de survivre sur une île déserte. La coopération est alors le maître mot. Les participants sont aidés par Mike Horn, aventureur et explorateur d'origine suisse et sud-africaine, leur prodiguant de précieux conseils.

Cette année ils étaient 15 femmes et 15 hommes, comme Kayla, Mexan, Mouline, Prana ou encore Vince à tenter l'aventure.

Les spectacles et concerts

Partenaire depuis le début, M6 a diffusé le 29 juin 2016 à 21h00 le spectacle événement **LE MARRAKECH DU RIRE 2016**, avec Jamel Debbouze accompagné sur scène notamment de Waly Dia, de Younès et Bambi, d'Ahmed Sylla, de Fatsah Bouyahmed, d'Alban Ivanov et de Franck Dubosc. La 6ème édition de ce spectacle événement a de nouveau été plébiscitée par le public cette année, avec une moyenne de 3,6 millions de téléspectateurs et un pic d'audience à 4,2 millions de téléspectateurs (4,8 millions de téléspectateurs en audience consolidée, 50% auprès des moins de 25 ans, 32 % auprès du public de moins de 50 ans, 19% auprès de l'ensemble du public).

Ce spectacle apporte une nouvelle fois la preuve que l'humour peut être une arme redoutable contre la psychose et les amalgames sur les Arabes et l'islam dont certaines personnes peuvent souffrir.

Le Groupe a également rediffusé d'anciennes éditions de ce spectacle. Ainsi, et par exemple, W9 a proposé de redécouvrir les **MARRAKECH DU RIRE 2015 et 2014** lors d'une soirée spéciale le samedi 28 août.



Le vendredi 19 août, Paris Première a diffusé en première partie de soirée le spectacle de Malik Bentalha, permettant ainsi au public de découvrir ou de redécouvrir l'humoriste français talentueux



d'origine algéro-marocaine. Sur scène, il pose un regard plein de malice sur son enfance et son parcours, d'Avignon à Paris.

- Le 5 novembre 2016, W9 a diffusé, cette année encore, *La grande soirée des mille et une nuit – Ensemble pour la tolérance*. Cette soirée a été l'occasion de célébrer l'amitié entre les cultures et, par là même, le dialogue et la paix. Véritable trait d'union entre les deux rives de la Méditerranée, le concert *Ensemble pour la tolérance* connaît chaque année un vif succès. Pour cette 11e édition, pas moins de 200 000 personnes se sont pressées sur la magnifique plage d'Agadir, au Maroc. C'est autant que l'affluence record enregistrée l'an dernier. La soirée, présentée par Jérôme Antony, a réuni de nombreux artistes comme Amir, Zaho, Black M, Fréro Delavega, Claudio Capéo, soprano, la troupe de Notre-Dame de Paris ou encore le rappeur marocain H Name.

La musique

La musique est un lieu d'expression qui permet de véhiculer des cultures. Les différentes communautés qui composent la société française peuvent y exprimer leur histoire, leurs joies et leurs souffrances, leur perception du monde. La musique est aussi un excellent moyen d'affirmer les talents.

- De nombreuses *vidéomusiques* sont interprétées par des artistes perçus comme « non blancs », représentatifs de la diversité de notre pays. A titre d'exemple peut-on citer Abd Al Malik, Amadou & Mariam, Amel Bent, Anggun, Ben l'Oncle Soul, Black M, Chimene Badi, Corneille, Indila, Kids United, La Fouine, Maitre Gims, MHD, Oxmo Puccino, Soprano, Stromae, Tal, ou encore Vitaa. M6 et W9 ont également mis en avant des nouveaux talents de la chanson française dans des pastilles régulières de *Plus vite que la musique* et *Talent tout neuf*, diffusées tous les soirs aux heures de forte audience. Parmi ces pastilles,
 - Ibeyi, duo de deux sœurs jumelles franco-cubaines qui chantent leur culture mêlée,
 - Awa Ly, française qui intègre volontiers à sa musique les influences de son origine sénégalaise,
 - Willy William, DJ, chanteur, compositeur, producteur franco-jamaïcain, et ancien membre du Collectif Métissé
- M6 a continué la coproduction des albums du collectif Unicef Kids avec des textes appelant la paix sur terre et à la compréhension mutuelle. Outre les *vidéomusiques*, le Groupe M6 a diffusé une émission intitulée *Les Kids font leur show*.

Les fictions

Comme dans le reste du rapport, l'idée ici n'est pas de dresser une liste exhaustive mais quelques exemples illustrant la diversité des acteurs présents dans les fictions des chaînes du groupe.

En 2016, M6 a lancé une nouvelle série courte humoristique intitulée *Commissariat Central*. Cette série mettant en scène Waly Dia, Nadia Roz, Tano D'jal ou encore Guy Lecluyse plonge le téléspectateur dans le quotidien joyeux de la Brigade Anti Criminalité (BAC) d'une petite ville française.



L'été a été l'occasion pour M6 de diffuser une nouvelle série inédite, *Quantico*. Cette fiction, programmée du 12 juillet au 30 août, suit le quotidien de jeunes recrues du FBI sur le camp d'entraînement de Quantico en Virginie. Ces derniers passent une série de tests pour devenir les agents de demain. Alex Parish, interprétée par Priyanka Chopra, est soupçonnée d'être la coupable. La meilleure élève de l'académie va alors tout faire pour prouver son innocence.

Cette série événement haletante a permis au public de découvrir des acteurs talentueux comme Priyanka Chopra, Aunjanue Ellis, Yasmine Elmasri, Anabelle Acosta ou encore Jake McLaughlin.

Il faut noter que Priyanka Chopra est une des premières comédiennes indiennes à tenir le premier rôle d'une série américaine de cette ampleur.

Quantico a séduit de nombreux téléspectateurs puisqu'il s'agit du meilleur lancement pour une série sur M6 depuis dix ans. Le succès a également été au rendez-vous sur les réseaux sociaux où la fiction a été le programme le plus commenté de la journée du 12 juillet, date de son lancement.



La rentrée de septembre 2016 a également été l'occasion pour M6 de lancer des nouveautés. Parmi ces dernières, on peut citer *Esprits Criminels : Unité sans frontières*. Cette série met en scène le quotidien de l'unité internationale du FBI chargée d'aider et de résoudre les crimes impliquant des citoyens américains dans les pays étrangers. Parmi les enquêteurs de cette unité, on retrouve les agents Jack Garrett (interprété par Gary Sinise), Matthew Simmons (interprété par Daniel Henney), Russ Montgomery (interprété par Tyler James Williams), Clara Seger (interprétée par Alana de la Graza) et Mae Jarvis (interprétée par Annie Funke).

Durant l'été, M6 a diffusé chaque matin la fiction *New Girl*. Elle relate l'histoire de Jess (interprétée par Zooey Deschanel) qui, après avoir découvert l'infidélité de son compagnon, est contrainte de vivre en colocation avec trois garçons. Parmi les acteurs principaux de cette série, on retrouve Laramore Morris (interprétant Winston Bishop), Hannah Simone (dans le rôle de Cecilia « Cece » Parekh) ou encore Damon Wayans Jr. (en tant qu'Ernie Tagliaboo).

W9 a proposé la deuxième saison inédite de *Empire*, une série musicale diffusée qui place son action dans le milieu du hip-hop. On y retrouve notamment l'actrice Taraji P. Henson (*La couleur des sentiments*) et Terence Howard, chanteur, Acteur, producteur (*Big mamma, Iron Man, Le majordome*). La série retrace l'histoire familiale d'une ancienne star du hip-hop, devenu l'un des plus riches producteurs de musique américains. Atteint d'une grave maladie, ses jours sont comptés. Il doit désigner son successeur parmi ses trois fils.



En novembre et décembre, M6 a diffusé la deuxième saison inédite de la série *How to Get Away With Murder*, produite par Shonda Rhimes et dont le rôle principal est tenu par Viola Davis. Elle y tient le rôle d'une professeure de droit charismatique et avocate renommée à la tête de son propre cabinet. Chaque année, quelques-uns de ses étudiants ont le privilège de travailler dans son cabinet, où elle leur apprend le droit de manière très originale.



La série a été largement récompensée au niveau international en 2015. Elle a notamment été sacrée Meilleure série télévisée aux NAACP Image Awards 2015, où Erika Green Swafford a aussi reçu le prix de Meilleur scénariste dans une série dramatique.



Pour sa prestation dans *Murder*, Viola Davis a également remporté l'Award de la Meilleure actrice dans une série dramatique lors de la 21^{ème} édition des Screen Actors Guild Awards en 2015. Elle est aussi la première femme noire sacrée meilleure actrice dramatique aux Emmy Awards, distinction qu'elle a remporté lors de l'édition 2015. Dès son lancement sur M6, la série a rencontré un vif succès et rassemblé 3,3 millions de téléspectateurs.

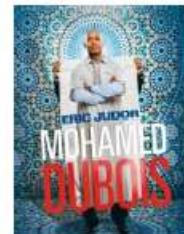


Au printemps 2016, W9 a diffusé chaque samedi la saison 6 de la série *Glee*, emblématique de la diversité dont elle réunit l'ensemble des critères, et formidable vecteur des valeurs de tolérance et d'entraide. Cette saison, qui est la dernière de la fiction précitée, a été rediffusée pendant le mois d'août 2016 par M6.

Outre les fictions précitées, la diversité des origines est présentée dans les fictions récurrentes des chaînes comme *NCIS*, *Hawaii 5-0*, *Scorpion*, *Sleepy Hollow* ou encore *Elementary*.

Les fictions de soirée

Le mardi 8 mars, W9 a diffusé, en première partie de soirée, le long métrage *Mohamed Dubois*. Cette comédie met en scène Éric Judor, Sabrina Ouazani et Youssef Hajdi et relate l'histoire d'Arnaud Dubois, héritier d'une banque mais qui décide de cacher ses origines afin de conquérir le cœur de Sabrina.



La chaîne Téva a diffusé en première partie de soirée la deuxième saison inédite de *Jane the Virgin*. Cette série humoristique relate l'histoire de Jane, une jeune femme de 23 ans, qui est inséminée artificiellement par erreur par son médecin. S'ensuit alors toute une série de situations embarrassantes et farfelues : Doit-elle garder le bébé ? Comment expliquer la situation à ses proches ? Qu'en pense le père biologique qui s'avère être, ironie de l'histoire, son patron ? L'héroïne est interprétée par Gina Rodriguez qui a gagné un Golden Globe de la meilleure actrice dans une série télévisée musicale ou comique en 2015.

Le 4 juillet, M6 a proposé une soirée de longs métrages. Les films *Le crocodile du Botswana* et *Prêt à tout* ont été diffusés en première et deuxième parties de soirée. Le premier est une comédie de Fabrice Eboué et Lionel Steketee mettant en scène, entre autres, Thomas Ngijol, Fabrice Eboué et Claudia Tagbo. Il relate l'histoire d'un prodige du football ayant signé dans un grand club et qui, du jour au lendemain, se retrouve contraint de jouer pour l'équipe nationale d'un État dictatorial à cause de son agent peu scrupuleux. Le second long métrage, réalisé par Nicolas Cuche, est une comédie romantique dans laquelle Max (interprété par Max Boublil) est « prêt à tout » pour reconquérir Alice (Aïssa Maïga), son amour d'université. Pour ce faire, il rachète même l'usine dans laquelle elle travaille.

Le 21 août, en première partie de soirée, W9 a diffusé le film *Les mythos*. Cette comédie écrite par Samir Oubechou et mettant en scène Stéphanie Crayencour, Ralph Amoussou, Alban Ivanov ou



encore William Lebghill raconte l'histoire de trois amis se faisant passer pour des gardes du corps expérimentés.



Le 1^{er} janvier 2016, M6 a diffusé à 20h50 le film *Sister Act*, dans lequel Whoopi Goldberg interprète le rôle principal d'une chanteuse de cabaret qui devient malgré elle témoin d'un meurtre perpétré par son patron et amant et se cache dans un couvent, où elle devient Soeur Marie-Clarence. La confrontation des cultures et la personnalité de Whoopi Goldberg donnent à ce film tout le comique qu'on lui connaît.

Le même jour, M6 a diffusé *Sister Act 2*, dans lequel Whoopi Goldberg endosse une nouvelle fois la soutane, cette fois pour porter secours à un lycée situé dans un quartier difficile de San Francisco, menacé de fermeture par un homme d'affaires sans scrupules.



Parmi les fictions produites en 2016,

- *Scènes de ménage* avec l'acteur Lou-Denis Elion et dont le directeur d'écriture est Khaled Amara à 11 heures et 20h05 du lundi au vendredi sur M6
- *En famille* avec Tarek Boudali dans le rôle de Kader et Yoli Fuller dans le rôle de Fabien, à 20h05 en semaine tout l'été et à Noël sur M6
- *Soda* avec Kev Adams dans le rôle principal d'Adam et son ami William Lebghil dans le rôle récurrent de Slimane et 20h05 du lundi au vendredi sur W9
- *Commissariat Central* mettant notamment en scène Nadia Roz et Wally Dia. Cette nouvelle fiction courte de M6 relate la vie quotidienne d'un commissariat de manière humoristique. Lancée le samedi 18 août, les premiers épisodes ont rassemblé en moyenne un million de téléspectateurs. Le programme a enregistré une très bonne audience auprès des femmes responsables des achats de moins de 50 ans, soit 20% de part d'audience, le record de la case depuis septembre 2015.
- *La petite histoire de France* de Jamel Debbouze et avec Fatsah Bouyamed.





C. Le handicap

Là encore, la mission du Groupe M6 est non seulement d'aborder le quotidien des personnes handicapées dans ses reportages, mais aussi de leur permettre de participer aux émissions et aux jeux, au même titre que les autres candidats. Conformément à son engagement spécifique pour l'année 2016, le Groupe M6 met également en lumière le travail et les actions des associations d'aide aux handicapés dans la plupart des sujets consacrés à ce thème.

Le Groupe agit aussi bien en interne que dans ses programmes.

Ainsi, outre ce qui a été rappelé en introduction, à l'occasion de la compétition de l'Euro 2016, M6 a organisé un Atelier de sensibilisation au football en situation de non-voyant avec la Mission Handicap le jeudi 30 juin. Les collaborateurs du Groupe ont ainsi pu découvrir et s'initier à ce sport.



Parce que le handicap n'empêche pas la performance !



Le jeudi 30 juin entre 11h30 et 14h30, venez pratiquer le foot non-voyant aux côtés de 4 champions de France de cécifoot !

Yvan Wouandji, Aimen Azouzi, Samir Gassama ainsi que Fabrice Morgado, membres de l'équipe de France de cécifoot étaient accompagnés de Manuel Morgado leur guide officiel qui se sont fait un plaisir de vous guider lors de cette activité.

3 ateliers :

- Atelier d'apprentissage au cécifoot (tir au but, conduite de balle et passe)
- Un premier match exhibition 4 contre 4
- Un deuxième match exhibition 4 contre 4

A l'issue de chaque session, une petite collation vous sera servie et vous permettra de débriefer à chaud avec les différents intervenants.

Cette initiative donne une nouvelle fois sens aux actions menées par la **Mission Handicap du Groupe M6** en faveur des personnes en situation de handicap.



Les journaux télévisés

A titre d'exemples,

Le 11 août, le **19.45** a proposé un sujet sur les « **22 pushups challenge** ». Ce défi lancé sur internet consiste à faire 22 pompes en hommage aux vétérans de l'armée américaine souffrant de stress post-traumatique. Cela a également été l'occasion de revenir sur le « **ice bucket challenge** » qui avait eu lieu en 2015 sur internet et qui avait permis de récolter une importante somme d'argent pour lutter contre la maladie de Charcot.

Le 23 août, le **19.45** a diffusé un reportage consacré à la promotion de la diversité par le biais du réseau social Instagram. Une campagne de mode sur cette plateforme met en avant des mannequins hors des standards de beautés traditionnels. Mama Cax, amputée d'une jambe, Shaun Ross, mannequin albinos, Jillian Mercado atteinte de dystrophie musculaire, ou encore la française Clémentine Desseaux, qu'elle que soit les origines ethniques, culturelles, les mensurations ou encore le handicap, ces mannequins ont, par le biais de l'internet, la possibilité de s'exprimer et de se faire connaître. Le reportage relate cela. En outre, il s'intéresse particulièrement à Dimitri, atteint de trisomie 21 et inspiré par Madeline Stuart, mannequin trisomique. Il décide alors de se lancer dans la mode. Bien que sa carrière ne fait que débuter, il fait déjà parler de lui et s'apprête à défiler pour un couturier parisien. Le sujet présente également le défilé Handifashion ayant eu lieu, en 2016, à Saint-Rémy de Provence et mettant en avant des mannequins handicapés.

Ce soir-là, le journal a été suivi 2,3 millions de téléspectateurs soit 14,6% de l'ensemble du public.

Zone Interdite

Dans le documentaire diffusé le dimanche 14 mars 2016, sur **Les greffes**, les équipes de Zone Interdite ont suivi des patients et des donneurs, des familles dans l'attente et des renaissances : celles d'Alexia, 25 ans, dont la vie dépend d'une prouesse médicale, une double greffe simultanée du cœur et des poumons ; David, 40 ans, papa d'un petit garçon : il attend un cœur depuis 2 ans et son état se dégrade de jour en jour ; Virginie, 42 ans, atteinte d'une polykystose, une maladie génétique qui détruit ses reins mois après mois, et qui s'apprête à recevoir le rein de son époux ;

Les greffes sauvent, mais parfois elles permettent aussi de réparer les accidents de la vie. Jean-Michel est un cas unique : il est le seul patient en France à attendre de nouvelles mains. Une greffe exceptionnelle pour un patient hors du commun. Jean-Michel, atteint d'une affection rarissime, a perdu ses mains et ses jambes il y a cinq ans. Depuis, il impressionne le corps médical par sa détermination. Mais il est difficile pour les proches d'accepter le don des parties du corps qui touchent à l'intime

66 Minutes

Le dimanche 20 mars, M6 a diffusé **Trisomie 21, le droit d'être heureux**. En France, 65 000 personnes sont atteintes de trisomie 21. La plupart du temps, ces enfants grandissent dans leur famille ou en instituts spécialisés. Mais que se passe-t-il quand ils deviennent adultes ? Les caméras ont suivi les premiers jours d'une résidence unique en France dans laquelle dix jeunes adultes trisomiques ont chacun un appartement et peuvent vivre de manière quasi autonome en ayant tous un travail qui leur permet de payer leur logement.

Le 17 avril, un sujet a été consacré à **Matéo, l'ado qui défie la mort**. Matéo souffre depuis 2013 d'une leucémie incurable. Il a lancé, avec ses parents, un appel à l'aide national. Tout a été tenté pour le sauver : chimiothérapie, greffe, radiothérapie... Sans succès. Mais avec sa famille, il a refusé de baisser les bras et à force de recherches, ils ont trouvé le traitement qui redonne de l'espoir à tout le monde.



Le problème, c'est que le traitement pour sauver Matéo ne peut lui être administré qu'aux Etats-Unis et coûte 187.000 euros ! Un formidable élan de générosité se manifeste à travers tout le pays, des centaines de donateurs envoient à la famille, des chèques, des espèces et, miracle, la somme nécessaire pour l'opération de la dernière chance est réunie.

A Seattle, l'opération est un succès. Matéo, 16 ans, encore très fatigué, commence à savourer sa victoire sur la maladie. « La leucémie a disparu, Matéo est en rémission complète », annoncent ses proches sur son blog. M6 a suivi ce combat qui a ému la France.

Le 06 novembre, M6 a consacré un reportage aux attentats tragiques de Paris du 13 novembre 2015. Dans un sujet intitulé *13 novembre : les oubliés du Stade de France*, les journalistes se sont intéressés aux victimes des explosions du Stade de France. Ces victimes ont beaucoup moins marqué les esprits que celles du Bataclan et des terrasses, parce qu'elles étaient moins nombreuses et « qu'il n'y a eu qu'un seul mort ». Tous se sentent aujourd'hui un peu oubliés. Pourtant leur reconstruction est tout aussi difficile. Pour certains comme Bilal, un garde du corps de profession, le traumatisme psychologique est toujours insurmontable, au point qu'il n'arrive même plus à marcher. Il était juste à côté d'un terroriste qui s'est fait exploser, alors qu'il était en train d'acheter un sandwich avec son fils devant un bar. Il y aussi Mohammed, un véritable héros. Ce soir-là il contrôlait les billets à l'entrée du stade, et c'est lui qui a refusé l'accès à un des terroristes qui s'apprêtait à y faire un carnage. Depuis, il a perdu le sommeil et est incapable de travailler. Les caméras ont également suivi Tina, 35, qui vendait des écharpes de foot aux abords du Stade de France avec plusieurs membres de sa famille quand un terroriste a déclenché sa ceinture explosive tout près d'elle. Un boulon entre le cœur et le poumon, elle s'en est sortie de justesse, durablement diminuée, physiquement et psychologiquement. A ce jour, Tina n'a toujours pas pu reprendre son travail de serveuse. Son cousin, Atsa, a lui pris des boulons dans la mâchoire et tout le corps, et Lylia sa femme, a également été très gravement blessée. Elle est aujourd'hui hémiplégique et a perdu la parole.

Kid & toi

Depuis le 31 mars 2012, la chaîne M6 diffuse chaque semaine un reportage en langue des signes dans la case « M6 Kid », une traduction assurée en interne par un collaborateur sourd. « KID & TOI » est un module de 4 minutes, maintes fois primé, qui répond à des questions relatives au quotidien des enfants.

L'amour est dans le pré

En 2016 encore, Karine Le Marchand a présenté, pour la sixième année consécutive, *L'amour est dans le pré*. Cette émission permettant à des agriculteurs de rencontrer l'amour a été, une nouvelle fois, un grand succès.

Parmi les participants, les téléspectateurs ont pu découvrir, cette année, la personnalité attachante de Julien, 32 ans. Victime d'un grave accident à l'âge de 20 ans, il en a gardé un handicap moteur. Il marche avec difficulté et a des soucis d'élocution. Son caractère a su émouvoir de nombreuses personnes.

La France a un incroyable talent

Cette année encore, M6 a fait émerger de nombreux talents notamment par le biais de son émission événement. Les candidats venus de toute la France, étaient représentatifs de l'ensemble de la société française.



Parmi ces derniers, une jeune femme de 25 ans s'est particulièrement illustrée. Aliénette, 25 ans, malvoyante et originaire des Philippines a bouleversé le jury et le public grâce à sa voix. Ils ne s'y sont pas trompés car la candidate est allée jusqu'en finale de l'émission.

Recherche appartement ou Maison

Dans l'épisode diffusé le 24 février en première partie de soirée, Stéphane Plaza a aidé Florian, 30 ans, et Julie 26 ans, à trouver leur première maison dans la région de Rouen. Florian est membre de l'équipe de France de tennis de table paralympique. Il a d'ailleurs remporté la médaille de bronze lors des jeux paralympiques de Rio de 2016. En 20 ans de pratique, il a gagné 3 championnats d'Europe et une médaille de bronze aux mondiaux chinois. Et parallèlement à sa carrière sportive, il travaille dans l'aéronautique. Julie, elle, est professeure de physique-chimie. Ils sont aujourd'hui locataires et souhaitent passer à l'étape supérieure : acheter leur première maison. Mais leur recherche est compliquée : trouver des maisons où l'on peut circuler facilement en fauteuil roulant n'est pas si évident.

Le 13 septembre 2016, les équipes sont venues en aide à Arnaud, Camille et Geoff, et Pascale et Michel. Le premier, 38 ans, Bourguignon, est installé à Paris depuis quinze ans. Cet homme de petite taille ne veut pas se sentir différent. Il travaille dans une imprimerie où il assure le suivi de la production et, quand il ne travaille pas, il voit ses nombreux amis ou fait un peu de sport. En location depuis une quinzaine d'année, il a décidé de se lancer dans son premier achat mais veut à rester dans son quartier du XII^e arrondissement de Paris, près de la Gare de Lyon. Cet épisode a rassemblé 2,3 millions de téléspectateurs, soit 10 % du public ce soir-là.

***Chasseurs d'appart'* (émission quotidienne diffusée à 19h)**

La semaine du 22 août, M6 a diffusé un épisode de l'émission, produite par Studio 89, filiale du Groupe M6, dans lequel des agents immobiliers devaient chercher un appartement pour une cliente sourde muette. En effet, l'ancienne première dauphine de Miss France 2007, Sophie Vouzelaud, atteinte des handicaps précités, a fait appel à l'émission pour trouver la maison de ses rêves pour son compagnon et elle-même.

Les dossiers de Téva

En première partie de soirée, le samedi 29 octobre 2016, Téva a diffusé un numéro intitulé *handicapées, et alors ! ... ces mamans extraordinaires*. Pour ce numéro marquant les vingt ans de la chaîne, Marielle Fournier, animatrice, est repassée derrière la caméra pour réaliser un documentaire consacré aux mères qui, malgré leur handicap, ont décidé d'avoir des enfants. Qu'elles soient aveugles, malentendantes, ou en fauteuil roulant, toutes ces femmes rêvent de maternité et ont fait le choix de montrer aux téléspectateurs qu'elles sont des femmes comme les autres. Ce documentaire dévoile l'intimité familiale de ces mères qui forcent le respect et l'admiration. Les caméras ont suivi quatre personnes. Ces dernières sont Anne-Sophie, malvoyante ; Sabrina, aveugle ; Carinne, sourde ; et Delphine vivant en fauteuil roulant.

En octobre 2016, le film « *Un sourire pour la vie* » a reçu le Grand Prix Spécial du jury au festival Écrans Publics. Réalisé par Sandrine Leleu-Celier et produit par Pallas TV, ce documentaire a été diffusé sur Téva le 28 mai 2016 dans le cadre des *Dossiers de téva*.

Sandrine, 35 ans, est la maman de 3 adorables enfants de 6 ans, 5 ans et 5 mois. Diego, le petit dernier, est né avec une fente labio palatine* unilatérale, plus connue sous le nom de « bec de lièvre ».

À travers ce film, Sandrine souhaitait raconter ce qu'elle a vécu avec son fils, son mari et ses 2 autres enfants, depuis l'annonce de cette grossesse « différente » jusqu'à l'opération de Diego à 5 mois. Un



long parcours pour que chacun retrouve le sourire, au sens propre comme au figuré pour Diego. Cette expérience lui a donné envie d'aller au-delà de sa propre « mésaventure » pour comprendre comment était vécue cette anomalie qui touche 1 enfant sur 800 en France. Une aventure humaine, jalonnée de rencontres et d'émotion...

Les prix Écrans Publics sont décernés aux productions jugées remarquables pour leur qualité, leur intérêt et leur façon d'interroger les politiques publiques.

Les divertissements

L'émission *Un dîner presque parfait* de la semaine du 29 août était une semaine spéciale Ch'tis, à Lille. Parmi les candidats, les téléspectateurs ont pu retrouver Olivia, 22ans, étudiante en communication. Cette dernière, personne de petite taille, a ravi ses hôtes grâce à son repas et ses animations originales.

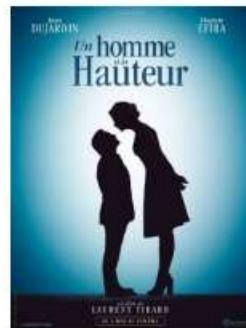
L'émission *Paris Dernière*, diffusée chaque samedi soir sur Paris Première, a déambulé dans tout Paris le 30 avril avec Franck Gastambide et, à cette occasion, rencontré ses amis dont le comédien Anouar Toubali, avec lequel il avait joué dans les films *Les Kaïra* et *Pattaya*.



Dans les pastilles d'information musicale *Plus vite que la musique* et *Talent tout neuf*, diffusées tous les soirs aux heures de forte audience, M6 et W9 ont fait la promotion du spectacle *Timéo*, qui raconte l'histoire d'un jeune garçon en fauteuil qui rêve de devenir acrobate et tente d'intégrer une troupe de cirque.

Les fictions

Le 4 mai 2016, le film *Un homme à la hauteur*, co-produit par M6 Films, est sorti en salles. Avec un casting fort visant à réunir un grand nombre de spectateurs, cette comédie raconte l'histoire d'une rencontre sentimentale entre une belle jeune femme (Virginie Efira) et un architecte talentueux et plein d'humour (Jean Dujardin) qui mesure 1m36. Tout réussit dans la vie à ces belles personnes, mais la petite taille de cet homme et le regard des gens sur leur couple hors du commun rend la relation difficile. Une épreuve qu'ils parviennent à surmonter ensemble et sans faux semblants.





Glee

En 2016, W9 a continué de diffuser la série *Glee*, emblème de la diversité dont elle réunit l'ensemble des critères, et formidable vecteur des valeurs de tolérance et d'entraide, où le handicap moteur n'empêche pas de faire partie d'un groupe de danseurs et de chanteurs.



Touch

M6 a rediffusé les mardis soirs au printemps 2016 en 2^{nde} partie de soirée la série culte dans laquelle le héros est un enfant autiste et muet seul capable de percevoir les liens entre les histoires humaines en apparence indépendantes. Sans paroles ni regards, il communique avec son père à l'aide de chiffres et symboles, et parvient à sauver des vies.



Switched : saison 3 inédite

6ter a diffusé la Saison 3 de *Switched* dès le mois d'octobre 2016.

La série a toujours largement intégré les dialogues en langue des signes dans le récit. Daphné va dans une école spéciale pour les jeunes sourds, Carlton est entouré d'amis sourds et entendants. Les problèmes liés à sa surdité sont souvent abordés de manière intelligente, *Switched at Birth* n'est pas manichéenne.

Elle a déjà abordé des sujets délicats comme la culture sourde, les implants de tympan, les problèmes d'adaptation pour les sourds, le manque de moyen des écoles publiques... La ligne des signes a été présente dans chaque épisode de la série. Sa mise en scène régulière contribue à éviter la stigmatisation des personnages malentendants, d'ailleurs la série présente souvent les sourds, non pas comme des handicapés, mais comme une communauté culturelle.

Le 14 novembre 2016, M6 a diffusé à 15h50 le téléfilm *Le rêve d'Anna*, où le handicap est traité avec pudeur et espoir. C'est l'histoire d'une jeune fille handicapée suite à un accident qui reprend goût à la vie.

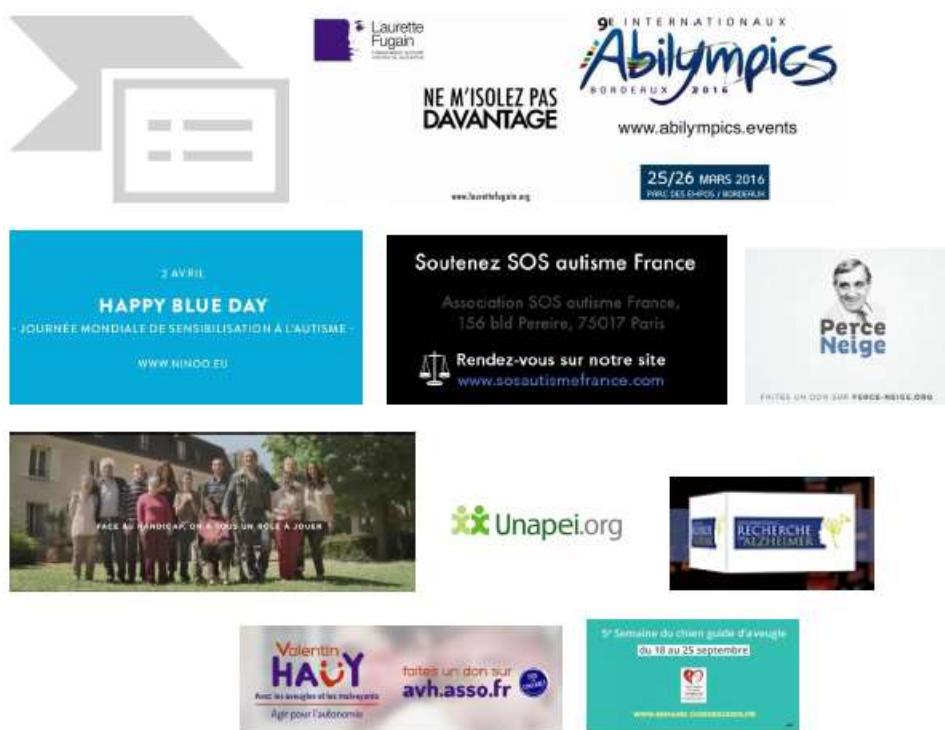


Différence Rock, téléfilm diffusé sur le 16 novembre 2016 à 15h 45.

Tom, un rocker qui en échec dans ses anciens métiers, se retrouve professeur de musique dans une institution religieuse pour adolescents trisomiques. Si ces derniers ne sont guère motivés par la musique classique imposée par la directrice, Sœur Agnès, le rock semble leur plaire. Tom les fait alors répéter en cachette et lorsqu'un concours est organisé en ville, il décide d'inscrire son jeune groupe.

Le soutien aux associations

Le Groupe M6 a soutenu à l'antenne plusieurs salons et associations en diffusant gracieusement leurs campagnes de communication.



En 2016, M6 a renouvelé son soutien au Sidaction. Du vendredi 1er au dimanche 3 avril, la campagne d'appel aux dons (110 ou sidaction.org) a été relancée sur l'ensemble des chaînes du Groupe (M6, W9, 6ter, Paris Première, Téva, Série-Club, M6 Music et Girondins TV) où de nombreuses émissions ont été placées sous le signe du Sidaction et les animateurs invités à porter le ruban rouge.

Un important dispositif digital est venu également compléter la campagne sur les sites de Golden Moustache, Rose Carpet et Cover Garden. Une vidéo dédiée au Sidaction a d'ailleurs été produite en accord avec l'association et a été diffusée sur les sites respectifs.

6Play a mis en avant sa page "Sidaction" reprenant l'ensemble des vidéos réalisées, les réseaux sociaux des chaînes, les messages des animateurs sur leur compte, les sites du Groupe M6.



Cet engagement est également visible au sein même des émissions.

Ainsi, et à titre d'exemple, peut-on citer un numéro spécial de *Norbert, commis d'office* sur 6ter le 24 juin 2016, « Un rêve, un sourire ». Dans cet épisode, Norbert, accompagné exceptionnellement de l'ancienne Miss France Flora Coquerel, a reçu de nombreux participants des dernières saisons du programme afin de préparer un buffet pour les habitants de la Garenne-Colombes, et dont les profits ont été reversés à l'association. « Un rêve, un Sourire » est une association dont le but est de réaliser les rêves des enfants malades et handicapés.

Il est également possible de citer *Top Chef* qui, comme chaque année, lors de la finale, a vu les participants de l'émission cuisiner pour des bénévoles de la Croix Rouge. En outre, des dons de nourriture ont été faits à l'association à la fin du tournage.



D. La pyramide des âges

Le Groupe M6 a toujours eu à cœur de répondre aux attentes des téléspectateurs de tous les âges et le public réagit positivement à cette attitude. Ainsi, en 2016, Stéphane Plaza a été l'animateur préféré des enfants (source : sondage Ipsos pour *Le journal de mickey*, auprès d'enfants de 7 à 14 ans).



M6 a par ailleurs reçu le Prix Média Enfance Majuscule qui récompense, chaque année, les émissions faisant la promotion de la protection des droits de l'enfance. Le 23 juin 2016, cette récompense a été attribuée à la chaîne suite à la diffusion, le 13 septembre 2015 en première partie de soirée, d'un numéro de *Zone Interdite* consacré aux « *Profs à Marseille : la réussite étonnante d'un collège difficile* » réalisé par Florie Martin et produit par Upside Télévision. Ce reportage suit le quotidien d'un établissement réputé difficile du nord de Marseille faisant partie des « Réseaux d'éducation ultra prioritaire » et dont les enseignants motivés ont la volonté de changer le regard des élèves sur eux-mêmes et sur la société.

Toutes les tranches d'âges sont présentes à l'écran dans toutes les catégories de programmes de M6

Les émissions d'information et magazines

Les journaux de M6, *le 12.45* et *le 19.45*, traitent régulièrement des sujets ayant trait à la vie des jeunes et des séniors.

Ainsi et par exemple, le 13 avril 2016, *le 12.45* a diffusé un reportage consacré à l'école de Tersac dans le Lot-et-Garonne. Sa spécificité : C'est une école privée à la discipline britannique dans laquelle l'uniforme est de mise et où les cours ne correspondent pas forcément au programme de l'éducation nationale (par exemple, la philosophie y est étudiée dès la 5^{ème}).

Le 23 août 2016, un reportage du *19.45* était consacré à l'éducation. Les caméras ont suivi les parents et les élèves d'une école d'Épinal pratiquant, depuis 25 ans, la « rentrée anticipée ». Selon cette pratique, les élèves reprennent l'école en août et non en septembre afin de bénéficier de semaines moins chargées le reste de l'année. Cela étant fait pour le bien-être de l'enfant. Le reportage expliquait ainsi l'organisation du temps scolaire et mettait en exergue le ressenti des enfants et des parents sur ce mode de fonctionnement.

Le 29 août, *le 12.45* a consacré deux reportages aux plus jeunes d'entre nous. L'un était consacré à la rentrée scolaire et à la réforme du collège et des programmes scolaires. L'autre a suivi Léa, une jeune bretonne de 13 ans, passionnée de danse classique et suivant des cours au New York City Ballet, une des plus prestigieuses écoles de danse dans le monde.



Le 02 septembre, à l'occasion de la rentrée scolaire, le journal de M6 de la mi-journée a diffusé un reportage sur une nouvelle professeure des écoles faisant sa première rentrée à Achères dans les Yvelines. Entre excitation et stress, les caméras ont suivi ses premiers jours d'école en tant qu'institutrice et ses premiers pas avec les élèves. Ironie de l'histoire, elle débute sa carrière d'enseignante dans l'école qu'elle fréquentait en étant petite.

Le mardi 23 février, M6 a diffusé un numéro des *Docs de l'info* consacré à la rentrée scolaire dans les lycées militaires ou autogérés. Les caméras ont notamment suivi le lycée militaire d'Autun, en Bourgogne, qui accueille en internat entre 700 et 800 élèves. Ces derniers sont soumis à une discipline particulièrement stricte. A l'opposé, les équipes ont également suivi le lycée expérimental d'Oléron. Cet établissement autogéré repose sur la démocratie directe. Chaque élève y est un « citoyen de l'établissement ».

66 Minutes

Le 28 février, l'émission a consacré un grand format à *la première classe de neige*. Les téléspectateurs ont pu se mettre à la place des élèves de l'école de la cité des Roses à Brive-la-Gaillarde, qui ont découvert le ski et la montagne durant dix jours. Cette classe de découverte au chalet des Aiguilles de Chamonix, leur a permis de découvrir un nouveau lieu, mais aussi de se découvrir soi-même, loin du cocon familial.

Le 15 mai, le documentaire intitulé *Ma nouvelle vie en camping-car* s'intéressait aux retraités, de plus en plus nombreux à profiter de la fin des contraintes pour partir explorer des pays en camping-cars. Ils sont aujourd'hui près d'1 million à vivre ainsi sur la route et parmi eux, des français avec lesquels les équipes de *66 Minutes* ont fait un bout de route.

Le 04 et le 17 mai 2016, le magazine proposait un reportage sur les « *Kids United* ». Ils sont 6 enfants, ils ont entre 8 et 14 ans, ils sont chanteurs numéro 1 en France avec plus de 230.000 albums vendus. Un succès phénoménal grâce à un tube, « On écrit sur les murs », une reprise d'une chanson de Demis Roussos. Le titre passe en boucle sur toutes les radios et fait même un tabac dans les classes d'école. Dans la pure tradition française des chorales d'enfants, des « *Poppys* » aux « *Choristes* », les « *Kids United* » franchissent un palier supplémentaire grâce à l'incroyable qualité de leurs voix et au message de paix qu'ils tentent de faire passer. Le reportage retrace l'histoire de ces enfants : comment ils sont arrivés là, comment ils vivent leur nouvelle notoriété ?

Avec leurs visages d'anges, ils sont les héros de films de publicitaires ou de fiction. C'est le cas de Shyrelle, 5 ans et Léonie, 13 ans. L'une tourne dans un spot diffusé à la télévision, l'autre a décroché un premier rôle dans un film. Sélection, casting, tournage, comment ces *enfants stars* sont-ils recrutés ? Quelles sont leurs motivations et celles de leurs parents ? En France, les tournages avec les mineurs sont strictement encadrés par la loi. Journées de travail limitées, rémunération bloquée jusqu'à la majorité, tout est contrôlé pour éviter les abus. Y a-t-il des risques cependant à exposer son image quand on est enfant ? Portrait de ces enfants stars, au quotidien hors du commun.

Le 28 août, le magazine a présenté un reportage intitulé *Le sexagénaire le plus sexy de la planète*. Les caméras ont suivi Philippe Dumas, 60 ans. Alors inconnu au début de l'année, en juin, une personne lui vole des photos sur internet et décide de les publier sur un réseau social américain. La publication est immédiatement partagée aux quatre coins de la planète. Alors que le Français n'a rien demandé, il est déclaré sexagénaire le plus sexy. Aujourd'hui, les marques de vêtements veulent en faire leur égérie et le rêve fou de Philippe Dumas, celui de devenir mannequin, est devenu réalité. Le reportage dresse alors le portrait d'un jeune homme de 60 ans dont la beauté impressionne toutes les générations.



L'émission du 18 septembre 2016 a présenté le nouveau phénomène des *Familles testeuses*, qui enflamme la webosphère : des vidéos d'enfants qui découvrent des jouets, les testent et font des commentaires, seuls devant la caméra, ou avec leurs parents. Un concept venu des Etats-Unis où ces vidéos cumulent des millions de vues. Plusieurs familles ont créé leurs propres chaînes : « Démo jouet », « Family Geek » ou la plus célèbre « Studio Bubble Tea » qui met en scène chaque jour, dans une nouvelle vidéo, deux sœurs âgées de 8 et 5 ans qui sont devenues les idoles des moins de 10 ans. Mais les tournages en vue de diffusions sur internet ne sont pas régis par le droit du travail. Du coup, ces enfants surexposés qui tournent parfois de longues heures chaque semaine, ne doivent leur protection qu'à la vigilance des parents.

Ce même jour, *66 Minutes Grand Format* proposait un documentaire sur *la Passion fitness*. Véritable révolution de ces dix dernières années, les Français se sont mis au sport en salle. Celui-ci fait désormais partie intégrante de l'art de vivre de plus de 5 millions de Français, dont beaucoup de retraités qui se remettent au sport à l'âge mûr.

Pour séduire une clientèle toujours plus large, les directeurs de salles usent de tous les atouts possibles et recrutent parfois des coaches stars ou ciblées comme Véronique, la star du célèbre duo des années 80 « Véronique et Davina », qui réjouit ses fans du 3ème âge, ou encore Marie-Claude, 70 ans, qui pratique le « silver tonic », un fitness adapté qui sous sa houlette, est une partie de plaisir.

E=M6

L'émission s'est penchée, le 1^{er} mai, aux *addictions des jeunes enfants*. Doudou, pouce, tétine, les enfants y sont particulièrement attachés. L'émission révèle pourquoi et d'où vient le réflexe de succion des enfants. Elle explique également, de manière scientifique, comment les bébés choisissent leurs doudous, quel sens est le plus important dans ce choix et pourquoi il est si difficile pour eux de s'en séparer.

Le 11 septembre 2016, l'émission présentée par Mac Lesggy avait pour thème *Humains ou animaux : les bébés sous l'œil des scientifiques*. La majorité du programme suivait l'incroyable vie des bébés avant la naissance et était consacrée à l'évolution de l'embryon, passant d'une cellule unique à un être parfaitement constitué capable d'interagir avec son environnement. Comment le bébé, avant même de naître, apprend-il le toucher, la vision, l'audition et le goût ? Naît-il avec des goûts prédefinis ? Perçoit-il réellement les sons ? Peut-il reconnaître une mélodie ou une langue ? Tout cela sont autant de questions auxquelles l'émission a apporté des réponses. Une autre partie de cette dernière répondait à une interrogation souvent posée par les jeunes parents : Comment déchiffrer les comportements des nouveaux nés ?

Les dossiers de Téva

L'émission récurrente de Téva, présentée par Béatrice Fournier, consacre très régulièrement des reportages, en première partie de soirée, aux différentes générations et aux liens qui les unies. Elle est alors le porte-parole de nombreux parents et enfants et met en exergue des situations et pratiques concernant directement les téléspectateurs les plus et les moins jeunes.





Ainsi, par exemple, il est possible de citer l'émission du samedi 10 septembre intitulée *Comment aider nos enfants à réussir leur rentrée ?*. Douze millions d'élèves ont fait leur rentrée scolaire en septembre 2016. Ce n'est pas toujours facile pour eux de changer de classe, de copains ou encore d'établissement. Il n'est pas aisément plus de s'adapter à une éducation différente de celle connue à la maison. Quant aux plus grands, ils doivent apprendre à travailler seuls, à respecter de nouvelles règles de vie.

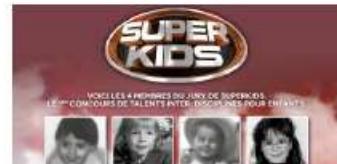
Le samedi 26 mars, l'émission était consacrée à *La pension, une solution pour nos enfants ?*. Ce documentaire suivait la scolarité à l'internat. En 2013, ce sont près de 4% des collégiens et 10% des lycéens qui étaient internes. Des chiffres en augmentation constante. Loin des clichés, l'internat est considéré comme une opportunité, un lieu propice à la concentration et à l'étude, où l'enfant est au centre des préoccupations et attentions des adultes. L'internat peut parfois apparaître comme une solution pour des parents un peu dépassés, mais cela modifie grandement les habitudes de l'enfant. Les caméras ont suivi plusieurs familles dans trois établissements différents dans toute la France pour mieux comprendre la vie en alternat. Les téléspectateurs ont pu découvrir les réussites et les difficultés des élèves, leur adaptation plus ou moins difficile, les réactions des familles face à ces changements, ainsi que la place des différents encadrants dans chaque établissement.

Le 30 janvier, Téva a diffusé un reportage consacré à la *Guyane : les bébés du bout du monde*. Avec les 2 500 bébés qui y naissent chaque année, Saint-Laurent du Maroni est l'une des plus grandes maternités de France. Cette dernière est située à 7 000 kilomètres de Paris, de l'autre côté de l'Atlantique. Une centaine de personnes s'y relaient jour et nuit pour aider les femmes à donner la vie. Dans ce département d'outre-mer à la population très cosmopolite, la plupart des accouchements se font sans périnatalogie et beaucoup de familles y refusent la césarienne. Les équipes de *Les dossiers de Téva* ont suivi pendant plusieurs mois des sages-femmes et des médecins passionnés, qui jouent parfois les aventuriers en pleine forêt amazonienne pour assurer des consultations pleines de surprises.

Documentaires et divertissements

Le mercredi 6 avril 2016, M6 a lancé la diffusion d'un nouveau divertissement ambitieux et novateur : *Superkids*. Ce véritable spectacle a permis au public de découvrir des enfants de 9 à 16 ans excellant dans leur art. Acrobates, danseurs, hypnotiseurs, musiciens, magiciens et sportifs ont participé à ce premier concours interdisciplinaire pour enfants et ont offert aux téléspectateurs des performances extraordinaires.

Les participants ont pu bénéficier des remarques bienveillantes et constructives du jury. Cette édition 2015 a été remportée par Enzo. A seulement 14 ans, l'adolescent a proposé un numéro de tissus aérien. Une prestation de haut vol qui a impressionné le jury et le public.



Le mardi 7 juin à 20h55, dans le cadre de l'émission *Les Kids United font leur show* les *Kids United* se sont réunis pour un spectacle exceptionnel diffusé sur W9. Entre duos avec de grandes célébrités, enfants virtuoses et occurrences virevoltantes,



cette soirée a été l'occasion de soutenir les enfants du monde avec l'UNICEF. Devenus un véritable phénomène, les *Kids United* reprennent les plus belles chansons célébrant la paix et l'espoir. Partenaires de l'UNICEF, ils chantent ensemble pour défendre les droits des enfants dans le monde.



Le mercredi 10 août en première partie de soirée, M6 a diffusé le documentaire *Un an dans la peau de bébé*. Ce programme événement, raconté par Audrey Lamy, a réuni 2,3 millions de téléspectateurs pour une part d'audience de 12% auprès de l'ensemble du public. Ce documentaire a permis de répondre à la question suivante : Que se passe-t-il dans la vie d'un bébé durant sa première année ? Pendant douze mois, les caméras ont relaté la vie de la petite Mathilde. La fillette a été suivie de près par une batterie de scientifiques, qui ont étudié le moindre aspect de sa vie : croissance, éveil, développement de ses organes...

Cette diffusion a été suivie par le documentaire *Un an dans la peau des parents* mettant en avant la première année d'un couple de jeunes parents.

Le 21 juillet, M6 a diffusé le premier numéro *La famille à remonter le temps*. Ce programme en trois parties plonge une famille dans les années 70, 80 et 90. Représentatif du lien entre les générations, il fait découvrir aux enfants et adolescents la manières dont leurs parents vivaient. Ainsi, Emmanuelle, Alain et leurs trois filles, Pauline, Clara et Lucie, respectivement 17, 14 et 10 ans, sont revenus trente ans en arrière. Ils ont retrouvé une époque où le téléphone n'était pas présent dans plus de 20% des foyers, tout comme la machine à laver, où internet n'existait pas encore et où la musique pouvait déjà s'écouter en balade via un walkman.



Le programme de 6ter, *C'est ma vie* est également l'occasion de retrouver toutes les générations à l'écran. En effet, l'émission propose régulièrement des sujets consacrés à l'enfance ou à l'adolescence. A titre d'exemple peut-on citer le numéro du 16 juin 2016, diffusé en journée, et ayant pour thème *Des ados pas comme les autres*.

Dans l'émission *Le Meilleur Pâtissier*, Mercotte, blogueuse spécialisée dans la pâtisserie réputée pour sa connaissance du secteur et également chroniqueuse gastronomique à la radio, a trouvé naturellement sa place au cœur de l'animation aux côtés de Faustine Bollaert et Cyril Lignac. Depuis cinqans déjà elle est le véritable pilier de l'émission et son avis, toujours éclairé et pertinent, est très écouté, sur internet mais aussi par les 3,2 millions de personnes qui suivent l'émission en moyenne.

Aussi, en 2016, les candidats de l'émission étaient représentatifs de toutes les tranches d'âges de la population allant de 20 à 65 ans.

En outre, l'édition spéciale célébrités a également mis en avant des personnalités fortes comme Dave ou Daniel Évenou.





Le 22 décembre 2016, M6 a lancé, en première partie de soirée, *Petits Génies : à la découverte des enfants précoces*. Ce programme suit le parcours de 20 enfants âgés de 9 à 12 ans ayant des capacités intellectuelles hors-normes, se préparant à un grand concours organisé en collaboration avec MENSA France. Après une sélection nationale, ils ont été soumis à différentes épreuves : Calcul mental, orthographe, logique, mémoire et culture générale...

Ce programme a aussi été l'occasion de suivre le quotidien des familles des enfants. Rythme scolaire et organisation des devoirs, place donnée aux loisirs, rapports avec les frères et sœurs, mais aussi rôle des parents, tous ces sujets ont été abordés afin de comprendre la vie de ces enfants surdoués et de leur famille.



Généralement, les émissions de M6 sont également ouvertes à des candidats de tranches d'âges assez larges.

C'était notamment le cas des émissions *L'amour est dans le pré*, *Incroyable Talent*, *Le Meilleur pâtissier*, ou encore *Les Reines du shopping*. Ce programme, ouvert à tous, réuni des candidates de 18 à 75 ans de toutes origines et confessions.

Dans le programme court *Il était une fois un rêve*, des fillettes de 7 à 11 ans racontent leur personnalité, leurs rêves dans la vie et sur Terre, et leur vision de l'aventure et de ce qui rend le monde beau.



Dans le programme court *Changement de vie*, diffusé sur M6 au mois de novembre 2016, la moitié des intervenants avaient plus de 65 ans.

Le programme court *Pourquoi Bébé* diffusé du 10 février au 18 mars, puis en août, permet de mieux comprendre les nouveaux nés et d'aider les nouveaux parents. Ce programme court revient sur toutes ces petites choses que les parents aimeraient savoir au sujet de leurs enfants sans jamais savoir à qui les poser. Chaque épisode se concentre sur un aspect du développement de bébé et explique clairement comment il évolue et le comportement à adopter avec lui. Grâce aux réponses apportées à des questions



très courantes de la vie quotidienne de bébé, *Pourquoi Bébé* aide les parents à mieux communiquer avec bébé.

Les fictions françaises

Scènes de ménages réunit tous les soirs en semaine à 20h10 plus de 4 millions de téléspectateurs.

En Famille diffusé de manière quotidienne, durant l'été est une fiction courte mettant en scène toutes les générations et les liens entre ces dernières. M6 a par ailleurs consacré une soirée évènement à cette série le 06 septembre. Lors de cette dernière, la chaîne a réuni 3,1 millions de téléspectateurs avec un pic d'audience à 3,7 millions se hissant ainsi comme la chaîne numéro un auprès des femmes responsables des achats de moins de 50 ans et attirant 14% de l'ensemble du public. Ce programme humoristique relate la vie quotidienne de la famille Le Kervelec au complet, de Jacques le grand-père à Chloé la petite-fille de 15 ans, en passant par Kader, le gendre. Il témoigne de l'attachement de la chaîne aux liens unissant les différentes générations.



En 2016, la chaîne 6ter a diffusé les trois premières saisons de la série *Fais pas ci, fais pas ça*. Cette fiction française, aujourd'hui culte, met en scène le quotidien de deux familles voisines, les Bouley et les Lepic aux méthodes d'éducation très différentes. Les enfants et adolescents occupent des rôles clés dans ce programme qui représente, sur un ton humoristique, une part de la société française.



Les autres fictions

La chaîne 6ter a diffusé pendant cinq semaines, du 9 février au 16 mars 2016 la série inédite *Whispers* dont les enfants, qui semblent être possédés par une force invisible, sont au milieu de l'intrigue.

Dans la série *Touch*, diffusée sur M6 le mardi en 2^{ème} partie de soirée, le héros est Jake, un garçon de 11 ans, autiste et muet depuis toujours, mais est un petit génie qui voit ce que personne d'autre ne

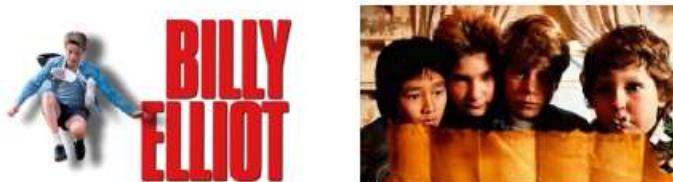


remarque et qui est capable de connecter deux événements qui semblent ne rien avoir en commun à première vue. Aidé par son père, ils rencontrent Amélia, une jeune fille de 14 ans qui connecte les événements du présent et du futur grâce à une suite de nombres que Jake connaît également.



Le dimanche 3 janvier 2016, W9 a diffusé le film *Billy Elliot*. Ce long métrage de Stephen Daldry met en scène Jamie Bell dans le rôle-titre. Ce dernier y interprète Billy, un enfant de onze ans habitant une ville minière d'Angleterre dans les années 1980. Son père veut faire de lui un boxeur mais l'enfant est davantage intéressé par la danse qu'il pratique en secret. Il va même jusqu'à la rupture familiale pour continuer de s'entraîner et, finalement, réussir à percer dans la danse et en faire son métier rendant de ce fait son père fier de lui.

De plus, 6ter a diffusé le film culte *Les Goonies* en première partie de soirée le 24 avril 2016. Véritable référence des années 1980, ce long métrage familiale relate les aventures d'un groupe d'enfants qui trouvent, dans un grenier, une vieille carte au trésor. Il décide alors à suivre la carte les menant jusqu'à un vieux restaurant occupé par les Fratelli, des prisonniers en cavale.



Le Lundi 29 août, en première partie de soirée, W9 a diffusé le film *Nanny McPhee*. Ce long métrage réunit entre autres Emma Thompson, Colin Firth, Angela Lansbury, Imelda Staunton et Thomas Brodie-Sangster. Il relate l'histoire de Mr. Brown qui, depuis la disparition de sa femme, a des difficultés à s'occuper de ses sept enfants. L'arrivée de Nanny McPhee doit remettre de l'ordre mais les enfants ne veulent pas se laisser faire et la voit davantage comme une ennemie. Un jour, leur tante décide d'arracher un des enfants du foyer. Les enfants et Nanny McPhee vont alors faire équipe pour déjouer les plans de ladite tante.

En outre, M6 a diffusé, le 10 novembre 2016 et en première partie, la suite du film précédent, *Nanny McPhee et le Big Bang*.





Les différentes générations sont également et naturellement présentées dans les œuvres audiovisuelles d'animation et jeunesse récurrentes. Ainsi peut-on citer par exemple *Docteur La Peluche*, *Le Petit Nicolas*, *Les P'tits Cuistots* ou encore *Miles dans l'Espace*.





La cohésion sociale

Le Groupe M6 est attaché aux valeurs de cohésion sociale, aussi bien hors caméra qu'à l'antenne.

La Fondation M6

M6 participe activement à la promotion et à l'aboutissement du renforcement de la cohésion sociale en France, notamment par le biais de la Fondation M6. Créée en 2010, Celle-ci est dirigée par Éric d'Hotelans (président de la Fondation M6), Isabelle Verrecchia (Déléguée Générale de la Fondation M6), et réunit de nombreux collaborateurs bénévoles désireux de participer à un projet valorisant et fédérateur. La journaliste Nathalie Renoux en est la marraine.

Cette structure traduit la responsabilité sociétale assumée du Groupe M6. Elle œuvre exclusivement dans l'univers carcéral, pour contribuer à faire de la prison un temps de réflexion et de reconstruction au service de la réinsertion des détenus. Ce choix de mécénat est apparu comme une évidence pour le Groupe dès 2010, la télévision étant la principale fenêtre sur le monde extérieur des personnes détenues. Avec un budget de 2,5 millions d'euros sur 5 ans, la fondation a pu réaliser de nombreux projets et soutenir diverses actions. Ainsi, à titre d'exemple, ce sont plus de 16 000 détenus et familles qui ont pu bénéficier des actions de la Fondation M6 en cinq ans, 400 bourses d'étude ont été distribuées à 150 détenus, 1 000 livres ont été distribués dans cinq établissements pénitentiaires par l'association « Sauvons les Livres », 500 détenus ont également pu assister à des concerts de genres musicaux variés (musique classique, variété française...).

Très attachée à la lutte contre l'illettrisme en milieu carcéral, la Fondation prend régulièrement des initiatives en ce sens.

En outre, elle soutient des programmes de réinsertion par l'emploi et la formation. A ce titre, il est possible de citer le projet « Fabrique ta brique – Former pour donner un toit ». En partenariat avec l'association Inserxo, huit détenus du centre pénitentiaire de Liancourt ont survi une licence professionnelle de soudeur. Une fois diplômés, ils ont participé à la production de presse à briques qui s'intègre dans un projet solidaire en faveur de la réhabilitation de l'habitat rural dans les pays en développement.

De plus, la Fondation a participé à la formation au sous-titrage de programmes à destination des personnes sourdes et malentendantes au centre de détention de Bourg-en-Bresse. Elle a également soutenu la formation de détenus aux métiers de la cuisine et de la boulangerie. En ce sens, le chef Thierry Marx et son association « Cuisine Mode d'Emploi(s) » formant aux métiers de la restauration ont accueilli trente stagiaires sur un an.

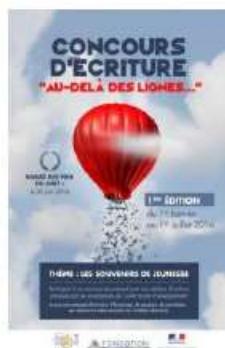
Cette liste non-exhaustive d'illustrations témoigne de la volonté de la Fondation M6 d'œuvrer dans l'univers carcéral. Cela se fait par le biais de trois volets : Aider à la réinsertion, Améliorer l'offre culturelle et sportive entre les murs et Soutenir les associations.

En 2016, la Fondation M6, l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (anlc) et l'Éducation Nationale ont lancé, avec la Direction Inter-Régionale de Lille et des détenus de la maison d'arrêt d'Arras, le premier concours d'écriture dans des établissements pénitentiaires, « Au-delà des lignes ». Ce dernier permet de favoriser la réinsertion des personnes détenues en luttant à la fois contre l'illettrisme et la récidive.

Avec 35% de personnes en grande difficulté de lecture dans les prisons françaises (11% en situation d'illettrisme), la mobilisation autour de l'illettrisme est devenue un enjeu majeur de la lutte contre la récidive. À travers des ateliers d'écriture, encadrés par des enseignants de l'Education nationale dans plus de 12 établissements pénitentiaires, des personnes détenues (hommes, femmes et mineurs) sont amenées à découvrir ou à redécouvrir le plaisir de lire et d'écrire.



En choisissant de donner la plume à ceux qui ne la prennent jamais, le concours « Au-delà des lignes » veut activement lutter contre l'exclusion des personnes détenues en situation d'illettrisme. Le jury, décideur des lauréats, était composé de 29 personnalités parmi lesquelles des écrivains (comme Maxime Chattam ou encore Éric Naulleau), des professeurs, des administrateurs ou encore des membres de l'anlci. Son rôle n'était pas simplement de désigner les gagnants, les membres du jury sont également allés, et cela était une condition *sine qua non*, dans les centres pénitentiaires, à la rencontre des personnes incarcérées pour partager avec eux. Comme l'affirme l'écrivain Maxime Chattam, ce concours était avant tout une expérience humaine. Delphine Fournier (adjointe chef Département des Politique d'Insertion, de Probation et de Prévention de la Récidive) souligne d'ailleurs que l'écriture est indispensable pour la réinsertion et que ce concours a permis aux participants de se sentir valorisés, de regagner de la confiance.



Ce projet a été suivi, le jeudi 8 septembre 2016, par les premières rencontres de l'anlci et de la Fondation M6 dans le cadre des journées nationales d'action contre l'illettrisme avec pour thème « *Les mots en prison, quelle importance ?* ». Dans l'auditorium de M6, des écrivains, enseignants, administrateurs, comédiens ou représentants d'associations se sont succédés autour de tables rondes et ont répondu aux questions du public sur les sujets abordés. Les thèmes des tables rondes étaient : Le concours d'écriture « *Au-delà des lignes* », le rôle des mots lorsqu'on est en prison et comment amener des personnes éloignées de la lecture à se tourner vers les livres en milieu carcéral.

Ces évènements témoignent de la volonté du Groupe M6 de lutter contre l'illettrisme en prison et de favoriser, par là même, la réinsertion des détenus. C'est une action importante car, comme l'a affirmé Hervé Fernandez, directeur de l'anlci, l'illettrisme est « un problème criant qui se tait ».



Les nombreuses actions menées par la Fondation M6 et son engagement dans le milieu carcéral démontre la volonté du Groupe de participer activement et efficacement à la cohésion sociale en France, même loin du champ des caméras.



Le soutien aux associations



Ensemble, sauvons des enfants

Le Groupe M6 a respecté toutes ses obligations en termes d'accessibilité et d'audiodescription.

Volume horaire annuel et le pourcentage des programmes accessibles aux personnes sourdes ou malentendantes diffusés en 2016 (hors publicité et dérogations) :

- M6 : 100% des programmes soit 7083 heures
- W9 : 100% des programmes soit 7507 heures
- 6ter : 60% de programmes soit 4565 heures pour une obligation de 60%
- Téva : 53% des programmes soit 3986 heures pour une obligation de 20%
- Paris Première : 54% des programmes soit 3711 pour une obligation de 40%
- Série Club : 55% des programmes soit 4485 heures pour une obligation de 40%

Le nombre de programmes audiodécris diffusés en 2016 :

- M6 : 368 programmes diffusés en audiodescription, dont 84 programmes inédits (pour un engagement de 80 programmes audiodécris, dont 50 inédits en audiodescription)
- W9 : 132 programmes diffusés en audiodescription, dont 24 programmes inédits (pour un engagement de 20 programmes inédits en audiodescription sur la chaîne)
- 6ter : 208 programmes diffusés en audiodescription, dont 29 programmes inédits (pour un engagement de 12 programmes inédits en audiodescription sur la chaîne)
- Téva : 76 programmes diffusés en audiodescription, dont 1 programme inédit
- Paris Première : 1 programme diffusé en audiodescription

Le Groupe M6 a diffusé gracieusement plusieurs campagnes de sensibilisation

Le Groupe a activement participé à la campagne du Sidaction au début du mois d'avril 2016.

Il a été, cet année encore, le relai de l'opération *La Flamme Marie-Claire*. Cette dernière, lancée par le Groupe Marie-Claire, participe à la scolarisation et l'éducation des petites filles et des femmes dans le monde. En 2016, les marraines de l'opération ont été des visages emblématiques du Groupe M6, Faustine Bollaert, Sophie Ferjani, Karen Guiock et Marielle Fournier. Les chaînes M6 et Téva ont gracieusement diffusé des spots sur leurs antennes en septembre et octobre, l'opération a été relayée par les maraines sur les plateaux de leurs émissions, des relais ont été fait sur les sites internet et en interne.

Le Groupe M6 s'est associé au Centre Hubertine Auclert, pour l'égalité entre femmes et hommes et a diffusé, à quatre reprises, une pastille contre le cyber sexisme. Ces dernières ont été mises à l'antenne entre le 14 et le 18 octobre, en journée, entre 10h47 et 12h24.





La cohésion sociale dans le cadre des programmes

M6 a diffusé en février 2016 le programme *Garde à vous*, une aventure dans laquelle 19 garçons de 19 à 25 ans, de tous milieux sociaux et de toutes origines, ont intégré une caserne et ont vécu pendant 3 semaines l'expérience du service militaire tel qu'il se pratiquait dans les années 60.

Selon un sondage Ifop, 80% des français, notamment en raison des attentats de janvier 2015, seraient favorables au retour du service militaire car il permettrait de transmettre des valeurs républicaines, d'assurer le brassage de populations de milieux différents et d'insuffler aux jeunes l'esprit de cohésion et de solidarité.

Alors qu'ils étaient tous logés à la même enseigne, cette expérience leur a permis de réaliser que dans un groupe, tout le monde peut trouver sa place et a un rôle à jouer.

Au cours de cette expérience, ils ont découvert les valeurs de solidarité et d'entre-aide, le respect mutuel et de l'autorité. L'objectif est d'obtenir un groupe uni dans lequel chacun est capable de se surpasser pour les autres.



Le 12 juin 2016, en première partie de soirée, M6 a diffusé un épisode de *Zone Interdite* intitulé « *Au cœur de quatre mariages pas comme les autres* ». Chaque année en France, plus de 200 000 mariages sont célébrés. Avec toujours une union civile à la mairie et souvent une cérémonie religieuse. Car, quelles que soient les croyances et les traditions, le mariage est un événement majeur. Les caméras de M6 ont suivi quatre couples de confessions différentes qui ont choisi de célébrer leur union religieusement. Ces mariages (laïc, catholique, juif et musulman) sont l'occasion de mettre en exergue ce qui fait la force d'un pays comme la France, sa diversité.

Le 06 juillet, *Zone Interdite* a proposé un documentaire inédit sur les *Bénévoles et volontaires : des héros anonymes au secours des Français*, ce demi-million de femmes et d'hommes sont qui secourent gratuitement leurs concitoyens. Salariés, étudiants ou retraités, ils viennent de milieux et horizons très différents et sacrifient leurs vacances, jonglent avec leur vie privée et professionnelle pour porter assistance aux Français. Qu'ils soient pompiers volontaires, bénévoles de la Croix Rouge, de la Protection Civile ou sauveteurs de la Société Nationale de Sauvetage en Mer, ces secouristes sont devenus indispensables. Ils interviennent sur les attentats, aux domiciles des particuliers, sur les accidents de la route, les naufrages en mer, les grands événements sportifs ou culturels... et remplacent de plus en plus les services publics en manque de moyens et d'effectifs.

Le 21 août 2016, le magazine *66 Minutes* a diffusé un reportage sur les *Couples atypiques, unis dans la différence*. Ce dernier relatait la vie de couples sortant du commun (un couple avec une grande différence de taille, un autre avec une importante différence d'âge, ou encore un avec des origines culturelles très différentes...). Il existe de plus en plus de couples atypiques. Le reportage tente de répondre à un certain nombre de questions : Comment font-ils pour se moquer du regard des autres et des préjugés qui leur collent à la peau ? L'amour peut-il tout dépasser ? Quoi qu'il en soit, ils témoignent de la diversité de la culture française et de la cohésion sociale comme élément fondamental du quotidien.

Le 18 septembre, *Zone Interdite* était consacré à un projet œuvrant pour la cohésion sociale nationale. Le sujet de l'émission, *Une école de cuisine pour rebondir : le pari ambitieux du chef Thierry Marx*. Cette école permet d'offrir une seconde chance aux personnes en difficulté. Depuis quatre ans, le chef étoilé a ouvert discrètement une école de cuisine. C'est un établissement à part, qui ouvre des



perspectives professionnelles à ceux qui n'en ont, pour la plupart, jamais eu : des jeunes sans diplômes, des femmes au foyer n'ayant jamais travaillé, des détenus sortant de prison. Les caméras ont pu suivre l'aventure de celles et ceux qui tentent d'intégrer cette formation unique. Le chef Marx a connu un parcours difficile avant d'accéder à la gloire. Il a notamment été déscolarisé à l'âge de treize ans. Pour entrer dans cette école, la concurrence est rude. 300 candidats pour 35 places seulement avec, à la clef, une formation gratuite au rythme intense et à la discipline de fer. Le téléspectateur a alors pu découvrir Stéphanie, 30 ans, ayant multiplié les « petits emplois » ou encore Rachid, 24 ans, détenu en libération conditionnelle, sans diplôme et sans emploi, qui souhaite devenir cuisinier pour en finir avec la délinquance.

Le 7 juin, W9 a diffusé en première partie de soirée l'émission *Les Kids United font leur show*. Ce programme, fait en partenariat avec l'UNICEF, a été l'occasion d'aider les enfants du monde entier par le biais de dons et d'appels aux dons.

De plus, le Groupe M6 a remis un chèque à l'UNICEF le 21 mai 2016 à l'Olympia. *Kids United* est un groupe composé de six enfants âgés de 9 à 16 ans qui reprennent les plus belles chansons célébrant la paix et l'espoir. Leur premier album « Un Monde Meilleur », coproduit par M6 Music Label et PlayOn, a été certifié triple disque de platine avec 400 000 exemplaires vendus. À l'occasion de leur concert à l'Olympia le 21 mai, une remise de chèque d'un montant de 400 000 euros en faveur de l'UNICEF a été organisée en présence de Jean-Marie Dru, Président de l'UNICEF France, Frédéric de Vincelles, Directeur des Programmes de M6, Isabelle Pratlong, Directrice Musique du Groupe M6, Sébastien Duclos, Directeur Général du label PlayOn, et bien évidemment Carla, Erza, Esteban, Nilusi, Gabriel et Gloria, les membres de *Kids United*. Ce montant a notamment permis de soutenir l'action de l'association en faveur de l'éducation.



Les grands événements ont également été l'occasion, pour le Groupe M6, de soutenir de grandes causes. Ainsi, en tant que diffuseur officiel de l'Euro 2016 de football, M6 a choisi de s'impliquer auprès des établissements pénitentiaires de France, à travers sa Fondation, pendant toute la compétition. Avec l'accord de l'Administration Pénitentiaire, la Fondation M6 a abonné l'ensemble des 173 établissements pénitentiaires de l'hexagone au magazine hebdomadaire France Football, pendant la compétition sportive précitée. Au total, près de 3200 exemplaires ont été offerts. Par là même, le Groupe M6 a permis aux détenus et au personnel pénitentiaire de partager l'émotion de l'ensemble des Français. Pour rappel, la Fondation du Groupe M6 a été lancée en janvier 2010, avec l'objectif de contribuer concrètement et quotidiennement à la réinsertion des détenus et de lutter contre la récidive en maintenant un lien avec la société extra-carcérale.

La volonté de soutenir le renforcement de la cohésion sociale se retrouve également dans les journaux télévisés. Ainsi, à titre d'exemple, le *19.45* a proposé, en ouverture de JT, un double sujet sur le harcèlement à l'occasion de la deuxième journée nationale contre le harcèlement scolaire. 700 000 élèves seraient encore victimes du harcèlement aujourd'hui, notamment par le biais des réseaux sociaux. Les caméras ont suivi des personnes luttant, de manière quotidienne, contre ce fléau. Aussi, ont été présentées les mesures de l'éducation nationale pour lutter contre le harcèlement et une pastille contre le cyber harcèlement.



A l'occasion de la *journée mondiale contre le mal-logement*, le Groupe M6 s'est mobilisé et a diffusé un spot en inter-programmes afin de sensibiliser les téléspectateurs à cette cause et de faire connaître le concert Abbé Road organisé par la Fondation Abbé Pierre ayant eu lieu le 17 octobre 2016 à la Cigale. Ce spot vidéo a été diffusé entre le 12 et le 16 octobre. Le Groupe M6 l'a mis à l'antenne 33 fois durant cette période (2 fois sur M6, 9 sur W9, 2 sur 6ter, 20 sur M6music).



Du 22 octobre au 5 novembre, toutes les chaînes du Groupe M6 se sont mobilisées pour soutenir l'opération commémorative *Fraternité Générale* pilotée par Fabienne Servan Schreiber, en mémoire des attentats que la France a récemment connu. Cela s'est traduit par la diffusion 24 pastilles de 45 secondes sur les antennes.



Pendant la période des fêtes de fin d'année, M6 a soutenu *Handicap International* en diffusant gracieusement à cinq reprises le spot publicitaire de l'opération « Sac à Sapin ».

Du 20 mars au 8 avril 2016, M6 a diffusé quotidiennement aux heures de forte audience la campagne gouvernementale *Tous unis contre la haine*, qui au travers de films courts inspirés de faits réels, met en opposition des images et des mots pour prévenir du danger et des dérives des actes antisémites ou antimusulmans, ou simplement racistes.



Des solutions existent pour lutter :
TousUnisContreLaHaine.gouv.fr



Et d'autres associations œuvrant pour la cohésion sociale



BP 455 - 75007 Paris
www.secours-catholique.org





Journée Mondiale Sans Tabac le 31 mai 2016



Une journée d'actions au sein du Groupe M6 avec le cabinet médical. [Inscrivez-vous à la conférence !](#)

A l'occasion de la **Journée Mondiale Sans Tabac mardi 31 mai prochain**, le cabinet médical en collaboration avec l'Office Française de prévention du Tabagisme et autres Addictions (OFTA), vous propose **plusieurs actions de sensibilisation au 89 CdG**.



1/ A l'auditorium du 89 entre 11h30 et 12h30

Assistez à la **conférence animée par Mr J. Osman**, Directeur de l'OFTA et tabacologue de renom sur les bienfaits à l'arrêt du tabac.

« Toutes les méthodes sont bonnes à prendre », nous assure-t-il !

« Je ne veux pas arrêter de fumer pour ne pas prendre du poids » ; « Je fume mais je fais du sport ! » **Pas facile d'arrêter de fumer !**

Vous devez renoncer à une habitude quotidienne, souvent solidement installée. Rassurez-vous, changer de comportement nécessite généralement plusieurs étapes.

Quels sont les méthodes ? Pourquoi cette dépendance ? Pourquoi commence-t-on ? Pourquoi arrête-t-on ? Autant de questions que nous nous posons et qu'il est parfois difficile de trouver une réponse, que l'on soit fumeur ou non.

Cette conférence ouverte à tous (fumeurs ou non) sera également l'occasion d'**interagir en direct avec l'intervenant grâce à des petits quiz simples et poser toutes vos questions** depuis un lien internet sur votre téléphone.

[Inscrivez-vous dès à présent pour assister à la conférence !](#)



2/ A la cafétéria du 89 CdG entre 11h30 et 15h

Venez mesurer votre dépendance au tabac à l'aide de plusieurs tests (monoxyde de carbone, souffle et votre dépendance physique au tabac) effectués directement sur place par le Cabinet Médical.

Vous pourrez ensuite **échanger avec les tabacologues au cours d'un entretien « flash »** (15 mn) sur les résultats de vos précédents tests ou tout simplement faire le point sur votre relation à la cigarette.

Si vous avez des questions sur cette journée, n'hésitez pas à contacter le **Cabinet Médical** (65 68) ou la **Communication Interne** (66 64).

[Retour à la page précédente](#)



Chaîne	Engagements 2016	Réalisation
NRJ 12 CHERIE 25	S'agissant de la programmation :	
	Engagement de maintenir nos efforts pour améliorer la représentativité des différentes composantes de la société française afin que chacun puisse se retrouver dans les programmes des deux chaînes	<p>Réalisé</p> <p>Cette année encore, les antennes de NRJ 12 et Chérie 25, ont accordé une large place aux différentes composantes de la société française, selon les critères mentionnés par la délibération du 10 novembre 2009, modifiée en 2015.</p> <p>Les réponses apportées dans ce tableau récapitulatif exposent les objectifs réalisés par les chaînes sur chacun des engagements souscrits, démontrant ainsi le volontarisme de nos antennes.</p> <p>Ainsi, sur NRJ 12, par exemple, des émissions comme <i>Tellement Vrai</i> qui s'intéressent au quotidien de toutes sortes de français, ou le <i>Mad Mag</i>, font une large place à la diversité des parcours et des individus, dans ses multiples composantes.</p> <p>Sur Chérie 25, <i>C'est mon choix</i>, reçoit chaque jour des femmes et des hommes de toutes origines, de tous âges et de tous horizons professionnels, qui viennent précisément, c'est le principe même de l'émission exposer et défendre leur différence. L'exposition et l'acceptation de la diversité, dans son acception la plus large, sont au cœur même de cette émission quotidienne, qui s'attache, à sa manière, à lutter contre toutes formes de préjugés.</p> <p><i>Sans Tabou</i> est également le reflet naturel de la diversité de la société française, dans toutes ses composantes au travers, non seulement des sujets traités, mais aussi de la variété des portraits qu'elle propose.</p>



	<p>Engagement de continuer à faire nos meilleurs efforts pour faire figurer dans tous nos contrats de commande de programmes inédits pour les deux antennes une clause de sensibilisation à la cohésion sociale et à la diversité.</p> <p>Communication au Conseil d'une clause type de sensibilisation à la cohésion sociale et à la diversité</p>	<p>Réalisé</p> <p>Cet engagement a été respecté durant l'année 2016. Ainsi, chaque contrat d'acquisition de droits pour un programme inédit comportait une clause de sensibilisation à la diversité, dont le texte, conformément à sa demande, a été transmis au Conseil à titre confidentiel.</p>
	<p>Engagement de solliciter chacun des producteurs de programmes de divertissement afin qu'ils accordent une attention toute particulière à la nécessité de garantir une présence sensible, dans ces programmes, aux personnes représentant la diversité de la société française dans les numéros inédits commandés</p>	<p>Réalisé</p> <p>Comme nous l'indiquons précédemment, les producteurs de programmes inédits, notamment de divertissements, s'obligent dans les contrats de commande, à veiller à assurer la représentation de la diversité de la société française.</p> <p>En outre, et lors des échanges éditoriaux entre la chaîne et les producteurs, les équipes de production sont à nouveau sensibilisées à la représentation de la diversité.</p> <p>Ainsi, le choix des candidats retenus par les productions des programmes de divertissement diffusés durant l'année 2016 reflète la diversité de la société française.</p> <p>Il suffit de visionner <i>Les Anges saison 8</i> ou bien <i>Friends Trip saison 3</i>, tous deux diffusés en 2016 pour s'en convaincre.</p>



	<p>Engagement de diffuser à l'occasion du 14 juillet un message "Nous sommes la France" ainsi que la semaine qui précède avec un minimum de trois diffusions quotidiennes dont au minimum une diffusion entre 18 heures et 23 heures.</p>	<p>Réalisé</p> <p>Conformément à leur engagement, NRJ 12 et Chérie 25 ont produit et diffusé le 14 juillet 2016 un module faisant la promotion de la diversité et de la cohésion sociale.</p> <p>Ce module associant le CSA à cette opération a été diffusé trois fois quotidiennement sur chacune des antennes avec un total de 9 diffusions entre 20h30 et 23h00 sur NRJ 12 et 8 diffusions sur la même tranche horaire pour Chérie 25.</p> <p>La radio NRJ s'est également associée à cette opération en diffusant sur son antenne du 14 au 17 juillet inclus, trois fois par jour, ainsi que sur son site internet durant une semaine, un message de promotion de la diversité.</p>
	<p>Engagement de diffuser sur nos sites internet ce message de cohésion sociale sur la même période.</p>	<p>Réalisé</p> <p>Comme nous nous y étions engagés, ce module était disponible dès le 7 juillet et jusqu'au 21 juillet inclus sur les sites internet de Chérie 25 et de NRJ 12.</p> <p>De même, le message diffusé sur les antennes de NRJ a été mis en ligne sur le site de la radio durant une semaine.</p>
	<p>Engagement de saluer sur les antennes de NRJ 12 et Chérie 25 "la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale" instaurée le 21 mars par l'ONU en 1966.</p>	<p>Réalisé</p> <p>Nous avions indiqué au Conseil, dès juin 2015, que nous marquerions en mars 2016 "la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale" instaurée par l'Organisation des Nations Unies le 21 mars et ce, depuis 1966.</p> <p>Nos équipes ont ainsi produit un programme court dans lequel nous sommes allés à la rencontre des téléspectateurs afin de recueillir leurs témoignages sur cette question. Sans langue de bois, chacun a pu donner sa vision et exposer son vécu de citoyen face à toutes les discriminations.</p> <p>Proposées à plusieurs reprises sur chacune des antennes, les diffusions se sont échelonnées le matin, l'après-midi et avant le programme de première partie de soirée.</p>



	Réalisé
	<p>Engagement de proposer plusieurs numéros du magazine <i>Sans Tabou</i> sur Chérie 25 et du magazine <i>Tellement Vrai</i> sur NRJ 12 consacrés aux personnes handicapées. Diffusion au minimum de trois numéros différents de ces magazines sur chacune des chaînes dans les cases de programmation habituelle.</p> <p>Plusieurs numéros des magazines <i>Sans Tabou</i> et <i>Tellement Vrai</i> ont été consacrés au handicap comme nous nous y étions engagés.</p> <p><i>Sans Tabou</i> :</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Comment surmonter son handicap</i>, diffusé le 27 septembre à 10h36 : quotidien d'un jeune bégue- <i>Ma vie de femme et de maman non voyante</i>, diffusé le 23 septembre à 10h20 : quotidien d'une non-voyante et de ses deux filles- <i>Non-voyante, ma vie à 100 à l'heure</i>, diffusé le 1 novembre à 9h14 : Isabelle, une non-voyante, vit avec son fils adolescent- <i>Nous ne verrons jamais notre fils</i>, diffusé le 5 mai à 8h45 : un couple non-voyant va avoir un enfant- <i>Comment vivre avec la maladie</i>, diffusé le 25 mai à 10h25 : une jeune femme souffre de mucoviscidose- <i>Aimer malgré mon handicap</i>, diffusé le 27 juin à 10h47 : un jeune homme de 27 ans souffre d'une maladie génétique - son cœur a l'âge d'une personne de 60 ans.- <i>Elever un enfant différent</i>, diffusé le 1er août à 10h56 : une enfant de 7 ans souffre d'une malformation du cœur. <p>l'animatrice de l'émission a également reçu en plateau le 24 février une jeune maman de deux enfants, non-voyante. Durant cet entretien, la jeune femme nous a expliqué comment gérer son quotidien lors de la naissance de ses enfants.</p>



		<p><u>Tellement Vrai :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Mes tocs mettent mon couple en danger</i>, diffusé le 2 février à 15h41 : un homme de 34 ans, atteint de Tocs- <i>Handicapée, je veux sortir de mon isolement</i>, diffusé le 18 janvier à 13h33 : une jeune femme de 22 ans souffre du syndrome d'Aicardi-Goutières- <i>Enfant de la lune, le soleil est mon ennemi</i>, diffusé le 17 février à 15h13 : le quotidien d'un jeune garçon de 8 ans souffrant de Xeroderma Pigmentosum- <i>Etre non-voyants et parents, c'est possible</i>, diffusé le 6 décembre à 14h56 : un couple de non-voyants vient d'avoir un enfant- <i>Notre 3ème enfant sera de petite taille</i>, diffusé le 2 décembre à 14h59 : un couple va être parents d'une petite fille atteinte de nanisme.



	Réalisé
<p>Dans le cadre de ses engagements conventionnels de consacrer des programmes à la découverte du monde associatif et du bénévolat sous toutes ses formes, engagement de Chérie 25 de produire et de diffuser des modules sur l'action d'une ou plusieurs associations ou organisations non gouvernementales œuvrant pour la promotion de la diversité et/ou la lutte contre les discriminations liées aux origines, au handicap, au sexe ou à l'âge.</p>	<p>Durant l'année 2016, Chérie 25 a diffusé plusieurs programmes courts consacrés à des associations dont les missions consistent à venir en aide et à soutenir à toutes catégories de personnes :</p> <ul style="list-style-type: none">- le 26 juin : portrait d'une psychologue interculturelle aidée par l'Association BGE PArIF à monter son cabinet d'aide psychologique pour des migrants.- le 22 mai : portrait d'une jeune femme aidée par l'Association PIVOD. Accompagnement dans la création de son entreprise.- le 17 juillet : portrait d'une femme ayant bénéficié de l'accueil du "Salon Joséphine pour la beauté des femmes". La fondatrice aide les femmes en précarité à reprendre confiance en elles- le 3 juillet : portrait d'un étudiant aidé par l'Association Diambars à appréhender les métiers de l'audiovisuel- le 10 juillet : portrait d'une femme aidée par l'Association IFAFE (Initiative des Femmes Africaines de France et d'Europe) et sa Fondatrice. L'association vient en aide aux femmes d'origine étrangère et à leur famille pour une meilleure intégration dans la société française- le 31 juillet : portrait d'une femme malvoyante qui suit des cours de danse orientale au sein de l'Association Dance et Couleurs avec une professeure de danse orientale et latine- le 24 juillet : portrait d'un jeune boxeur amateur, aidé par l'Académie Christophe Tiozzo à trouver une formation en alternance dans le cadre d'un BTS- le 13 novembre : portrait d'un homme aidé par l'Association La Cravate Solidaire qui fournit des tenues professionnelles pour les entretiens d'embauche- le 7 août : portrait d'un retraité de 66 ans



		<p>qui vit dans une maison des Petits Frères des Pauvres suite à un AVC. Il est aidé par une bénévole en service civique</p> <p>- le 21 août : portrait d'une femme retraitée aidée par l'Association Stop Alcool à vaincre son addiction</p> <p>- le 15 août : portrait de la directrice d'un foyer pour de jeunes travailleuses, aidée par une étudiante qui dans le cadre de ses études propose des ateliers sur la confiance en soi.</p>
	Lors du comité de suivi de la Charte visant à favoriser la formation et l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans le secteur de la communication audiovisuelle, Madame Hinterman -Afféjee a appelé de ses vœux une initiative des diffuseurs lors de la "Journée internationale des personnes handicapées" le 3 décembre. NRJ 12 et Chérie 25 se sont associées à ce projet en relayant cette journée sur leurs antennes.	<p>Réalisé</p> <p>NRJ 12 et Chérie 25 ont participé à la "Journée internationale des personnes handicapées" avec une programmation spéciale:</p> <p>- sur Chérie 25, au sein du magazine <i>Sans Tabou</i> le 30 novembre, diffusion de deux documentaires : le premier concernait une petite fille de 7 ans souffrant de paraplégie, le second un petit garçon souffrant de dystonie musculaire.</p> <p>L'animatrice du programme a introduit ces deux documentaires en présentant la Journée internationale des personnes handicapées du 3 décembre.</p> <p>- sur NRJ 12, au sein du magazine <i>Tellement Vrai</i> le 2 décembre, diffusion d'un documentaire sur la naissance d'un enfant de petite taille au sein d'une famille.</p> <p>- par ailleurs, et au sein des deux antennes, des portraits de sportives handicapées ont été diffusés à plusieurs reprises durant la journée du 3 décembre, dont une diffusion juste avant le programme de première partie de soirée, diffusions précédées d'un carton introductif rappelant que la chaîne s'associait à la Journée.</p>



		<p>Les antennes de NRJ, Chérie FM et Nostalgie se sont également associées à cette initiative:</p> <ul style="list-style-type: none">- sur NRJ : diffusion de l'interview d'un passionné de moto sur circuit, paraplégique, dans les flashes d'info du matin.- sur Chérie FM, témoignage d'une salariée paraplégique dans les flashes d'info du matin, à l'origine de séjours sur mesure à l'étranger pour des personnes en situation de handicap.- sur Nostalgie, diffusion d'un entretien avec le Directeur Général de l'ADAPT, l'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées.
	<p>Lors de ce même comité, un projet de réalisation d'un clip mettant en scène plusieurs responsables d'entreprises audiovisuelles évoquant le handicap au sein de l'entreprise a été évoqué. Le Groupe NRJ a accepté de participer à ce projet en la personne de son Président Directeur Général</p>	<p>Réalisé</p> <p>Le Président Directeur Général de NRJ Group a participé à ce tournage en recevant les équipes du CSA au siège du Groupe le 13 décembre 2016.</p> <p>Le message mettant en scène les différents responsables d'entreprises audiovisuelles a ainsi été mis en ligne sur le site du CSA "Clés de l'audiovisuel" en février 2017, à l'occasion de l'anniversaire de la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances.</p>



S'agissant des ressources humaines :	
Engagement de maintenir et d'enrichir de tout document répondant à ces questions au cours de l'année 2016, le dispositif intranet du Groupe permettant à tous les collaborateurs, de manière simple et pratique, d'accéder et de consulter dans la partie "Ressources humaines" de notre intranet une rubrique dédiée aux différents accords, charte et plans d'action du Groupe en matière de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité.	Réalisé Durant l'année 2016, cette rubrique de l'intranet consacrée aux différents accords, chartes et plans d'action du Groupe en matière de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité est restée accessible à tous sur la page dédiée aux ressources humaines.
Engagement de faire figurer dans le document de référence de NRJ Group des informations en matière de promotion de la diversité.	Réalisé Dans le rapport 2014 sur la diversité, le Conseil avait proposé de communiquer plus largement auprès du grand public sur les actions menées en matière de promotion de la diversité et de la cohésion sociale. Comme nous l'indiquions au Conseil dans une lettre du 23 juin 2015 puis dans notre lettre annuelle d'engagements en matière de représentation de la diversité pour l'exercice 2016 du 30 novembre 2015, des informations en la matière sur les actions menées par le Groupe figurent dans le document de référence, au chapitre consacré à la Responsabilité sociétale, sociale et environnementale de l'entreprise.
Engagement de soutenir l'opération "Un jour, un métier en action" en partenariat avec l'AGEFIPH., opération consistant à faire découvrir à une personne en situation de handicap, le temps d'une journée, un métier, une entreprise au côté d'un salarié.	Réalisé Depuis plusieurs années, NRJ Group soutient cette opération organisée en partenariat avec l'AGEFIPH. En 2016, cet événement s'est déroulé entre le 14 et le 20 novembre. Les collaborateurs du Groupe ont été invités à participer à l'opération afin de faire découvrir à une personne en situation de handicap, le temps d'une journée, l'entreprise et leur métier.



	Réalisations complémentaires	
	S'agissant des ressources humaines	
	Application de la Charte visant à favoriser la formation et l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans le secteur de la communication audiovisuelle du 11 février 2014	Cette année encore, le Groupe NRJ a soutenu les Ecoles signataires de la Charte en leur versant une partie de la taxe d'apprentissage.
	Soutien aux Entretiens de l'Excellence	Le Groupe NRJ a également soutenu les Entretiens de l'excellence par le versement d'une quote-part de sa taxe d'apprentissage. Cette association, reconnue d'intérêt général et bénéficiant de l'agrément du Ministère de l'Education Nationale a pour but de rétablir l'égalité des chances entre les élevés et permettre à ceux issus de milieux défavorisés d'avoir accès aux informations sur les formations d'excellence.
	Actions spécifiques de formation et de sensibilisation des équipes RH et des managers au principe de non-discrimination dans les recrutements.	En 2016, tous les collaborateurs qui débutaient des fonctions d'encadrement, ont suivi une formation initiale dans laquelle la thématique de la non-discrimination est abordée.
	Accord en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.	Cette année encore, nous avons eu recours à un Centre d'Aide au Travail pour les réponses aux candidatures spontanées et occasionnellement pour des besoins, notamment la réalisation de pochettes papier pour les formations organisées par le groupe ; un alternant en situation de handicap a également été recruté.



DIVERSITE

Compte rendu de la mise en œuvre des engagements pris par Jeunesse TV au titre de l'année 2016





 **Nature des engagements de l'année 2016**

Données confidentielles





Données confidentielles



Données confidentielles



⌚ **Mise en œuvre du dispositif pour l'année 2016**

Conformément à l'article II, B et C de la délibération n°2009-85 du 10 novembre 2009 modifiée sont communiqués ci-après les éléments d'appréciation du respect des engagements de Gulli en faveur de la diversité.

Tout au long de l'année 2016 et dans la continuité de ses initiatives et actions passées, Gulli a veillé attentivement à la représentation de la diversité de la société française dans ses différentes composantes et à mettre en œuvre les engagements qu'elle avait pris auprès du Conseil.

En 2016, son implication s'est traduite à l'antenne, sur les supports numériques associés à Gulli (1) et de manière plus large au niveau du groupe Lagardère Active (2).

1. Dans les programmes, sur le site et les déclinaisons de Gulli

⌚ **Lors de la commande et de la mise en production des programmes**

Jeunesse TV a continué d'assurer la systématisation de l'inscription - dans ses contrats de coproduction, de préachat et de production exécutive - d'une clause-type visant à s'assurer que le producteur assure une représentation de la diversité de la société française dans l'ensemble des choix éditoriaux qu'il opère.

En 2016, un travail de modernisation a été engagé avec les équipes juridiques de la chaîne afin de renforcer cette clause, **en y intégrant de manière explicite la lutte contre les préjugés sexistes et les violences faites aux femmes.**

Cette clause, dont la mise en œuvre est en cours, est rédigée de la manière suivante :

« *Afin de répondre aux exigences posées par la délibération du CSA du 10 novembre 2009 modifiée par délibération du 16 septembre 2015 (tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes nationales hertziennes gratuites et de Canal +), le Contractant veillera, dans l'ensemble des choix éditoriaux liés au Programme, tant pour les personnes présentes à l'écran (public, Présentateur(s), participants etc.) que pour les thèmes abordés dans le cadre du Programme, à assurer une représentation de la diversité de la société française.*

« *Afin de répondre aux exigences posées par la délibération du CSA n°2015-2 du 4 février 2015, le Contractant s'engage à faire ses meilleurs efforts pour respecter la parité femmes/hommes dans le Programme (participants, journalistes, experts, Intervenants etc.) et à ne pas véhiculer de situation ou représentations de stéréotypes/préjugés sexistes, d'images dégradantes et de violences faites aux femme au sein du Programme. Par ailleurs, les listes des animateurs, participants, journalistes, experts, Intervenants etc., seront communiquées au CSA par la Société conformément aux exigences de ladite délibération du 4 février 2015 ».*

Dans le respect de sa cible « jeunesse » axée sur les 4-14 ans, Gulli veille à assurer la représentation de la diversité sur son antenne, en s'appuyant sur les critères retenus par le Conseil dans son baromètre de la diversité. Son approche se veut avant tout qualitative, pour véhiculer à ses jeunes téléspectateurs des valeurs fortes.





Cohésion sociale

Fidèle à ses valeurs de partage et d'échange, Gulli s'est mobilisée à l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet 2016⁹ grâce à de multiples initiatives programmées à l'antenne et sur le site de la chaîne, allant au-delà de l'engagement pris auprès du Conseil pour le 14 juillet sur les enjeux de Diversité¹⁰ :

- **Comme elle s'y était engagée**, Gulli a diffusé *son clip sur la diversité*, réalisé par les équipes de Gulli. Sur l'air de « Top of the world » des Imagine Dragons et de « Rule the world » de Walk Off The Earth, il s'agit d'un clip d'une durée de 38 secondes mettant en scène des héros et des programmes emblématiques de la chaîne et mixant les diversités : des enfants et des adultes de toutes les origines, de « Tahiti Quest », « Destination Aventure » ou encore « Raymond ». Le clip prône des messages forts : la force du courage, de la solidarité ou encore les amitiés entre les peuples : « *Tous ensemble et tous différents, c'est ça le Gulli style, on fait tous partie de la Gulli Family* ».

Gulli a également diffusé un nouveau programme court « *J'aime, j'aime pas* »¹¹, une initiation à la Langue des signes avec la participation de Issa Doumbia et Luca Gelberg, l'acteur incarnant le petit frère de l'héroïne, Louane, du film « La Famille Bélier ».



- **Comme elle s'y était engagée également au titre de l'année 2016**, Gulli a rediffusé à l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet 2016 le programme « *Gulli à l'Elysée* », tourné en 2015. Ce contenu, à forte valeur de cohésion sociale, permet de suivre cinq enfants accompagnés de l'animateur phare de la chaîne, Joan Faggianelli, au sein du Palais de l'Elysée pour y rencontrer le Président de la République, François Hollande, ainsi que les personnels du Palais. Le programme a été diffusé du lundi 11 au vendredi 15 juillet 2016 à 20h40 sous la forme de cinq modules courts puis le dimanche 17 juillet 2016 à 23h30 dans la version longue du documentaire.



- La chaîne a enfin diffusé les courts métrages conçus en 2015 lors des **Espoirs de l'animation** (concours organisé par Gulli, Canal J et Tiji lors du MIFA – détaillé plus loin) sur le thème « *Tous pareils, tous différents* ».

⁹ Informations transmises aux services du Conseil par courriels des 5 et 8 juillet 2016.
¹⁰ Engagements formalisés dans les courriers des 30 novembre et 21 décembre 2015 évoqués ci-avant.
¹¹ Accessible à partir du lien suivant <https://www.youtube.com/watch?v=1MovkDc8J1g>





8.4 Diversité des origines

Conformément à ses engagements au titre de l'année 2016, Gulli a continué de veiller à la représentation des différentes origines sur son antenne.

- **Dans ses programmes tout d'abord :**

La pluralité des origines s'exprime à travers **des séries d'animation** comme :

« Bande de sportifs » : Théo a une mission un peu spéciale. Cet apprenti journaliste va rencontrer de jeunes sportifs qui vont lui présenter leur sport. Mais attention, il ne va pas juste les filmer et leur poser des questions. Non, non, non ! En vrai reporter, Théo va tester lui-même tous les sports, avec plus ou moins de réussite.



« Cornell et Bernie » (saisons 1 et 2): Cornell est en apparence un chien ordinaire, coulant des jours heureux avec ses maîtres, John et Elisabeth. Mais il a aussi un secret : il parle ! Il parle même plusieurs langues, il cuisine, compte à la vitesse de la lumière, résout des problèmes mathématiques particulièrement complexes... Le jour où ses maîtres engagent un jeune adolescent prénommé Bernie comme dog-sitter, la vie tranquille et douillette de Cornell bascule... Bernie a découvert son secret !

« Monster Buster Club » (saisons 1, 2 et 3): Ce programme met en scène trois adolescents de douze ans, aidés par une fille extra-terrestre nommée Cathy, qui sont chargés de sauver leur ville, Singletown, d'invasions extra-terrestres. Avec son grand-père, Cathy reforme une organisation secrète le Monster Buster Club (MBC) afin de localiser les criminels extra-terrestres qui cherchent refuge dans la ville, pour les capturer et les envoyer aux autorités galactiques. Samantha, une des trois adolescents est « perçue comme non blanche » (afro-américaine).



« Kobushi » : permet la découverte de la société et de la culture japonaise à travers les héros, une bande de joyeux sushis



« Friends » (saisons 1 et 2): Où cinq amies décident d'aider les habitants d'Heartlake City. Parmi celles-ci, Andréa l'héroïne principale est « perçue comme non blanche ».

« Ratz » : Une série mettant en scène les aventures fantastiques et humoristiques de deux rats anthropomorphes nommés Razmo et Rapido. Les personnages sont doublés par le duo de comédiens « perçus comme non blancs » Éric et Ramzy. Ils rencontrent des personnages d'origines diverses et variées, notamment un des membres d'équipage: une femme d'origine russe.



« Foot 2 Rue Extrême » : Tag, ancien joueur de Foot 2 rue, devient le demi-frère de Samy, un passionné de Foot 2 rue extrême. Samy décide de créer sa propre équipe, la Team, dont Tag est le coach. La Team participe à un tournoi où les Ninjaz, les Deltoro, les Magics, les Darksides et la Team s'affrontent pour décider quelle équipe représentera la ville à un tournoi contre les équipes de tout le pays.

En 2016, conformément aux engagements de Gulli, de nouveaux projets de co-productions d'animation ont été engagés en faveur de la perception des personnes perçues comme non blanches :

« Gawayn » : William a 10 ans. C'est un petit écuyer enthousiaste, optimiste, totalement dévoué à Sir Roderick, son chevalier. La Princesse Gwendolyn a été miniaturisée par le diabolique Duc et par Rex, son cafard domestique. William et Sir Roderick partent à la recherche du Cristal de GAWAYN, seul remède au terrible sort de la Princesse. Emmenant Gwendolyn avec eux dans un mini-château portable, ils sont accompagnés d'autres aventuriers : la sœur de William, Elspeth, une apprentie sorcière de 11 ans qui ne maîtrise pas encore bien tous ses pouvoirs ; et Xiao Long, un jeune sage Chinois passionné de cuisine !



« **La Boucle Infernale** » Le lundi, c'est toujours la pire journée de la semaine ! Mais Luc et Théo n'ont pas le choix : ils sont condamnés à revivre le même lundi à l'infini : tous les matins lorsqu'ils se réveillent, c'est encore et toujours la même journée qui recommence, mais ils sont les seuls à se rendre compte qu'ils sont coincés dans une boucle temporelle... Les personnages de la série sont issus des différentes origines.



« **Shuriken School : Académie des Ninjas** » : Maths, français, géo... et arts martiaux : à la Shuriken School, les enfants apprennent aussi à se fondre dans les murs, à disparaître dans un nuage de fumée et à voler par-dessus les toits. Autant de choses qu'un aspirant Ninja doit maîtriser sur le bout des tongs... Une comédie d'action qui exalte l'amitié et le dépassement de soi. Dans cette série d'animation, les personnages de la série sont issus des différentes origines.



Les **œuvres de fiction** témoignent aussi de la volonté de Gulli de proposer à son public des programmes mettant en scène **des personnages d'origine différente** :



« **Victorious** » : dans la famille Vega, Tori est une jeune fille aux talents cachés. Habituelle à vivre dans l'ombre de sa grande sœur Trina, elle ne comprend pas ce qui lui arrive quand, du jour au lendemain, elle se retrouve sous les projecteurs. C'est alors qu'elle intègre la prestigieuse école d'Hollywood Arts, pour les jeunes talents. Là-bas, elle va prendre un nouveau départ, et commencer une nouvelle vie, se faire de nouveaux amis et aussi ennemis d'origines sociales et culturelles différentes.

« **Power rangers Dino Charge** » : met en scène cinq héros, parmi lesquels trois sont « perçus comme non blancs » (Mia, Kevin et Mike).

« **L'Instit** » : Victor Novak (Gérard Klein), ancien juge pour enfants, est tardivement devenu instituteur. Effectuant des remplacements à travers toute la France (et parfois même au-delà : Suisse, Québec, Tunisie...), il est à la recherche de sa femme et de sa fille qui l'ont abandonné. Il se trouve, dans chaque épisode, confronté à un problème concernant un enfant et débouchant sur un sujet de société : illettrisme, maltraitance sur mineur, chômage, immigration clandestine, séropositivité, refus de scolarisation, homoparentalité, handicap, maladie, etc.

Parmi les nouveaux programmes de fiction diffusés en 2016 :

« **Project MC²** » : série d'espionnage 100% girly ! McKeyla, Adrienne, Bryden et Camryn, quatre lycéennes aussi mignonnes qu'intelligentes ont été recrutées par une société internationale d'espionnage secrète, le NOV8. Lycéennes le jour et espionnes la nuit, ces quatre petits génies des sciences, de la mécanique, des arts et des maths vont devoir se sortir des situations les plus délicates avec humour... mais en restant toujours branchées ! Bryden Bandwet est d'origine afro-américaine et Camryn Coyle est d'origine latino-américaine.







« **Big Time Rush** : Amis depuis toujours, Kendall, James, Carlos (d'origine latino-américaine) et Logan sont 4 garçons normaux, vivant dans le Minnesota aux États-Unis. Amis depuis toujours, ils aiment parler de hockey et de filles... Mais un événement incroyable va venir faire basculer leur vie... Un agent de Los Angeles les a repérés et veut faire d'eux LE groupe de musique pop du moment ! Ils embarquent alors dans un avion direction l'autre bout du pays pour commencer à travailler et devenir les Big Time Rush...

En 2016, Gulli a également diffusé *le documentaire « Les Robinsonnades : au pays des enfants Saa »* : Orso, Lena, Marin, Bastien et Louis, cinq enfants âgés de 7 à 15 ans et dotés d'une vraie passion pour l'aventure, partent à la **rencontre des enfants de la tribu des Saa, sur l'île de la Pentecôte**. En s'adaptant aux habitudes de leurs nouveaux amis, les cinq aventuriers en herbe découvriront des **valeurs comme la fraternité, la bravoure, l'amitié, l'autonomie et le respect**. Patrice Franceschi, père, écrivain, philosophe, grand aventurier et parrain de l'émission, viendra observer et analyser les difficultés et les apprentissages des enfants.



La diversité des origines et des cultures s'apprécie également dans les **programmes emblématiques de la chaîne** qui prônent la différence, l'ouverture et la générosité. Au-delà de la clause « Diversité » insérée dans les contrats (cf. supra), la Direction Générale du Pôle TV fait preuve d'une **vigilance particulière dans le cadre des castings** afin d'exposer au mieux la diversité de la société française, notamment dans ses programmes de divertissement :

« **Tahiti Quest** » (saison 3) : présentée par Olivier Mine la saison 3 du programme phare de Gulli a proposé, comme la saison précédente, de découvrir des cultures locales sous forme pédagogique. Gulli met à l'antenne des contenus ayant une véritable « **empreinte diversité** ». Le jeu se déroule à Tahiti, cinq familles composées chacune de deux adultes et deux enfants, sportives ou non, toutes différentes (origines ethniques, culturelles et sociales diverses) s'affrontent. La **culture polynésienne** est toujours au cœur des épreuves : chaque épreuve est placée sous le signe de l'apprentissage des coutumes, croyances et traditions. Dans cette grande aventure humaine, les familles doivent redoubler d'ingéniosité, d'habileté et être fin stratège pour remporter une croisière en famille en Polynésie Française.



« **Intervilles International** » (diffusion de la saison 3 en 2016) : en 2016, c'est au bord de la mer de Chine que **5 pays se sont affrontés** sur le plus grand plateau de jeu télévisé du monde.



La Hongrie, le Kazakhstan, l'Algérie, la Chine et, la France tentent d'atteindre le Mur des Champions.

Pendant six semaines, les participants ont eu besoin de force, d'adresse, de stratégie, de dépassement de soi et de solidarité pour gagner des épreuves Incroyables comme « le pousse-pousse pandas », « la douche de météorites » ou encore « la grande muraille ».



« Destination aventure » : documentaire dans lequel le sportif **Taïg Khris fait découvrir le monde aux enfants**. Il part à la découverte de diverses contrées, où il se fait à la fois reporter, aventureur, témoin et présentateur. Au début de chaque aventure, Taïg présente le voyage puis le débrieve à la fin spécialement pour les téléspectateurs de Gulli.



« Wazup » (saison 2) : dans ce programme sur l'actualité (expositions, spectacles, cinéma, livres, musique, DVD, jeux vidéo, sport...), la diversité des origines s'exprime notamment par la présence des « mini-reporters » et des spécialistes qu'ils rencontrent¹².



GU'LIVE (saison 3) : la diversité des origines imprègne cette émission grâce aux animateurs - Kévin et Gaëlle -, les chroniqueurs comme Khriss le chorégraphe ou Moussier Tomboïa, les candidats ou encore les invités

Au sein de ses **émissions de divertissement/jeux, et notamment dans l'émission quotidienne « In Ze Boîte**, Gulli a veillé à l'amélioration de la perception des « personnes perçues comme non blanches » pour maintenir une proportion importante de candidats « perçus comme non blancs »¹³.

Le respect de cet engagement complémentaire - initié en mars 2014¹⁴ à la demande de Madame la Conseillère Mémona Hintermann-Afféjee lors d'un cycle d'auditions visant à encourager les chaînes à prendre des engagements « chiffrés » et les « plus concrets possibles » - doit s'appuyer sur les résultats du Baromètre de la Diversité de Gulli (catégorie « Divertissement/Jeux ») réalisé par le Conseil, **seuls chiffres objectifs dont le Conseil et Gulli disposent**, afin de mesurer les progrès réalisés.

Pour autant, Gulli réitère au Conseil la prudence et la mise en perspective qui requiert l'utilisation des données « chiffrées » sur ce sujet. De plus, la méthode du Baromètre de la Diversité (et notamment les tranches horaires analysées) n'est pas particulièrement adaptée à une chaîne thématique jeunesse et ne peut révéler toutes ses actions en faveur de la diversité.

Pour la vague 2015 et comme elle en a fait part au Conseil¹⁵, le Baromètre de la Diversité de Gulli n'ayant pas intégré la catégorie « Divertissement/Jeux », Gulli n'a pas en été mesure de rendre compte au Conseil du respect quantifié de cet engagement.

Pour la vague 2016, le Conseil a transmis à Gulli le baromètre de la diversité 2016 de la chaîne par courriel du 26 janvier 2017, complété par courriel du 14 mars 2016 pour les catégories

¹² Emissions du 21/09/16, du 03/10/16 ou encore du 28/10/16

¹³ Par exemple, émissions diffusées le 4 juin 2016, le 26 octobre 2016, le 21 mai 2016 ou encore le 16 avril 2016.

¹⁴ Engagement formalisé auprès du Conseil par courrier du 2 avril 2014.

¹⁵ Courriel en date du 15 novembre 2016 adressé aux services du Conseil à propos du bilan « Diversité » de Gulli au titre de l'année 2015.



« Divertissement » et « Jeux ».

Enfin, la diversité des origines s'est illustrée dans les *rediffusions de programmes* comme :

- « *Générations Sports* » : une série dans laquelle chaque épisode, met en avant le dépassement de soi, l'esprit de partage et permet de découvrir un nouveau sport, une nouvelle famille, et, bien sûr un nouveau champion.
- « *La Petite Géante* » : une série d'animation coproduite par Gulli, dont le personnage principal, Emilie, est une jeune fille qui se retrouve projetée dans un monde d'habitants bien plus petits qu'elle : elle va devoir s'adapter et fraterniser malgré sa différence criante.
 - *Au sein des éléments visuels de l'habillage ou dans ses bandes annonces de programmes*

Refondu en 2014, l'habillage de la chaîne illustre davantage la diversité des origines des enfants. En 2016, les équipes éditoriales de la chaîne ont poursuivi cette dynamique en veillant à la pluralité des origines dans les éléments visuels ou dans les bandes annonces, comme l'illustrent les exemples ci-dessous :



¹⁶ Résultats pondérés et non pondérés.

¹⁷ Comme évoqué ci-avant, Gulli ne peut pas prendre pour référence le Baromètre 2015, celui-ci n'intégrant pas la catégorie « divertissement/jeux ».

¹⁸ Résultats du Baromètre de la Diversité pour Gulli - vague 2014 (catégorie « Jeux »)

¹⁹ Résultats du Baromètre de la Diversité pour Gulli - vague 2016 (total programmes)

²⁰ Résultats du Baromètre de la Diversité pour Gulli - vague 2015 (total programmes)

²¹ Courrier au Conseil en date du 30 novembre 2016.



⌚ Présence des femmes

Dans les programmes qu'elle produit, Gulli veille à la **parité des animateurs ou des candidats** sous la vigilance toute particulière de la Direction. La chaîne sait également mettre en avant **les animatrices** dans ses programmes phares.



« **Gu'Live** » : émission proposant des sketchs parodiques, des invités musicaux, du rire et des cadeaux pour un cocktail vitaminé 100% fun, est présentée par Gaëlle Marie, Cindy Féroc et Kevin (deux jeunes femmes et un jeune homme).

« **Fais-moi signe** » : programme d'apprentissage de la langue des signes et « **Mes tubes en signe** », programme musical proposant d'apprendre des chansons en langue des signes, deux programmes présentés par Noémie Churlet, animatrice sourde.



« **Copains comme Cochon** » : Audrey Chauveau fait découvrir le quotidien un peu particulier d'enfants qui vivent entourés d'animaux insolites. Toutes les semaines, Audrey sillonne une nouvelle région de France et te présente cinq histoires drôles, touchantes ou étonnantes ! Animaux aux talents insolites (un chien champion de frisbee, des perroquets amateurs de ski...) ou au service des hommes (des lamas thérapeutes, des poules qui éliminent les déchets...), métiers rares et exceptionnels (monteur d'ours, groom de cheval...) ou naissances de bébés animaux tous plus mignons les uns que les autres... chaque épisode te réserve de nombreuses surprises et de belles rencontres entre rire et découverte !



Les filles, jeunes femmes, femmes et mères sont également mises en avant sur la chaîne à l'occasion de **programmations spéciales**. Par exemple à l'occasion de la **fête des mères**, le dimanche 29 mai 2016, GULLI a lancé une opération spéciale sur son site internet. Les Gullinautes ont pu réaliser leur plus belle déclaration pour le 29 mai et la voir à l'antenne²².



Ayant à cœur de présenter à ses jeunes téléspectateurs une vision non stéréotypée de la femme, Gulli a diffusé des **programmes présentant comme protagoniste une ou plusieurs femmes avec des personnalités différentes et leurs combats particuliers**. Par exemple :

« **Shezow** » : l'illustration parfaite de la super héroïne ! Guy, 12 ans, découvre une bague aux pouvoirs magiques qui le transforme en super héro ! Cool, non ? Bon, il y a juste un petit inconvénient... Cette bague était conçue pour être portée par une fille ! Quand un ado un peu macho se retrouve dans les collants d'une fille, les méchants n'ont qu'à bien se tenir !



²² <http://www.gulli.fr/Quoi-d-neuf/Actu/Fete-des-meres>



« **Mia et moi** » Après le décès de ses parents, Mia entre dans un nouveau pensionnat et hérite d'un livre de son père qu'elle adorait quand elle était petite, d'un étrange bracelet et d'un mot disant "Je suis Mia". En voyant le livre s'animer et le bracelet réagir, elle comprend qu'elle doit dire le mot de passe pour entrer comme dans un jeu. Mia se retrouve alors transformée en elfe et transportée dans l'univers enchanté de Centopia. Elle va alors découvrir un monde peuplé de licornes et va se faire de nouveaux amis : le petit faune Phuddle, les elfes Yuko et Prince Mo. Ensemble, ils vont devoir s'unir pour empêcher l'horrible Panthea et sa fidèle Gargonna d'attraper des licornes et de prendre leurs cornes, source de leur jeunesse.

Parmi les nouveaux programmes diffusés en 2016 :

« **Project MC²** » : série d'espionnage 100% « girly » ! McKeyla, Adrienne, Bryden et Camryn, quatre lycéennes aussi mignonnes qu'intelligentes ont été recrutées par une société internationale d'espionnage secrète, le NOV8. Lycéennes le jour et espionnes la nuit, ces quatre petits génies des sciences, de la mécanique, des arts et des maths vont devoir se sortir des situations les plus délicates avec humour... mais en restant toujours branchées.



« **Chica Vampiro** » : Daisy est une fille comme les autres qui est amoureuse de Max, son voisin. Un jour, Max décide de lui déclarer son amour mais la jeune fille subit un accident à vélo. La voyant mourir, ses parents, qui sont vampires, se voient obligés de la mordre. Daisy devient donc un vampire mais elle a du mal à s'y faire et les choses commencent à se compliquer avec Max, les vampires n'ayant pas le droit d'être amoureux des mortels. Par la suite, de nombreux obstacles seront sur son chemin. Un de ces objectifs est d'arrêter la guerre entre les vampires et les humains.

Sur l'enjeu de la représentation des femmes au titre de l'année 2016 et conformément à la délibération n° 2015-2 du 4 février 2015, Gulli a restitué les éléments suivants, selon la procédure arrêtée par le Conseil :

- par courriel du 29 août 2016²³ le fichier de déclaration quantitative de l'antenne au cours du mois de mai 2016.
- par courriel du 31 janvier 2017²⁴, le fichier de déclaration quantitative de l'antenne au cours du mois d'octobre 2016.

Les parts femmes/hommes (en %) sur Gulli en 2016 ont été soumises à Gulli par courriel du 27 février 2016 et confirmées par ses soins le 1^{er} mars 2017 en vue de la publication du rapport annuel du Conseil sur cet enjeu.

S'agissant des données qualitatives sur l'ensemble de l'année 2016, les équipes de la chaîne ont déposé dans les paniers de la « Base de diffusion » du Conseil les programmes que Gulli souhaitait valoriser au titre des programmes luttant contre les préjugés sexistes ou les violences faites aux femmes, ainsi que les programmes pouvant se prévaloir d'un caractère non stéréotypé.

Le 7 mars 2017, le Conseil a publié son rapport sur la représentation des femmes à la télévision et la radio au titre de l'exercice 2016 et a notamment souligné la « présence des femmes plutôt équilibrée sur Gulli – avec 45 % de femmes présentes à l'antenne²⁵ ».

S'agissant des déclarations qualitatives de Gulli (programmes pouvant se prévaloir d'un caractère non stéréotypé), les services du Conseil ont informé Gulli²⁶ que certains des programmes déclarés n'avaient pas été pris en compte « soit parce qu'ils ne correspondaient pas aux genres de programmes acceptés à ce titre - fiction, programme jeunesse et programme dit de téléréalité - (ex : long-métrage, magazine etc.) soit parce qu'ils ne répondraient pas positivement à toutes les questions des grilles de lecture ». Gulli souhaite revenir vers le Conseil quant à ces déqualifications, dont elle a été informée postérieurement à la publication de son rapport 2016.

²³ En réponse au courriel des services du Conseil en date du 5 juillet 2016

²⁴ En réponse au courriel des services du Conseil en date du 30 novembre 2016

²⁵ Page 19 du rapport « La représentation des femmes à la télévision et la radio » Exercice 2016

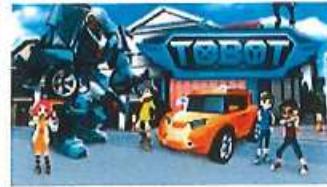
²⁶ Par courriel du 8 mars 2017



Handicap

Gulli programme des fictions ou des émissions valorisant le handicap comme source de dépassement de soi ou de mise en relation avec autrui comme par exemple dans :

- « **Tobot** » qui raconte l'histoire de jeunes jumeaux qui vivent avec leur père le Dr Franklin Char devenu handicapé suite à un accident qui a également causé la perte de leur maman. Mais sans perdre espoir pour autant, le jeune papa décide de créer des robots, à l'image de ses fils, qui peuvent se battre, courir, voler, rire, pleurer et plaisanter aux côtés des jumeaux.



- « **Foot 2 Rue Extrême** »- épisode 38 : Les joueurs de F2RX accueillent Bilal, le cousin d'Inès. Bilal est unijambiste et se déplace avec des béquilles, mais ça ne l'empêche pas d'être un super danseur et joueur de foot extrême ! En parallèle, Louna répète une acrobatie dangereuse que Paul lui a interdit de pratiquer. Elle finit par se faire exclure du match du lendemain après avoir été dénoncée par quelqu'un. Elle est persuadée que c'est Bilal qui l'a trahie ; d'ailleurs, celui-ci prend sa place dans la Team le temps d'un match. Mais en réalité, si Bilal a tenté de persuader Louna d'abandonner son acrobatie, c'est que lui-même a perdu sa jambe dans des circonstances semblables...



- « **Copains comme cochons** » - Audrey Chauveau est à Lyon pour rencontrer Marc, 15 ans, et son chien, Gibs. Ensemble, ils font tout... Gibs accompagne Marc à l'école, il sort avec lui, il part en voyage avec lui car Marc a perdu la vue à l'âge de 6 ans et, Gibs est son chien guide. Il va montrer à Audrey comment son toutou révolutionne depuis 1 an, son quotidien !
- « **Les Popples** » personnage de **Yikes** - Pas toujours très doué à l'école, très maladroit et souvent incontrôlable, c'est le plus fou des Popples ! Yikes ne parle pas : quand il veut s'exprimer, il produit des sons différents en fonction de ce qu'il ressent... sauf quand il essaie de faire peur aux autres, alors il surgit de nulle part et crie : « YIKES » ! Tous ses amis le considèrent comme leur petit frère et essaient toujours de le protéger !



Le handicap auditif²⁷ est tout particulièrement exposé sur l'antenne avec la programmation d'émissions dédiées à l'univers des sourds et malentendants. En 2016, allant au-delà de ses obligations conventionnelles, Gulli a programmé trois émissions et un clip musical dédiés au mode de vie des personnes sourdes ou malentendantes :

- des épisodes de la saison 3 de « **Fais-moi signe** », programme d'apprentissage de la langue des signes conçu avec le soutien d'Emmanuelle Laborit. Cette émission est présentée par une animatrice malentendantante, Noémie Churlet, qui reçoit à chaque fois un enfant entendant pour lui apprendre la langue des signes. Les enfants découvrent une nouvelle langue, mais aussi une nouvelle façon d'aborder la communication : une manière plus instinctive, plus naturelle et plus physique,
- « **Mes tubes en signe** » (saison 3) un programme musical qui propose d'apprendre des chansons en langue des signes. Dans chaque épisode, les enfants découvrent un nouvel extrait de chanson et avec l'aide de Noémie, ils reprennent le titre en musique et en signes,
- « **C'est bon signe** » (saison 1) : entouré de ses amis, Luca, adolescent sourd, raconte sur un ton décalé, ses histoires de cœur, ses déboires avec les nouvelles technologies ou encore avec le métro,

²⁷ L'ensemble des données relatives à l'accessibilité des contenus sur Gulli ont été transmis au Conseil par courriel du 12 janvier 2017, suite à la demande formulée le 20 décembre 2016.



Par ailleurs, œuvrant en faveur de l'accessibilité des programmes, en 2015 de nombreux programmes ont été **sous-titrés** sur GULLI comme par exemple : « *Mes parrains sont magiques* », « *Objectif Blake* », « *Rekkit* », « *Gawayn* », « *Monster Buster Club, Chasseurs d'extraterrestres* », « *La légende de Chima* », « *Rosie* », « *Cornéll et Bernie* », « *Fils de Woulf* », « *Lanfeust Quest* », « *Shuriken School* ».

Le 24 septembre 2016 à l'occasion de la **Journée Mondiale de la Surdité**, Gulli s'est mobilisée pour mettre en avant des programmes liés à cet enjeu²⁸ :

- « *C'est bon signe* » (2 épisodes à 18h50) un programme retraçant avec humour les aventures d'un adolescent sourd interprété par Luca Gelberg et offrant une image décomplexée de la culture sourde ;
- le programme court « *J'aime j'aime pas* »²⁹ un moyen entraînant de favoriser les échanges en LSF grâce à la bonne humeur de Mélie, Pra-tik et Issa Doumbia.

A l'initiative du Conseil, les antennes radio et TV de Lagardère, dont Gulli, se sont mobilisées à l'occasion de la **Journée internationale du Handicap du 3 décembre 2016** en proposant une programmation spécifique.

Pour Gulli³⁰ le 3 décembre 2016 :

- diffusion du clip « *J'aime j'aime pas* » sur la langue des signes
- diffusion du programme court « *C'est bon signe* » avec Luca, sourd et malentendant³¹

Par ailleurs, autour de cette journée et notamment dans les quelques jours qui l'ont précédé, Gulli a diffusé un reportage dans l'émission Wazup consacré au spectacle Timéo (Casino de Paris) mettant en scène Timéo un garçon en fauteuil roulant qui rêve de devenir acrobate³².

Dans son communiqué du 2 décembre 2016³³, le Conseil s'est félicité de l'implication de toutes les chaînes radio et TV ayant toutes répondu favorablement, « *souhaitant beaucoup de succès à cette opération* ».

Allant au-delà de ses engagements 2016, Gulli a diffusé non pas deux mais **trois films en audio-description** : les films d'animation « *Kirikou et la sorcière* » et « *Kirikou et les bêtes sauvages* » et le documentaire « *Les Robinsonnades - Au pays des enfants Saa* ».

Gulli a enfin, conformément à ses engagements, programmé dans sa grille la diffusion d'émissions « *In Ze Boîte* » faisant participer des candidats en situation de handicap. Pour des raisons techniques (logiciel de programmation interne), ces diffusions - initialement programmées en fin d'année 2016 - ont dû être reportées au début de l'année 2017 :

- diffusion de l'épisode avec une jeune candidate malentendant le 07 janvier 2017,
- diffusion de l'épisode avec une jeune candidate malvoyante (dont la famille remporte le jeu) prochainement sur Gulli.

²⁸ Cf. communiqué de presse en Annexe II du présent bilan.

²⁹ Accessible à partir du lien suivant <https://www.youtube.com/watch?v=LMovkDc8J1g>

³⁰ Éléments transmis au Conseil par courriel du 2 décembre 2016

³¹ <https://www.youtube.com/watch?v=PZM09ANe8ak>

³² <http://www.timeo-lespectacle.com/#lhome>

³³ <http://www.csa.fr/Espace-Presse/Communiques-de-presse/Les-télévisions-et-radios-se-mobilisent-pour-le-handicap>





Catégories socioprofessionnelles

Les programmes diffusés sur Gulli illustrent également la diversité des catégories socioprofessionnelles. Quelques exemples :

- Présentée par Audrey Chauveau, l'émission « **Ce sera Moi** »³⁴ est un partenariat entre Gulli et l'Onisep pour faire découvrir à 13 jeunes 13 métiers qui les passionnent (capitaine de police, professeur, chef pâtissier, fleuriste, danseur,...) et leur offrir une vraie rencontre avec un professionnel ainsi qu'une journée entière en totale immersion pour découvrir tous les aspects d'un métier et répondre à toutes leurs interrogations.



- L'émission « **In ze boîte** » présente par exemple une grande diversité du public et de candidats.
 - Le téléfilm « **L'Instit** » propose aussi des portraits variés des catégories socioprofessionnelles à travers les aventures de Victor Novak. Dans chaque épisode, l'enfant qu'il aide est issu d'une famille d'un horizon différent
- Plusieurs téléfilms, dans lesquels les téléspectateurs de la chaîne pouvaient retrouver Mimie Mathy, retracent la vie de personnes appartenant à différentes catégories socioprofessionnelles :
- « **Une nounou pas comme les autres** » racontant l'histoire de Julie Toronto qui ne trouvant pas de travail malgré son diplôme de comptabilité, postule sur un emploi de nounou qu'elle décroche. Le père, Antoine, avocat, est souvent absent et ses deux jeunes enfants le voient rarement. Julie va gagner leur affection, malgré la réticence d'Antoine, qui accepte mal l'idée qu'une nounou s'occupe de ses enfants.
 - « **Une nana pas comme les autres** » où l'on retrouve Julie Toronto, comptable dans une petite entreprise, qui présente sa démission à son patron. Elle confie le motif de son geste à son amie Cynthia : elle a trouvé l'homme de sa vie. L'heureux élu est Antoine Delille, chez qui elle avait commencé à travailler comme nounou. Avocat en province, il lui a proposé de venir vivre avec lui. Dans un premier temps, Julie est aux anges ; d'autant que les enfants d'Antoine, Sébastien et Ludivine, l'adorent. Mais Antoine brigue un poste de bâtonnier et comprend que ses ambitions ne sont pas forcément compatibles avec l'amour qu'il porte à une jeune femme mesurant un mètre trente-deux....
 - « **Un et un font six** » - La vie de la famille Poirier, à qui toutes les péripéties familiales imaginables peuvent arriver : Paul, photographe et publicitaire, file le parfait amour avec Laurence, responsable des ressources humaines pour Air Europe. Leurs enfants respectifs, tous nés de mariages précédents, se sont habitués les uns aux autres et sont parvenus à s'apprécier...

³⁴ <http://www.gulli.fr/Chaine-TV/Emissions/Ce sera Moi>



2. Au sein du Pôle TV ... et plus globalement au sein du Groupe Lagardère Active

En 2016, l'implication de Gulli et du groupe Lagardère Active en faveur de la Diversité a pris plusieurs formes :

⌚ La 15^e édition des « Espoirs de l'animation »



Initialement portés par Canal J, les **Espoirs de l'animation** ont pris de l'ampleur depuis 2014 en s'affichant sur les 3 chaînes jeunesse du groupe Lagardère Active : TIJI, Canal J et Gulli.

Comme elle s'y était engagée, Gulli (ainsi que Canal J et TIJI) - en partenariat avec le SPFA, le CNC, la SACD et des écoles d'animation française - a renouvelé en 2016 **Les Espoirs de l'Animation**. Sur le thème « UNE PLANÈTE POUR TOUS, TOUS POUR LA PLANÈTE ! », les élèves des six écoles d'animation ont eu un mois pour réaliser un court métrage d'1 minute adapté à la ligne éditoriale de la chaîne choisie et du public auquel ils souhaitaient s'adresser.

En 2016 le Jury était composé de :

- **Caroline Cochaux**, Directrice Déléguée du pôle TV de Lagardère Active et Présidente de Gulli ;
- **Caroline Mestik**, Directrice des antennes des chaînes jeunesse/famille de Lagardère Active ;
- **Sophie Cheynet**, Chargée de mission animation au CNC ;
- **Eve Baron-Charlton**, Directrice Générale chez Mondo TV France ;
- **Jean-Philippe Robin**, Administrateur délégué à l'animation de la SACD.

C'est à l'occasion du Festival International du Film d'Animation à Annecy que les lauréats 2016 ont été révélés³⁵.

Cette opération de grande ampleur, renouvelée en 2016 pour sa 15^e édition, témoigne de la volonté et de la dynamique de Gulli en faveur de la diversité et de l'animation.

⌚ Intégration professionnelle des étudiants handicapés

En 2016, du 14 au 18 novembre, la mission Handicap de Lagardère Active a participé à la **Semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap**, en déployant différentes initiatives :



DU 14 NOVEMBRE AU 18 NOVEMBRE 2016

- le lundi 14 novembre : **présence de la Mission handicap sur le forum de LADAPT³⁶**, l'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, au 104 de 12h à 19h
- le mardi 15 novembre : **atelier de découverte de la langue des signes** au sein des studios de Lagardère Active de 12h à 14h.
- le jeudi 17 novembre : **une aventure visuelle** avec un casque de réalité virtuelle dans les locaux de Lagardère Active
- le vendredi 18 novembre : **rencontre avec Michael Jeremiasz**, tennismen, paraplégique en fauteuil roulant³⁷, fondateur de la fondation « Comme les autres ».

³⁵ Cf. communiqué de presse du 16 juin 2016 en Annexe II et dossier de presse joint au bilan

³⁶ <http://www.ladapt.net/>

³⁷ [Semaine du Handicap 2016](#)



Sensible à la question du handicap dans les programmes mais également au sein de l'entreprise, Denis Olivennes, Président de Lagardère Active a répondu favorablement au projet du Conseil³⁸ de réaliser un clip mettant en scène plusieurs responsables d'entreprises audiovisuelles répondant à la question « *en quoi il est important d'avoir une politique handicap au sein d'une entreprise audiovisuelle ?* ».

La version finale des quatre clips tournés par le Conseil a été transmise aux éditeurs participants le 13 février 2017³⁹. Selon les indications du Conseil, ils ont été publiés mi-février 2017 sur le site du Conseil « Clés de l'audiovisuel » et sur le site « csa.fr » à l'occasion de l'anniversaire de la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Par ailleurs, et en réponse à la demande du Conseil du 19 juillet 2016, Lagardère Active a adressé - par courriel du 14 septembre 2016 - le **bilan des actions menées par le Pôle Radio/TV dans le cadre de la « Charte Handicap⁴⁰ »** dont le groupe est signataire, selon les indicateurs de suivi déterminés par le Conseil. Ces actions sont parfois complétées et étayées par les initiatives de la mission Handicap de Lagardère Active.

Parmi les événements marquants de l'année 2016 :

- La Mission Handicap de Lagardère Active a participé en 2016 à plusieurs forums (Essec, Dauphine, Association Tremplin, IGS, forum virtuel Talent Handicap) afin d'identifier des candidats pouvant être proposés à l'ensemble des sociétés de Lagardère Active.
- En 2016, la Mission Handicap de Lagardère Active a rencontré plusieurs écoles afin de poursuivre la construction de "partenariats écoles", Parmi ces écoles, celles ci-dessous peuvent permettre au Pôle Radio/TV de Lagardère Active d'accompagner l'insertion d'étudiants sous différentes formes (découvertes métier, simulations d'entretiens, stage, alternance...) :
 - o *L'IPJ* (Institut pratique du journalisme) : candidatures pour de l'alternance en fonction des résultats au concours d'admission,
 - o *Le centre Forja* : centre qui forme des personnes déficientes visuelles principalement sur les métiers de l'accueil. Ils souhaitent organiser des découvertes de métiers ou des simulations d'entretiens,
 - o *Les Gobelins* : école pouvant proposer des stages et alternances dans les secteurs de l'animation, de la vidéo, du web, du digital...
 - o *Le centre de formation JARIS* (organisme de formation aux métiers de l'audiovisuel pour des personnes en réinsertion professionnelle),
 - o *L'E2C* (Ecole de la 2ème Chance) qui suit les étudiants en échec scolaire et accompagne des jeunes dans un parcours de réintégration. L'école peut proposer des demandes de stage.
- En partenariat avec la Mission Handicap Lagardère Active et l'association Arpejeh (Accompagner la Réalisation des Projets d'Etudes de Jeunes Elèves et Etudiants Handicapés), le Pôle Radio/TV a organisé une **matinée découverte des métiers de la radio et de la télévision**. Un groupe de six jeunes collégiens et lycéens en situation de handicap a pu découvrir au cours d'une matinée les Métiers de l'audiovisuel, souvent méconnus du grand public.
Lieu de l'action : Lagardère Active 28 rue François 1er 75008 Paris
Déroulement de l'action le 1er avril 2016 :
 - 8h30-8h45 : Accueil des jeunes - Présentation de Lagardère Active, de sa mission handicap et d'ARPEJEH.
 - 9h00-10h00 : Rencontre avec le directeur d'exploitation et de la diffusion du pôle TV
 - 10h00-11h00 : Rencontre avec le responsable d'exploitation d'Europe 1
 - 11h00-12h45 : Rencontre avec des animateurs, producteurs et journalistes de chez RF
 - 12h45-13h : Débriefing de la visite, questions

Le Pôle TV de Lagardère Active mène des actions de long terme avec la Mission Handicap :

- accueil de jeunes handicapés pour des journées de découvertes des métiers TV,
- embauche de personnel handicapé intermittents au sein du service de production interne (autopromotion),
- et, depuis le 1er février 2017 jusqu'à fin novembre 2017 : embauche en contrat de professionnalisation d'un jeune étudiant graphiste souffrant d'un handicap auditif.

³⁸ Formalisé par courriel du 21 octobre 2016

³⁹ Clips accessibles au lien suivant : <https://we.tl/Uz2BnrJnF>

⁴⁰ Charte visant à favoriser la formation et l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans le secteur de la communication audiovisuelle - 11 février 2014



⌚ La poursuite du partenariat avec l'association « Un stage et Après » et la mise en place d'un comité de suivi des collégiens

En 2012, le département Solidarité de Lagardère Active a mis en place un partenariat avec l'association « *Un stage et Après* »⁴¹, qui accompagne depuis 2009 des collégiens dans la recherche et la préparation de leur stage de 3^{ème}.

Les fondateurs de l'association sont partis du constat que le stage d'observation de 3^{ème} est une étape importante dans l'orientation, qui constitue un premier frein pour les collégiens de zones sensibles pour deux raisons principales : l'absence de réseau et la méconnaissance des métiers.

Dans le cadre de ce partenariat piloté par la Direction des Ressources Humaines, les équipes de Lagardère Active accueillent régulièrement des élèves de collèges classés ZEP, pour un stage de découverte des métiers des médias.



Pour l'édition 2015, l'accueil des stagiaires a dû, pour des raisons logistiques, être reporté en tout début d'année 2016 : du 15 au 19 février 2016, deux stagiaires ont été accueillis, un au sein des équipes de Gulli, l'autre au sein des équipes d'Europe 1.

Le comité de suivi, mis en place en 2015 afin d'aider les élèves dans la suite de leur cursus pour une meilleure insertion professionnelle via des aides à la recherche de stages, a régulièrement pris des nouvelles des anciens élèves ayant accompli leur stage au sein du Pôle TV.

En 2016, conformément à ses engagements en matière de Diversité, Lagardère Active a renouvelé son partenariat.

Début janvier 2016, les collaborateurs ont été sensibilisés par la Direction des Ressources Humaines à cette opération – se déroulant du lundi 15 au vendredi 19 février 2016 – pour les inviter à devenir « tuteur » et accueillir des élèves de 3^{ème} issus d'un collège classé en ZEP.

Au niveau du Pôle TV, la Direction de l'Exploitation et de la Diffusion a accueilli un élève durant une semaine pour lui présenter ses missions et les contours du métier.

Le Pôle TV a particulièrement à cœur de répondre à la question « et après ? » en offrant – pendant et à l'issue du stage – **un accompagnement particulier des stagiaires** passant par un bilan approfondi des découvertes des métiers de la télévision et une mise en perspective avec leur projet professionnel. L'objectif est d'aider – dans la mesure du possible – les stagiaires qui le souhaitent et qui se destinent au métier de l'audiovisuel en les faisant bénéficier du soutien et de l'expérience des collaborateurs du Groupe.

D'ailleurs, au-delà du partenariat avec « *Un stage et après* », la Direction de l'Exploitation et de la Diffusion du Pôle TV a également accueilli du 14 mars au 15 avril 2016 des élèves de 1^{ère} en Bac Professionnel « Systèmes Electroniques Numériques » au lycée d'Application de l'E.N.N.A de Saint-Denis.

⌚ Le plan « Diversité Active »

Pour l'année 2016, Gulli - et plus globalement Lagardère Active - s'est engagé à poursuivre le plan « Diversité Active » destiné à sensibiliser et former les personnels sur les questions de la représentation de la diversité.

La Direction des Ressources Humaines a rendu ces formations accessibles tout au long de l'année ; l'ensemble des effectifs du Pôle TV a déjà suivi la formation.

⁴¹ <http://www.usea.fr/>



⌚ Les formations « ELLE Active » proposées aux femmes du Pôle TV

Le programme « ELLE Active » a pour objectif d'apprendre aux femmes à mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle, savoir mettre en valeur leurs compétences lors d'un entretien d'embauche ou encore oser être ambitieuse.

En 2016, six salariées du Pôle TV ont bénéficié de la **formation « ELLE Active »**. Une salariée a été invitée au **forum⁴² « ELLE Active »** et a pu assister aux différents débats, ateliers pratiques (apprendre à demander une augmentation, créer votre entreprise, développer votre réseau...) à Paris notamment, ce sont plus de 100 « workshops » et 1 000 entretiens individuels qui ont aidé les femmes présentes à « booster » leur vie professionnelle.

« Les femmes rencontrent plus d'obstacles que les hommes dans leur parcours professionnel, mais comment faire bouger les choses, quand les lois sont si peu appliquées et les mentalités si verrouillées ? Comment permettre aux femmes, désormais plus diplômées que les hommes, d'accéder enfin à des postes et des rémunérations équivalentes à ceux des hommes ? Comment soutenir leur désir légitime de réussite ? C'est tout l'objet des Forums ELLE Active, créés en 2012. » (Anne-Cécile Sarfati, rédactrice en chef à ELLE, en charge du programme ELLE Active)



⌚ La 27e semaine de la presse et des médias⁴³

Pour la troisième année consécutive, Gulli et Europe 1 se sont associées pour participer, les 24 et 25 mars 2016, à la semaine de la presse et des médias dans l'école.

A cette occasion, la radio généraliste et la chaîne jeunesse ont invité dans leurs locaux deux classes d'élèves âgés de 10 à 12 ans, pour une découverte de l'univers de la radio et de la télévision, à travers diverses activités et expériences :

- Ateliers de doublage : les enfants ont pu doubler un dessin animé comme des professionnels
- Rencontres avec les animateurs et les journalistes d'Europe 1 et de Gulli (Thomas Sotto, ...)
- Rencontres avec des *acteurs majeurs de l'audiovisuel, membres du CSA*, pour une réflexion autour des médias radio et télévision
- Participation au comité éditorial de Gulli : analyse des audiences et de la programmation, séance de travail sur l'adaptation d'une BD en une série d'animation...

Sur l'antenne de Gulli, le jeudi 31 mars 2016 les téléspectateurs ont pu retrouver un sujet dédié dans le WazUp autour de la semaine de la presse et des médias dans l'école. Thomas Sotto dans *La Matinale d'Europe 1*, Jean-Marc Morandini dans *Le grand direct des médias* et Marion Ruggieri dans *Il n'y en a pas deux comme elle*, se sont eux intéressés à l'importance de l'éducation des plus jeunes aux médias, sujet qu'ils ont abordé avec leurs invités.

⌚ Le prix Gulli du Roman 2016⁴⁴

Le jury du prix Gulli du Roman récompense chaque année depuis 2012 un roman écrit en français pour des enfants de 8 à 14 ans.

Le jury du Prix Gulli du Roman 2016 présidé par Michèle Reiser a choisi de distinguer « *Théo, chasseur de baignoires en Laponie* » de Pascal Prévot, édité par Le Rouergue. C'est Marie Desplechin, la marraine de cette 5ème édition, qui a remis le prix à son auteur.

⁴² <http://www.elle.fr/Societe/Le-travail/Forum-ELLE-Active>

⁴³ Cf. Communiqué de presse du 18 mars 2016 en Annexe I du bilan

⁴⁴ Cf. communiqué de presse du 12 septembre 2016 en Annexe II du présent bilan



L'histoire : Le comte Krolock Van Rujn a un gros problème... Une des baignoires de son immense château en Laponie est redevenue sauvage et sème la terreur parmi ses habitants. Heureusement pour lui, il existe une personne pouvant l'aider : le père de Théo qui est le plus célèbre, le plus redouté, le plus incroyable chasseur de baignoires au monde ! Théo l'accompagne dans cette mission particulièrement délicate. Et il ne va pas le regretter !



● **Les projets soutenus par la Fondation ELLE**

La Fondation ELLE, créée par le Groupe Lagardère Active en 2004, œuvre en faveur des femmes dans le monde. Elle apporte un soutien financier à des projets français et internationaux qui ont pour objectif la promotion de l'émancipation des femmes par l'éducation, la formation et l'information.



Quelques exemples⁴⁵ :

- **L'édition 2016 d' « ELLE Solidarité Mode »**⁴⁶

La Fondation d'entreprise ELLE, en partenariat avec Comptoir des Cotonniers, a lancé en 2016 la 12^e édition de son concours ELLE Solidarité Mode. Cette initiative permet à des jeunes femmes de 18 et 23 ans à faibles revenus de suivre des études supérieures dans une école de mode en les aidant à intégrer une grande école à Paris (Esmod, l'Ecole de la Chambre syndicale de la couture parisienne ou le Studio Berçot).

- **« En avant toutes »**⁴⁷

Dire aux jeunes que l'amour est une question de respect, de confiance et surtout de consentement, c'est le pari du site Internet enavanttoutes.fr, lancé le 17 février 2016 par plusieurs amis, convaincus que le numérique est le meilleur outil pour sensibiliser les filles et les garçons qui vivent leurs premiers émois amoureux. [Enavanttoutes.fr](http://enavanttoutes.fr) est aussi un espace pour dire stop aux violences, en accédant à des renseignements utiles pour savoir quoi faire et qui contacter. Sur chaque page du site figurera bientôt un onglet qui permettra de se déconnecter tout en effaçant les cookies. La Fondation ELLE a donc souhaité s'emparer de cette question d'intérêt général en soutenant l'initiative originale et pertinente de l'association. En choisissant d'investir l'outil privilégié des moins de 25 ans, le numérique, En avant toute(s) veut lutter activement contre les violences qui touchent, chaque année en France, une femme sur dix.

- **Mali : autonomie des mères et scolarisation des filles**⁴⁸

Tous les indicateurs qui décrivent les conditions de vie au Mali sont alarmants : le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 176 pour 1000 ; 9 femmes sur 10 ont subi des mutilations génitales ; 15% des filles sont mariées avant 15 ans ; 2/3 de la population féminine ne sait ni lire ni écrire... En milieu rural, les filles ne représentent que 28% des élèves au primaire. A Mekoung, dans le village où intervient l'association PNS*, à 60 km au nord de Bamako, c'est encore pire. Aucune fille n'est scolarisée, l'école la plus proche étant à 16 km. Parce que les filles du village ne vont pas à l'école, elles sont mariées jeunes et deviennent mères au foyer, sans formation ni liberté. Les femmes sont pour la plupart analphabètes, chargées des tâches ménagères, des travaux de cueillette, du jardinage, sans avoir la capacité de gérer ces activités de façon autonome. Elles ne quittent jamais le village. Avec le soutien de la Fondation ELLE, PNS a souhaité agir à la fois pour les mamans, en proposant des formations qui leur permettront d'avoir de meilleurs revenus de leurs exploitations agricoles, et pour les filles, en assurant leur scolarisation.

⁴⁵ L'ensemble des actions menées par la Fondation sont accessibles via le lien suivant : <http://www.ellefoundation.org/>
⁴⁶ <http://www.ellefoundation.org/nos-actions/actions-soutenues?p=1136>

⁴⁷ <http://www.ellefoundation.org/nos-actions/actions-france?p=1474>
⁴⁸ <http://www.ellefoundation.org/nos-actions/actions-internationales?p=1482>



Conclusion/Perspectives 2017

Données confidentielles



Annexe I

Copie des courriers du 30 novembre et du 21 décembre 2015



Conseil supérieur de l'audiovisuel
Monsieur le Président Olivier Schrameck
Tour Mirabeau
39-43, quai André Citroën
75 739 Paris Cedex 15

Paris, le 30 novembre 2015

Nos Réf : 15.11.007/DAR&RI
LRAR TA 106 1B 67 66 4

Objet : Diversité 2016

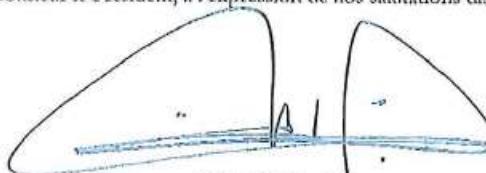
Monsieur le Président,

Selon les termes de la délibération¹ du Conseil, j'ai l'honneur de vous soumettre les engagements de GULLI pour l'année 2016 que nous aurons le plaisir de vous détailler de vive voix au cours de l'audition organisée le 14 décembre prochain par le groupe de travail « Diversité » présidé par Madame Mémona Hintermann-Affjejee.

Poursuivant la dynamique du Pôle TV qui s'inscrit parfaitement dans celle de notre groupe, nous souhaitons poursuivre nos actions en faveur de la promotion de l'égalité et de la diversité au sein de la société française. Elle fait partie des préoccupations de Lagardère Active pour ses médias et tout particulièrement pour Gulli, compte tenu de sa thématique.

En ce sens, et comme vous l'avez souhaité, nous avons procédé à un exercice synthétique de mise en perspective pluriannuelle des engagements de la chaîne. Ceux-ci font apparaître une véritable dynamique sous la nouvelle Direction du Pôle TV, dynamique renforcée par les échanges constructifs avec le Conseil. Cet outil permet de gagner en clarté et en efficacité sur ce thème et doit permettre de nous inscrire dans une démarche volontariste de premier plan. Ainsi, nous vous proposons de poursuivre en 2016 les actions entreprises, selon le détail figurant en pièce jointe tant sur les aspects juridiques, contenus que pour les enjeux de ressources humaines.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos salutations distinguées.



Gérald-Brice Vitet
Président de Jeunesse TV
Directeur Délégué des chaînes de télévision France et
International de Lagardère Active

¹ Délibération n°2009-85 du 10 novembre 2009 tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes nationales hertziennes gratuites et de Canal +



Conseil supérieur de l'audiovisuel
Madame Mémona Hintermann-Affejee
Présidente du Groupe de Travail
« Diversité »
Tour Mirabeau
39-43, quai André Citroën
75739 Paris Cedex 15

Paris, le 21 décembre 2015

Réf : 15.12.007/SGRTV/DAR&RI
Objet : Diversité Gulli

Madame la Présidente,

Je fais suite à notre audition le 14 décembre dernier par le Groupe de Travail « Diversité » que vous présidez et vous remercie pour la qualité des échanges que nous avons eus. J'ai le plaisir de vous confirmer les engagements que Gulli a pris en matière de diversité pour l'année 2016¹, s'inscrivant dans la logique pluriannuelle souhaitée par le Conseil.

Comme nous en avons fait part au Conseil, Gulli et plus largement le Pôle TV que je dirige souhaitent poursuivre en 2016 les actions déjà entreprises, dans la dynamique du groupe Lagardère Active, et selon le détail suivant² :

- Concernant les contenus et les actions dans la ligne éditoriale :

¹ Engagements formalisés par écrit au Conseil pour courrier du 30 novembre 2015, conformément à la Délibération n°2009-85 du 10 novembre 2009 modifiée.

² Complétant le document joint au courrier du 30 novembre 2015.



- Sur le plan juridique :
- Sur le plan des ressources humaines et de la formation :
- Enfin, en termes de communication et de valorisation des initiatives :

Vous assurant à nouveau de la démarche proactive de Gulli sur l'enjeu fondamental de la diversité et de la cohésion sociale, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de mes salutations distinguées.

Caroline Cochaux
Présidente de Jeunesse TV
Directrice Déléguée du Pôle TV de
Lagardère Active

Copie :
Monsieur Nicolas About, Vice-Président du Groupe de Travail « Diversité »

JEUNESSE TV SAS, au capital de 7 273 572 € - RCS Paris B 480 937 184
28, rue François 1^{er} - 75008 Paris
Tél. : 01 56 36 55 55 - Fax : 01 56 36 55 35 - www.gulli.fr

Lagardère
ACTIVE



Annexe II Communiqués de presse

• Les Espoirs de l'animation



Communiqué de presse
Le 16 Juin 2016

Palmarès 2016

Une initiative Canal J, Tiji et Gulli en partenariat avec
le SPFA, le CNC, la SACD et les écoles d'animation françaises



C'est à l'occasion du Festival International du Film d'Animation (MIFA) qui se tient actuellement à Annecy, que
Gulli, Canal J et Tiji viennent de révéler les lauréats pour cette année importante,
celle des 15 ans des Espoirs de l'Animation.

Sur le thème « UNE PLANÈTE POUR TOUS, TOUS POUR LA PLANÈTE ! », les élèves des 6 écoles d'animation ont
eu 1 mois pour réaliser un court métrage d'1 minute adapté à la ligne éditoriale de la chaîne choisie et du public
auquel ils souhaitaient s'adresser.

L'Espoir du jury a été primé en fonction des critères applicables à toute production d'animation (affinité
avec le public visé, qualité du graphisme, de l'écriture, de la bande son...).

L'Espoir du public a été choisi par les enfants sur gulli.fr, canalj.fr et tiji.fr et lesespoirsdelanimation.fr.

L'Espoir du jury professionnel

Le jury professionnel était composé de :

- ◆ Sophie Cheynet, Chargée de mission experte au CNC
- ◆ Eve Baron-Charlton, Directrice Générale chez Mondo TV France
- ◆ Jean-Philippe Robin, Administrateur Délégué à l'animation de la SACD
- ◆ Caroline Cochaux, Directrice Déléguée du Pôle TV de Lagardère Active et Présidente de Gulli
- ◆ Caroline Mestik, Directrice des programmes et des antennes des chaînes jeunesse de Lagardère Active

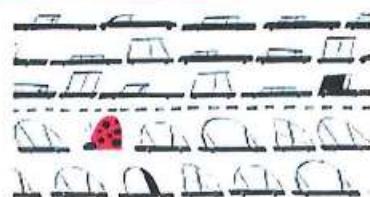
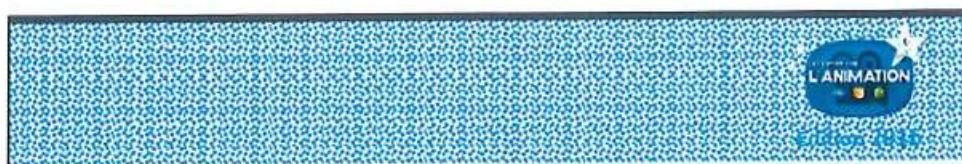
Résultats exceptionnels, pour une année exceptionnelle, l'Espoir du Jury professionnel des Espoirs de
l'animation de cette 15ème édition a été décerné ex aequo à :



La Colère des moules

Un jeune touriste en vacances filme tranquillement la mer
lorsqu'une bande de moules l'interpelle...

Réalisé par Héloïse SOLT, Antoine MAUCOURT, Estelle
YVEN, Oscar AUBRY
Ecole : Emile Cohl



Les Bébêtes

Des petites bêtêtes viennent prendre du bon temps dans une ville monochrome habitée uniquement par des véhicules.

Réalisé par Eugène BOITSOV
Ecole : La Poudrière

Les Espoirs du public



Plantage cosmique

Sur une planète inconnue, une bataille entre un cosmonaute et un alien pour l'acquisition du territoire va entraîner des changements importants au lieu convoité.

Réalisé par Charline Parisot, Victoire Le Dourner, Hugo Bouriez, Juliette Gales, Raphael Guez, Thibaut Wambre
Ecole : Supinfocom Rubika



Vestiges

Une jeune fille utilise la force de la nature pour s'opposer à l'avancée d'une coulée noire.

Réalisé par Ester ROSSI, Thomas CARRETERO, Jules BOULAIN-ADENIS (Naleb)
Ecole : EMCA



Artie-chou

Lors de sa promenade Artie-Chou découvre que la planète est agitée de tremblements de Terre, une secousse soulève un détritus du sol et laisse apparaître une jeune pousse. Artie-Chou décide de ramasser tous les détritus.

Réalisé par Edouard HEUTTE, Valentin GLOAGUEN, Stéphie PEANG, Martin QUEMENEUR L'HOSTIS, Marisa Di VORA PEIXOTO, Mathilde DOURDY
Ecole : Supinfocom Rubika



Diffusion du palmarès

le vendredi 17 juin à 20h30 sur Canal J et Tiji
Et le dimanche 19 juin à 20h40 sur Gulli.
ainsi que sur gulli.fr, canalj.fr, tiji.fr et sur lesespoirsdelanimation.fr



- **Prix Gulli du Roman 2016**

PRIX gulli DU ROMAN 2016

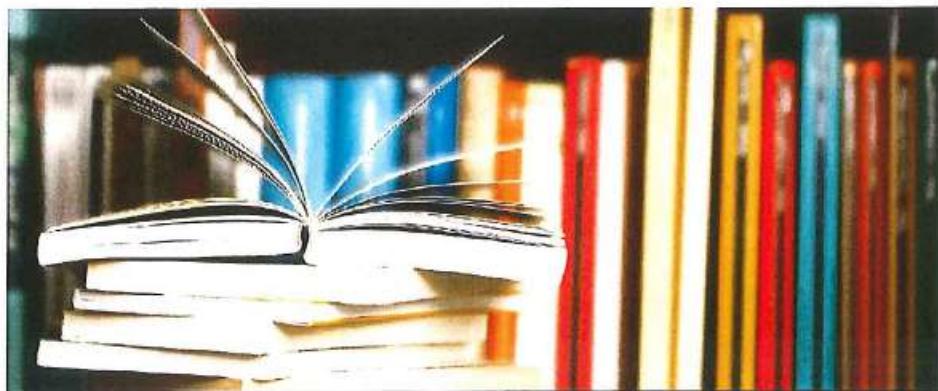
5 romans jeunesse en compétition

9 personnalités pour jurés

Marie Desplechin pour marraine

1 lauréat : le 29 septembre

Gulli, 1ère chaîne jeunesse française et marque de référence pour toute la famille, a créé en 2012 Le Prix Gulli du Roman. Un prix littéraire qui distingue un ouvrage destiné aux 8-14 ans avec la volonté de promouvoir la lecture et les livres pour les enfants. Un jury de personnalités présidé par Michèle Reiser désignera le 29 septembre le lauréat 2016 parmi les auteurs des 5 livres en compétition. L'auteure et journaliste Marie Desplechin qui succède à Antoine de Caunes, est la marraine de cette 5ème édition.





• La semaine de la presse et des médias



**Les 24 & 25 mars 2016
Gulli et Europe 1 font découvrir les
métiers des médias aux enfants !**



SEMAINE DE LA PRESSE
ET DES MÉDIAS
DANS
L'ÉCOLE

Pour la 3^{me} année consécutive, Gulli et Europe 1 participent les 24 et 25 mars, à la 27^{me} semaine de la presse et des médias dans l'école¹.

A cette occasion, la radio généraliste et la chaîne préférée des enfants invitent dans leurs locaux 2 classes d'élèves âgés de 10 à 12 ans, pour une découverte de l'univers des médias, à travers diverses activités et expériences :

- **Ateliers de doublage** : les enfants vont pouvoir doubler un dessin animé comme des professionnels !
- **Rencontres avec les animateurs et les journalistes** d'Europe 1 et de Gulli : Thomas Sotto échangera notamment avec une classe de 6^{me}.
- **Rencontres avec les membres du CSA** pour une réflexion autour des médias.
- **Participation au comité éditorial de Gulli** : analyse des audiences et de la programmation.
- Séance de travail sur l'adaptation d'une BD en une série d'animation.



Sur les antennes :

- **Jeudi 31 mars**, les téléspectateurs pourront retrouver sur Gulli un sujet dédié dans le WazUp autour de la semaine de la presse et des médias dans l'école¹.
- **Thomas Sotto** dans *La Matinale d'Europe 1*, **Jean-Marc Morandini** dans *Le grand direct des médias* et **Marion Ruggieri** dans *Il n'y en a pas deux comme elle*, s'intéresseront à l'importance de l'éducation des plus jeunes aux médias et recevront des invités pour aborder le sujet.

Permettre aux enfants de comprendre le système des médias, former leur jugement critique, développer leur goût pour l'actualité et forger leur identité de citoyen, voilà le but de cette manifestation orchestrée par le CLEMI et le Ministère de l'Education Nationale à laquelle Gulli et Europe 1 sont fiers de s'associer. La semaine de la presse et des médias dans l'école¹ est à retrouver également sur europe1.fr, Gulli.fr et les réseaux sociaux d'[Europe 1](http://europe1.fr) et de [Gulli](http://Gulli.fr).

Contacts presse :

Aurélia Giffaut - 01 47 23 19 21 - aurelia.giffaut@europe1.fr
Emilie Lebarbier - 01 56 36 55 76 - emilie.lebarbier@lagardere-active.com





• La Journée mondiale de la Surdité



- PROGRAMMATION SPÉCIALE : JOURNÉE MONDIALE DE LA SURDITÉ -

Samedi 24 septembre à l'occasion de la Journée Mondiale de la Surdité,
le pôle TV du groupe Lagardère se mobilise
et met en avant des programmes en accord avec cette cause.



Sur **Gulli** (2 épisodes à 18h50) et **Canal J** (1 épisode à 13h), les téléspectateurs vont pouvoir découvrir en avant-première un nouveau programme court, diffusé par la suite en 2017.

C'est bon signe retrace avec beaucoup d'humour les aventures d'un ado sourd interprété par l'acteur Luca Gelberg, connu notamment pour avoir joué le rôle du petit frère de Louane dans *La Famille Bélier*. Ce programme exclusif, produit par J2F, offre une image décomplexée de la culture sourde sur un ton décalé.



Sur **Tiji**, les tout-petits seront aussi sensibilisés à cette cause grâce à des programmes comme **Signe avec Rémi** où le chanteur Rémi Guichard accompagné de la comédienne sourde Aliza réapprend aux plus jeunes leurs comptines préférées mais en langage LSF.

Chaque jour Tiji met en avant sur son antenne des épisodes de **Sam Sam** en LSF également en disponibles en replay.



Sur **Gulli**, **Canal J**, **Tiji** mais aussi **MCM** petits et grands se retrouvent devant le clip **J'alme, j'alme pas**, un moyen entraînant de favoriser les échanges en LSF grâce à la bonne humeur de Melie (actrice dans *C'est bon signe*), Pra-tik et Issa Doumbia.

Le pôle TV Lagardère Active cultive la différence par l'échange et multiplie ses actions tout au long de l'année pour fédérer des téléspectateurs aussi divers que variés.
Rendez-vous sur nos antennes le 24 septembre !

Contacts presse :
Emilie Lebarbier : 01 56 36 55 75 – emilie.lebarbier@lagardere-active.com
Dalia Habbas : 01 56 36 55 78 – dalia.habbas@lagardere-active.com



Annexe III
Courrier du 30 novembre 2016 et tableau récapitulatif des engagements
pluriannuels de Gulli de 2010 à 2017



Conseil supérieur de l'audiovisuel
Monsieur le Président Olivier Schrameck
Tour Mirabeau
39-43, quai André Citroën
75 739 Paris Cedex 15

Paris, le 30 novembre 2016

Objet : Diversité - Gulli - Engagements 2017

Monsieur le Président,

Conformément à la délibération n° 2009-85 du 10 novembre 2009 modifiée¹ et à l'article 2-3-3 bis de la convention de Gulli, j'ai l'honneur de vous soumettre les engagements que Gulli souhaite prendre en faveur de la Diversité pour l'année 2017², s'inscrivant toujours dans la logique pluriannuelle souhaitée par le Conseil³.

En 2017, Gulli souhaite pouvoir poursuivre les engagements forts pris ces dernières années auprès du Conseil, persuadée que leur efficacité s'inscrit sur le long terme, complétés d'initiatives nouvelles :

- Sur le plan juridique,

- S'agissant des contenus éditoriaux :

¹ Par la Délibération n° 2015-34 du 16 septembre 2015.

² Cf. tableau ci-joint, récapitulant les engagements de Gulli.

³ Dynamique initiée par le Conseil, lors de la réunion du 28 mai 2015 sur les enjeux de Cohésion sociale.

⁴ Années 2014 et 2016 (le Baromètre de la Diversité de l'année 2015 n'opérant pas de distinction selon les genres de programmes et ne permettant pas d'isoler la part de personnes « vues comme non blanches » au sein des divertissements, dont « La Boîte »).



o Sur le plan des ressources humaines et de la formation :

o Enfin, en termes de communication et de valorisation des initiatives :

Les équipes du Pôle TV et moi-même restons à votre disposition pour en discuter et vous témoigner de notre attachement à ces engagements,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations distinguées.

Caroline Cochaux

Caroline Cochaux
Présidente de Jeunesse TV
Directrice Déléguée du Pôle TV de
Lagardère Active



Actions menées par BFMTV à la suite de ses engagements pour 2016 en matière de représentation de la diversité de la société

BFMTV a ainsi tenu à soutenir et porter des initiatives visant à intégrer des jeunes issus de la diversité dans les métiers du journalisme grâce à leur formation ou à la mise en place de parrainages :

- Signature d'un partenariat « Égalité des chances » avec l'ESJ Lille
- BFMTV a signé un partenariat avec l'association « Nos Quartiers ont du Talent ». L'objectif est de mettre en place des parrainages entre les salariés de NextRadioTV et des jeunes diplômés issus des quartiers populaires afin de les accompagner dans leur insertion sur le marché du travail. Une campagne de communication a été lancée en décembre 2016.

La chaîne a également participé à faire découvrir ses métiers aux jeunes, notamment :

- par le biais de l'association « Viens voir mon taff ». La chaîne a ainsi accueilli un stagiaire de 3ème en décembre pour lui faire découvrir les métiers du groupe
- via le renouvellement du partenariat avec La Chance aux concours : investissement financier, plusieurs journalistes impliqués pour accompagner les jeunes de l'association.

De plus, concernant la promotion de la diversité à l'antenne, la chaîne a notamment entrepris plusieurs actions :

- Deux reporters issus de la diversité ont été recrutés au service reportage à la rentrée 2016, dont l'une fait régulièrement des remplacements à la présentation
- Une grande « Journée des diversités » a été mise en place pour la première fois en juillet 2016, cet événement a été un succès auprès des téléspectateurs.

Enfin, BFMTV continue d'accompagner l'ouverture du métier de journaliste aux personnes en situation de handicap :

- BFMTV a été partenaire de la Journée Mondiale pour la Trisomie 21.
- Une nouvelle matinée de rencontre avec des étudiants en situation de handicap se préparant aux métiers de l'audiovisuel a également eu lieu en novembre dernier dans le cadre des engagements pris lors de la signature de la Charte sur le Handicap. Cette matinée a permis de rencontrer une vingtaine de jeunes et de leur présenter nos métiers.



BILAN DIVERSITE 2016 DE RMC DECOUVERTE

Table des matières

1. Représentation accrue de la diversité culturelle et ethnique	3
2. Visibilité du handicap	5
3. Mise en lumière des femmes.....	5

En 2016, RMC Découverte s'est attachée à promouvoir la diversité dans l'ensemble des grandes thématiques qui représentent la chaîne (Science et technologies, Histoire, Aventure, Voyage, Documentaires du réel), conformément à des engagements toujours plus forts en la matière.

1. Représentation accrue de la diversité culturelle et ethnique

En 2016, RMC Découverte a choisi de représenter la diversité culturelle et ethnique au travers de trois séries documentaires offrant une ouverture sur le monde. Les programmes proposent aux téléspectateurs des parcours qui vont à la rencontre des populations locales et de leurs modes de vies, en adéquation avec leur environnement.

- La série documentaire « *Les routes mythiques* » offre aux téléspectateurs une visite des plus célèbres routes de la planète et croise les personnes dont les destins et les histoires s'entremêlent avec ces chemins. Parcourir ces routes, c'est découvrir et raconter l'histoire de carrefours de civilisations est c'est surtout l'occasion de rencontrer les habitants dans leur vie de tous les jours.
- Dans la série « *La quête des vents* », le téléspectateur suit Arthur de Kersauson dans sa recherche des vents qui soufflent autour du monde. Le fils du célèbre navigateur arpente de vastes territoires pour observer l'influence des vents sur la nature et sur la vie des hommes. Sur tous les continents, l'Homme s'est organisé pour lutter, résister ou, au contraire, tirer profit du vent. Cette relation de l'Homme à la nature est une composante universelle des fondements et de l'organisation des sociétés en fonction de leurs environnements. Cette quête des vents permet de montrer qu'au-delà des diversités, l'Homme est partout semblable.
- Cette année encore RMC Découverte a diffusé deux épisodes différents la collection de documentaires « *Vu du ciel* », dans laquelle Yann Arthus-Bertrand sillonne la planète afin de tisser un lien entre la diversité des environnements et la diversité des cultures.



RMC Découverte a également souhaité montrer comment l'histoire commune de l'humanité peut transcender les diversités.

- Le documentaire « *L'évolution de nos gènes* », produit par Pionner productions pour RMC Découverte, propose de raconter l'Histoire de l'être humain en étudiant les liens entre mutations génétiques et évolution humaine. De nos ancêtres d'Afrique jusqu'à l'humanité de demain, les progrès en matière de génétique permettent aux scientifiques de dresser une fresque complète de l'Humanité, plus que jamais unie dans l'Histoire de son espèce.

En 2016, la chaîne a mis l'accent sur la diversité comme composante de la société française.

1/ Un an après les attentats du 13 novembre 2015, RMC Découverte s'est associée au mouvement Fraternité Générale et a mis en place une programmation spéciale pour mettre en lumière la société française rassemblée dans toute sa diversité.

- Du 31 octobre 2016 au 13 novembre 2016, à l'initiative de l'ARP et de Cinétevé, RMC Découverte a diffusé des clips réalisés par des cinéastes de renom, des personnalités de la société civile mais aussi des associations de jeunes de toute la France. Ces vidéos, mêlant tous les formats (documentaires, captations live, fictions...), ont pour objectif lutter contre les peurs et les replis identitaires pour mieux promouvoir la tolérance et rappeler les bénéfices à tirer des différences et de la diversité.

2/ A l'occasion du 14 juillet, RMC Découverte a diffusé le documentaire « La légion étrangère », réalisé par Elisabeth Nord.

- Au-delà de la légende et d'une réputation de brutalité, ce documentaire révèle le véritable visage du corps d'élite de l'armée de terre française le plus célèbre et le plus mystérieux du monde : la Légion Étrangère. La Légion étrangère a développé un système unique, qui réunit près de 150 nationalités différentes et une diversité de langues, de cultures, d'ethnies, de religions et d'éducation. Pour autant, tous les candidats ont un point commun : leur démarche. Lorsque le candidat a signé son contrat d'engagement, il devient légionnaire à part entière.



2. Visibilité du handicap

RMC Découverte s'est engagée en faveur d'une meilleure visibilité des personnes en situation de handicap et de leur force au quotidien, de manière à s'écartier des idées reçues.

- A l'occasion de la Journée du Handicap, RMC Découverte s'est associée à Gédéon Programmes pour produire un documentaire sur l'histoire de Frédéric Sausset : « *Frédéric Sausset, la course en tête* ». Amputé des quatre membres en 2012 suite à une maladie, il a remporté le défi qu'il s'était lancé en terminant la course des 24 heures du Mans le 19 juin dernier. Dans ce but, il avait fait fabriquer une voiture spécialement adaptée et des prothèses innovantes - une vraie avancée technologique pour les handicapés - lui permettant de participer à cette course prestigieuse.
 - Diffusion pour la journée du Handicap, le 3 décembre 2016.
- Dans « *Seul au monde* », huit personnalités britanniques sont isolées dans des sites reculés pour faire face à leurs plus grandes peurs. Parmi eux, Aron Ralston, auto-amputé d'un bras et rendu célèbre par le film « *127 heures* », revient sur son expérience et les épreuves traversées pour se sortir d'une situation périlleuse.

3. Mise en lumière des femmes

En 2016, RMC Découverte s'est attachée à mettre en avant des présentatrices ou invitées dans ses programmes automobiles phares, afin de lutter contre l'idée d'émissions réservées aux hommes.

- La saison 2 de « *Top Gear France* », diffusée en 2016, a accueilli de nombreuses célébrités féminines qui ont su démontrer que la voiture n'était pas une passion exclusivement masculine. Alors que la saison 1 de l'émission n'avait accueilli que des personnalités masculines, dans la saison 2 Ornella Fleury, Ariane Brodier, Laury Thilleman et Apolline de Malherbe ont relevé le défi de piloter « la voiture raisonnablement peu couteuse » sur le circuit de « *Top Gear France* ».
- Dans la saison 23 de « *Top Gear UK* », les trois présentateurs, dont un issu de la diversité, sont accompagnés de la pilote automobile allemande Sabine Schmitz et du pilote automobile Chris Harris (également issu de la diversité).
- Les saisons 5, 6 et 7 de la série incontournable de la culture automobile « *Cars Restoration* », diffusées en 2016, sont co-présentées par deux femmes spécialistes de l'automobile : Courtney Hansen et Adrienne Janic.



RMC Découverte a également cherché à valoriser la représentation des femmes dans les différentes déclinaisons thématiques du genre documentaire :

1/ La chaîne est notamment revenue sur la condition des femmes dans l'Histoire

- Le documentaire « *Amour et sexe sous l'occupation* » s'interroge sur le mystère des relations intimes en temps de guerre, notamment des femmes célèbres comme Arletti ou encore Mireille Balin. Egalement, le documentaire sensibilise à la dépossession du corps des femmes dans un contexte belligérant, victimes de viols, humiliées par les tontes et/ou exécutées, précisément en raison de ces relations avec l'occupant.

2/ Les documentaires de découverte ont permis de mettre à l'honneur la vie de femmes exceptionnelles

- Dans le documentaire « *La Terre vue du ciel – Bangladesh* », RMC Découverte a voulu mettre à l'honneur l'action de Runa Khan, la directrice et fondatrice de l'ONG Friendship, originaire de l'une des plus grandes familles du Bengale. Mariée de force à 20 ans, elle s'émancipe 25 ans par ses études et fonde un premier projet humanitaire sur l'éducation des enfants. Elle est aujourd'hui le symbole Bengali de la lutte contre le réchauffement climatique.

3/ Dans la catégorie des documentaires du réel, RMC Découverte a mis en avant des femmes exerçant des métiers ordinairement attribués aux hommes

- La série documentaire « *Bush Alaska* » suit le quotidien de ceux qui ont choisi de vivre dans l'une des régions les plus inhospitalières de la planète. Parmi eux, un personnage emblématique : Sue Aikens. Elle est la gardienne de Kavik River Camp, une base pour les groupes de chasse. Elle y habite seule depuis sept ans et prouve chaque jour qu'elle est une femme n'est pas un handicap à cette vie solitaire en milieu extrême.
- Dans « *Jade Fever* », Claudia Bunce est à la tête d'une entreprise familiale d'exploitation de gisement de jade au Canada, dont elle dirige elle-même les travaux d'extraction.
- Le programme « *Chasseurs de pierres précieuses* » suit un groupe de mineurs à l'assaut des montagnes Rocheuses, dans le Colorado, à plus de 3 600 mètres d'altitudes. Amanda Adkins est l'une d'entre eux. Avec plus de 20 ans d'expérience dans le métier, elle avait pourtant débuté sa carrière par du mannequinat mais elle a tout abandonné afin de se consacrer au métier d'extraction des pierres précieuses.

En ce qui concerne la production, sur les 288 documentaires diffusés par RMC Découverte en 2016, 70 ont été réalisés par des femmes, soit près d'un quart du total.

Nombre de documentaires réalisés par des femmes		Nombre de documentaires réalisés par des hommes	
288		211	70
		73,3%	24,3%



BILAN DIVERSITE 2016

L'exercice 2016 a constitué pour Numéro 23 une année atypique, puisque la pérennité de la chaîne n'a pas été confirmée avant l'arrêt du Conseil d'Etat du 31 mars 2016, annulant la décision du CSA du 14 octobre 2015. Malgré ce contexte inédit, la chaîne a maintenu la diversité au cœur de sa stratégie éditoriale et de sa programmation. La rentrée 2016 a même constitué une nouvelle étape majeure dans la montée en puissance de la chaîne en matière de représentation des diversités.

Ainsi, malgré ce contexte particulier et les difficultés d'approvisionnement qu'a pu entraîner la décision du CSA du 14 octobre 2016, Numéro 23 a de nouveau respecté l'ensemble de ses engagements et en a pris de plus ambitieux, chiffrés, pour l'année 2017, afin de poursuivre cette dynamique de représentation de la diversité de la société française, dans toutes ses composantes.

Numéro 23 renforce donc sa stratégie globale pour assurer une meilleure représentation des diversités sur son antenne, autour de 3 axes :

- La visibilité et l'incarnation : nos présentateurs sont à l'image de la diversité de la société française
- Les sujets traités dans tous les genres de programmes : de très nombreux films, fictions, documentaires ou émissions de débat sont consacrés à des thématiques relatives aux diversités
- Une approche positive des diversités : dans ses acquisitions comme ses productions, Numéro 23 privilégie toujours les programmes qui donnent une image positive de la richesse que constitue la diversité de la société française et la diversité en général ; ainsi un programme peut ne pas traiter spécifiquement à titre principal d'une problématique de diversité mais il met en avant, de manière forte, un certain nombre de personnages ou d'intervenants eux-mêmes représentatifs de la diversité.



23 Bilan Diversité 2016

Sommaire :

- I. La diversité visible à l'antenne
- II. Une action inédite et ambitieuse en faveur des diversités
 - A. 2016 : De nouvelles productions ambitieuses
 - B. Des productions « emblématiques » poursuivies en 2016
- III. Une sélection de programmes représentative de la diversité
 - A. Les Fictions:
 - B. Des œuvres cinématographiques emblématiques diffusées sur Numéro 23
 - C. Des émissions de débats et d'informations
- IV. Les programmations spéciales
 - A. Les journées de célébration
 - B. Les soirées spéciales
 - C. La programmation du 14 juillet
- V. Partenariats et Soutiens
- VI. La diversité chez Numéro 23
 - A. Une politique en interne en faveur de la diversité
 - B. Des comités éditoriaux et groupes d'experts impliqués dans la sélection des programmes



I. La diversité visible à l'antenne :

Engagement	Réalisation
Numéro 23 maintiendra son engagement de 100% des présentateurs représentatifs d'une diversité au sein des productions inédites (hors reprises d'émission éditées par des médias partenaires).	Yasmine Oughlis - « <i>Révélations</i> » Bruno de Stabenrath - « <i>Rocking Chair</i> » - « <i>Faut pas Pousser</i> » Nadège Beaussion-Diagne - « <i>Faut pas Pousser</i> » Elizabeth Tchoungui - « <i>L'Autre ciné</i> » - « <i>Menu Président</i> » Philippe Besson - « <i>Menu Président</i> ». Adile Farquane - <i>Liberté, Égalité, Diversité</i> ». Eddy Murté - « <i>Plein Cadre</i> ».

Numéro 23 est particulièrement attaché à la visibilité à l'antenne de personnalités et talents issus de la diversité et considère la mise en avant de ces talents comme un engagement clé de « la promotion de la diversité et de la lutte contre les discriminations » (délibération n°2009-85).

Numéro 23 s'engage, de manière chiffrée, à mettre en avant des figures à l'antenne qui reflètent la diversité de la société française, et à ce que 100% des présentateurs, ou sein des productions inédites de la chaîne, soient représentatifs d'une diversité :



- Yasmine Oughlis présente, depuis plus de 3 ans, le magazine « *Révélations* », diffusé tous les lundis soirs en prime time. Ce magazine fait l'objet de plusieurs rediffusions, ce qui donne une grande visibilité de l'animatrice à l'antenne.
- Bruno de Stabenrath présentait l'émission « *Rocking Chair* », encore diffusée en 2016, et coprésente désormais, avec Nadège Beaussion-Diagne « *Faut pas Pousser* », une émission de testing sur l'accessibilité de différents lieux pour les personnes handicapées. Lors de leur première diffusion inédite, les 10 épisodes de l'émission ont été diffusés à 20h40, juste avant le démarrage du prime time de la chaîne, à partir du 3 décembre 2016, Journée Internationale des personnes handicapées.
- Elizabeth Tchoungui a co-animé, cette saison, avec Philippe Besson, l'émission politique de Numéro 23 : « *Menu Président* ». De plus, Elizabeth Tchoungui incarne la case hebdomadaire « *L'Autre Ciné* » de la chaîne, consacrée au cinéma d'auteur et cinéma du monde.
- Adile Farquane présente, pour la deuxième saison, l'émission de débat de société « *Liberté, Égalité, Diversité* ».
- Eddy Murté est à la tête du magazine « *Plein Cadre* ».

Toutes ces émissions bénéficient d'un horaire d'exposition très visible, étant diffusées aux heures de grande écoute de la chaîne.



II. Une action inédite et ambitieuse en faveur des diversités

Une politique d'investissement importante autour de la Diversité :

Engagements	Réalisation
Numéro 23 poursuivra sa politique d'investissement dans les productions originales françaises illustrant la diversité de la société française ou/et mettant en avant les diversités visibles sous un aspect original et positif.	Numéro 23 a considérablement renforcé en 2016 ses efforts en matière de production d'émissions consacrées aux diversités avec des productions originales qui, par leurs thématiques, mettent en avant les diversités visibles et favorisent la cohésion sociale. (Cf. « <i>Faut pas Pousser</i> », « <i>Menu Président</i> », « <i>LED</i> ...)
Numéro 23 s'engage à demander aux producteurs de la chaîne de respecter dans toutes les œuvres, la diversité des origines sociales.	Numéro 23 met en place, dans les contrats, une clause ¹ afin d'imposer le respect dans toutes les œuvres, de la diversité des origines sociales. De plus, dans les réunions de production, il est demandé aux producteurs de respecter la diversité des origines sociales dans les différents programmes.

En 2016, Numéro 23 a mis un point d'honneur à proposer des concepts d'émission inédits qui permettent par leurs thématiques et leurs choix éditoriaux, de mettre en avant des sujets représentatifs de la diversité de la société française.

A ces nouvelles productions, s'ajoutent les productions emblématiques de la chaîne Numéro 23, qui ont toute en commun de proposer une vision positive de la diversité au sein de la société.

A. 2016 : De nouvelles productions ambitieuses :

Engagement	Réalisation
La chaîne proposera un format court inédit relatif à l'une ou plusieurs des thématiques suivantes : l'insertion/l'accessibilité/les parcours de réussite.	Production du programme court « <i>Faut pas pousser</i> » présenté par Nadège Beausson-Diagne et Bruno de Stabenrath.

- « *Faut pas Pousser* »



Dans ce programme court inédit, Bruno de Stabenrath et Nadège Beausson-Diagne, testent l'accessibilité des lieux publics pour les personnes en situation de handicap, afin de mettre en avant les problématiques toujours trop importantes auxquelles elles sont confrontées au quotidien.



Diffusion : Heures de Grande Ecoute (Access)

¹ Exemple de clause : « Le Producteur garantit que la conception éditoriale et la réalisation artistique du Programme contribuent à mettre en valeur une juste représentation de la société française dans toute sa diversité. Le Producteur veille notamment à ce que les thèmes abordés, les chroniqueurs présents à l'antenne, illustrent la diversité de la société française et favorisent le débat sur les thématiques de diversité, sur la base d'une présentation honnête de l'information et dans le respect de la liberté d'opinion. »



- « Menu Président »



Numéro 23 a été la seule chaîne à consacrer une émission aux sujets sociétaux de représentation des diversités au cours de la campagne présidentielle.

A travers ce programme présenté par Elizabeth Tchoungui et Philippe Besson, Numéro 23 s'est impliqué dans la campagne présidentielle de 2017, en faisant intervenir des femmes et hommes politiques sur les questions et les enjeux autour de la diversité de la société française.

Diffusion : HGE – Samedi 13h



B. Des productions « emblématiques » poursuivies en 2016

Engagement	Réalisation
La chaîne confirme la présence à l'antenne de l'émission « <i>Liberté, Egalité, Diversité</i> » pour traiter sous forme de débats de tous les sujets relatifs aux diversités en France.	8 numéros inédits de l'émission « <i>Liberté, Egalité, Diversité</i> » ont été produits et diffusés pendant l'année 2016

- « *Liberté, Egalité, Diversité* »



Lancée en 2015, cette émission de débat, regroupe de nombreux invités, aux côtés d'Adile Farquane, afin qu'ils abordent des questions de fond sur des thèmes de société et sur les enjeux liés à la diversité tels que l'homophobie, la discrimination positive, le handicap ou encore le droit des femmes (cf. précisions ci-dessous dans la partie sur les « Débats »).

- « *Révélations* »

Présenté par Yasmine Oughlis, « *Révélations* » est le magazine phare de la chaîne qui aborde des thèmes inédits à la télévision, en faisant intervenir des témoins, intervenants et experts d'origines diverses.

Outre les sujets de société, qui touchent la France dans sa diversité, Numéro 23 s'attache à mettre en avant des territoires français sous-représentés, qui font la diversité de la société française (territoires d'outre-mer, territoires ruraux).

Exemple de sujets inédits en 2016 :

- « *Nouvelle-Calédonie, l'enfer du décor* »
- « *Expulsions, dettes, les Français en galère* »
- « *Gitans, la fascinante vie des gens du voyage* »
- « *Vivre avec un handicap* »



- « La 23^{ème} Dimension »

Le programme **La 23^{ème} dimension** offre une fenêtre totalement inédite sur la création, en faisant le portrait d'artistes souvent peu connus et qui sont pour la majeure partie représentatifs de la diversité. Cette émission permet de mettre en avant une diversité de l'expression artistique rarement accessible à la télévision.

C'est le cas avec l'émission consacrée à **Hikaru Cho** jeune artiste japonaise spécialisée dans les œuvres corporelles.



III. Une sélection de programmes représentative de la diversité

Engagement général	
Numéro 23 continuera à sélectionner ses programmes et productions afin que les thématiques relatives aux diversités soient présentes dans chaque genre de programmes, qu'il s'agisse des fictions, des films, des documentaires et magazines, de l'information et des débats de société et dans l'ensemble de sa grille. Il n'y a pas un genre de programmes qui soit exempt de cette obligation que se fixe Numéro 23. De plus Numéro 23 va multiplier les partenariats éditoriaux pour renforcer la place du débat sur la diversité de la société française.	
Engagements	Réalisation
La programmation cinématographique et les fictions mettront en avant les thématiques de la lutte contre les préjugés et l'homophobie.	A titre d'exemple, Numéro 23 a diffusé en 2016 : <ul style="list-style-type: none">« <i>Comme les Autres</i> »« <i>Le Secret de Brokeback Mountain</i> »« <i>A cause d'un garçon</i> »« <i>Le ciel sur la tête</i> »...
Numéro 23 s'engage à mettre à l'antenne des programmes qui mettent en avant les talents et les personnalités de différentes origines culturelles, dans tous les genres de programmes (cinéma, fiction, émissions de plateau).	Exemples : Cinéma : <ul style="list-style-type: none">Firat Ayverdi dans « <i>Welcome</i> »Pilar Lopez d'Ayala dans « <i>Comme les Autres</i> »Jamel Debouze dans « <i>Parlez-moi de la Pluie</i> » Fiction : <ul style="list-style-type: none">Sofia Essaïdi dans « <i>Aïcha</i> »Salim Kechiouche dans « <i>Fortunes</i> » Emissions de plateau et magazines : <ul style="list-style-type: none">Adile Farquane, présentatrice de « <i>LED</i> », ainsi que les experts invitésElisabeth Tchoungui dans « <i>Menu Président</i> » et « <i>L'Autre Ciné</i> »Kader Belarbi, Jean-Marc Marmeck, Aïssa Maïga... dans « <i>Rocking Chair</i> »...
Numéro 23 s'engage à avoir régulièrement une héroïne ou un personnage illustrant la diversité des conditions physiques ou le handicap à une heure de grande écoute dans au moins l'un des principaux genres de programmes : fiction, divertissement, cinéma, documentaire.	Cinéma : <ul style="list-style-type: none">« <i>Le Huitième Jour</i> »« <i>Gabrielle</i> » Fiction : <ul style="list-style-type: none">« <i>Celle qui reste</i> »« <i>L'Enfant du Secret</i> » Magazines et documentaires : <ul style="list-style-type: none">« <i>Révélations : Vivre avec un handicap</i> »« <i>Faut pas pousser</i> »...
Numéro 23 s'engage à avoir à l'antenne, chaque semaine en moyenne et à heure de grande écoute, au moins un programme qui met particulièrement en avant les parcours de réussite.	<ul style="list-style-type: none">Diffusion régulière de l'émission « <i>Rocking Chair</i> »Diffusion de l'émission « <i>Citoyens visibles</i> »



23 Bilan Diversité 2016

Numéro 23 s'engage à avoir une programmation qui favorise la représentation positive des classes moyennes ou/et en difficulté.	<p>Cinéma :</p> <ul style="list-style-type: none">- « <i>Cherche fiancé tous frais payés</i> » d'Aline Isserman- « <i>Le temps des portes plumes</i> » de Daniel Duval <p>Fiction :</p> <ul style="list-style-type: none">- « <i>Bankable</i> » de Mona Achache- « <i>En chantier, Monsieur Tanner !</i> » de Stefan Liberski <p>... ...</p>
--	--

La promotion des diversités et l'ouverture sur le monde sont au cœur de la programmation de Numéro 23.

Tout en souhaitant s'adresser au plus large public, à travers des programmes de nature diverses et variées, Numéro 23 s'attache à être le reflet sincère, dans tous les genres de programmes, des enjeux liés à la diversité au sein de la société française et à l'ouverture sur le monde.

A. Les Fictions:

Engagements	Réalisation
Numéro 23 va renforcer sa politique de diffusion en prime time de fictions françaises et européennes ayant pour thème les grandes problématiques relatives aux diversités. Une case récurrente sera consacrée à la diffusion de fiction ayant pour thèmes les diversités.	En 2016, Numéro 23 a mis en place une nouvelle « case fiction », hebdomadaire, où sont proposés des téléfilms français qui ont pour thème « les grandes problématiques relatives aux diversités ».
Numéro 23 s'engage à diffuser des fictions françaises et/ou internationales dont les héros et héroïnes sont représentatifs de la diversité culturelle, afin de mettre en avant des talents et des personnalités issus de différentes origines culturelles.	A titre d'exemple, Numéro 23 a diffusé en 2016 : <ul style="list-style-type: none">- « <i>Aïcha</i> » (série de téléfilms)- « <i>Monsieur Joseph</i> » (téléfilm unitaire)- « <i>Misfits</i> » (série) ...

1. Une case hebdomadaire consacrée à des téléfilms français

A travers cette nouvelle case hebdomadaire, dédiée à la fiction télévisuelle française, Numéro 23 a mis en avant des histoires et des parcours de réussite de personnes issues de la diversité de la société française.



- La série de téléfilms « *Aïcha* » :



Réalisé par Yamina Benguigui avec Sofia Essaïdi, Amidou, Rabia Mokeddem

Première diffusion le 25 février 2016 en prime

De l'autre côté du périphérique nord parisien, se dresse une cité aux innombrables façades de barres d'immeubles vétustes. A la tour 216, vivent les « Bouamaza », français d'origine algérienne. Aïcha, 25 ans, leur fille aînée, est montrée en exemple dans la cité. Aïcha, qui ne supporte plus le poids du groupe communautaire, veut voler de ses propres ailes et conquérir son indépendance de l'autre côté du périphérique

Autres épisodes de la série :

- « *Aïcha : Job à tout prix* » - 3 mars 2016
- « *Aïcha : La grande débrouille* » - 10 mars 2016
- « *Aïcha : Vacances infernales* » - 21 mars 2016 (Journée Internationale de la lutte contre la discrimination raciale)

- « *Monsieur Joseph* »

D'Olivier Langlois avec Daniel Prévost, Julie-Marie Parmentier, Serge Riaboukine

Diffusion le 20/12/2016

Monsieur Joseph, né Youssef Ben Korma, vit une vie paisible dans une bourgade de province. Cependant, lorsqu'un meurtre se déroule dans cette ville calme et sans histoire, des rumeurs viennent accuser Monsieur Joseph d'être l'auteur de ce crime. Il redévient aux yeux de tous « Youssef », et voit les personnes habituellement les plus aimables se joindre à la meute des accusateurs.

- « *Celle qui reste* »

Réalisé par Virginie Sauvage avec Jacques Spiesser, Julie Depardieu et Justine Joutxel

Première diffusion : le 12 janvier 2016 en prime

Alice n'est pas une jeune adolescente comme les autres, elle possède une prothèse à la jambe gauche. Malgré ce handicap, Alice a un rêve fou : pouvoir courir de nouveau, aller vite, avoir la sensation de « voler ». L'arrivée d'une petite équipe d'athlétisme sur le stade communal va changer le cours des choses. Alice va prendre conscience de son corps mais aussi de toutes ses possibilités. Peu à peu Alice apprend à ne plus avoir peur et parvient à une véritable émancipation personnelle.





- « *Médecin-chef à la santé* »

Réalisé par Yves Rénier avec Mathilde Seigner, Samiel Labarthe et Youssef Hajdi

Première diffusion le 25 octobre 2016 en prime, dans le cadre d'une soirée spéciale suivie d'un numéro de *Liberté Egalité Diversité* sur la vie en milieu carcéral.



Médecin-chef à la prison de la Santé, Véronique Vasseur n'a jamais été formée pour ça. C'est presque par hasard qu'elle accepte un jour de remplacer temporairement un collègue. Les premiers jours à la Santé sont un choc. Puis progressivement, la révolte va remplacer la peur. Parce qu'elle ne supporte pas l'injustice sociale, elle va prendre en charge un combat où elle va s'investir au point d'y perdre ses illusions, son mari, et presque sa vie.

- « *A cause d'un garçon* »

Réalisé par Fabrice Cazeneuve avec Julien Baumgartner, Julia Maraval et Jérémie Elkaim

Diffusion : le 17 mai 2016 à l'occasion de la Journée Internationale de la lutte contre l'homophobie et la transphobie, en prime

Vincent, un jeune homme de 17 ans, en couple avec une fille, va voir sa vie bouleversée lorsque son homosexualité va être dévoilée au grand jour. En effet, depuis des mois, Vincent, homosexuel, est amoureux de Benjamin.



- « *L'enfant du secret* »

Réalisé par Serge Meynard avec Claire Borotra, Fanny Cottençon et Michel Aumont

Première diffusion le 16 août 2016

Milieu du XVIII siècle. Madame de Solar, aristocrate de province, abandonne son fils Guillaume, sourd-muet, alors âgé d'une dizaine d'années. L'Abbé de l'Epée le recueille : il lui apprend le langage des signes, qu'il est le premier à avoir systématisé. L'Abbé de l'Epée fait à la justice pour retrouver les parents de Guillaume. Démarre alors un procès retentissant, au cours duquel Madame de Solar retrouve son enfant et découvre avec effroi que celui-ci s'exprime. Désormais cette mère rongée par le remord fera tout pour récupérer l'amour de son enfant et obtenir son pardon.

Autres téléfilms diffusés sur Numéro 23 en 2016

Diversité des origines culturelles

- « *Maman est folle* » de Jean-Pierre Améris
- « *Fortunes* » de Stéphane Meunier

Diversité des origines sociales

- « *Bankable* » de Mona Achache
- « *Famille décomposée* » de Claude d'Anna
- « *En chantier, Monsieur Tanner !* » de Stefan Liberski



Diversité des conditions physiques : Handicap et Maladie

- « *Des fleurs pour Algernon* » de David Delrieux
- « *L'amour dans le sang* » de Vincent Monnet

Diversité des modes de vie personnels et familiaux

- « *Le ciel sur la tête* » de Régis Musset



23 Bilan Diversité 2016

2. Des séries porteuses de messages positifs et mettant en avant les minorités visibles

- « *3x Manon* »

Réalisé par Jean-Xavier de Lestrade avec Alba Gaïa Bellugi, Naidra Ayadi et Oulaya Amamra



Manon, 15 ans, a tenté de poignarder sa mère. Avant son passage définitif devant la juge, elle est placée, pendant six mois, dans un centre fermé.

Dans ce centre de rééducation, Manon va découvrir des jeunes femmes aux parcours et aux origines différentes, toutes en quête d'une « rédemption ».

- « *Les tricheurs* »

Réalisé par Claude Scasso avec Leïla Bekhti, Pascal Légitimus et Sara Martins



Alex, arnaqueur de haut vol, est depuis quelques années en prison. Après une énième tentative d'évasion, il est convoqué par la juge. Cette dernière lui propose un marché : il sera relâché à condition qu'il aide la justice. Alex accepte immédiatement. Le voilà sorti, mais avec l'obligation de vivre chez sa fille policière, et sa petite-fille, sans pouvoir leur divulguer sa mission.

Outre les séries françaises, certaines séries étrangères permettent d'aborder des thèmes universels, en lien avec la diversité.

- « *Misfits* » (Saison 1 à 3)

« *Misfits* » est une série de science-fiction britannique, qui reflète la diversité de la société et qui met en avant des thèmes liés à la diversité, communs à toutes les sociétés.



Tout d'abord, le casting de la série met en avant des personnages principaux issus de minorités visibles :

- Nathan Stewart-Jarrett dans le rôle de Curtis Donovan
- Antonia Laura Thomas dans le rôle d'Alisha Daniels

De plus les personnages, sont pour la plupart issus de milieux populaires britanniques. C'est le cas, par exemple, du personnage de Kelly qui est une « chav typique ».

Les supers-pouvoirs des héros prétextes à l'évocation de sujets fondamentaux:

- L'homosexualité : saison 2 - épisode 3 « Je t'ai dans la peau »

Suite à une remarque déshabligeante de Nathan à un tatoueur, ce dernier lui lance un sort pour que Nathan tombe amoureux de Simon.



- **La transsexualité : saison 3 - épisode 2 « Dans la peau d'une autre »**

Curtis se découvre un nouveau pouvoir, il peut changer de sexe. Il devient alors Mélissa, et est alors traité le sujet du changement de sexe sous différents angles : l'acceptation de son corps de femme mais aussi il va être confronté à la réalité les relations homme/femme en subissant remarques machistes et tentative de viol.

Autres séries, abordant différents thèmes liés à la diversité, diffusées sur Numéro 23 :

- | | |
|--------------------------------------|------------------------|
| - « <i>Fortunes</i> » | - « <i>Un Flic</i> » |
| - « <i>La baie des flamboyants</i> » | - « <i>Community</i> » |
| - « <i>PJ</i> » | - « <i>Lost Girl</i> » |
| - « <i>Terre Indigo</i> » | - « <i>Shameless</i> » |
| - « <i>Tramontane</i> » | |

B. Des œuvres cinématographiques emblématiques diffusées sur Numéro 23

Engagement	Réalisation
Numéro 23 proposera, au sein de sa programmation cinématographique, au moins 60% de films ayant pour thèmes les diversités et l'ouverture sur le monde.	En 2016, 76,7% (soit 99 diffusions sur 129 au total) de la programmation cinématographique de Numéro 23 était consacrée à des films ayant pour thème les diversités et l'ouverture sur le monde.

1. Focus sur quelques films

Le cinéma a une place primordiale sur Numéro 23, il permet de traiter de nombreux sujets liés à la diversité de la société française, mais aussi de mettre en avant des cultures étrangères, favorisant ainsi l'ouverture sur le monde.

a. Le cinéma français et la représentation de la diversité de la société française

- « *Welcome* »

Réalisé par Philippe Lioret avec Vincent Lindon, Firat Ayverdi et Audrey Dana

Première diffusion le 25 septembre

À Calais, Bilal, jeune migrant kurde sans-papier, originaire d'Irak, a le projet d'aller en Angleterre pour retrouver sa petite amie, Mina, et devenir footballeur professionnel. Il fait donc appel à un passeur et embarque à bord d'un poids lourd avec d'autres migrants, mais ils sont repérés et arrêtés par la police. Bilal décide alors de prendre des cours de natation pour traverser la Manche à la nage.

A la piscine municipale, il rencontre Simon, un ancien champion de France de natation, devenu maître-nageur qui traverse une période difficile de sa vie : il est sur le point d'officialiser son divorce avec Marion, bénévole dans une association d'aide aux sans-papiers.



- « *Comme les autres* »

Réalisé par Vincent Garenq avec Lambert Wilson, Pilar Lopez d'Ayala et Pascal Elbé

Première diffusion le 24 mars

Emmanuel forme un couple heureux avec Philippe. Taraudé par un désir de paternité non-réiproque, Emmanuel demande à Fiona de porter son enfant en échange d'un mariage blanc afin qu'elle puisse rester en France.

- « *Le Huitième jour* »

Réalisé par Jaco Van Dormael avec Daniel Auteuil et Pascal Duquenne

Diffusion le 20 mars



Harry est un homme seul qui passe tout son temps à son travail. Sa vie va basculer quand il va rencontrer Georges, une personne trisomique qui vit dans l'instant. Une grande histoire d'amitié va naître entre les deux hommes.

- « *Parlez-moi de la pluie* »

Réalisé par Agnès Jaoui avec Jean-Pierre Bacri, Agnès Jaoui et Jamel Debouze

Diffusé le 4 septembre

Agathe Villanova, féministe nouvellement engagée en politique, revient dans la maison de son enfance, dans le sud de la France, aider sa sœur Florence à ranger les affaires de leur mère, décédée il y a peu.

Agathe n'aime pas cette région mais les impératifs de la parité l'ont parachutée ici à l'occasion des prochaines échéances électorales. Dans cette maison vivent la famille de Florence, ainsi que Mimouna, femme de ménage que les Villanova ont amenée avec eux d'Algérie, au moment de l'indépendance. Le fils de Mimouna, Karim, et un ami, entreprennent de tourner un documentaire sur Agathe Villanova, dans le cadre d'une collection sur « les femmes qui ont réussi ».

- « *Omar m'a tué* »

Réalisé par Roschdy Zem avec Sami Bouajila, Denis Podalydès et Maurice Bénichou

Diffusé le 27 novembre



Ghislaine Marchal, est retrouvée morte dans la cave de sa villa de Mougins, des lettres de sang accusent « Omar m'a tué ».

Quelques jours plus tard, Omar Raddad, son jardinier, est écroué à la prison de Grasse. Il parle peu, comprend mal le français, à la réputation d'être calme et sérieux. Dès lors, il est le coupable évident. Il n'en sortira que 7 ans plus tard, gracié, mais toujours coupable aux yeux de la justice.

En 1994, révolté par le verdict, Pierre-Emmanuel Vaugrenard, écrivain convaincu de l'innocence d'Omar Raddad, s'installe à Nice pour mener sa propre enquête et rédiger un ouvrage sur l'affaire.



Autres œuvres cinématographiques françaises diffusées sur Numéro 23 :

Diversité des origines culturelles

- « *Toi, moi, les autres* » d'Audrey Estrougo
- « *Bon Voyage* » de Jean-Paul Rappeneau

Représentation des femmes et de la parité :

- « *Une affaire de femmes* » de Claude Chabrol
- « *Vénus beauté (institut)* » de Tonie Marshall
- « *17 filles* » de Muriel et Delphine Coulin
- « *Rue Mandar* » d'Idit Cebul

Diversité des conditions physiques :

- « *Cauchemar* » de Steve Suissa
- « *Clara et moi* » d'Arnaud Viard

Diversité des modes de vie personnels et familiaux :

- « *Les témoins* » d'André Téchiné
- « *Les adieux à la Reine* » de Benoît Jacquot

Diversité des origines sociales

- « *Cherche fiancé tous frais payés* » d'Aline Isserman
- « *Le temps des portes plumeuses* » de Daniel Duval
- « *Enfermés dehors* » d'Albert Dupontel
- « *La journée de la jupe* » de Jean-Paul Lilienceld

b. Des œuvres cinématographiques internationales raisonnant dans la société française

- « *Skin* »

Réalisé par Anthony Fabian avec Sophie Okonedo, Sam Neill et Alice Krige

Première diffusion le 31 juillet



L'histoire vraie, en Afrique du Sud, en plein Apartheid, de Sandra Laing, issue de parents blancs mais née noire.

Malgré sa peau sombre, résultat d'un cas rare d'atavisme, la petite fille est enregistrée comme blanche par les autorités mais lorsqu'elle est envoyée dans la même école que son frère, sa présence suscite l'indignation. Le début pour Sandra d'une vie déchirée entre deux mondes, où elle devra lutter pour trouver sa propre identité.

- « *In my country* »

Réalisé par John Boorman avec Samuel L. Jackson, Juliette Binoche

Diffusé le 18 décembre

Journaliste au « Washington Post », Langston Whiffield part en Afrique du Sud couvrir les audiences de la commission Vérité et Réconciliation, au cours desquelles les coupables de crimes et tortures des deux camps opposés durant l'apartheid doivent se présenter et faire face à leurs victimes. De son côté, Anna Malan, une poétesse afrikaner, suit au jour le jour les audiences pour le compte d'une radio locale. La jeune femme est anéantie par le récit quotidien des crimes commis naguère par ses compatriotes. Les deux protagonistes vont alors s'interroger sur leur propre identité et leurs racines, ce qui va les rapprocher.



- « *Gabrielle* »

Réalisé par Louise Archambault avec Gabrielle Marion Rivard, Alexandre Landry et Mélissa Désormeaux-Poulin

Diffusé le 24 juillet

Gabrielle et Martin tombent fous amoureux l'un de l'autre. Handicapés mentaux, ils ont réussi à trouver un équilibre au centre de loisirs dans la chorale « Les Muses de Montréal ». Cependant leur entourage ne leur permet pas de vivre cet amour comme ils l'entendent. Déterminés, ils devront affronter les préjugés pour espérer vivre une histoire d'amour qui n'a rien d'ordinaire

Engagement	Réalisation
<p>Numéro 23 s'engage à promouvoir sur son antenne des programmes visant à lutter contre les stéréotypes et les préjugés sexistes, mettant en avant des héroïnes actives et positives.</p>	<p>En 2016, Numéro 23 a consacré 15 % de sa programmation à des programmes pouvant se prévaloir d'un caractère non-stéréotypé et 14% à des programmes contribuant la lutte contre les préjugés sexistes et les violences faites aux femmes.</p> <ul style="list-style-type: none">- "Les femmes du bus 678"- "We want sex equality"- "Lost Girl"- "Aicha"...

- « *Les femmes du bus 678* »

Réalisé par Mohamed Diab avec Nahed El Sebaï, Bushra Rozza et Nelly Karim

Diffusé le 21 avril

Fayza, Seba et Nelly, trois femmes issues de milieux sociaux différents, s'unissent pour combattre le machisme impuni qui sévit au Caire dans les rues, dans les bus et dans leurs maisons. Déterminées, elles vont dorénavant humilier ceux qui les humilitaient.

- « *We want sex equality* »

Réalisé par Nigel Cole avec Sally Hawkins, Bob Hoskins et Andrea Riseborough

Diffusé le 24 avril

Au printemps 68 en Angleterre, une ouvrière découvre que, dans son usine, les hommes sont mieux payés que les femmes. Elle va alors mener, contre Ford, un mouvement visant à instaurer l'égalité salariale entre les hommes et les femmes.



Autres œuvres cinématographiques diffusées sur Numéro 23 :

Diversité des origines culturelles

- « *Devdas* » de Sanjay Leela Bhansali
- « *Enfance clandestine* » de Benjamin Avila
- « *La cité interdite* » de Zhang Yimou
- « *Syngué Sabour* » – Pierre de patience de Atiq Rahimi
- « *Les rayures du zèbre* » de Benoît Mariage
- « *Le dernier roi d'Ecosse* » de Kevin Macdonald
- « *Traffic* » de Steven Soderbergh
- « *The constant gardener* » de Fernando Meirelles

Diversité des origines sociales

- « *Snatch – Tu braques ou tu raques* » de Guy Ritchie
- « *La Vague* » de Dennis Gansel

Diversité des conditions physiques : Handicap et Maladie

- « *Pénélope* » de Mark Palansky

Diversité des modes de vie personnels et familiaux

- « *Le secret de Brokeback Mountain* » d'Ang Lee

2. Une nouvelle case centrée sur l'ouverture sur le monde et la diversité :

Engagement	Réalisation
Numéro 23 s'engage à faire ses meilleurs efforts pour diversifier l'origine de ses stocks de programmes, dans la limite des quotas de diffusion prévus par le CSA.	Une nouvelle case de diffusion, nommée "L'Autre Ciné", est représentative de la diversification de l'origine des stocks par Numéro 23.

- « L'Autre Ciné »



Le dimanche soir, Elizabeth Tchoungui présente le film de deuxième partie de soirée à travers une pastille courte dans laquelle elle situe le film et donne aux téléspectateurs quelques anecdotes sur le tournage.

Débutée le 30 octobre 2016, Numéro 23 présente dans cette case un cinéma peu vu à la télévision qui met en avant la richesse de toutes les cultures.



Cette case de deuxième, ou troisième partie de soirée, nommée « L'Autre Ciné » a pour mission de mettre en avant une sélection de d'œuvres cinématographiques issues du monde entier et qui aborde des enjeux importants à propos de l'importance de l'ouverture sur le monde et des bienfaits de la diversité sociale, culturelle, ethnique.



23 Bilan Diversité 2016

- « *Avril Brisé* » de Walter Salles – Brésil – Diffusion le 30 octobre
- « *Amours chiennes* » d'Alejandro González Iñarritu – Mexique – Diffusion le 6 novembre
- « *La Coupe* » de Khyentse Norbu Rimpoche – Bhoutan – Diffusion le 14 novembre
- « *Y tu mama también* » d'Alfonso Cuarón – Mexique – Diffusion le 20 novembre
- « *Dark Water* » d' Hideo Nakata – Japon – Diffusion le 27 novembre
- « *Infernal Affairs* » d'Alan Mak et Wai Keung Lau – Hong Kong – Diffusion le 04 décembre
- « *Infernal Affairs 2* » d'Alan Mak et Wai Keung Lau – Hong Kong – Diffusion le 11 décembre
- « *Infernal Affairs 3* » d'Alan Mak et Wai Keung Lau – Hong Kong – Diffusion le 19 décembre
- « *Halfaouine, l'enfant des terrasses* » de Férid Boughedir – Tunisie – Diffusion le 26 décembre

C. Des émissions de débats et d'informations

1. Le débat autour de thèmes et de personnes issues de la diversité

Engagement	Réalisation
Numéro 23 renforcera très sensiblement la place des débats de société au sein de la programmation de la chaîne, portant notamment sur le vivre ensemble, les différentes composantes culturelles de la société française et illustrant la diversité de la société française dans toutes ses composantes.	Numéro 23, en 2016, a proposé deux émissions régulières de débats, abordant « le vivre ensemble, les différentes composantes culturelles de la société française et illustrant la diversité de la société française dans toutes ses composantes » : <ul style="list-style-type: none">- « <i>Les Grandes Gueules</i> », diffusée en direct du lundi au vendredi depuis le 5 septembre 2016- « <i>Liberté, Égalité, Diversité</i> »



- «Liberté, Égalité, Diversité» :

Depuis deux saisons, Numéro 23 produit une émission de débat «Liberté, Égalité, Diversité» évoquant des sujets de société majeurs.

Engagement	Réalisation
Les émissions de débat de Numéro 23 aborderont les thèmes relatifs à la lutte contre les préjugés et l'homophobie.	A l'occasion de la journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, le 17 mai, le numéro de «Liberté, Égalité, Diversité - Lutte contre l'homophobie : Un combat au quotidien» a été diffusé.

Liste des émissions diffusées sur l'année 2016 :

- «CE QUI A CHANGÉ DEPUIS LE 11 JANVIER 2015» (diffusion : 11 janvier)
Avec Karim BOUAMRANE - secrétaire national adjoint du Parti Socialiste ; Vincent CESPEDES - philosophe ; Guillaume VILLEMOT - président de l'association « Bleu Blanc Zèbre » ; Rama YADE - ancienne secrétaire d'état
- «DIVERSITÉ DES ORIGINES ET DISCRIMINATION À L'EMPLOI» (diffusion : 9 février)
Avec Esther Benbassa - Sénatrice du Val-de-Marne, EELV ; Aziz Senni - entrepreneur engagé ; Marie-Anne Valfort - économiste ; Patrick Gohet - adjoint du Défenseur des droits, en charge de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité
- «DROITS DES FEMMES : CE QU'IL RESTE À FAIRE» (diffusion : 8 mars)
Avec MercedesERRA - présidente exécutive de Havas Worldwide ; Noëlle LENOIR - avocate et ancienne ministre ; Fadila MEHAL - élue parisienne et présidente-fondatrice de « La République ensemble » ; Pauline CHABBERT - directrice associée du Groupe Egalis
- «SIDA : LE COMBAT CONTINUE» (diffusion : 22 mars)
Avec Professeur Elisabeth Bouvet - spécialiste des maladies infectieuses et tropicales ; Aurélien Beaucamp - président de AIDES ; Martine Perez - médecin et journaliste ; Charlotte Valandrey - comédienne
- «LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE : UN COMBAT AU QUOTIDIEN» (diffusion 17 mai)
Avec Catherine Tripot - porte-parole de l'association l'autre cercle ; Shirley Souagnon - comédienne ; Philippe Besson - écrivain ; Emmanuel Maubert - journaliste et parrain de l'association « Le Refuge »
- «COMMENT ILS ONT RÉUSSI» (diffusion 07 juillet)
Avec Hapsatou Sy - chef d'entreprise ; Najoua Arduini-Elaffani - responsable du développement de NEOM ; Rodolphe Pedro - entrepreneur ; Samia Ghali - Sénatrice-maire du 8ème secteur de Marseille
- «LES PRISONS : AU BORD DE L'EXPLOSION» (diffusion 25 octobre)
Yazid Kherfi - auteur du livre « Représ de j'uste » ; Dominique Bah-Petot - avocate, membre de l'Observatoire International des Prisons ; Nawel Oumer - avocate, secrétaire nationale du PS en charge de la Justice et des Libertés publiques ; Emmanuel Gauthrin - Secrétaire National de FO Pénitentiaire
- «LE HARCELEMENT AU TRAVAIL» (diffusion 29 novembre)
Marie-France Hirigoyen - docteur en médecine, psychiatre et psychothérapeute ; Clara Gonzales - juriste ; Nabila Fauche-El Aougli - avocate ; Nathalie Kuperman - auteure du roman : «Nous étions des êtres vivants»



- « Les Grandes Gueules »

Engagement	Réalisation
Dans le cadre des débats d'actualité organisés en 2016, Numéro 23 s'engage à donner la parole aux Français dans toute leur diversité culturelle et sociale.	« <i>Les Grandes Gueules</i> » est la seule émission quotidienne de la TNT qui permette à des intervenants représentatifs de la diversité de la société française de réagir et débattre sur des sujets d'actualité ou de société qui concernent tous les Français.

Autour d'Alain Marschall et d'Olivier Truchot, la bande des « *Grandes Gueules* » accueille du lundi au vendredi de nouveaux intervenants représentatifs de la diversité de la société française et aborde sans tabou tous les sujets de société qui font l'actualité.

Numéro 23 propose donc désormais, grâce aux « *Grandes Gueules* », un programme qui permet de favoriser « la participation des téléspectateurs par l'organisation de débats », comme il l'est précisé dans la convention, sur les différents sujets d'actualité qui font la société actuelle.



« *Les Grandes Gueules* » est la seule émission quotidienne de la TNT qui permette à des intervenants représentatifs de la diversité de la société française de réagir et débattre en direct sur des sujets d'actualité ou de société qui concernent tous les Français.



Le débat au sein des « *Grandes Gueules* » naît de la confrontation des opinions exprimées par des intervenants représentatifs de catégories de la population qui sont en général très largement sous représentés sur les autres chaînes de télévision.

Ainsi, « *les Grandes Gueules* » laisse une part très importante aux intervenants et invités issus de minorités visibles tout d'abord, aux intervenants issus d'un secteur professionnel ou d'une catégorie socio professionnelle sous-représentés à la télévision française (cf. données baromètre de la diversité), aux intervenants qui sont confrontés dans leur vie professionnelle et quotidienne aux problématiques liées aux différences culturelles, sociales, physiques.

Tous les intervenants des « *Grandes Gueules* » sont immergés dans la vie quotidienne, ils ont tous une activité professionnelle à titre principal ou des responsabilités au sein de la société civile, ce ne sont donc pas des experts professionnels qu'on retrouve sur tous les plateaux de télévision. La diversité de leurs parcours, de leurs expériences de vie créent les conditions d'un débat qui est à l'image de la société française : diverse, riche, métissée, complexe et passionnée.

« *Les Grandes Gueules* » donne la parole à des intervenants représentatifs de la diversité de la société française, sans bien entendu les cantonner à leur expertise sur les sujets relatifs aux seules thématiques de la diversité. C'est une émission « incluante », qui ne fait pas de l'origine sociale, culturelle ou du handicap d'un intervenant un alibi pour parler des sujets qui le concernent, mais un atout pour débattre de tous les sujets de société.





2. Les thèmes et enjeux de la représentation de la diversité de la société au cœur de programmes inédits et impactant

- «Menu président»

Présenté par Elizabeth Tchoungui et Bruno de Stabenrath

L'écrivain Philippe Besson et la journaliste Elizabeth Tchoungui sont partis à la rencontre des femmes et des hommes politiques engagés dans la campagne présidentielle de 2017.

Menu Président est la seule émission qui a traité en profondeur des thèmes de la diversité, mettant au cœur du débat des questions trop souvent délaissées.



«Rocking Chair»

Présenté par Bruno de Stabenrath

Autour d'un repas concocté par un grand chef, Bruno de Stabenrath accueille ses invités qui se livrent sans détour et nous font partager leurs parcours exceptionnels.

Exemples Invités diffusés en 2016 :

- Mérimée Hintermann-Afféjee
- Yannick Noah
- Shirley Souagnon
- Noom Diawara

3. L'information internationale :

Engagement	Réalisation
Numéro 23 s'engage à renforcer la diversification des programmes traitant de l'actualité et des enjeux internationaux, concernant les thématiques sociales, politiques et mettra l'accent sur les enjeux économiques.	A travers les émissions «Africa News Room», devenue «JT Morning», et «Ça fait débat», Numéro 23 met en avant les richesses des différentes cultures et promeut la diversité des points de vue et des actualités.

Les reprises éditoriales «Africa News Room/JT Morning» (Africa 24) et «Ça fait débat» (TéléSud) contribuent à donner une visibilité inédite sur la TNT à l'actualité du continent africain et donc à avoir une vision différente de certains enjeux internationaux.

- "Africa News Room / JT Morning"

Présenté par Marie-Angèle Touré et Khadija Sfar

Dans ce programme d'information quotidien, diffusé en partenariat avec Africa 24, l'actualité du continent africain est décryptée. Ce programme apporte un regard différent sur l'actualité en donnant une visibilité inédite au continent africain.



25 Bilan Diversité 2016

Désormais, « *Africa News Room* » est remplacé par un programme d'informations nouveau « *JT Morning* », lui aussi diffusé de manière quotidienne.

- « *Ca fait Débat* » :

Présenté par Adile Farquane : (Diffusion premier semestre 2016)

Dans ce programme hebdomadaire, Adile Farquane décrypte les informations internationales de la semaine, avec de nombreux invités. Attachant beaucoup d'importance à l'actualité du continent Africain, trop souvent délaissé par les autres chaînes de télévision, ce talk-show apporte une expertise que l'on ne retrouve sur aucune autre chaîne de télévision.



IV. Les programmations spéciales :

A. Les journées de célébration

En 2016, Numéro 23 poursuivra sa politique de programmation évènementielle, avec 4 journées spéciales.	
Engagements	Réalisation
Numéro 23 prépare une programmation spéciale pour célébrer la journée de lutte contre la discrimination raciale le 21 mars.	Programmation du 21 mars 2016 : - « <i>Africa News Room</i> » - En journée : « <i>Rocking Chair : Aissa Maiga</i> » - En Prime : « <i>Aïcha : Vacances infernales en prime</i> » - Deuxième partie de soirée : « <i>Aïcha : Job à tout prix</i> »
Numéro 23 prépare une programmation spéciale pour célébrer la journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, le 17 mai.	Programmation du 17 mai 2016 : - En prime : « <i>A cause d'un garçon</i> » - En deuxième partie de soirée : « <i>Liberté Egalité Diversité « Lutte contre l'homophobie »</i> »
Numéro 23 s'engage à renouveler les programmations spéciales autour du handicap, en particulier le 3 décembre, afin de contribuer à la notoriété de la Journée internationale des personnes handicapées	Programmation du 3 décembre 2016 : - En journée : « <i>Des fleurs pour Algernon</i> » - En prime : « <i>Révélations – Vivre avec un handicap</i> » - En deuxième partie de soirée : « <i>Celle qui reste</i> » De plus, en cette journée spéciale, Numéro 23 a lancé son programme court sur l'accessibilité : « <i>Faut pas pousser</i> »
8 mars : Journée internationale des droits des femmes	Programmation du 8 mars 2016 : - En journée : « <i>Last Girl</i> » et « <i>Pitbulls et Prisonniers</i> » - En prime : « <i>Une affaire de femmes</i> » - Deuxième partie de soirée : « <i>LED, Droit des femmes : Ce qu'il reste à faire</i> »



B. Les soirées spéciales

En plus de ces programmations spéciales, Numéro 23 organise des soirées « thématiques » autour du programme « *Liberté, Egalité, Diversité* », l'émission de débat étant précédée par une fiction ou un film.

• 9 février

Diffusion du « *Liberté Egalité Diversité - Diversité des origines et discrimination à l'emploi* » précédée du téléfilm « *Fortunes* »

• 22 mars

Diffusion du « *Liberté Egalité Diversité - Sida : Le combat continue* » précédée du téléfilm « *L'amour dans le sang* »

• 7 juillet

Diffusion du « *Liberté Egalité Diversité - Comment ils ont réussi* » précédée du téléfilm « *Aïcha* »

• 25 octobre

Diffusion du « *Liberté Egalité Diversité - Les prisons : au bord de l'explosion ?* » précédée du téléfilm « *Médecin-Chef à la santé* »

• 29 novembre

Diffusion du « *Liberté Egalité Diversité - Le harcèlement au travail* » précédée du téléfilm « *Surveillance* »

C. La programmation du 14 juillet :

La programmation du 14 juillet :	
En 2016, Numéro 23 participera à la mobilisation initiée par le CSA pour promouvoir la cohésion sociale à l'occasion du 14 juillet	Mise à l'antenne d'une bande annonce nommée « <i>Mobilisons-nous pour la diversité</i> » qui reprenait des extraits des programmes de la chaîne. -Diffusion, en première partie de soirée, le premier téléfilm de la série « <i>Aïcha</i> ».

Sous l'impulsion du CSA, depuis 2013, les chaînes de télévisions se mobilisent afin de promouvoir la diversité de la société française en diffusant, notamment, des bandes annonces spéciales le 14 juillet.

Ainsi, en 2016, Numéro 23 a mis à l'antenne une bande annonce nommée « *Mobilisons-nous pour la diversité* » qui reprenait des extraits des programmes de la chaîne. De plus, afin de faire la promotion de la diversité de la société française et des parcours de réussite, Numéro 23 a diffusé, en première partie de soirée, le premier téléfilm de la série « *Aïcha* ».



23 Bilan Diversité 2016

V. Partenariats et Soutien

Engagements	Réalisation
Numéro 23 restera en liaison avec les associations particulièrement actives dans la sphère de la promotion de la diversité, afin de proposer des thématiques et programmes commémoratifs, notamment à l'occasion des programmations événementielles.	Numéro 23 s'est lié à de nombreuses associations agissant dans les domaines de la diversité, afin de proposer des programmes aux thématiques liées à ces sujets : -L'association « Les Papillons Blancs de Vincennes » -Le Club Averroès -L'association « Le Refuge » ...

En 2016, Numéro 23 s'est associé à différentes associations et artistes et a participé à de nombreux événements afin de mettre sa force frappe en tant que médias audiovisuel national au service de projets en adéquations avec les valeurs de la chaîne :

Numéro 23 a été partenaire de l'exposition de Paolo Titolo à la Maison Européenne de la Photographie : *Translucidas*. Du 07 septembre au 31 octobre 2016, Paolo Titolo a exposé le travail qu'il avait effectué au sein de la communauté transsexuelle.



Du 31 octobre au 13 novembre 2016, Numéro 23 s'est associé au mouvement « Fraternité Générale », mouvement pour la fraternité à travers des actions culturelles, sportives et citoyennes. Sur cette période la chaîne a diffusé la collection des clips « Fraternité » réalisé par l'association.

Numéro 23 prend très à cœur les problématiques liées à la santé, c'est pourquoi la chaîne a participé du 06 au 09 octobre à la 10^{ème} édition du PASTEURDON afin de soutenir la recherche contre les maladies médicales et biologiques, en relayant l'appel aux dons lancé par l'Institut Pasteur.

Le 1er, 2 et 3 avril 2016, Numéro 23 a également soutenu le SIDACTION en instaurant un « bug antenne » et en diffusant la campagne vidéo officielle.



Numéro 23 a participé aux Journées Européennes de l'Obésité, en diffusant le spot prévu pour l'occasion, mais aussi en adaptant sa programmation autour du sujet de l'obésité le 20 et 21 mai 2016.

Autres partenariats en 2016 :

- L'association « Les Papillons Blancs de Vincennes »
- L'association « Le Refuge »
- La Fondation « Maladies Rares »
- La Convention Cézanne Tatoo
- Rencontre avec Anita Moorjani – La Cigale le 30 octobre 2016
- Colloque de Deepak Chopra



VI. La diversité chez Numéro 23

A. Une politique interne en faveur de la diversité

Engagements	Réalisation
Numéro 23 s'engage à privilégier le recrutement, à compétences égales, des individus issus de toutes les diversités.	La situation juridique de la chaîne, en raison de la décision du CSA du 14 octobre 2015, n'a pas permis de mettre en place de politique d'embauche.
Numéro 23 s'engage à réactualiser chaque année sa charte interne d'éthique.	La charte a fait l'objet d'une mise à jour annuelle.
Numéro 23 s'engage à poursuivre son partenariat avec IMS-Entreprendre pour la Cité dans le cadre de sa signature de la Charte de la Diversité.	Ce partenariat a été reconduit.
Conformément aux conseils du CSA, Numéro 23 s'engage à reprendre les démarches pour obtenir sa Labellisation Diversité suspendues en 2015 du fait de la décision du CSA susceptible de remettre en cause l'existence de la chaîne.	La situation juridique de la chaîne, en raison de la décision du CSA du 14 octobre 2015, n'a pas permis de réaliser cette démarche qui nécessite de la visibilité et un investissement de moyen terme.

B. Des comités éditoriaux et groupes d'experts impliqués dans la sélection des programmes :

Engagements	Réalisation
Un comité éditorial composé de spécialistes des questions LGBT est consulté pour la mise à l'écran d'œuvres traitant de manière positive la diversité des modes de vie	Un comité est consulté de manière régulière afin de donner son avis sur la mise à l'écran d'œuvres abordant la diversité des modes de vie personnels et familiaux.
Numéro 23 a constitué un groupe d'experts pour favoriser la sélection des programmes visant à lutter contre les stéréotypes et les préjugés sexistes, mettant en avant des héroïnes actives et positives	Le groupe d'experts de Numéro 23 vient favoriser la sélection de programmes visant à lutter contre les stéréotypes et les préjugés sexistes.



23 Bilan Diversité 2016

En conclusion,

Au-delà de son caractère atypique, l'exercice 2016 a été celui d'une nouvelle étape majeure de montée en puissance de la chaîne en matière de représentation des diversités.

Le second semestre 2016, une fois la pérennité de la chaîne confirmée, a permis de développer de nouvelles initiatives en matière de productions inédites notamment, qui ancrent encore plus la diversité au cœur de la ligne éditoriale de Numéro 23.

Forte de cette dynamique, Numéro 23 a proposé dès le début de l'année 2017 de nouveaux programmes inédits et ambitieux, très emblématiques de la représentation des diversités. Cette dynamique engagée en 2016 continuera donc de monter en puissance en 2017.



ANNEXE : TABLEAU RECAPITULATIF DES ENGAGEMENTS ET DE LEURS REALISATIONS
POUR L'ANNEE 2016

ENGAGEMENTS	REALISATION
Numéro 23 maintiendra son engagement de 100% des présentateurs représentatifs d'une diversité au sein des productions inédites (hors reprises d'émission éditées par des médias partenaires).	Yasmine Oughlis - « Révélations » Bruno de Stabenrath - « Rocking Chair » - « Faut pas Pousser » Nadège Beausson-Diagne - « Faut pas Pousser » Elizabeth Tchoungui - « L'Autre ciné » - « Menu Président » Philippe Besson - « Menu Président ». Adile Farquane - « Liberté, Egalité, Diversité ». Eddy Murié - « Plein Cadre ».
Numéro 23 poursuivra sa politique d'investissement dans les productions originales françaises illustrant la diversité de la société française ou/et mettant en avant les diversités visibles sous un aspect original et positif.	Numéro 23 a considérablement renforcé en 2016 ses efforts en matière de production d'émissions consacrées aux diversités avec des productions originales qui, par leurs thématiques, mettent en avant les diversités visibles et favorisent la cohésion sociale. (Cf. « Faut pas Pousser », « Menu Président », « LED », ...)
La chaîne proposera un format court inédit relatif à l'une ou plusieurs des thématiques suivantes : l'insertion/l'accessibilité/les parcours de réussite.	Production du programme court « Faut pas pousser » présenté par Nadège Beausson-Diagne et Bruno de Stabenrath.
Numéro 23 s'engage à demander aux producteurs de la chaîne de respecter dans toutes les œuvres, la diversité des origines sociales.	Numéro 23 met en place, dans les contrats, une clause ⁷ afin d'imposer le respect dans toutes les œuvres, de la diversité des origines sociales. De plus, dans les réunions de production, il est demandé aux producteurs de respecter la diversité des origines sociales dans les différents programmes.
La chaîne confirme la présence à l'antenne de l'émission « Liberté, Egalité, Diversité » pour traiter sous forme de débats de tous les sujets relatifs aux diversités en France.	8 numéros inédits de l'émission « Liberté, Egalité, Diversité » ont été produits et diffusés pendant l'année 2016
Numéro 23 s'engage à mettre en production des œuvres audiovisuelles originales ayant pour vocation d'illustrer une problématique de société à travers différents exemples internationaux.	La situation juridique de la chaîne, en raison de la décision du CSA du 14 octobre 2015, n'a pas permis de réaliser cette démarche qui nécessite de la visibilité et un investissement de moyen terme.
Numéro 23 continuera à sélectionner ses programmes et productions afin que les thématiques relatives aux diversités soient présentes dans chaque genre de programmes, qu'il s'agisse des fictions, des films, des documentaires et magazines, de l'information et des débats de société et dans l'ensemble de sa grille. Il n'y a pas un genre de programmes qui soit exempt de cette obligation que se fixe Numéro 23. De plus Numéro 23 va multiplier les partenariats éditoriaux pour renforcer la place du débat sur la diversité de la société française.	

⁷ Exemple de clause : « Le Producteur garantit que la conception éditoriale et la réalisation artistique du Programme contribuent à mettre en valeur une juste représentation de la société française dans toute sa diversité. Le Producteur veille notamment à ce que les thèmes abordés, les chroniqueurs présents à l'antenne, illustrent la diversité de la société française et favorisent le débat sur les thématiques de diversité, sur la base d'une présentation honnête de l'information et dans le respect de la liberté d'opinion. »



<p>La programmation cinématographique et les fictions mettront en avant les thématiques de la lutte contre les préjugés et l'homophobie.</p>	<p>A titre d'exemple, Numéro 23 a diffusé en 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>« Comme les Autres »</i>- <i>« Le Secret de Brokeback Mountain »</i>- <i>« A cause d'un garçon »</i>- <i>« Le ciel sur la tête »</i>- ...
<p>Numéro 23 s'engage à mettre à l'antenne des programmes qui mettent en avant les talents et les personnalités de différentes origines culturelles, dans tous les genres de programmes (cinéma, fiction, émissions de plateau).</p>	<p>Exemples :</p> <p>Cinéma :</p> <ul style="list-style-type: none">- Fırat Ayverdi dans <i>« Welcome »</i>- Pilar Lopez d'Ayala dans <i>« Comme les Autres »</i>- Jamel Debouze dans <i>« Parlez-moi de la Pluie »</i> <p>Fiction :</p> <ul style="list-style-type: none">- Sofia Essaïdi dans <i>« Aïcha »</i>- Salim Kechiouche dans <i>« Fortunes »</i> <p>Emissions de plateau et magazines :</p> <ul style="list-style-type: none">- Adile Farquane, présentatrice de <i>« LED »</i>, ainsi que les experts invités- Elisabeth Tchoungi dans <i>« Menu Président »</i> et <i>« L'Autre Ciné »</i>- Kader Belarbi, Jean-Marc Marmeck, Aïssa Maïga... dans <i>« Rocking Chair »</i>- ...
<p>Numéro 23 s'engage à avoir régulièrement une héroïne ou un personnage illustrant la diversité des conditions physiques ou le handicap à une heure de grande écoute dans au moins l'un des principaux genres de programmes : fiction, divertissement, cinéma, documentaire.</p>	<p>Cinéma :</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>« Le Huitième Jour »</i>- <i>« Gabrielle »</i> <p>Fiction :</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>« Celle qui reste »</i>- <i>« L'Enfant du Secret »</i> <p>Magazines et documentaires :</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>« Révélations : Vivre avec un handicap »</i>- <i>« Faut pas pousser »</i>- ...
<p>Numéro 23 s'engage à avoir à l'antenne, chaque semaine en moyenne et à heure de grande écoute, au moins un programme qui met particulièrement en avant les parcours de réussite.</p>	<ul style="list-style-type: none">- Diffusion régulière de l'émission <i>« Rocking Chair »</i>- Diffusion de l'émission <i>« Citoyens visibles »</i>
<p>Numéro 23 s'engage à avoir une programmation qui favorise la représentation positive des classes moyennes ou/et en difficulté.</p>	<p>Cinéma :</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>« Cherche fiancé tous frais payés »</i> d'Aline Isserman- <i>« Le temps des portes plume »</i> de Daniel Duval- <i>« Enfermés dehors »</i> d'Albert Dupontel <p>Fiction :</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>« Bankable »</i> de Mona Achache- <i>« En chantier, Monsieur Tanner ! »</i> de Stefan Liberski <p>...</p>
<p>Numéro 23 va renforcer sa politique de diffusion en prime time de fictions françaises et européennes ayant pour thème les grandes problématiques relatives aux diversités. Une case récurrente sera consacrée à la diffusion de fiction ayant pour thèmes les diversités.</p>	<p>En 2016, Numéro 23 a mis en place une nouvelle « case fiction », hebdomadaire, où sont proposés des téléfilms français qui ont pour thème « les grandes problématiques relatives aux diversités ».</p>



Numéro 23 s'engage à diffuser des fictions françaises et/ou internationales dont les héros et héroïnes sont représentatifs de la diversité culturelle, afin de mettre en avant des talents et des personnalités issus de différentes origines culturelles.	A titre d'exemple, Numéro 23 a diffusé en 2016 : <ul style="list-style-type: none">- « <i>Aïcha</i> » (série de téléfilms)- « <i>Monsieur Joseph</i> » (téléfilm unitaire)- « <i>Misfits</i> » (série) ...
Numéro 23 proposera, au sein de sa programmation cinématographique, au moins 60% de films ayant pour thèmes les diversités et l'ouverture sur le monde.	En 2016, 76,7% (soit 99 diffusions sur 129 au total) de la programmation cinématographique de Numéro 23 était consacrée à des films ayant pour thème les diversités et l'ouverture sur le monde.
Numéro 23 s'engage à promouvoir sur son antenne des programmes visant à lutter contre les stéréotypes et les préjugés sexistes, mettant en avant des héroïnes actives et positives.	En 2016, Numéro 23 a consacré 15 % de sa programmation à des programmes pouvant se prévaloir d'un caractère non-stéréotypé et 14% à des programmes contribuant la lutte contre les préjugés sexistes et les violences faites aux femmes. <ul style="list-style-type: none">- « <i>Les femmes du bus 678</i> »- « <i>We want sex equality</i> »- « <i>Lost Girl</i> »- « <i>Aïcha</i> » ...
Numéro 23 s'engage à faire ses meilleurs efforts pour diversifier l'origine de ses stocks de programmes, dans la limite des quotas de diffusion prévus par le CSA.	Une nouvelle case de diffusion, nommée « <i>L'Autre Ciné</i> », est représentative de la diversification de l'origine des stocks par Numéro 23.
Numéro 23 renforcera très sensiblement la place des débats de société au sein de la programmation de la chaîne, portant notamment sur le vivre ensemble, les différentes composantes culturelles de la société française et illustrant la diversité de la société française dans toutes ses composantes :	Numéro 23, en 2016, a proposé deux émissions régulières de débats, abordant : « le vivre ensemble, les différentes composantes culturelles de la société française et illustrant la diversité de la société française dans toutes ses composantes » : <ul style="list-style-type: none">- « <i>Les Grandes Gueules</i> », diffusée en direct du lundi au vendredi depuis le 5 septembre 2016- « <i>Liberté, Egalité, Diversité</i> »
Les émissions de débat de Numéro 23 aborderont les thèmes relatifs à la lutte contre les préjugés et l'homophobie.	A l'occasion de la journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, le 17 mai, le numéro de « <i>Liberté, Egalité, Diversité - Lutte contre l'homophobie : Un combat au quotidien</i> » a été diffusé.
Dans le cadre des débats d'actualité organisés en 2016, Numéro 23 s'engage à donner la parole aux Français dans toute leur diversité culturelle et sociale.	« <i>Les Grandes Gueules</i> » est la seule émission quotidienne de la TNT qui permette à des intervenants représentatifs de la diversité de la société française de réagir et débattre sur des sujets d'actualité ou de société qui concernent tous les Français.
En 2016, Numéro 23 poursuivra sa politique de programmation événementielle, avec 4 journées spéciales.	Cf ci-dessous
Numéro 23 prépare une programmation spéciale pour célébrer la journée de lutte contre la discrimination raciale le 21 mars.	Programmation du 21 mars 2016 : <ul style="list-style-type: none">- « <i>Africa News Room</i> »- En journée : « <i>Rocking Chair : Aissa Maiga</i> »



23 Bilan Diversité 2016

	<ul style="list-style-type: none">- En Prime : « <i>Aïcha : Vacances infernales en prime</i> »- Deuxième partie de soirée : « <i>Aïcha : Job à tout prix</i> »
Numéro 23 prépare une programmation spéciale pour célébrer la journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, le 17 mai.	Programmation du 17 mai 2016 : <ul style="list-style-type: none">- En prime : « <i>A cause d'un garçon</i> »- En deuxième partie de soirée : « <i>Liberté Egalité Diversité « Lutte contre l'homophobie »</i> »
Numéro 23 s'engage à renouveler les programmations spéciales autour du handicap, en particulier le 3 décembre, afin de contribuer à la notoriété de la Journée internationale des personnes handicapées	Programmation du 3 décembre 2016 : <ul style="list-style-type: none">- En journée : « <i>Des fleurs pour Algernon</i> »- En prime : « <i>Révélations – Vivre avec un handicap</i> »- En deuxième partie de soirée : « <i>Celle qui reste</i> » De plus, en cette journée spéciale, Numéro 23 a lancé son programme court sur l'accessibilité : « <i>Faut pas pousser</i> »
8 mars : Journée internationale des droits des femmes	Programmation du 8 mars 2016 : <ul style="list-style-type: none">- En journée : « <i>Lost Girl</i> » et « <i>Pitbulls et Prisonniers</i> »- En prime : « <i>Une affaire de femmes</i> »- Deuxième partie de soirée : « <i>LED, Droit des femmes : Ce qu'il reste à faire</i> »
En 2016, Numéro 23 participera à la mobilisation initiée par le CSA pour promouvoir la cohésion sociale à l'occasion du 14 juillet	Mise à l'antenne d'une bande annonce nommée « <i>Mobilisons-nous pour la diversité</i> » qui reprenait des extraits des programmes de la chaîne. - Diffusion, en première partie de soirée, le premier téléfilm de la série « <i>Aïcha</i> ».
Numéro 23 restera en liaison avec les associations particulièrement actives dans la sphère de la promotion de la diversité, afin de proposer des thématiques et programmes commémoratifs, notamment à l'occasion des programmations événementielles.	Numéro 23 s'est lié à de nombreuses associations agissant dans les domaines de la diversité, afin de proposer des programmes aux thématiques liées à ces sujets : <ul style="list-style-type: none">-L'association « <i>Les Papillons Blancs de Vincennes</i> »-Le Club Averroës-L'association « <i>Le Refuge</i> »...
Numéro 23 s'engage à privilégier le recrutement, à compétences égales, des individus issus de toutes les diversités.	La situation juridique de la chaîne, en raison de la décision du CSA du 14 octobre 2015, n'a pas permis de mettre en place de politique d'embauche
Numéro 23 s'engage à réactualiser chaque année sa charte interne d'éthique.	La charte a fait l'objet d'une mise à jour annuelle.
Numéro 23 s'engage à poursuivre son partenariat avec IMS-Entreprendre pour la Cité dans le cadre de sa signature de la Charte de la Diversité.	Ce partenariat a été reconduit.
Conformément aux conseils du CSA, Numéro 23 s'engage à reprendre les démarches pour obtenir sa Labellisation Diversité suspendue en	La situation juridique de la chaîne, en raison de la décision du CSA du 14 octobre 2015, n'a pas permis de réaliser cette démarche qui nécessite de la visibilité et un investissement de moyen terme.



25

Bilan Diversité 2016

<p>2015 du fait de la décision du CSA susceptible de remettre en cause l'existence de la chaîne.</p>	
<p>Un comité éditorial composé de spécialistes des questions LGBT est consulté pour la mise à l'écran d'œuvres traitant de manière positive la diversité des modes de vie</p>	<p>Un comité est consulté de manière régulière afin de donner son avis sur la mise à l'écran d'œuvres abordant la diversité des modes de vies personnels et familiaux.</p>
<p>Numéro 23 a constitué un groupe d'experts pour favoriser la sélection des programmes visant à lutter contre les stéréotypes et les préjugés sexistes, mettant en avant des héroïnes actives et positives</p>	<p>Le groupe d'experts de Numéro 23 vient favoriser la sélection de programmes visant à lutter contre les stéréotypes et les préjugés sexistes.</p>



la chaîne
L'ÉQUIPE

**APPLICATION DES ENGAGEMENTS PRIS PAR LA CHAÎNE L'ÉQUIPE AUPRÈS DU CSA POUR 2016 EN MATIÈRE DE
REPRÉSENTATION DE LA DIVERSITÉ À L'ANTENNE**

Vivement attachée à la mise en avant de la diversité à la télévision, La Chaîne L'ÉQUIPE s'implique, dans la mesure de ses moyens, sur ce sujet depuis son lancement. En 2016, elle a poursuivi cette dynamique en mettant notamment à l'antenne une pluralité de disciplines et de pratiques sportives ainsi que la diversité des visages les représentant. C'est par le prisme du sport, facteur de mixité sociale, que la Chaîne L'ÉQUIPE délivre un message favorisant la cohésion sociale de la société française. Dès lors, les diverses origines des sportives et sportifs, la variété des disciplines, le sport féminin ou le handisport font partie, entre autres thématiques, de notre traitement éditorial. Dans ce cadre, la Chaîne L'ÉQUIPE avait pris des engagements en novembre 2015 pour l'année 2016. Un bilan non-exhaustif figure dans le tableau ci-après qui compile de nombreux exemples illustrant les actions de la Chaîne.

Domaine d'engagement	Contenu des engagements pris pour 2016	Réalisé 2016 de la Chaîne L'ÉQUIPE
Spot Diversité	<ul style="list-style-type: none">Diffusion en 2016 du Spot Diversité sur une semaine autour du 14 juillet 2016 en fonction des dates qui seront éventuellement préconisées par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.De plus, la Chaîne L'ÉQUIPE propose au Conseil de diffuser ce même Spot Diversité pendant deux semaines autour des Jeux Olympiques de Rio 2016	<ol style="list-style-type: none">Un nouveau spot, en adéquation avec la ligne éditoriale de la chaîne, axé sur le sport et sa diversité, a été réalisé en 2016. Comme chaque année, il a fait l'objet d'une diffusion pendant 1 semaine du 14 au 21 juillet 2016. De plus, comme les années précédentes, le spot a été mis à disposition sur le site Internet du CSA au cours de cette même période.En outre, comme elle s'était engagée à le faire, la Chaîne L'ÉQUIPE a diffusé ce même spot pendant les deux semaines des Jeux Olympiques de Rio du 08 au 21 août 2016.Au total, le nombre de diffusions du spot sur ces 2 périodes de l'année 2016 s'est élevé à 148.
Représentation de la diversité des origines	<ul style="list-style-type: none">Un tiers des visages présents à l'antenne seront issus de la diversité (journalistes, présentateurs, chroniqueurs, experts, invités,...).Diffusion régulière, selon les disponibilités sur le marché des programmes de stock, de documentaires traitant de thématiques relevant de la diversité et de la cohésion sociale dans le sport.	<ol style="list-style-type: none">Plusieurs documentaires traitant de la diversité dans le sport ont été mis à l'antenne en 2016, notamment:<ul style="list-style-type: none">« Zinédine Zidane, dernier acte » (Diffusion le 28/01/2016 à 20h45, en HGE) ;« Générations Bleues » (Diffusion le 06/06/2016 à 20h50 en HGE et rediffusion le 19/12/2016 à 20h45 en HGE) ;« Petits frères des Bleus » (Diffusion le 09/10/2016 à 20h50 en HGE), précédé et suivi d'un plateau pour parler du documentaire avec ses protagonistes : http://www.lequipe.fr/la-chainelequipe/video/l-equipe-explore/documentaire-l-equipe-explore-petits-freres-des-bleus/x2wqz6. L'audience de ce documentaire a été de 120000 téléspectateurs.Les retransmissions sportives ont également permis de mettre en valeur la mixité et la diversité des origines des sportives et sportifs participant aux événements, notamment:<ul style="list-style-type: none">Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver 2016 du 12 au 21 février 2016Championnat d'Europe U18 de rugby masculin en mars 2016Championnat d'Europe U17 de football masculin en mai 2016Championnat d'Europe U19 de football masculin du 11 au 24 juillet 2016Championnat d'Europe U19 de football féminin en juillet 2016.



Domaine d'engagement	Contenu des engagements pris pour 2016	Réalisé 2016 de la Chaîne L'ÉQUIPE
		<p>3. La diversité des origines est très largement présente dans l'incarnation des programmes et dans la politique d'invitation, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">o Présentateurs/journalistes : Patrice Boisler, Andréa Decaudin, Messaoud Benterkia.o Chroniqueurs / consultants / experts : Dave Apadoo, Romarin Billong, Samir Bouadi, Nabil Djellit, Mamedy Doucara, Sami Ippoua, etc.o Parmi les invités : beaucoup d'athlètes d'origine ultra marine; footballeurs issus de la diversité, boxeurs, etc. Quelques exemples : Laura George, Eloyse Lesueur, Axel Augis, Ian Mahinmi, Gevrise Emane, Teddy Riner, Clarisse Agbegnenou, Lucie Decosse, Luc Abalo, Benjamin Campaore, Malamine Kone, Nantenin Keita, etc. <p>4. De nombreux portraits de sportives et sportifs issus de la diversité ont été diffusés dans le cadre des émissions « L'Équipe enquête » et « Esprit Bleu ».</p> <ul style="list-style-type: none">o Ex. pour l'émission « Esprit Bleu » (émission multidiffusée sur 1 semaine)<ul style="list-style-type: none">- « Dans la tête d'Estelle Mossely », médaillée de bronze aux Mondiaux de boxe (émission « Esprit Bleu » du 11/03/2016),- « Dans la tête de Pascal Martinot-Lagarde », vice-champion du monde en salle du 60 m haies (émission « Esprit Bleu » du 22/04/2016),- « A bout de souffle avec Ysaora Thibus », médaillée de bronze aux Mondiaux 2016 de fleuret par équipes (émission « Esprit Bleu » du 13/05/2016),- « Sur la route » avec Marie-Amélie Le Fur, Championne Paralympique de 100m (émission « Esprit Bleu » du 20/05/2016),- « Sur la route de Samir Aït Said », vice-champion d'Europe aux anneaux (émission « Esprit Bleu » du 20/05/2016).o Ex. pour l'émission « L'Équipe Enquête », diffusée aux heures de grande écoute de la chaîne en première partie de soirée en semaine (chaque sujet est d'une durée de 12 à 20 minutes) :<ul style="list-style-type: none">- Entretien Alou Diarra – Emission du 05/12/2016- Entretien Paul-Georges N'Tep – Emission du 28/11/2016- Entretien Francis Coquelin – Emission du 21/11/2016- En immersion avec Anthony Modeste – Emission du 21/11/2016- Sujet « Anelka, l'icône d'une génération » – Emission du 07/11/2016- Entretien Geoffrey Kondogbia – Emission du 31/10/2016- Sujet « FLN, un sacrifice pour l'histoire » – Emission du 31/10/2016 : sujet sur la création de l'équipe nationale du front de libération algérien. Des footballeurs français, dans les années 60-70, quittent leurs clubs d'origine et rejoignent les rangs du FLN. Pas pour combattre, mais pour participer à l'indépendance de l'Algérie. Dans ce contexte, leurs carrières ont été mises entre parenthèses, voire suspendues totalement.- En immersion avec Rudy Gobert – Emission du 24/10/2016- Sur les traces de Lucas – Emission du 17/10/2016- Sur les traces de Mario Balotelli – Emission du 03/10/2016- Entretien Djibril Cissé – Emission du 26/09/2016- Sur les traces de Dimitri Payet – Emission du 26/09/2016- Sujet sur Jean-Pierre Adams – Emission du 19/09/2016- Entretien Patrick Vieira – Emission du 12/09/2016



Domaine d'engagement	Contenu des engagements pris pour 2016	Réalisé 2016 de la Chaîne L'ÉQUIPE
Représentation du handicap / handisport	<ul style="list-style-type: none">Dès que l'actualité sportive le permet, politique d'invitation favorisant la représentation de la diversité des origines, l'égalité des sexes et la représentation du handicap.Faire ses meilleurs efforts pour traiter sur son antenne, dans les journaux et magazines, les Jeux Paralympiques de Rio 17 au 18 septembre 2016, notamment au travers de sujets, reportages, portraits ou interviews retracant la compétition et mettant en valeur les sportifs paralympiques, sous réserve des accès qui lui seront donnés aux images de l'événement ainsi qu'aux lieux de la compétition.	<ol style="list-style-type: none">1. Dans le cadre de la politique d'invitation, divers athlètes handisport ont été reçus au sein de nos émissions. Quelques exemples : Michaël Jeremiasz, Nantémin Keita, Arnaud Assoumani, Marie Bochet. De plus, lors de l'émission de remise de Trophées « Sportel Awards » (diffusions 28/10, 30/10 et 31/10/2016), l'un des remettants de prix était l'athlète handisport Richard Watten. Ce dernier a par ailleurs reçu un prix au nom d'un diffuseur récompensé pour sa bande annonce réalisée à l'occasion des Jeux Paralympiques de Rio 2016.2. Un documentaire inédit de 55 minutes intitulé « Performants autrement » a été diffusé autour des Jeux Paralympiques 2016 en première partie de soirée, à 20h50, le 31 août 2016 (HGE) : « Matthias Daniel (17 ans), Rodrigue Massianga (26 ans), et Lucas Créange (23 ans), ne sont pas des sportifs de haut niveau comme les autres : ils sont atteints d'un handicap mental ou psychique, flagrant chez l'un, à peine visible chez l'autre. Tous ont un point commun : ils portent avec fierté les couleurs de l'équipe de France de Sport Adapté. Leur objectif : se qualifier pour les Jeux Paralympiques. Ce film documentaire donne la parole à ces sportifs, en les suivant toute une année durant leurs tentatives de qualifications aux Jeux. Réalisation : Sébastien D'Ayala Valva ». Ce documentaire a réalisé une audience de 100 000 téléspectateurs.3. Dans le cadre des retransmissions d'événements sportifs, le Tournoi de qualification pour les Jeux Paralympiques en canoë-kayak en ligne a été diffusé le 19/05/2016 de 10h30 à 12h00 (HGE), avec 3 sportifs français engagés. Le traitement a été identique à celui réalisé pour les autres épreuves non paralympiques de la compétition.4. Plusieurs portraits de sportifs handisport ou souffrant d'un handicap suite à un accident, mais continuant à exercer dans le domaine du sport, ont été diffusés en 2016 au sein des programmes de la chaîne. Deux exemples :<ul style="list-style-type: none">- Documentaire d'une durée de 52 minutes environ, intitulé « Alice et Aristide », diffusé le 14 novembre 2016 en première partie de soirée à 20h50 (HGE). La diffusion a été suivie d'un plateau pour parler du documentaire, consacré à deux sportifs de haut niveau victimes des attentats du 13 novembre 2015,- Sujet d'une durée de 15 minutes environ, au sein de l'émission « L'Équipe Enquête » du 03/10/2016 consacré à Eric Girard, entraîneur de basket, équipé d'une prothèse dans la gonge (diffusion en première partie de soirée à 20h50, HGE).5. Des sujets, reportages ou interviews mettant en avant la pratique handisport, ont été diffusés au sein des magazines d'information de la chaîne, notamment un sujet au sein de l'émission « L'Équipe Replay » du 21/11/2016 à 15h15 : des joueurs de l'AS Saint-Étienne font du football en fauteuils avec des enfants handicapés. <i>Extrait de l'émission accessible ci-joint.</i>6. Les Jeux Paralympiques de Rio 2016 ont été traités sur la Chaîne L'ÉQUIPE au sein des journaux d'information, mais également sous la forme de débats au cours des émissions de plateau :<ul style="list-style-type: none">- Diffusion quotidienne de sujets dans les journaux de la Chaîne pour traiter de l'actualité des Jeux Paralympiques,- Débat au sein de l'émission « L'Équipe du soir » du 31 août 2016 sur la course aux médailles, identique à celle qui a existé pour les Jeux Olympiques 2016 (débat en plateau d'une durée de 5 minutes entre 19h59 et 20h04, HGE).7. La Chaîne L'ÉQUIPE a participé à la Journée Internationale du Handicap le 03 décembre 2016, notamment :<ul style="list-style-type: none">- Présence en plateau, au sein de l'émission « La Grande soirée », du capitaine de l'équipe de France de Cécifoot, Yvan Wouandji. Cette émission, qui traitait de l'actualité footballistique très fournie du week-end avec les matchs phares « Barça/Real » et « Montpellier/PSG », était un des programmes les



Domaine d'engagement	Contenu des engagements pris pour 2016	Réalisé 2016 de la Chaîne L'ÉQUIPE
		<p>plus visibles de la journée sur la Chaîne.</p> <ul style="list-style-type: none">- Lors de son interview sur la pratique du cécifoot ont été diffusées des images d'entraînements de l'équipe de France, les qualités sportives des joueurs ont été mises en exergue et les téléspectateurs ont été vivement incités par le présentateur et les chroniqueurs présents en plateau à assister à des matchs de cécifoot et à s'inscrire dans des clubs. De plus, les dates du prochain Euro de cécifoot en 2017 ont été annoncées. <p><i>Extrait de l'émission accessible ci-joint.</i></p> <p>8. Au-delà de la réalisation des engagements en matière de diffusion de programmes et d'émissions ayant trait à la diversité, la Chaîne L'ÉQUIPE a également réalisé des opérations de communication interne telles que :</p> <ul style="list-style-type: none">- La participation de salariés au Relais organisé en avril 2016 par Spécial Olympics association caritative qui met en place des événements sportifs afin d'offrir aux personnes vivant avec un handicap mental la possibilité de s'épanouir grâce au sport.- L'organisation en novembre 2016 d'une braderie au profit d'associations caritatives comme Premiers de Cordée.- L'accueil en décembre 2016 de l'exposition de photographies « Hein ? Différence ! », réalisée à l'initiative du DAHLIR (Dispositif d'Accompagnement de l'Humain vers des Loisirs Intégrés et Réguliers). Des sportifs et artistes ont été pris en photo avec des personnes en situation de handicap ou de difficultés. Le message était l'ouverture d'esprit sur le handicap et la différence qui s'efface quand on apprend à se connaître.
Représentation des deux sexes / sport féminin	<ul style="list-style-type: none">• Poursuite de la mise en place de dispositifs éditoriaux spéciaux pour les grands événements de sport féminin ou mixte comme ceux existants pour les événements de sport masculin. Ainsi, dans ce cadre, si l'opération « Les 24 heures du sport féminin » est renouvelée en 2016, la Chaîne L'ÉQUIPE y participera.	<p>1. Des commentatrices sont régulièrement intervenues à l'antenne, seules ou en binômes, pour apporter leur expertise lors des retransmissions d'événements, que ceux-ci soit de sport masculin, féminin ou mixte. Quelques exemples pour 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none">- Trophée Andros 2016 : France Pierron a assuré la fonction de bord terrain pendant les différentes étapes de la compétition ;- Coupe du monde de biathlon : commentaires de Florence Bauerel pour une grande partie de l'événement ;- Tournoi de judo Paris Grand Slam 2016 : commentaires de Cécile Nowak ;- Diverses compétitions de triathlon : commentaires de Anne Odru ;- Matchs du Championnat de football Russe et matchs de l'Euro des U19 hommes et femmes : commentaires de Candice Rolland ;- Championnats du monde de boxe : certains combats ont été commentés par Aziza Dubaita ;- Championnat de France de volley féminin LAF : bord terrain assuré par Victoria Ravva ;- Diverses compétitions de cyclisme (Tour de l'Utah, Tour du Hainan, Tour de Burgos, Critérium Saitama...) et de cyclo-cross (Coupe du monde...) : commentaires de Claire Bricogne ;- Compétitions d'équitation (Concours complet...) : commentaires de Candice Rolland ;- Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver : commentaires de Blandine Dalençon pour le biathlon et Anne Odru, bord terrain sur les autres disciplines ;- Diverses compétitions de bobsleigh et de skeleton : commentaires de Candice Rolland ;- Matchs de Fédérale 1 de rugby : bord terrain assuré par Camille Maccalli ;- Depuis la rentrée de septembre 2016, commentaires en cabine des matchs de football européens assurés par Candice Rolland au sein de l'émission « La Grande soirée ».



Domaine d'engagement	Contenu des engagements pris pour 2016	Réalisé 2016 de la Chaîne L'ÉQUIPE
		<p>2. Le documentaire de 52 minutes intitulé « La belle histoire de l'athlétisme féminin » a été diffusé le 03/08/2016 à 20h45 (HGE), mettant en valeur le parcours d'athlètes féminines ultramarines et la lutte contre les stéréotypes de genre : « Marie-José Perec, Patricia Girard, Muriel Hurtis ... Si certains noms nous viennent instantanément à l'esprit, d'autres moins connus ont pourtant ouvert la voie. Ces athlètes antillaises qui ont donné un autre visage des femmes, à un moment où la société définissait leur place dans la cuisine. Qui sont-elles ? en quoi la culture antillaise a-t-elle été un plus sur leur route vers le succès ? Nous découvrons ensemble les exploits et les portraits de celles qui ont été les pionnières d'une grande lignée de sprinteuses ».</p> <p>3. En 2016, comme les années précédentes, La Chaîne L'ÉQUIPE s'implique fortement dans la mise en valeur et la médiatisation du sport féminin à la télévision. En février 2016, elle s'est ainsi naturellement associée au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) pour la première des « 4 Saisons du sport féminin » destinée à médiatiser à la télévision et en radio la pratique sportive féminine et le sport au féminin. Dans ce cadre, les programmes de la chaîne ont mis encore plus en lumière le sport au féminin au travers des émissions, de reportages, d'invités en plateau et d'événements sportifs. La Chaîne L'ÉQUIPE a mis en place son dispositif dédié « 4 Saisons du sport féminin » pendant une semaine du lundi 1er février au dimanche 7 février 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none">- Venue en plateau au sein de l'émission « Menu Sport », du parrain 2016, Pascal Gentil et de plusieurs sportives au cours de la semaine (Frédérique Jossinet, Aude Lemordant) et de Martine Dupond, directrice du haut niveau à la Fédération Française de Judo,- Venue en plateau au sein de l'émission « MenuSport » du 02 février 2016 de Nathalie Sonnac,- Diffusion du documentaire « L'Équipe explore » consacré à Mathilde Froustey, danseuse française (1^{er} V/02/2016),- Emission « Esprit Bleu » intégrant des sujets sur les sportives (Sarah Ouramoune, Julie Sababier et Pauline Ferrand-Prevost),- Diffusion de compétitions mixtes ou féminines : Tournoi Passion Pétanque France (finales féminines), plusieurs épreuves de la Coupe du monde de biathlon, le Paris Grand Slam 2016 (Tournoi de judo avec des combats masculins et féminins). Des commentatrices ont apporté leur expertise de ces sports (Florence Baverel et Cécile Nowak),- Mise à l'antenne de l'animation des « 4 Saisons du sport féminin », nouveau logo qui avait été mis à disposition par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel. Ce visuel a été intégré notamment en plateau à l'occasion de la présence des invités au cours des émissions listées ci-dessus. <p>4. Ce traitement du sport féminin n'est qu'une photo prise lors de l'opération « Les 4 Saisons du sport féminin » 2016, la Chaîne L'ÉQUIPE traitant régulièrement au cours de l'année de la pratique féminine :</p> <ul style="list-style-type: none">- Diffusion régulière de compétitions mixtes ou féminines : Combats de boxe hommes et femmes un même soir, volley féminin, pétanque féminine, basket féminin, judo, triathlon, biathlon, bobsléigh, skeleton, curling, cyclo-cross, snowboard, ski freestyle, tir à l'arc, Euro de football des U19 féminin, etc.- Diffusion régulière de sujets, d'interviews et de portraits de sportives, notamment dans les émissions « Esprit Bleu » et « L'Équipe enquête ». Ex. : « Dans la tête de Laura Georges », footballeuse (émission « Esprit Bleu » du 06/05/2016), « Sur la route » avec Laura Marino, Vice-Championne d'Europe de plongeon (émission « Esprit Bleu » du 06/04/2016), « Sur la route » avec Maureen Nisima, double médaillée olympique et championne du monde d'épée (émission « Esprit Bleu » du 25/03/2016), « Dans la tête de Pénélope Leprevost », numéro 5 mondiale en saut d'obstacles (émission « Esprit Bleu » du 18/03/2016);- Diffusion d'un sujet au sein de l'émission « L'Équipe Enquête » du 18/04/2016 consacré à Stéphanie Frappart, arbitre professionnelle française de football en Ligue 2 et en tant que 4^{me} arbitre en Ligue 1. Le sujet traite notamment de la place des femmes dans l'arbitrage de compétitions féminines, masculines ou mixtes (diffusion en première partie de soirée, HGE) : http://www.lequipe.fr/Medias/Actualites/En-immersion-avec-l-arbitre-stephanie-frappart



Domaine d'engagement	Contenu des engagements pris pour 2016	Réalisé 2016 de la Chaîne L'ÉQUIPE
		<p>frappart/554441</p> <p>5. Pendant l'Euro de football, l'une des compétitions principales de l'année 2016, est intervenue en plateau en tant qu'experte pour « L'Équipe type », Johanna Frändén, journaliste spécialiste de l'équipe nationale suédoise qui affrontait la France l'émission diffusée à des heures de grande écoute.</p> <p>6. La déclaration relative au respect des droits des femmes que la Chaîne L'ÉQUIPE a adressé au Conseil début février 2016 liste les 285 programmes (dont certains diffusés à plusieurs reprises) contribuant à la lutte contre les préjugés sexistes et les violences faites aux femmes qui ont été mis à l'antenne au cours de l'année 2016 (cf. Annexe 1 du présent tableau).</p>
Diversité des sports	<ul style="list-style-type: none">Poursuivre le traitement de la diversité dans le sport : tous les sports, toutes les pratiques sportives, amateur ou professionnel, sport féminin et masculin, handisport, etc., dans le cadre d'une émission régulière de la chaîne.	<ol style="list-style-type: none">En 2016, la Chaîne L'ÉQUIPE a traité plus de 50 disciplines différentes dans le cadre de ses retransmissions d'événements. Parmi les événements diffusés, ont notamment été mises à l'antenne des disciplines plus confidentielles : tir à l'arc, pétanque, air race, freeride, X-Fighters, motocross, badminton, ski nautique, sport-boules, Championnat de France de gymnastique, Crashed Ice, curling, trail, rugby à 7, beach volley, Jeux Olympiques de la Jeunesse (15 disciplines de sports d'hiver différentes), triathlon, équitation, bobsleigh, skeleton, canoë-kayak, curling, etc.Au sein des documentaires, une diversité de disciplines a été abordée. Quelques exemples de documentaires diffusés en 2016 :<ul style="list-style-type: none">- Danse dans « L'Équipe explore » intitulé « Mathilde Roustey, étoile vagabonde » (Diffusion en HGE à 20h45, 17/02/2016) ;- Saut à skis dans « L'Équipe explore » intitulé « Drôle d'oiseaux » (Diffusion le 14/03/2016) qui s'est intéressé à l'équipe de France de saut à ski : http://www.lequipe.fr/explore-video/droles-d-oiseaux/ ;- Sport automobile dans « Sébastien Loeb, hors-pistes » (Diffusion en HGE à 20h45, 28/03/2016) ;- Free surf et snowboard dans « Odisea, l'Alaska au fil de l'eau » (Diffusion en HGE à 20h50, 18/07/2016) ;- Cyclismedans « Bernard Thévenet, le tombeur du cannibale » (Diffusion en HGE à 20h50, 23/07/2016) ;- Athlétisme dans « La belle histoire de l'athlétisme féminin » (Diffusion en HGE à 20h45, 03/08/2016) ;- Kitesurf dans « Une saison de kitesurf » (Diffusion en HGE à 20h50, 17/08/2016) ;- Basketball dans « Asvel did it » (Diffusion à 17h45, 28/12/2016) ;- Football dans « Messi » (Diffusion en HGE à 20h55 le 29/12/2016) ou « Becoming Zlatan » (Diffusion à 22h30 le 29/12/2016) .La diversité des disciplines est également toujours représentée en 2016 dans les JT, au sein des magazines ou des chroniques d'émissions, mais aussi dans la politique d'invitation. Quelques exemples d'invités venus parler de leurs disciplines en 2016 dans le cadre de l'émission « Menu Sport », diffusée à des heures de grande écoute : Luc Abalo pour le handball, Laura Georges pour le football, Natenin Keita pour l'athlétisme, Gevrise Emane pour le judo, Yvan Wouandji pour le cécifoot, Victoria Ravaa pour le volley, Martin Fourcade pour le biathlon, Michaël Jeremiasz pour le tennis en fauteuil, Maïva Hamadouche et Hassan N'Dam pour la boxe, Mansour Bahrami pour le tennis, Nelson Panciatici et Stéphane Richelmi pour le sport automobile, Yannick Borel pour l'escrime, Ilian Mahinmi pour le basketball, Emmanuel Lebesson pour le ping-pong, Cynthia Vescan et Zelim Khadjiev pour la lutte, Nathalie Péchalat pour le patinage artistique, Lucas Jeannot et Emily Thouy pour le karaté, Léa Labrousse et Marine Jurbert pour le trampoline, Paul Serin pour le kitesurf, Elodie Clouvel pour le pentathlon moderne, Mehdi Marzouki et Rémi Saoudier pour le water-polo, Guillaume Augugliaro pour la gymnastique, Barbara Collet pour le pilotage de moto, Tahar Namai pour



Domaine d'engagement	Contenu des engagements pris pour 2016	Réalisé 2016 de la Chaîne L'ÉQUIPE
		<p>l'alpinisme, Thomas Coville pour la voile, Ysaora Thibus pour le fleuret, etc.</p> <p>4. Une mise en avant hebdomadaire, dans le cadre de l'émission « Esprit Bleu », de la diversité des disciplines et des pratiques sportives professionnelles et amateurs (émission en co-production avec le CNOSF) a été réalisée en 2016. Ex. : escrime, gymnastique, saut d'obstacle, voile, curling, escrime, canoë-kayak, tir à l'arc, water-polo, rugby, football, tennis de table, ski acrobatique, boxe, cyclisme, surf des neiges, athlétisme, volleyball, handball, etc.). Ainsi, sur l'aspect du sport amateur, deux exemples peuvent être cités :</p> <ul style="list-style-type: none">- Reportage au sein de l'émission « Esprit Bleu » du 11/11/2016 sur Simon Vialin, triathlète et étudiant à Sciences Po Grenoble (7 minutes, 3 diffusions, 11, 12 et 13/11/2016) ;- Reportage sur la vice-championne olympique de canoë-kayak, Nouria Newman, qui étudie à Sciences Po, travaille au cabinet du Ministre de la Jeunesse, de la Ville et des Sports et poursuit sa carrière de sportive de haut niveau (7 minutes, 4 diffusions, dont 3 en HGE fin de matinée).
Engagement sur les valeurs connexes (valeurs sportives, valeurs citoyennes)	<ul style="list-style-type: none">• Au-delà des critères édictés par le Conseil dans la Délibération du 10 novembre 2009, la Chaîne L'ÉQUIPE s'attachera également, comme les années précédentes, à intégrer dans sa définition de la diversité les notions connexes inhérentes aux valeurs sportives (par exemple, valeurs citoyennes, tolérance ou encore refus de l'homophobie dans le sport).	<p>La Chaîne L'ÉQUIPE a mis en avant sur son antenne d'autres valeurs s'inscrivant dans la promotion de la diversité, des valeurs sportives et citoyennes. A titre d'exemples :</p> <ul style="list-style-type: none">- Participation à la campagne annuelle du Pasteuron les 7, 8 et 9 octobre 2016 avec la diffusion du spot sur les 3 jours ;- Appels aux dons pour le Téléthon 2016 au cours des émissions ;- Long sujet de l'émission « L'Équipe Enquête » du 18/04/2016 consacré à Stéphanie Frappart, arbitre française de football (Ligue 2 et 4^{ème} arbitre en Ligue 1). Le sujet met notamment en valeur le respect dû à l'arbitre dans le sport (diffusion en première partie de soirée, HGE) : http://www.lequipedfr/Medias/Actualites/En-immersion-avec-l-arbitre-stephanie-frappart/654441
Engagements Pluriannuels	<ul style="list-style-type: none">• Faire ses meilleurs efforts pour l'amélioration de la communication interne et externe sur les questions de la Diversité• Dans le cas de la mise en place d'une nouvelle Journée consacrée à la promotion de la diversité, journée internationale du handicap, faire ses meilleurs efforts pour y participer dans la mesure de ses moyens, en fonction des contraintes éditoriales et de l'actualité sportive du moment• Elargissement de la diffusion du spot diversité du 14 juillet à une autre date dans l'année	<ol style="list-style-type: none">1. La Chaîne a réalisé des opérations de communication internes destinées à mettre en lumière le handisport. Ainsi, une liste des actions figure au sein de la thématique « représentation du handicap / handisport » ci-dessus.2. Comme précisé plus haut, la Chaîne L'ÉQUIPE a participé le 03 décembre 2016 à la Journée Internationale du handicap notamment en contribuant à la médiatisation du cécifoot.3. De même, suite à un mouvement initié par le Conseil en fin d'année 2016, la Chaîne L'ÉQUIPE a participé début 2017 à un spot réunissant l'ensemble des dirigeants des chaînes à l'occasion de l'anniversaire de la loi égalité des chances, en vue d'une diffusion sur le site et les réseaux sociaux du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel autour du 11 février 2017.4. Comme souligné plus haut, le spot Diversité a fait l'objet de deux périodes de diffusion : du 14 au 21 juillet 2016 puis du 08 au 21 août 2016, quinzaine des Jeux Olympiques de Rio.



Domaine d'engagement	Contenu des engagements pris pour 2016	Réalisé 2016 de la Chaîne L'ÉQUIPE
Autres actions de Cohésion Sociale	<ul style="list-style-type: none">Maintien des clauses de diversité dans les contrats de production et poursuite de la sensibilisation des producteurs sollicités par la chaîne.Mise en avant de jeunes sportifs et de sportifs amateurs poursuivant une carrière sportive en même temps qu'ils exercent un travail ou continuent leur cursus scolaire.	<ol style="list-style-type: none">La clause de sensibilisation figure dans l'ensemble des contrats d'achat et de productionDe plus, des actions de sensibilisation régulières des équipes éditoriales contribuant à la fabrication des programmes sont réalisées.La Chaîne L'ÉQUIPE a de nouveau mis en avant en 2016 les sportifs espoirs dans le cadre de la retransmission de compétitions, à l'image du Championnat de football U19 du 11 au 24 juillet 2016, les Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver du 12 au 21 février 2016, le championnat d'Europe de rugby masculin U18 en mars 2016 ou encore le championnat d'Europe de football U19 féminin en juillet 2016.Des reportages et sujets de l'émission « Esprit Bleu » ont également mis en avant plusieurs jeunes sportives et sportifs qui poursuivent en parallèle leurs études : ex. ; Simon Vialin, triathlète et étudiant à Sciences Po Grenoble, sujet montrant sa vie sur ces deux fronts (7 minutes, 3 diffusions, 11, 12 et 13/11/2016). De même, la vice-championne olympique de canoë-kayak, Nouria Newman, étudie à Sciences Po, travaille au cabinet du Ministre de la Jeunesse, de la Ville et des Sports et poursuit sa carrière de sportive de haut niveau (7 minutes, 4 diffusions, dont 3 en HGE fin de matinée).

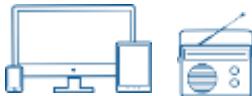


ANNEXE 1 – Programmes contribuant à la lutte contre les préjugés sexistes et les violences faites aux femmes diffusés en 2016
(Extrait de la déclaration de la Chaîne L'Équipe relative au respect des droits des femmes)

CF. DOCUMENT EXCEL JOINT



Radios





DIRECTION DE LA PUBLICATION — Sophie Coudreuse
RÉDACTION — Valérie Chêne (*Babylone 3507*)
PHOTOGRAPHIES — Christophe Abramowitz
CONCEPTION GRAPHIQUE — studio • laëtitia gauroy
IMPRESSION — Reprographie de Radio France

Les chiffres communiqués dans ce rapport sont issus de données traitées en interne à Radio France.
Le masculin est utilisé aux seules fins d'alléger le texte.



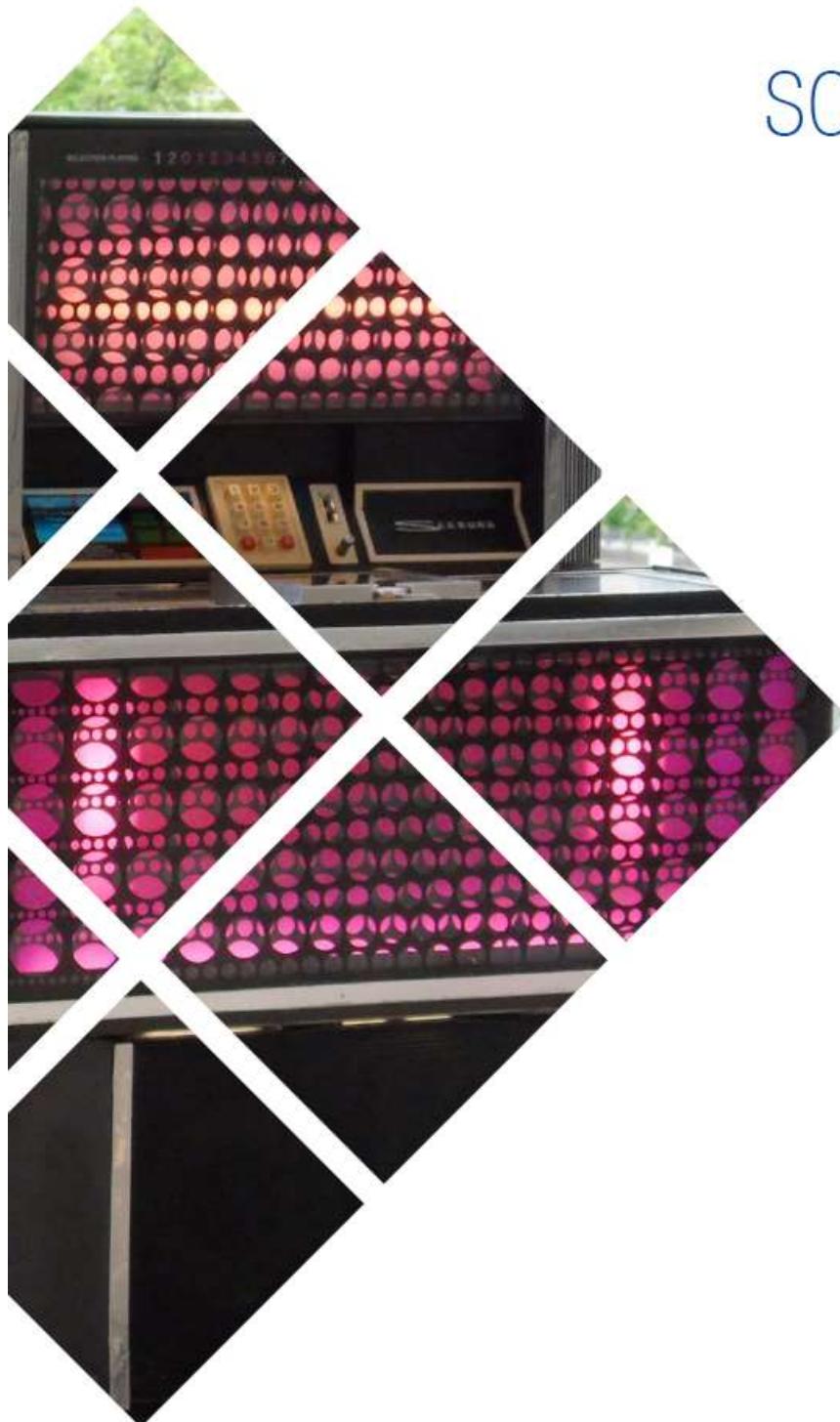
RAPPORT ANNUEL politique diversité

2016

radiofrance



SOMMAIRE





- 7 | Historique de la démarche diversité
8-9 | Édito de Mathieu Gallet et Anne Sérode

11 | FAITS MARQUANTS 2016

RÉALISATIONS 2016

ANTENNES

- 22 | Améliorer la représentation de la société française à l'antenne
26 | Accompagner les projets éditoriaux
28 | Toucher le public le plus large

DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET ACTION ÉDUCATIVE

- 32 | L'action culturelle à destination des jeunes et des publics éloignés de la culture
35 | Les actions envers les relais éducatifs

EXTERNE

- 38 | Renforcer la lutte contre l'autocensure des jeunes issus de la diversité
42 | Soutenir l'économie sociale et solidaire
44 | Faire connaître notre engagement et nos actions

INTERNE

- 47 | Renforcement des engagements dans le cadre du renouvellement des accords d'entreprise
50 | L'alternance comme levier pour diversifier les effectifs
54 | Sensibiliser les collaborateurs aux questions du handicap et de la diversité

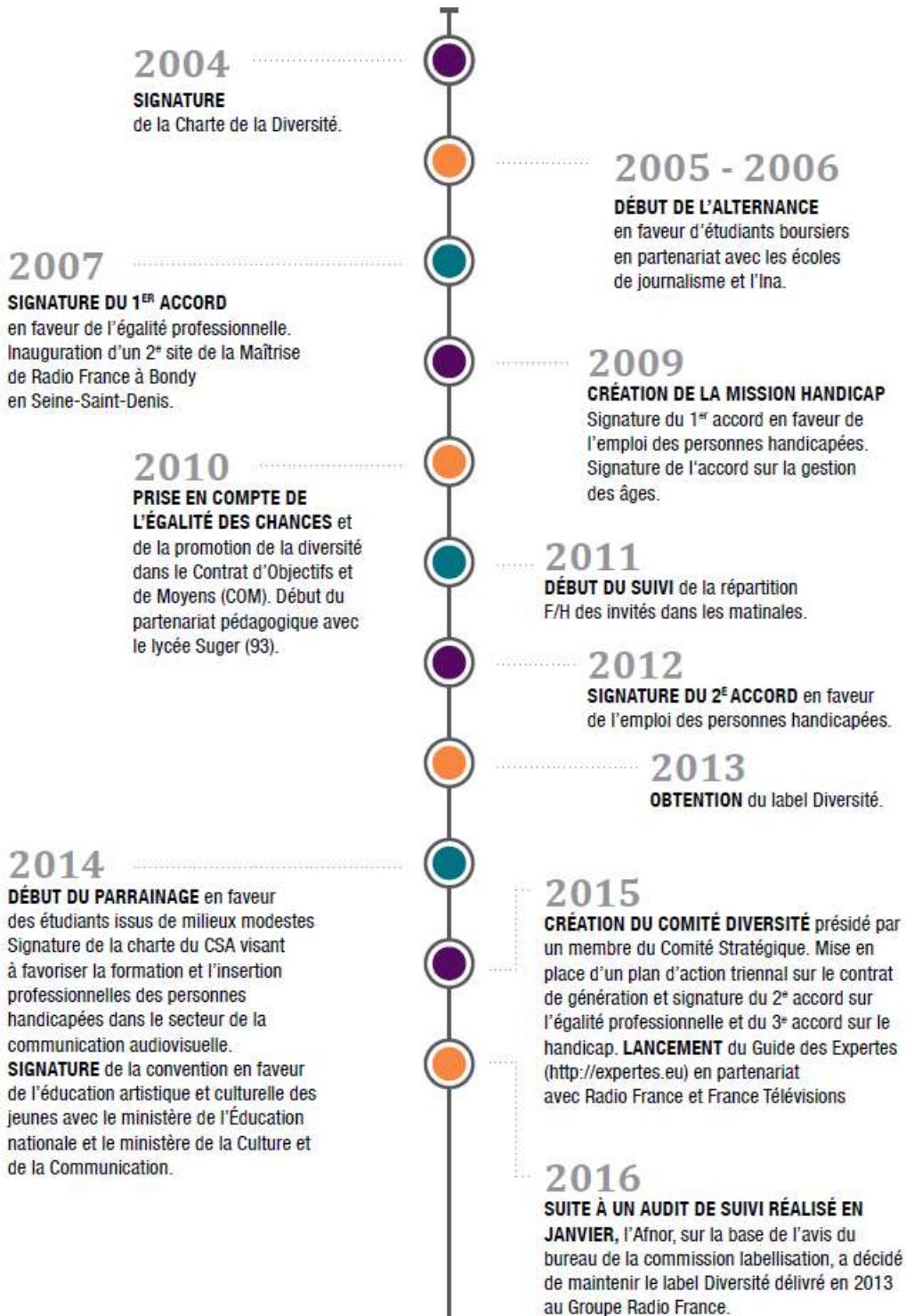
PERSPECTIVES ET OBJECTIFS 2017

- 66 | ANTENNES
67 | DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET ACTION ÉDUCATIVE
68 | INTERNE
70 | EXTERNE



HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE DIVERSITÉ

— 7





Édito



© Christophe Abramowitz / Radio France

Mathieu Gallet,
Président-directeur général
de Radio France

“

**« C'est une grande fierté
de s'affirmer comme
un acteur majeur de la
cohésion et comme une
entreprise engagée
et responsable. »**

Radio France a eu à cœur, tout au long de l'année 2016, de poursuivre son engagement en faveur de la représentation de la société française dans toute sa diversité tant à travers ses antennes, ses formations musicales, que ses activités culturelles et sa politique de ressources humaines.

Reconnaissance de l'importance de l'engagement quotidien de l'ensemble de l'entreprise, Radio France s'est vu confirmer début 2016 le label Diversité. C'est une grande fierté de s'affirmer comme un acteur majeur de la cohésion et comme une entreprise engagée et responsable.

C'est aussi un devoir, en tant que média de service public et entreprise culturelle de référence, d'être exemplaire en matière d'égalité des chances. Radio France est à cet égard plus que jamais mobilisée pour permettre aux jeunes issus de tous horizons d'accéder aux métiers de l'audiovisuel. L'entreprise a par ailleurs souhaité, en 2016, mettre un coup de projecteur sur l'accessibilité des programmes et des métiers en faveur des personnes en situation de handicap, permise et renforcée grâce aux innovations numériques.

Elle poursuit également son action en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et s'est ainsi engagée en mars 2017, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, à faire progresser chaque année la présence des femmes sur ses antennes. Ces engagements traduisent l'ambition de Radio France et l'implication quotidienne de l'ensemble de ses collaborateurs au service de la diversité dont la défense et la promotion sont plus que jamais nécessaires.



Édito

Les portes s'ouvrent encore et toujours plus à Radio France sur les questions liées à la diversité. L'année 2016 fut sans aucun doute celle de la rencontre. Quel bonheur de recevoir des stagiaires de tous les coins du pays venus découvrir le monde de l'audiovisuel public ou de voir les collaborateurs de Radio France s'engager comme bénévoles au sein de nos associations partenaires ! Ces moments d'échanges sont riches et permettent de créer des ponts essentiels entre le service public... et son public.

Nous avons aussi célébré en 2016 les dix ans d'existence du programme d'alternance pour les étudiants boursiers en journalisme. Aujourd'hui, une quarantaine de journalistes issus de ce programme continuent de travailler à Radio France.

2016 fut aussi l'année où toute l'offre de formation de Radio France aura été revue pour être plus transversale et toucher à tous les métiers. Ainsi, la réussite de nos objectifs passe par l'engagement de chaque salarié sur ces questions et la diversité devient une préoccupation de tous les instants.

Le Comité Diversité a aussi soufflé sa première bougie et fort de ses 33 correspondants dans l'entreprise, il poursuit son travail de développement de la stratégie de l'entreprise, notamment à travers ses antennes qui portent, chacune à leur façon, un projet touchant les publics issus de la diversité.

Radio France a la chance de pouvoir compter sur des collaborateurs de plus en plus engagés et l'année 2017 promet déjà de belles perspectives.

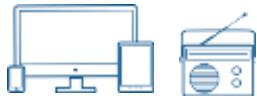


© Christophe Abramowitz / Radio France

Anne Sérode,
Présidente du Comité Diversité
de Radio France

“

« La réussite de nos objectifs passe par l'engagement de chaque salarié sur ces questions de la diversité »





1

Faits marquants 2016



Faits marquants 2016

En tant que média de service public, Radio France a une responsabilité accrue pour favoriser la cohésion sociale et lutter contre les discriminations. À travers ses sept antennes dont son réseau de radios locales, l'entreprise s'adresse à tous sans distinction dans une volonté d'informer, de cultiver et de divertir. Elle vise à représenter la société française en interne pour que cette diversité se reflète dans son offre radiophonique et culturelle. Cette ambition figure dans les deux textes fondateurs de sa mission : le Cahier des missions et des charges à travers l'article 5-1 et le Contrat d'Objectifs et de Moyens.

Portées par une volonté de promouvoir la diversité, les antennes et les directions de l'entreprise ont mené depuis plusieurs années de multiples actions en ce sens : partenariats associatifs ou pédagogiques, projets éditoriaux avec des jeunes issus des quartiers prioritaires, actions de démocratisation de la musique, etc. La création d'un poste dédié à l'égalité des chances au sein de la Direction des Ressources humaines et l'obtention du label Diversité ont renforcé cet élan.

Les engagements de Radio France se sont concrétisés par la négociation d'accords d'entreprise ciblés, le recrutement d'alternants journalistes boursiers, l'accueil de stagiaires en situation de handicap... Si toutes ces initiatives sont des réussites, elles ont toutefois été menées en réponse à des opportunités et méritaient d'être structurées pour gagner en efficacité.

C'est ainsi qu'en 2015, le Président-directeur général a décidé de structurer la gouvernance en matière de diversité en créant un comité dédié, présidé par un membre du Comité Stratégique. Associant des responsables des antennes et des directions supports de Radio France, le Comité Diversité s'inscrit dans une action à la fois collective et transversale. Cette organisation contribue à donner un cadre cohérent et la légitimité nécessaires pour mobiliser de manière pérenne les directions et les collaborateurs.

En 2016, Radio France s'est vu confirmer le label Diversité que l'Afnor lui avait décerné en 2013. Une belle manière de récompenser le travail entrepris pour « professionnaliser » la démarche et sensibiliser chacun au sujet, afin que chaque jour « la différence sonne juste ». Ce slogan, décliné en interne comme à l'externe, labellise depuis fin 2015 les documents de communication et les événements relatifs à l'égalité des chances. Un logo « Radio France s'engage » vient compléter cette signature notamment pour les opérations internes dédiées à la diversité et au handicap.



FAITS MARQUANTS 2016

— 13

Une formation et un guide destinés aux correspondants diversité ont été mis en œuvre courant 2016 afin de leur donner les bons outils pour agir sur le terrain, les sensibiliser à leur rôle d'ambassadeur dans l'animation de la politique diversité et faire comprendre que chacun, dans ses choix quotidiens, a une responsabilité sur cette question.

Autre temps fort de l'année : la participation de Radio France à la 20^e édition de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH). Si la radio peut être rendue accessible aux personnes sourdes ou malentendantes, alors pourquoi les métiers de l'antenne ne seraient-ils pas ouverts aux personnes porteuses de ce handicap ? À cette occasion, Radio France a également sensibilisé les collaborateurs au handicap visuel et aux outils utilisés par les journalistes.

L'année écoulée a été marquée par le 10^e anniversaire du partenariat entre Radio France et les écoles de journalisme garantissant la diversité à l'antenne par la mise en œuvre de programmes de formation en alternance. Enfin, la Maîtrise de Radio France qui a fêté ses 70 ans en 2016, œuvre largement pour l'intégration d'enfants issus de quartiers populaires par la pratique du chant sur son site de Bondy qui célébrera ses 10 ans en 2017.



© Christophe Abramowitz / Radio France



UNE POLITIQUE MENÉE AUTOUR DE 4 OBJECTIFS ET DE 4 POPULATIONS CIBLES

La politique de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité menée à Radio France vise à :

- Sur ses antennes, progresser sur l'expression de la diversité de la société française dans toutes ses composantes à travers l'offre éditoriale et le choix des intervenants.
- Dans la production musicale et culturelle, accueillir tous les publics dont les jeunes et ceux qui ont le moins accès à la culture, notamment les personnes en situation de vulnérabilité sociale ou économique.
- En externe, répondre à sa mission de service public et au devoir d'exemplarité qui lui incombe en s'associant à des partenaires associatifs et institutionnels et en faisant connaître sa politique en faveur de la diversité.
- En interne, refléter la diversité à tous les niveaux et dans tous les métiers.

À ce titre, l'entreprise s'emploie à faire évoluer sa culture et ses pratiques managériales vers une meilleure intégration des différences et une valorisation des compétences tout au long du parcours professionnel.

Les 4 objectifs que Radio France s'est fixés se déclinent en actions concrètes menées dans 4 champs d'actions prioritaires :

- l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- le handicap
- l'équilibre intergénérationnel
- la diversité des origines

Ces 4 champs d'actions prioritaires ont été déterminés parmi les 23 critères de discrimination, à partir des retours des auditeurs sur le site du médiateur, et de la perception des salariés. En effet, l'avis des collaborateurs sur la prise en compte de la diversité par Radio France a régulièrement été recueilli : à l'occasion d'un audit réalisé préalablement à l'obtention du label Diversité à partir de plusieurs sondages internes.

Les bénéficiaires des actions menées dans ces 4 champs prioritaires constituent 4 populations cibles :

- les femmes,
- les personnes en situation de handicap,
- les personnes ayant moins de 30 ans et plus de 50 ans,
- les personnes issues de la diversité des origines.



Membres du Comité Diversité, de gauche à droite : Olivier Zagna Rata, Rachid Bentaleb, Nathalie Cinclor, Anne Sérode, Emmanuelle Daviet, Murielle Divi, Vincent Lamerra, Emmanuel Baumgartner, Catherine Monlouis-Félicité.



Érik Kervella



Sophie Coudreuse
remplace Nathalie Cinclor
depuis décembre 2016
sur la poste de déléguée
à l'égalité des chances



UNE ORGANISATION TRANSVERSE

La nouvelle organisation a pour but de favoriser une réflexion collégiale autour des différents objectifs et de faciliter le déploiement des actions et la diffusion de l'information.

> **Le Comité Diversité** est présidé par un membre du Comité Stratégique, Anne SÉRODE, Directrice de Fip, et composé d'intervenants de différents secteurs de l'entreprise : antennes, production culturelle et musicale, ressources humaines, communication, relations institutionnelles. Il a pour mission de proposer au Président-directeur général de Radio France les orientations stratégiques en matière de diversité et de définir l'ensemble des moyens et actions pour les mettre en œuvre. Pour cela, il s'appuie sur des outils de pilotage dont des plans d'actions de communication externe et interne et des tableaux de bord.

La Présidente du Comité Diversité reporte directement au Président-directeur général de Radio France. Elle rend également compte des décisions aux membres du Comité Stratégique. Ces derniers redescendent les informations au sein de leurs directions respectives et organisent la mise en œuvre des actions.

> **La commission diversité** est composée de 2 représentants par organisation syndicale représentative, de la Présidente du Comité Diversité, du Délégué au Dialogue social et de la Déléguée à l'Égalité des chances. Elle a pour objectif d'impliquer les partenaires sociaux dans la définition de la politique diversité en partageant avec eux le bilan des actions menées et en échangeant, lors des réunions, sur les orientations qu'ils souhaitent voir porter au Comité Diversité.

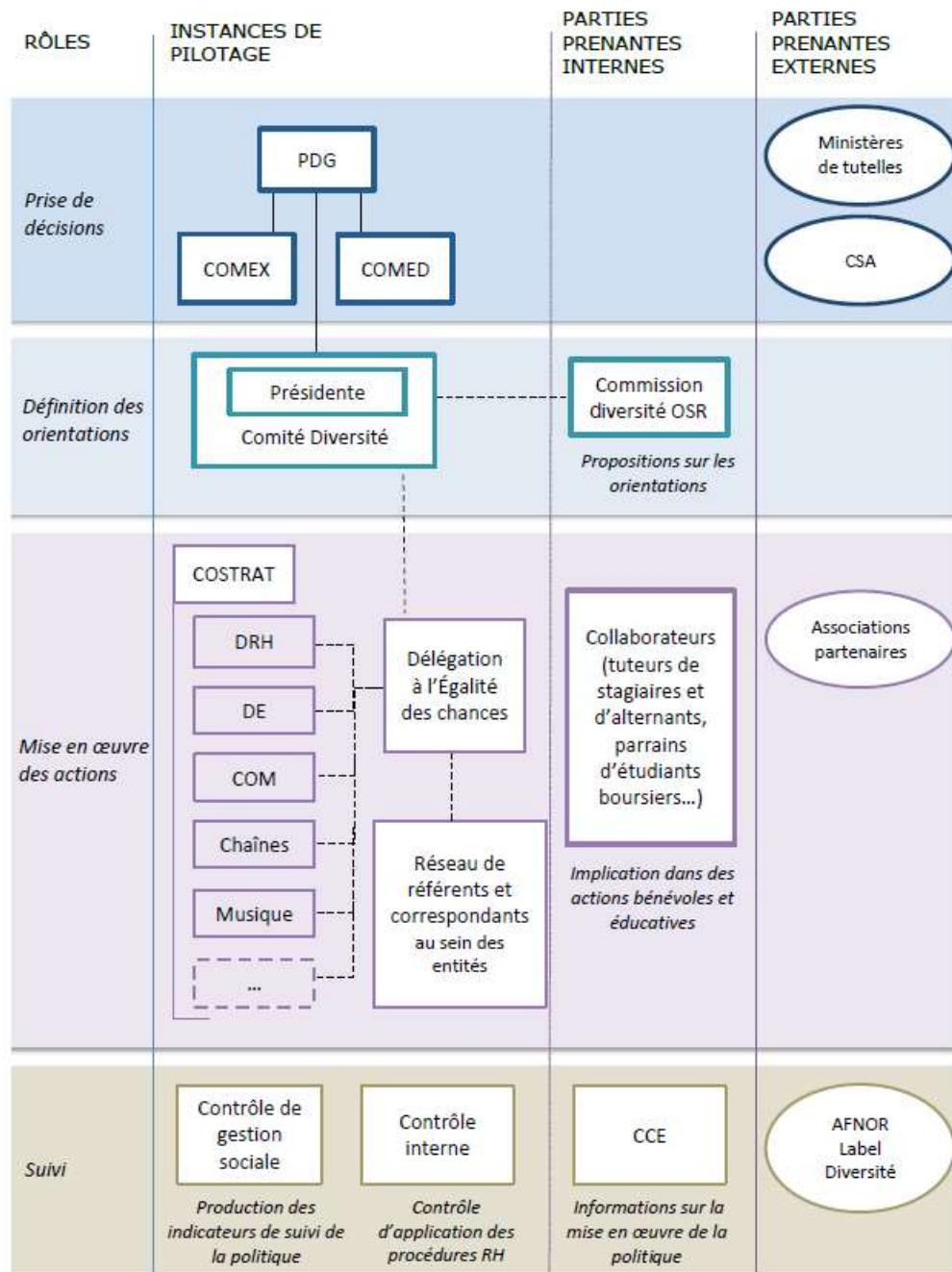
> **La Délégation à l'Égalité des chances** est pilotée par sa Déléguée, Sophie COUDREUSE, rattachée à la Direction des Ressources humaines. Elle intègre la Mission Handicap et mène la politique de promotion de la diversité et de lutte contre les discriminations de Radio France. Elle a un rôle de coordination des différentes instances Diversité et est garante de la mise en œuvre des plans d'actions.

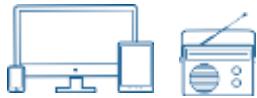
> **Le réseau des référents et des correspondants diversité** est présent dans chaque entité. Il apporte son soutien à la Délégation à l'Égalité des chances. Les référents diversité sont les délégués RH & Gestion du réseau France Bleu, des chaînes nationales et des directions transversales. Ils sont en charge du suivi individuel des populations cibles sur leur périmètre d'intervention respectif et de l'application des mesures des accords. Les correspondants diversité sont des collaborateurs volontaires chargés d'animer les actions de sensibilisation mises en place dans leur région, d'encourager le recours au secteur protégé et adapté et d'appuyer le développement des partenariats associatifs. Ils peuvent être amenés à renseigner les collaborateurs sur les dispositions figurant dans les accords diversité.

Agissant en binôme, les référents et les correspondants diversité ont pour mission de faire vivre la politique et de faciliter le partage d'informations.



16 — FAITS MARQUANTS 2016







2

Réalisations 2016



2016 en chiffres

31

CORRESPONDANTS FORMÉS à la diversité

35

COLLABORATEURS AYANT PARTICIPÉ aux
actions de sensibilisation ou à des formations
au handicap

88

COLLABORATEURS ENGAGÉS BÉNÉVOLEMENT
auprès des associations partenaires.

70,1 %

DES ALTERNANTS RECRUTÉS EN 2016
à Radio France tous postes confondus sont
issus de la diversité (68 sur 97 nouveaux
contrats en alternance).

2 anniversaires

10 ans

DE PARTENARIAT AVEC LES
ÉCOLES DU JOURNALISME
en faveur de la diversité.

70 ans

DE LA MAÎTRISE
D'ENFANTS.



ANTENNES

Forte de sa mission de service public, Radio France a l'ambition de s'adresser à toute la population française à travers son offre radiophonique, culturelle et musicale. La politique Diversité de l'entreprise s'exprime ainsi à travers ses antennes et une programmation qui illustre les différentes composantes de la société française. Sensibiliser les auditeurs pour que « la différence sonne juste » a valu à Radio France en 2016 la reconduction du label Diversité.

Le Comité Diversité a mis en place des indicateurs permettant de mesurer des données à la fois quantitatives et qualitatives, en lien avec les délibérations du CSA relatives au respect des droits des femmes du 4 février 2015, et à la promotion d'un paysage radiophonique qui veille à lutter contre les violences faites aux femmes et la diffusion de stéréotypes et de préjugés sexistes.

1. Améliorer la représentation de la société française

Complémentaires par le positionnement, les antennes de Radio France se font le reflet dans leur programme de l'évolution de la diversité au sein de la société française, avec une attention particulière portée à l'équilibre hommes-femmes et à la lutte contre les discriminations en couvrant tous les champs de la diversité.

Un groupe de travail interne, intégrant les Relations Institutionnelles, la Direction des Études et la Délégation à l'égalité des chances, a organisé en 2016 la collecte des données et a élargi le comptage à l'ensemble des antennes et à toute la programmation. Un inventaire a également été mené sur les émissions contribuant à la lutte contre les préjugés sexistes et les violences faites aux femmes ainsi qu'une évaluation concernant la présence ou non de stéréotypes dans les fictions ou les œuvres de théâtre.

Les chaînes de Radio France diffusent de nombreux programmes sur le thème de la diversité et de l'égalité hommes-femmes, comme « Les Pieds sur terre », « Sur les docks », « À voix nue » et les séries « Grande traversée » sur France Culture, « Boomerrang », « L'esprit d'initiative » et de nombreux sujets dans les journaux sur France Inter, « C'est mon boulot », « En direct de l'Europe » et des reportages

sur France Info ou encore « Mouv'Nation » sur Mouv'. Des opérations spéciales ont eu lieu en 2016, comme sur France Musique qui a proposé le 8 mars une partition 100 % féminine en réaffirmant la place des femmes dans la création musicale et en proposant une journée de musiques exclusivement composées ou interprétées par des femmes : Fanny Mendelssohn, Hélène de Montgeroult, Béatrice Thiriet, etc. De la musique ancienne au jazz en passant par la musique de chambre : 24h de programmes sur France Musique et sur francemusique.fr !

Les antennes proposent aussi des émissions sur le racisme, l'antisémitisme et les discriminations. Des émissions récurrentes telles que « D'ici, d'ailleurs » ou « Périphéries » sur France Inter donnent à entendre le récit de personnes exilées, immigrées ou issues de territoires éloignés. Chaque semaine sur France Culture, des émissions sont consacrées à diverses religions : « Questions d'Islam », « Tamuldiques », « Service protestant ». Par son positionnement, Mouv', antenne musicale jeune et populaire, offre quotidiennement un espace d'expression aux cultures urbaines et à la jeunesse tout en répondant à son besoin d'information sur un ton accessible. L'antenne multiplie les émissions consacrées à valoriser la diversité : « Mouv'Express » met en lumière les engagements et les initiatives citoyennes ; ainsi que celles ayant un rôle pédagogique : « Culturéalité » décrypte un mot ou une expression du rap français, « Mode d'emploi » présente des métiers d'avenir. Mouv' donne également à entendre les voix qui représentent la diversité de la population française. Les choix éditoriaux, les profils et parcours des animateurs et intervenants à l'antenne qu'elle choisit de mettre en avant, reflètent cet engagement.

Les questions liées à la lutte contre le racisme et les discriminations sont abordées régulièrement dans de nombreuses émissions. À titre d'exemple, l'émission « LSD, la série documentaire » sur France Culture réalise un grand format intitulé « Black America : cette fois le feu » au cours de la semaine du 7 novembre 2016 ; « Grand bien vous fasse ! » sur France Inter a proposé au cours de l'année 2016 de nombreux sujets sur les préjugés racistes, le sens de la fraternité et l'éducation prioritaire.



REPRÉSENTER LA DIVERSITÉ À LA RADIO

**L'association française
des managers de la
diversité dont Radio
France est membre
aide les entreprises à
mettre en place leur
politique Diversité.**

En 2016, le Comité Diversité s'est rapproché de cette association afin de mettre en place une réflexion sur la diversité à la radio.

Pilotés par Radio France et l'AFMD, trois groupes de travail se sont déroulés à la Maison de la radio les 23 novembre, 2 et 14 décembre sur les thèmes suivants : la diversité au sein des équipes, la question de la diversité dans les contenus éditoriaux, le pilotage et les indicateurs de la diversité.

LES PROGRAMMES LUTTANT CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET LA DIFFUSION DE STÉRÉOTYPES ET DE PRÉJUGÉS SEXISTES

France info diffuse de l'information en continu et touche de nombreux sujets liés à la diversité avec de nombreuses invitées à sa table : par exemple, Elizabeth Lamey, chargée de mission Emploi-formation au sein de l'association « Les Amis du bus des femmes » ou Charlotte Serre-Combe, porte-parole d'« Osez le Féminisme ». De même que pour France inter qui, en plus de ses émissions quotidiennes (« Boomerang », « Esprit d'initiative »...) a reçu, en 2016, lors de ses interviews matinales (« l'invité du 7h50 ») de nombreuses femmes venues défendre leur combat contre les préjugés et la discrimination : Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, Eva Joly, Chantal Jouanno, et bien d'autres... Pour sa part, France Culture propose de nombreux documentaires partageant diverses réflexions sur la place de la femme dans notre société et à travers le monde avec entre autres la série documentaire « Grandes traversées » ou l'émission « Les pieds sur terre » et des sujets comme « les femmes de pouvoir » ou « le stage de self-défense ». Mais aussi l'émission « Question d'islam » de Houria Abdelouahed qui traite de thématiques comme la condition féminine dans l'islam. Plus accessible pour les jeunes auditeurs, l'antenne Mouv' parle de tout sur un ton proche et accessible bordée d'humour et de pédagogie. Ses émissions et son journal « scan de l'info » ont permis de revenir sur certains sujets comme le sexisme avec le procès d'Orelsan ou la lutte contre le harcèlement sexuel lancée par la Sorbonne.

Chiffre clé

28 %

DES EXPERTES INVITÉES
SUR LES ANTENNES
(étude menée sur 2016
pour le CSA sur 13 émissions
représentatives). Le travail
de sensibilisation des chaînes

se poursuit pour inviter plus
de femmes et diversifier les
invité-e-s, dans le cadre
de réunions impulsées par
la Présidente du Comité
Diversité.



3 QUESTIONS À...



RACHID BENTALEB,
responsable de la programmation musicale de Mouv' et membre du Comité Diversité.
© Christophe Abramowitz / Radio France

MOUV'

« La diversité à Mouv' : c'est culturel ! »

Depuis le repositionnement de Mouv' en 2015, Radio France propose une offre de référence à destination des auditeurs et internautes âgés de 13 à 34 ans qui prend en compte leurs codes et leurs modes d'expression. Cela concrétise ainsi sa volonté de progresser dans l'illustration de la diversité à l'antenne.

RENCONTRE AVEC RACHID BENTALEB, RESPONSABLE DE LA PROGRAMMATION MUSICALE DE MOUV' ET MEMBRE DU COMITÉ DIVERSITÉ.

— Comment définiriez-vous Mouv' aujourd'hui ?

C'est une radio qui reflète la diversité de la jeunesse aujourd'hui. En ce sens, c'est l'antenne la plus connectée à la rue ! Mouv' c'est de la musique mais aussi de la culture urbaine : graffiti, cinéma, danse, littérature... Les contenus de Mouv', déclinés sur tous les supports numériques, s'articulent essentiellement autour d'une offre musicale, mais comprennent aussi des émissions interactives qui créent du lien social en transmettant des savoirs, des cultures et plus généralement des valeurs fondamentales du vivre ensemble.

— Comment élaborez-vous la programmation musicale ?

Il faut faire beaucoup de veille, détecter les nouveautés et les tendances de demain. Nos choix se font selon plusieurs critères : nos coups de coeur, le talent des artistes et le pragmatisme. Nous combinons cela pour répondre aux attentes de nos auditeurs. Ce qui nous fait vibrer c'est de donner de la visibilité aux jeunes pousses en qui l'on croit.

— Que vous apporte votre participation au Comité Diversité ?

Un autre regard sur la diversité : la question de l'égalité femmes-hommes, celle du handicap, la place des femmes dans les médias, le parcours des jeunes issus des quartiers. Du coup, nous veillons à intégrer ces thématiques à l'antenne en faisant par exemple la promotion des ladies du hip hop. Mouv' parraine aussi des événements comme la tournée solidaire de l'association ACES (Apprendre, Comprendre, Entreprendre et Servir) de Kery James* qui encourage les jeunes à poursuivre leurs études ou s'engage sur des opérations comme la Dictée des cités initiée par Rachid Santaki. Finalement, la diversité fait partie intégrante de l'ADN de Mouv' !

* Dans chaque ville où il donne un concert, Kery James reverse une partie de son cachet à un jeune pour l'aider à financer ses études supérieures.



ZOOM SUR...

France Bleu Toulouse joue la carte de la diversité !

Depuis quatre ans, France Bleu Toulouse propose une séquence hebdomadaire, orchestrée par Isabelle Delaude, consacrée à l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations. Au programme des thèmes abordés dans les reportages de la locale :

- **LE HANDICAP** : L'hôtel où les salariés sont tous en situation de handicap ; Web sourd, une PME qui emploie des sourds pour développer des outils destinés aux malentendants ; le Lycée Bellevue où les jeunes sourds ont leur place comme les autres ; l'orchestre où les musiciens sont tous handicapés mais la musique fait tomber les barrières...
- **L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES** : Elles bougent : des femmes ingénieres aident des jeunes filles à s'engager dans les métiers de l'ingénierie ; la crèche où on lutte contre le sexismes dès le plus jeune âge ; Buzzons contre le sexismes : un concours de vidéos dans les lycées en partenariat avec France Bleu Toulouse...
- **L'ÉGALITÉ DES CHANCES** : Capital filles : quand des femmes s'engagent auprès des jeunes filles issus de milieux modestes ; la Chance aux concours, des journalistes bénévoles préparent des jeunes boursiers aux concours des écoles de journalisme ; Envol : les salariés de la banque postale s'engagent à aider un jeune issu de milieu modeste ; DISPO le programme égalité des chances de Sciences Po Toulouse en partenariat avec France Bleu Toulouse... La station ouvre aussi ses portes aux personnes en situation de handicap pour des visites ou des stages. En 2016, elle accueillait ainsi pendant deux mois une jeune non voyante pour valider sa formation d'animatrice.

LES FEMMES EXPERTES ONT LEUR SITE EN LIGNE !

Dans sa volonté de progresser sur la place des intervenantes sur ses antennes, Radio France est partenaire avec France TV, du site expertes.eu créé par Egae en 2015.

Avec plus de 3000 profils francophones issus de 30 pays sur plus de 200 thématiques, cet outil numérique, 100 % gratuit, est dédié aux journalistes, producteurs, mais aussi aux entreprises, collectivités, associations ou universités qui souhaitent donner plus de visibilité aux femmes à l'antenne, dans les colloques, événements ou tables rondes qu'ils organisent.



2. Accompagner les projets éditoriaux

En lien étroit avec le Comité Diversité, les antennes développent des projets éditoriaux au bénéfice d'un public susceptible d'être discriminé.

Au programme des actions menées en 2016 :

« FEMMES FRANCE BLEU »

Ce projet, développé par Anne-Marie Amoros, directrice de France Bleu Mayenne, a pour but de générer une communauté de femmes issues de milieux différents, invitées à prendre la parole, à faire émerger des thématiques qui concernent leur quotidien et leur réalité, à mettre en valeur les solutions proposées par elles-mêmes afin de les porter auprès des élus responsables et des acteurs de la société civile. En 2016, ce réseau s'est enrichi de 500 femmes. Les hommes ne sont pas mis de côté, bien au contraire : ils font partie du projet et sont les bienvenus pour s'exprimer et nourrir le débat. Le réseau y consacre une thématique mensuelle sur France Bleu national dans l'émission « on se dit tout ». Chaque débat a lieu en direct et sur le forum Facebook de France Bleu. Un partenariat presse a déjà vu le jour en Mayenne avec la revue « Femmes Majuscules ».

OPÉRATION « CITY REPORTERS »

France Bleu Vaucluse a initié du 4 au 9 avril l'opération « City Reporters » avec douze adolescents de deux quartiers sensibles d'Avignon. L'objectif ? Faire partager leur vision des quartiers où ils grandissent et les former au métier de reporter en vue d'une émission spéciale autour de la culture, du sport et de la cuisine, diffusée en direct de la Maison Pour Tous de Champs-fleury. « Une manière d'animer le vivre-ensemble, marque de fabrique du réseau France Bleu, et de proposer, en une dizaine de reportages conçus par ces jeunes, un autre regard sur ces quartiers », explique Paul Biondi, rédacteur en chef de la locale. Cette initiative qui valorise la diversité a retenu l'attention de Gilles Clavreul, délégué interministériel à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme qui s'est prêté au jeu des questions de ces apprentis journalistes. « Un moment fort de radio qui nous a tous enrichis sur le plan humain et une belle expérience qui a suscité des vocations. »

« Opération « City reporters » : un moment fort de radio qui nous a tous enrichis sur le plan humain et une belle expérience qui a suscité des vocations »



Jean-Pierre Motte, lauréat 2016 « Talents des Cités »
et Mathieu Galler, Président-directeur général de Radio France
© DR / Radio France

PRIX « TALENTS DES CITÉS »

En 2016, Radio France est à nouveau partenaire du concours « Talents des Cités », opération relayant les initiatives et projets de jeunes entrepreneurs dans les quartiers. Un engagement plus important qu'en 2015 puisque l'entreprise parraine désormais un lauréat en assurant sa promotion en amont de la sélection finale. Jean-Pierre Motte, lauréat 2016 dans la catégorie Crédit, a lancé l'association « SYNAPSE INSERTION ». Son but ? Développer des ateliers d'insertion selon trois axes : la valorisation (collecte démantèlement de matériels informatiques, tri, recyclage des matériaux et composants), la menuiserie-ébénisterie et la tapissierie (création, fabrication et restauration de mobilier). Cette structure permet de favoriser l'insertion professionnelle des publics les plus éloignés de l'emploi et situés dans les quartiers prioritaires. Jean-Pierre Motte propose un accompagnement individuel et des formations au sein et à l'extérieur de la structure. L'association est située à Amiens sud-est dans le quartier Salamandre.



FOCUS ... sur InterClass'



© Christophe Abramowitz / Radio France

À la rentrée 2015, France Inter a initié un dispositif inédit pour faire découvrir à des collégiens les coulisses de l'information et participer à l'éducation aux médias. Accompagnées tout au long de l'année par des producteurs et journalistes volontaires de France Inter, cinq classes ont produit des reportages de 4'30 sur un thème portant sur des enjeux de la société. Une dynamique initiée par Emmanuelle Daviet, chef du service Société de France Inter et à laquelle a participé Mehdi Hmoudane, alors élève de 3^e au collège Pierre-de-Geyter à Saint-Denis. Regards croisés...

«Après l'attentat de Charlie Hebdo, de nombreux enseignants ont contacté France Inter afin que des journalistes interviennent en classe pour expliquer la liberté d'expression, les théories du complot... Laurence Bloch s'est alors interrogée sur la manière dont la chaîne pouvait s'engager pour retisser des liens et contrer les manipulations qui faussent le jugement de ces jeunes. Suite à cette demande, puis au témoignage à l'antenne de lannis Roder, professeur d'histoire-géographie au collège Pierre de Geyter à Saint-Denis,

qui a parlé de la solitude de l'enseignant face à ces enjeux et aux problèmes rencontrés lors de la minute de silence, nous avons élaboré le dispositif InterClass', un outil d'éducation aux médias. Nous avons choisi de travailler avec des établissements situés en ZEP, comme par exemple le collège de Grigny, où a grandi Amedy Coulibaly. Des élèves mutiques, au début, qui ont petit à petit pris confiance en eux: cette expérience a été un déclic absolu. Nous avons développé une approche ludique pour appréhender le métier de journaliste ; ainsi, ils apprennent beaucoup sans se sentir contraints au travail. Cela les amène à se positionner, à expliquer la démarche, à se présenter, à verbaliser... des compétences qui leur serviront toujours, par la suite, notamment pour un entretien d'embauche. Nous présentions l'importance de notre engagement sans savoir jusqu'où cela pourrait nous amener avec les élèves. Aujourd'hui, nous pouvons être fiers de notre ambition !» EMMANUELLE DAVIET

«Ce fut une expérience très enrichissante ! Ce projet nous a permis de découvrir les coulisses du monde de la radio ! Les journalistes nous ont apporté une éducation aux médias pour nous permettre de développer notre sens critique, et savoir vérifier les informations. Ils nous ont ensuite appris à construire un reportage. J'ai travaillé sur le thème de l'amour et la prison. C'était passionnant ! Nous avons travaillé par groupe de cinq et avons chacun apporté notre contribution au sujet. C'était très motivant: cela nous a permis d'apprendre à travailler ensemble, d'être dans l'échange et l'écoute. Enfin, j'ai beaucoup apprécié de pouvoir coanimer la revue de presse du 7h-9h le 23 mars 2016 aux côtés de Patrick Cohen. J'ai également pu faire deux stages au sein de France Culture et de France Info. Ces expériences ont conforté mon souhait de devenir journaliste. Je trouve que l'éducation aux médias devrait être étendue à tous les établissements pour que chaque élève puisse en bénéficier car il est essentiel de distinguer une information vérifiée d'une rumeur.» MEHDI HMoudane

De novembre 2016 à juin 2017, France Inter renoue avec son dispositif initié en 2015 autour de l'éducation aux médias dédiée aux jeunes générations. Cette année, l'opération, élargie aux lycées, compte 12 établissements partenaires: 6 lycées (Paris, Marseille, Roubaix, Le Blanc-Mesnil, Sarcelles, Aulnay-sous-Bois) et 6 collèges (Paris, Sarcelles, La Ferté-Gaucher, Saint-Denis, Grigny, Mantes-la-Jolie). Au total, près de 400 personnes sont mobilisées dans le dispositif, 275 élèves, 55 enseignants et 5 étudiants en dernière année du cursus radio de l'IPJ-Paris Dauphine sont parties prenantes du programme 2016-2017 piloté par la journaliste Emmanuelle Daviet. Sans compter la forte mobilisation des 40 professionnels de France Inter, la participation de France Bleu Provence et le soutien du CLEMI (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information) pour la mise à disposition du matériel radio. La cinquantaine de reportages produits par les élèves est diffusée à l'antenne depuis mars 2017.



3. Toucher le public le plus large

Forte de son offre plurielle et complémentaire, Radio France nourrit l'ambition de s'adresser à l'ensemble de la population française. Dans cet objectif, Radio France poursuit sa mutation vers le multicanal en tenant compte des nouveaux usages de consommation de l'information. Et poursuit le développement de son maillage territorial, un des enjeux majeurs du Contrat d'objectifs et de moyens, notamment pour France Bleu.

Au programme des actions menées en 2016 :

- FRANCE INFO :

Sous une marque unique, la nouvelle offre lancée en septembre 2016 est à la fois une radio, un site web, une chaîne télévision en continu, gratuite et sans publicité, diffusée sur la TNT et Internet. Un projet 360° pour couvrir l'actualité de manière inédite et éclairée. Cette offre est conçue pour être consommée sur le web et en mobilité grâce à ses déclinaisons numériques. Une manière de répondre aux nouveaux usages et de capter de nouveaux publics. Une offre interactive et participative qui a développé une stratégie ambitieuse sur les réseaux sociaux et qui épouse les codes et usages de chaque média pour intéresser notamment une cible d'audience plus jeune autour de 25-34 ans.

- UNE STRATÉGIE NUMÉRIQUE PAYANTE

En 2015, Radio France a fait évoluer son organisation et s'est dotée des moyens nécessaires à la réalisation de ses objectifs pour développer une offre enrichie, adaptée aux nouveaux usages, en phase avec l'évolution des pratiques d'écoute. Un an après, en 2016 les efforts sont payants puisque les antennes ont des audiences record en numérique. En novembre 2016, France Inter enregistre ses meilleures performances avec 26,5 millions de téléchargements de podcasts et 25,5 millions de vidéos vues. France Inter est la radio la plus écoutée sur le numérique (étude ACPM - décembre 2016). Succès également pour

France Culture avec +51% en un an au niveau des podcasts (15,3 millions de podcasts en novembre 2016) et +20% en un an avec 48 millions de visites en 2016 pour franceculture.fr. 2^e radio de France la plus écoutée en direct streaming, France Info est également la 5^e offre d'actualité sur le web (Source ACPM). En décembre 2016, le média global d'information a enregistré 59 400 000 visites et 45 100 000 vidéos vues sur les supports numériques (Sources: ACPM / e-stat).

L'offre numérique de France Bleu poursuit sa progression avec un record en décembre 2016 de 6,8 millions de visites sur l'ensemble de ses supports (+53% en un an). Avec 1 million de visites par mois fin 2016, France Musique est le premier média de musique classique sur le web en France et dans le monde francophone.

Mouv' connaît une grande progression dans ses audiences numériques. Le site mouv.fr affichait une fréquentation record en janvier 2017, soit 1,104 million de visites tous supports confondus sur le mois, et une progression de 29% en un an (source ACPM). La chaîne YouTube de Mouv' a enregistré 25,4 millions de vues cumulées en 2016, soit une augmentation de 234% en un an. Elle comptabilisait début 2017 plus de 108 000 abonnés. Sur Facebook, la page de la chaîne rassemblait près de 402 000 fans en février 2017 après une augmentation de 73% sur l'année 2016 (chiffres Digidust Metrics - décembre 2016).

667 000 podcasts ont été téléchargés en janvier 2017, un nombre record après une progression de 76% en 2016. En misant sur la dissémination de ses contenus, avec la création de webradios pour Fip et France Musique, Radio France fait le pari gagnant de renforcer son empreinte numérique pour offrir aux auditeurs une écoute personnalisée en proposant une programmation thématique complémentaire.

- NOUVELLES FRÉQUENCES POUR FRANCE BLEU

Depuis mai 2016, les 130 000 habitants de l'agglomération de Beauvais reçoivent les programmes de France Bleu Picardie. Une manière pour le Réseau d'accroître son potentiel d'audience et de faire bénéficier les auditeurs d'une offre de proximité en misant sur une approche éditoriale d'informations et de programmes qui évoquent tout ce qui fait la vie locale et leur quotidien.



Studio France Info © Christophe Abramowitz / Radio France



RETOUR EN IMAGES

ANTENNES



« City reporters » - © DR / Radio France



Mehdi Hmoudane - © DR / Radio France



« City reporters » - © DR / Radio France



L'ACCESSIBILITÉ DES ONDES aux personnes sourdes et malentendantes grâce au numérique !

Dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (14- 20 novembre 2016), la Délégation à l'Égalité des chances de Radio France a engagé une campagne de sensibilisation interne pour informer les salariés des différentes possibilités d'aménagements de poste concernant plus particulièrement les professionnels avec un handicap visuel, et des procédés innovants d'accessibilité des médias audiovisuels aux publics sourds ou malentendants.

À cette occasion, la direction des Ressources humaines a sollicité « INT » et « Les ateliers de l'accessibilité® » pour expérimenter deux modes de « traduction » de programmes radio : l'interprétation en langue des signes française (LSF) et le sous-titrage en double vélotypie. Un fort taux d'illettrisme chez les personnes sourdes ne leur permettent pas d'accéder toutes au sous-titrage, et la LSF reste la langue de ce public et est utilisée par environ un tiers de cette population (environ 3 millions de français sont sourds).

Les temps forts pour le grand public : des chroniques et une émission en LSF filmées en vidéo sur le site de France Inter. Cette interprétation permet d'accéder au discours, au sens implicite, à l'humour et aux références. Une expérience pilote de sous-titrage d'une émission grâce à un procédé

innovant « la double vélotypie » c'est-à-dire la transcription simultanée d'interventions orales permettant une restitution fidèle et exhaustive des propos, dans des « fenêtres » différentes permettant de savoir en permanence qui intervient.

AU PROGRAMME :

- lundi 14 novembre : diffusion de la vidéo d'une chronique de François Morel en LSF
- mardi 15 novembre : diffusion de la vidéo de l'émission « Questions politiques » de Nicolas Demorand avec le sous-titrage en double vélotypie.
- mercredi 16 novembre : diffusion de la vidéo d'une chronique de Sophia Aram en LSF
- vendredi 18 novembre : diffusion de la vidéo d'une émission « Affaires sensibles » de Fabrice Drouelle en LSF

La démarche a été appréciée si l'on en croit les retours d'expérience des internautes : « *C'est agréable de pouvoir suivre, enfin une émission radio et prendre conscience des styles de présentations, d'élocution, d'argumentations, de reformulations entre journalistes et interviewés. Ça, c'est super agréable de pouvoir suivre en français une telle émission !* » ; « *La vélotypie est LA solution pour le direct* ».



© Christophe Abramowicz / Radio France

15 NOVEMBRE 2016 :
une rencontre Café de Radio France, animée par la mission handicap, présente aux collaborateurs des procédés innovants d'accessibilité du média radio aux publics sourds ou malentendants. Avec France Inter, la direction du numérique et les partenaires de ce dispositif.
CHRISTOPHE ISRAEL, délégué au numérique de France Inter
MARION LE TOHIC, interprète en langue des signes française
JEREMIE BOROY, fondateur d'Aditevent - Les ateliers de l'accessibilité
ANTOINE MAIRÉ pour la direction du numérique.

—  Données chiffrées :

76 486

VUES SUR FACEBOOK

5 418

VUES SUR YOUTUBE

3 687

VUES SUR DAILYMOTION

845

PARTAGES

CHRONIQUE DE FRANÇOIS MOREL

Diffusion le 14 novembre



- Laure Baily Cassandra | C'est juste génial et ils devraient faire ça systématiquement pour toutes les chroniques 😊
J'aime · Répondre · 15 novembre, 20:14
- Magali Hormellin Gabriel Merci. Ça me fait dire même si ça m'indigne !
J'aime · Répondre · 1 · 14 novembre, 23:14
- Sylvain Andre Etonnant comment cette chronique prend encore + d'ampleur doublée de ces signes et expressions. Un bravo spécial à l'interprète, merci à vous !
J'aime · Répondre · 4 · 14 novembre, 22:58
- Isadora Chinoh A chaque chronique il devrait y avoir cette traduction... L'exception doit confirmer la règle ! Bravo à cette merveilleuse traductrice. Le silence n'est plus. Et nous voudrions toutes et tous être sourd à l'injustice d'un monde qui ne traduit pas tout en LSF...
J'aime · Répondre · 4 · 14 novembre, 22:50
- Claire Tadanreb Un magnifique travail, qui continuera on l'espère !
J'aime · Répondre · 15 novembre, 16:07
- Marie Giraud Bravo bravo bravo, superbe interprétation en LSF, vivement que cela soit tjs comme ça à l'avenir, vous m'avez envoyé du rêve ce soir !
J'aime · Répondre · 15 novembre, 00:21
- Charline Degraeve La conjugaison de vos deux talent "géniale interprétation" ❤️💡❤️💡
J'aime · Répondre · 15 novembre, 09:41
- Râ Jo Traduire quotidiennement ces émissions serait novateur! Quand l'utile rejoint l'agréable...
J'aime · Répondre · 17 novembre, 15:24



DÉVELOPPEMENT CULTUREL et action éducative

Acteur majeur du paysage de l'éducation artistique et culturelle et de l'éducation aux médias, Radio France bénéficie d'un positionnement unique entre la musique et la radio dans le champ des institutions culturelles et des médias de service public. En 2016, l'objet radiophonique a été une fois de plus au cœur du projet culturel de la Maison de la radio. Une année au cours de laquelle, Radio France a poursuivi activement sa tradition de transmission, de découverte et d'action pédagogique, autour de la musique classique, pour élargir les publics de la Maison de la radio.

L'objet radiophonique et l'univers musical permettent de rendre l'offre de la Maison de la radio unique et singulière, et implique l'ensemble des métiers et des activités de production et de création de Radio France.

1. L'action culturelle à destination des jeunes et des publics éloignés de la culture

Des concerts, répétitions, ateliers de pratique et visites permettent à ces publics la découverte de la musique symphonique et de l'univers radiophonique, ainsi que de l'histoire de la Maison de la radio.

Au programme de 2016 :

- Les concerts pédagogiques des quatre formations musicales de Radio France pour découvrir le grand répertoire et se familiariser avec la musique vivante. Ces formations développent des formats originaux, par exemple :
 - Ouverture à d'autres disciplines (compagnies de marionnettes, cirque, dessin sur sable, films d'animation...);
 - Concerts participatifs : Week-end « Atout chœur » et participation d'élèves pour le projet avec les Orchestres des lycées français du monde (19 mars 2016);
 - Ouverture à des formes radiophoniques : concerts fictives, concert autour du Vendée Globe « Ohé du bateau »...;
 - Présentation des concerts par des professionnels des antennes : Alex Vizorek, Clément Lebrun, Dominique Boutel, François-Xavier Szymczak...;

- Les répétitions ouvertes pour assister à une séance de travail et découvrir comment un chef, un grand soliste et un chœur travaillent ensemble.

TYPE DE CONCERT	NOMBRE DE CONCERT	TOTAL PUBLIC
Concerts ouverts aux scolaires	18 ¹	7 656
Concert famille et fictives	23 (dont deux filmés pour France Télévisions et la RTBF)	18 887
Répétitions en public	17	4 348

- Les ateliers radio pour découvrir les différentes spécificités des antennes

222 ateliers radiophoniques ont été proposés aux publics scolaires, du champ social et familles. « Créez votre playlist ! », « Lire au micro comme à la radio », en association avec Lire dans le noir, « France Info Junior », « la Rumeur court », « le Temps d'une interview », « atelier mouv'inside », « Fiction radiophonique ».

- Les ateliers musicaux de sensibilisation à l'écoute instrumentale et vocale.

Encadrés par des musiciens de l'Orchestre National de France, du Chœur et de la Maîtrise de Radio France, ces ateliers sont conçus en relation avec les concerts du soir du Chœur et sont proposés aux classes (à partir de l'école maternelle) et au public.

¹ 11 concerts scolaires + 6 concerts du chœur « à la croisée des arts » inscrits dans la brochure scolaire + 1 concert « Opéra Forse » lors du festival Présences le 15 février



DÉVELOPPEMENT CULTUREL & ACTION ÉDUCATIVE

— 33

TYPES D'ÉVÉNEMENT	TYPE DE PUBLIC	NOMBRE ÉVÉNEMENTS	FRÉQUENTATION	TAUX DE FRÉQUENTATION
Atelier radiophonique	Famille	92	1 328	80%
Atelier musical ou radiophonique	Scolaire et champ social	194	4 459	95%

TYPES D'ÉVÉNEMENT	TYPE DE PUBLIC	NOMBRE ÉVÉNEMENTS	JAUGE TOTALE	FRÉQUENTATION	TAUX FRÉQUENTATION
Visites guidées	Grand public	123	3 537	2 879	81%
Visites guidées	Famille	36	751	737	98%
Visites guidées	Scolaire et champ social	122	4 002	3 031	76%

- Les visites de la Maison de la radio

281 visites ont été programmées en 2016. Elles sont de quatre types: « Histoire et architecture », « Acoustique et son », « Les coulisses des orchestres » couplée avec un concert ou répétition scolaire, « Découverte ludique de la Maison de la radio », une découverte interactive adaptée au jeune public.

Des actions de médiation à destination des classes permettent d'approfondir et enrichir leurs connaissances des métiers et de la production radiophonique.

Au programme de 2016 :

- Parcours inter-académiques « À l'école des ondes »
Ambitieux programme mené avec les trois académies de Paris, Créteil et Versailles, « À l'école des ondes » s'adresse à 10 classes par an. Avec le parcours de l'Opéra de Paris « Dix mois d'école et d'opéra », c'est le seul programme inter-académique mené par une institution culturelle. Il permet de produire un objet radiophonique à l'issue d'un parcours mené sur l'année scolaire de découverte de la musique et de la radio.

10 parcours thématiques: écriture radiophonique, fictions, son spatialisé, pratique vocale...

10 classes réparties sur les 3 académies : établissements REP ou situés sur des territoires éloignés ou en zone rurale.
30 professionnels de Radio France associés

- Semaine de la presse et des médias à l'école / CLEMI (21 au 25 mars 2016)

Mobilisation de l'ensemble des antennes. Activités proposées: Speed Meeting des métiers, rencontre-débat, ateliers radiophoniques. 900 élèves présents.

- Speed Meeting des métiers de l'audiovisuel public (29 Novembre 2016)

En partenariat avec France TV. Découverte des métiers et rencontre avec des professionnels. 36 intervenants, 12 classes touchées, 350 élèves de la 3^e à la Terminale.

L'Orchestre National de France, l'Orchestre Philharmonique de Radio France, le Chœur et la Maîtrise de Radio France ont une forte expérience d'animation d'ateliers et de tutorat. Un savoir-faire qui s'illustre depuis de nombreuses années par la mise en oeuvre de projets participatifs musicaux.

Au programme de 2016 :

- Viva l'Orchestra, l'orchestre des grands amateurs de l'Orchestre national de France : un projet intergénérationnel qui recrute une centaine de musiciens amateurs de tous âges et de tous niveaux, pour aboutir à un grand concert à la Maison de la radio. Une quinzaine de temps de répétitions, encadrées par les musiciens, se déroulent sur plusieurs week-ends et soirées de janvier à juin et aboutissent à deux concerts mêlant amateurs et professionnels (25 musiciens de l'ONF étaient présents dans les rangs pour renforcer les pupitres), le 29 mai 2016 et le 21 juin 2016, pour la Fête de la Musique.

- L'Orchestre des lycées français du monde avec la chorale des collégiens de Marcoussis : un projet accompagné toute l'année par des musiciens de l'Orchestre Philharmonique, aboutissant à un grand concert le 19 mars 2016 à l'Auditorium. Dans le cadre de son programme pédagogique, Le Philharmonique de Radio France a engagé une importante collaboration pluriannuelle avec l'Agence de l'enseignement français à l'étranger (AEFE, ministère des affaires étrangères) en soutenant et en accompagnant, grâce à un tutorat assuré par un groupe de musiciens, le développement du nouvel Orchestre des lycées français du monde. 49 élèves ont été impliqués dans cette initiative en 2016.



34 — DÉVELOPPEMENT CULTUREL & ACTION ÉDUCATIVE

Musiciens OP tuteurs	5
Ateliers / répétitions dans la maison	5
Ateliers/répétitions hors les murs	22
Ateliers/ masterclasses filmées	6
Elèves concernés	135

- **Orchestres à l'école** : les musiciens de l'Orchestre Philharmonique sont depuis 2015 en partenariat avec l'Association Orchestres à l'école afin de permettre à des élèves de suivre un programme de pratique musicale en orchestre et de participer à des concerts à l'Auditorium. En 2016, 56 enfants-instrumentistes en zone rurale française (Drôme et Aveyron), et 200 enfants chanteurs des mêmes zones et élèves de collèges parisiens sont encadrés par des musiciens afin de se produire lors de trois concerts les 17 et 18 mars 2017 et d'interpréter *Dianoura !*, le titre d'une œuvre de 45' composée par Étienne Perruchon, commande de Radio France. Une quarantaine d'élèves de la Maîtrise de Radio France et 60 musiciens professionnels de l'Orchestre Philharmonique s'investissent également dans le projet et se produiront avec les élèves.

Musiciens OP tuteurs	3
Ateliers/répétitions hors les murs	15
Musiciens OP concernés pendant la semaine à Radio France	60
Musiciens ayant participé à l'enregistrement d'un matériel sonore de préparation	60
Elèves concernés	250

- **Chœur de Radio France - Week-end Atout Chœur (9 et 10 avril 2016)** : quatre concerts participatifs et trois ateliers de pratique ont permis à des enseignants, chorales amateurs et chœurs et maîtrises parisiens de présenter des œuvres du répertoire vocal et créations ainsi qu'un programme autour des percussions vocales. Avec le chœur de jeunes de Simon Bolivar, la Maîtrise de Notre-Dame de Paris, le Chœur de l'académie de Paris.



DEBATTLE 2017

Initié avec Mouv', ce projet vise à renforcer l'offre proposée aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, en leur offrant une scène d'expression dans le cadre des Présidentielles 2017.

Des « battles », ce sont des débats en direct et en public, animés par Marion Lagardère et Nasser Madji, avec 5 sujets traités par soir (5 candidats par sujet). Pour participer : le jury choisit sur vidéo (1mn30) la capacité des jeunes à argumenter sur un sujet de société de leur choix ou sur une thématique proposée par la chaîne. L'ouverture des candidatures a été lancée fin 2016 sur facebook et le choix des candidats s'est achevé à fin février 2017. Un jury choisit la meilleure performance pour chaque sujet. Les vainqueurs sont coachés par des producteurs de Radio France et ont l'opportunité de s'exprimer face aux représentants politiques en lice pour la présidentielle. Les finalistes se sont exprimés lors de deux événements organisés au Studio 104 les 2 et 25 mars 2017.



2. Les actions envers les relais éducatifs

Pour favoriser la venue autonome des relais éducatifs – enseignants, acteurs du champ social – Radio France met en place différents dispositifs de sensibilisation à

son offre culturelle. Pour les enseignants, ces actions sont mises en œuvre grâce au concours de trois professeurs-relais des Académies de Paris, Créteil et Versailles.

3 QUESTIONS À...



DAMIEN TERRIER, enseignant de l'Académie de Créteil.
© Christophe Abramowitz / Radio France

RENCONTRE

Professeur-relais : un acteur clé de l'action éducative

Créer, partager, transmettre : l'éducation artistique et culturelle est au cœur de l'action de la Maison de la radio. Une dynamique orchestrée en partie par les professeurs-relais qui assurent le lien entre le système éducatif et l'institution.

RENCONTRE AVEC L'UN D'ENTRE EUX, DAMIEN TERRIER, ENSEIGNANT DE L'ACADEMIE DE CRÉTEIL.

— Comment devient-on professeur-relais ?

La délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC) aide à la mise en place des projets donnant aux élèves un égal accès à la culture. C'est elle qui nomme les professeurs-relais après appel à candidatures des établissements culturels partenaires. C'est ainsi que depuis la rentrée 2015, je suis en mission 6 heures par semaine auprès de la Direction de la Musique et de la création culturelle de Radio France.

— Quelle est votre mission ?

Elle est multiple : faire découvrir aux enseignants la diversité de l'offre culturelle de Radio France, les aider à monter leurs projets pédagogiques dans le cadre par exemple du programme inter-académique « À l'école des ondes ». Cela prend diverses formes : visites pédagogiques, plans de formation académiques permettant de s'immerger dans les métiers de la Maison de la radio. Sans oublier la création de ressources pédagogiques pour les guider dans l'apprentissage de la musique et de l'éducation aux médias.

— Vous êtes en quelque sorte un ambassadeur de Radio France...

Plutôt un passeur ! Faire la promotion des activités pédagogiques, c'est d'abord ouvrir des perspectives nouvelles de travail avec nos élèves, modifier notre propre rapport aux savoirs ; c'est aussi permettre à des élèves, en majorité issus des REP* et peu familiers des lieux culturels, de découvrir un univers inédit, de se familiariser avec le monde des médias. Les ateliers radio sont d'ailleurs très prisés : les élèves sont friands de pénétrer les coulisses de la fabrique d'une émission, d'un reportage, et de rencontrer des professionnels passionnés. C'est une expérience enrichissante qui mériterait d'être décuplée pour bénéficier au plus grand nombre. Il y a tant de choses à voir à la Maison de la radio !

*Réseau d'éducation prioritaire



ZOOM SUR...

« Mémoires de vie en créations sonores »

Ce projet de jumelage entre Radio France et la Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP) d'Asnières, Gennevilliers, Colombes, s'inscrit dans la démarche impulsée en 2015 par le préfet de région, Jean-François Carrenco, à destination de 21 établissements publics culturels et franciliens et 21 ZSP dans le cadre du Grand-Paris. Déclinaison du volet culturel des politiques publiques menées en politique de la ville, il a pour objet de rendre les habitants acteurs d'un projet artistique.

De novembre 2016 à décembre 2018, Radio France en association avec le Théâtre Nanterre-Amandiers et la Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP) d'Asnières, de Gennevilliers et de Colombes associera plusieurs centaines d'habitants de ces quartiers prioritaires via quatre centres sociaux sur un projet pluridisciplinaire autour du thème de la mémoire des quartiers par le prisme de la création radiophonique, musicale et théâtrale. Des modules de création sonores seront diffusés dans l'espace public des trois villes. Un parcours radiophonique et du spectateur sera proposé aux habitants. Une dizaine de professionnels radio et artistes sont associés au projet.

LES ACTIONS 2016 en chiffres...

15 visites découvertes et rencontres métiers
avec répétitions d'orchestre, émissions de radio, présentation de l'offre pédagogique et des ressources...

9 plans académiques de formations
pour les enseignants en partenariat avec les trois délégations académiques à l'action culturelle (DAAC) et les coordonnateurs CLEMI (Centre d'éducation aux médias)

6 séminaires de présentation
de l'offre pédagogique

700 relais du champ social
ont fréquenté le stand Radio France présent au Forum de la Mission Vivre ensemble (le 24 janvier 2016 - Philharmonie de Paris)

4 rencontres-enseignants
autour de quatre concerts scolaires, suivis d'une visite et d'un échange avec l'équipe (70 enseignants)

1 séminaire
des coordinateurs du CLEMI national



RETOUR EN IMAGES

LES 4 FORMATIONS DE RADIO FRANCE



© Christophe Abramowitz / Radio France



© Christophe Abramowitz / Radio France



© Christophe Abramowitz / Radio France



© Christophe Abramowitz / Radio France



EXTERNE

En tant que média de service public, Radio France joue un rôle d'entraînement auprès de ses parties prenantes externes - pouvoirs publics, monde éducatif, milieu associatif, fournisseurs - pour promouvoir par des actions concrètes une politique qui favorise l'égalité des chances. L'occasion pour les collaborateurs de participer au déploiement de la diversité et de prendre part à la démarche d'amélioration continue initiée par l'entreprise pour répondre au cahier des charges du label Diversité.

Radio France s'attache à valoriser les différences en poursuivant une politique volontariste d'égalité de traitement et des chances entre les individus.

1. Renforcer la lutte contre l'autocensure des jeunes issus de la diversité

Depuis 2014, Radio France s'engage auprès de plusieurs associations qui luttent contre l'autocensure des jeunes issus de milieux modestes, ruraux ou prioritaires. L'entreprise soutient ainsi les actions menées par les associations partenaires impliquées dans la rencontre entre le monde professionnel et les jeunes issus de la diversité.

CAPITAL FILLES :

Crée en 2011 à l'initiative d'Orange et des Ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, cette association accompagne des jeunes filles scolarisées dans les filières technologiques ou professionnelles des lycées relevant des politiques de la ville et/ou de zones rurales.

FRATELI :

Cette association développe et encadre le parrainage de jeunes étudiants boursiers à haut potentiel (mention Bien ou Très bien au baccalauréat) par des actifs expérimentés pendant toute la durée des études supérieures jusqu'à l'insertion professionnelle.

PASSEPORT AVENIR :

Spécialisée dans l'accompagnement de jeunes issus de milieux populaires, l'association Passeport Avenir a vocation à former des leaders différents par le biais du parrainage collectif et individuel durant le parcours scolaire de l'étudiant.

LA CHANCE AUX CONCOURS :

Composée de journalistes bénévoles, cette association permet à des étudiants boursiers de bénéficier d'une « classe prépa » gratuite aux concours des écoles de journalisme. Elle mène aussi des actions pour lutter contre l'autocensure et informer les étudiants sur les métiers des médias.

LYCÉE SUGER :

Dans le cadre de son partenariat historique avec le lycée Suger des Métiers de l'image et du son à Saint-Denis (93) initié en 2010, Radio France a poursuivi en 2016 l'accueil d'élèves en stage d'observation pour leur permettre de découvrir des métiers (audiovisuel, gestion, communication...), visiter la Maison de la radio ou encore assister à une émission en public et à une répétition d'une des formations musicales. Les lycéens ont également été amenés à participer à des programmes éducatifs et à des ateliers radio animés par des professionnels.

À Paris comme en région, chaque collaborateur et collaboratrice peut s'impliquer dans le parrainage d'un étudiant. L'objectif est de l'aider à construire un projet professionnel en lui faisant part de son expérience et de son réseau.

Des ateliers de travail dédiés au déploiement des actions de bénévolat contribuent à l'animation de la communauté des collaboratrices et collaborateurs engagés. L'objectif est à la fois de les accompagner, de susciter d'autres candidatures et de soutenir l'action menée localement par les correspondants diversité. Dans ce cadre, une rencontre avec les parrains, marraines, tuteurs et tutrices a été organisée à l'été 2016. Elle a été l'occasion pour ces derniers de partager leurs expériences, de dresser un bilan sur les réussites mais aussi sur les difficultés qu'ils rencontrent dans leur action. Cet échange a également permis d'identifier des axes de développement. Cette animation à destination des collaborateurs engagés se poursuit chaque trimestre par le biais de petits-déjeuners. Des communications régulières sont effectuées auprès de l'ensemble des managers et de tous les collaborateurs par le biais de textos, de campagne d'affichage et de Cafés Radio France.



FANY EA,
Responsable
des parrainages
de Frateli

CAMILLE GIROUARD,
Vocatif / Directrice
de Capital Filles

NATHALIE CLINCKX,
Déléguée à l'égalité
des chances jusqu'à
fin 2016

LUCIE GUESDON,
Coordinatrice de *La
Chance aux concours*

SÉBASTIEN
LAILHEUGUE,
Directeur des
Opérations de
Passeport Avenir

© Christophe Abramovitz
/ Radio France

ZOOM SUR...

Devenez acteur de la réussite d'un jeune en manque de réseau

Dans le cadre de ses « Café Radio France », la Délégation à l'égalité des chances a lancé le 4 octobre 2016 un appel à mobilisation auprès de ses collaborateurs pour les sensibiliser à la question de l'autocensure chez les jeunes. L'occasion de mobiliser les volontaires sur les quatre dispositifs proposés par Radio France afin que les jeunes appréhendent mieux le monde professionnel, construisent des projets ambitieux et prennent confiance en eux :

- le tutorat individuel pour faire découvrir aux lycéennes venant des quartiers sensibles des métiers peu féminisés et les aider à prendre confiance par le « marrainage » avec **Capital Filles**. Ce tutorat comprend aussi l'**accompagnement d'étudiants boursiers à haut potentiel** dans la construction de leur projet professionnel par le parrainage avec **Frateli**.

- **le tutorat collectif** pour animer des ateliers auprès des lycéens des filières technologiques et professionnelles pour les aider dans leurs orientations avec **Passeport Avenir**.

- **l'aide à la préparation aux concours des écoles de journalisme** afin de participer, en tant que journaliste, à l'animation d'une « classe prépa » gratuite auprès des jeunes boursiers avec la **Chance aux concours**.

- **l'accueil de stagiaires d'observation** pour faire découvrir les métiers de Radio France à des jeunes scolarisés dans des établissements relevant de la politique de la ville et/ou en situation de handicap. Ce projet initié en octobre 2016 vise principalement les collégiens de 3^e issus des quartiers défavorisés. Les jeunes sont sélectionnés parmi les établissements qui participent au parcours inter-académique et au moins trois périodes de stages seront organisées chaque année. Des parcours dédiés sont organisés au sein de la Maison de la radio pour permettre aux jeunes d'accéder à l'ensemble des métiers.



3 QUESTIONS À...



CHRISTINE BERNARD, attachée de production.
© Christophe Abramowitz / Radio France

MARRAINAGE

Insertion professionnelle : égalité des chances pour tous

Le développement de la mixité dans les métiers de l'audiovisuel est l'un des enjeux de Radio France en matière d'égalité homme-femme. Depuis 2014, l'Entreprise s'engage auprès de l'association Capital Filles afin de faciliter à de jeunes lycéennes la découverte du monde professionnel et de la diversité de ses métiers. Dans ce cadre, Radio France propose à ses collaboratrices d'être la marraine d'une jeune fille pour une durée d'un an.

RETOURS D'EXPÉRIENCE AVEC CHRISTINE BERNARD,
ATTACHÉE DE PRODUCTION À FRANCE CULTURE.

— Comment vous êtes-vous engagée dans le « marrainage » ?

J'accueille depuis plus de dix ans des jeunes en stage, de 15 à 25 ans. C'est donc tout naturellement, dans une logique de continuité, que j'ai décidé de participer au dispositif. J'ai déjà deux filleules à mon actif ! J'ai bénéficié d'une formation dispensée par l'association qui sensibilise les marraines aux problématiques des filleules et en avant l'aventure !

— Quel est votre rôle auprès des jeunes filles accompagnées ?

Il est multiple ! Même on si ne sait pas vraiment ce que ces jeunes filles attendent de nous. Elles sont assez déconcertantes car elles ont à la fois une énergie débordante, une forte envie de s'en sortir et en même temps une forte autodépréciation d'elles-mêmes du fait de leur milieu, de leurs origines, de leur histoire personnelle. Lors de ma première rencontre avec Kubra en janvier 2016, je lui ai demandé : "qu'est-ce que tu attends de moi ?" Sa réponse : "je veux de l'aide". C'est assez désarmant car vous avez alors une énorme pression ! Du coup, l'objectif est d'imaginer et de construire ensemble leur insertion, en décrochant son téléphone pour leur faire rencontrer des professionnels du domaine dans lequel elles se projettent (la décoration intérieure pour Kubra par exemple), les guider dans leur orientation pour qu'elles fassent des choix cohérents et en toute autonomie en fonction de leurs atouts, notamment au moment de leur inscription sur l'outil d'intégration des vœux d'orientation Post-Bac. Il faut savoir doser : être disponible et à l'écoute, sans être intrusif. Nous échangeons beaucoup de textos.

— Et ces jeunes filles que vous apportent-elles ?

Quand Fatna, ma deuxième filleule m'a dit "on va faire de grandes choses ensemble !", j'a été très émue ! Ces rencontres sont très riches sur le plan humain. Ces jeunes filles nous sortent de notre "cocon". Nous avons envie de leur voir pousser des ailes pour qu'elles parviennent à dépasser ce "plafond de verre". Je ne cesse de leur dire qu'il ne faut pas renoncer, que tout est possible, que toute expérience est bonne à prendre et que surtout, l'échec n'existe pas.



© Christophe Abramowitz / Radio France

« POURQUOI PAS MOI ? »

Radio France s'est mobilisée sur 2015-2016 pour renforcer l'information auprès des jeunes dont l'origine socio-économique ou la situation de handicap peut être un frein à l'insertion professionnelle. Ainsi, Radio France s'est associée à l'ONISEP et à France Télévisions pour publier une brochure sur les métiers de l'audiovisuel dans une collection « Pourquoi pas moi ? » qui vise à favoriser l'égalité des chances.

À travers des témoignages de jeunes professionnels, cette collection met l'accent sur la diversité des parcours de formation et d'expérience en entreprise. Venus d'horizons très divers, les jeunes dont le parcours est présenté dans la brochure ont tous en commun d'avoir réussi à surmonter des obstacles et des préjugés (tels que le handicap, l'échec scolaire, l'origine sociale, l'autocensure, ou encore, pour les filles, l'accès à des métiers dits masculins). Le guide a été diffusé en priorité auprès des établissements scolaires et de leurs « Missions handicap ».

TÉMOIGNAGE DE AÏSSATOU N'DOYE

ATTACHÉE DE PRODUCTION AU SEIN DE RADIO FRANCE

« Bac en poche, je pensais préparer un BTS et ai cherché un job d'été. J'ai envoyé des CV dont un à Radio France : j'habitais le 15^e arrondissement et le secteur m'intéressait. Après quelques années, j'ai réalisé que j'avais acquis des compétences qui pouvaient être transférables à d'autres postes. Je ne me suis pas mis de barrières : car si on n'essaye rien, il ne se passe rien.

Les stages ou les jobs d'été sont des portes d'entrée vers l'emploi, des expériences qui permettent de voir comment on se positionne. Apprenez à mettre vos qualités en valeur : l'humain et l'envie comptent dans le recrutement, il n'y a pas que les diplômes. Et osez taper haut, personnalisez la lettre de motivation, puis donnez le meilleur de vous-même ! »

Chiffre clé

88

NOMBRE DE
COLLABORATEURS engagés
en 2016 auprès des jeunes !



2. Soutenir l'économie sociale et solidaire

En 2016, Radio France a intégré un indicateur diversité dans Vision, son outil d'achat afin de suivre le nombre de dossiers incluant un critère ou une clause diversité. De même, l'entreprise a intégré une clause promouvant la diversité dans ses contrats et a identifié des marchés réservés ainsi qu'un suivi du chiffre d'affaires sur les achats dans le secteur protégé. L'objectif ? Favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap.

Sur la période 2016, la Direction des achats a lancé et contractualisé deux marchés réservés :

- « mise sous pli » - durée du contrat 1 an reconductible 3 fois 1 an. Le montant dépensé en 2016 est de 18.588 € HT
- « blanchisserie de linge - durée du contrat 1 an reconductible 2 fois 1 an. Le montant dépensé en 2016 est de 695 € HT (septembre à décembre)
- Un troisième marché, dont la consultation est en cours, concerne le dossier « Prestations de traiteurs - Cocktails et buffets déjeunatoires, déjeuners servis, organisés à la Maison de la Radio, limités à 500 personnes ». Ce marché sera attribué en 2017. L'estimation budgétaire est située entre 52.500€ et 115.500€ par an.

La pilote de chantier RSE à la Direction des Achats a bénéficié en 2016 d'une formation « Égalité, Discrimination et Diversité ».



© Christophe Abramowitz / Radio France

ZOOM SUR...

Prix Ocirp Handicap

Le 6 juin 2016, la cérémonie des Prix Ocirp Acteurs Économiques & Handicap a investi, pour la 4^e année consécutive, le Studio 104 de la Maison de la Radio, en présence du président du jury, le généticien Axel Kahn. Avec pour slogan « Valoriser, mobiliser, avancer », cette 9^e édition était placée sous le signe des arts, égayée par les jingles musicaux interprétés par une formation de musiciens de Radio France et des extraits littéraires lus par le comédien Pascal Parsat. Par ailleurs, le grand hall accueillait une exposition d'œuvres d'artistes en situation de handicap psychique ou mental accompagnés, pour défendre leur talent sur le marché de l'art, par l'association eg'Art-Pour un égal accès à l'art.

En 2016, sur les 250 dossiers soumis au jury composé de 47 experts, 10 projets ont été retenus. Depuis la création de ce prix, en 2008, ce sont 2 000 initiatives qui ont tenté leur chance, preuve que le champ du handicap fait preuve d'une créativité florissante. Anne Sérode, Présidente du Comité Diversité de Radio France, partenaire de l'évènement, a déclaré : « *Nous sommes tous un peu rêveurs ce soir, rêveurs de ces actions qui donnent des ailes* ».



3 QUESTIONS À...



LAETITIA MASSON, directrice adjointe de l'Atelier de la Villette.

© DR / Radio France

L'ENTREPRISE ADAPTÉE

Favoriser l'insertion des travailleurs handicapés

La politique diversité de Radio France prend forme à travers la sous-traitance de certaines de ses activités auprès d'établissements relevant des secteurs protégés et adaptés. Un dispositif qui permet d'agir concrètement en faveur de l'emploi des personnes handicapées.

EXPLICATION AVEC LAETITIA MASSON, DIRECTRICE ADJOINTE DE L'ATELIER DE LA VILLETTÉ EN 2016.

— Pouvez-vous nous présenter votre structure ?

L'Atelier de la Villette est une entreprise adaptée (EA) employant et formant des personnels handicapés. Elle offre ses services principalement aux grands comptes, entreprises privées ou publiques et aux collectivités locales. À la différence des établissements et service d'aide par le travail (ESAT) dont le fonctionnement est encadré par l'État, les entreprises adaptées sont régies par le code du Travail.

— Quels sont les types de prestations que vous proposez à Radio France ?

L'entreprise fait appel à nos services pour des tâches bien définies comme la mise sous pli des bulletins de paie. Chaque fin de mois, notre entreprise met à leur disposition trois salariés durant trois jours. Des besoins ponctuels pour d'autres services administratifs peuvent aussi nous être demandés (numérisation, reprographie, expédition...).

— Comment s'organise la mise en place des missions ?

Radio France nous précise les compétences recherchées et nous présélectionnons les profils adéquats. Un manager de proximité au sein de Radio France encadre l'équipe détachée sur site. Nous avons un vivier de 5 personnes que nous mettons à disposition de Radio France en fonction de leurs disponibilités. En quatre ans, une vraie relation de confiance s'est établie entre notre structure et l'entreprise. C'est très appréciable car sans contrat de ce type, nous ne pourrions pas mettre en œuvre notre accompagnement social. C'est aussi un vrai atout pour les travailleurs handicapés car notre vocation est de leur favoriser des passerelles vers les entreprises classiques.



Top 10 des recruteurs de la diversité - 9 décembre 2016 (Bercy).

© DR/ Radio France

3. Faire connaître notre engagement et nos actions

Radio France est très engagée auprès de ses partenaires pour les aider à promouvoir leurs actions. Au cours de l'année, l'entreprise a aussi été associée à plusieurs temps forts faisant la promotion de la diversité.

AU PROGRAMME DE 2016:

-Sur les thèmes « L'égalité des chances au féminin », « Les femmes dans l'entreprise, qu'est-ce que cela change ? », « Pour les métiers de demain, recruter des profils différents ! », « À poste égal, pourquoi encore 20 % d'écart de salaire ? »... le **forum Capital Filles** a réuni le 7 décembre 2016 plus de 300 filleules Capital Filles, scolarisées dans 21 lycées d'Île-de-France, situées dans les quartiers prioritaires et en zones rurales ; leurs marraines, collaboratrices volontaires des 15 entreprises engagées en faveur de l'égalité des chances au féminin. Pour les accueillir, Mathieu Gallet, Président-directeur général de Radio France et Stéphane Richard, Président de l'association Capital Filles, étaient entourés des responsables des institutions et des entreprises partenaires. Au programme : deux face-à-face au cours desquels les filleules Capital Filles ont pris le micro pour poser, en direct, toutes les questions qui intéressent leur choix d'orientation et leur avenir professionnel. Pour leur répondre, les professionnel/les des entreprises partenaires.

- **Fiers de nos jeunes talents.** Cette manifestation, organisée le 5 février 2016 par Mozaïk RH et Passeport Avenir au ministère de l'Économie avait pour but de lutter contre les stéréotypes notamment en matière de recrutement. Des profils qualifiés et compétents, correspondant pourtant aux besoins actuels des entreprises, sont exclus du marché de l'emploi car ils sont victimes de discriminations à l'embauche. À cette occasion, Anne Sérode, présidente du Comité Diversité de Radio France a pris la parole lors d'une conférence autour du thème « La diversité source de richesse. »

- Le 9 décembre 2016, Radio France a assisté au Top 10 des recruteurs de la diversité et a participé à l'échange de bonnes pratiques sur ses actions, en tant qu'acteur et recruteur de la diversité, avec d'autres entreprises et associations.

Pour faire rayonner ses engagements, Radio France a désormais systématiquement recours au compte twitter **Coulisses Radio France**.

Enfin, un premier bilan « diversité » a été édité en 2016. Outre qu'il permet de structurer la politique diversité de l'entreprise illustrée par les nombreuses actions mises en œuvre, il répond à l'objectif pris dans le cadre du COM de l'entreprise. Présenté au CSA, au comité stratégique et au conseil d'administration, il a également été distribué à près de 330 sénateurs et députés.



RETOUR EN IMAGE

ACTIONS EXTERNES...



«Fiers de nos jeunes talents» © Christophe Abramowitz / Radio France



Forum Capital Filles © Christophe Abramowitz / Radio France



INTERNE

Dans sa volonté de renforcer la diversité au sein de son établissement, Radio France s'emploie à faire évoluer sa culture et ses pratiques managériales vers une meilleure intégration des différences et une valorisation des compétences tout au long du parcours professionnel. Cette démarche menée en collaboration étroite avec les partenaires sociaux s'inscrit dans le cadre la charte diversité de l'entreprise.

Refléter la diversité à tous les niveaux et dans tous les métiers. Pour ce faire, Radio France s'est fixé quatre champs prioritaires qui se déclinent en actions concrètes en faveur de :

- **des femmes dans le cadre de l'égalité professionnelle** (égalité de rémunération et d'accès aux postes à responsabilité) et de la lutte contre les préjugés sexistes. Ce critère de genre peut être élargi aux hommes sur des sujets tels que la lutte contre les stéréotypes, la conciliation des temps de vie et surtout la mixité des métiers dans le cas où le sexe masculin est sous-représenté dans une profession en particulier.

- **des personnes en situation de handicap** dont les titulaires d'une RQTH en cours de validité, d'une carte ou d'une pension d'invalidité ou de l'Allocation pour Adulte Handicapé ;
- **des personnes ayant moins de 30 ans ou plus de 50 ans** de façon à favoriser l'équilibre intergénérationnel ;
- **des personnes issues de la diversité sociale et/ou territoriale** (boursiers, résidents dans un quartier prioritaire ou à proximité, scolarisés dans un établissement relevant de la politique de la ville ou ayant un emploi à temps partiel d'une durée hebdomadaire de 15h minimum) et des personnes éloignées de l'emploi (demandeurs d'emploi de 26 ans et plus inscrits à Pôle emploi ou bénéficiaires du RSA, de l'ASS, de l'IAAH ou d'un CUI).

INDICATEURS	CHIFFRES RÉF	RAPPEL FIN 2014	RÉSULTATS 2015	RÉSULTATS 2016
Effectif total de Radio France dont: - CDI - CDD		4 941 4 380 561	4 920 4 384 556	4 831 4 326 505
Femmes				
Pourcentage de femmes dans l'effectif total		43,2%	43,6%	43,5%
Pourcentage de femmes à temps partiel par rapport aux hommes à temps partiel		F: 11,3% H: 3,2%	F: 10,6% H: 3,4%	F: 10,3% H: 3,1%
Pourcentage de femmes dans le Conseil d'Administration		31%	42%	42%
Pourcentage de femmes parmi le Comité Exécutif		43 %	43 %	43 %
Pourcentage de femmes parmi le Comité Éditorial		43 %	43 %	43 %
Pourcentage de femmes parmi les cadres de direction	2012: env.25%	37,4%	38,9%	41,8%
Personnes en situation de handicap				
Taux d'emploi des personnes handicapées	2008: 1,88%	3,34%	3,43%	3,56%
- dont taux d'emploi direct		3,28%	3,38%	3,50%
- dont taux d'emploi indirect		0,0%	0,05%	0,06%
Personnes de - 30 ans et de + 50 ans				
Âge moyen de l'effectif en CDI		46,4	46,8	47,1
Ancienneté moyenne de l'effectif en CDI		18,6	19,0	19,3
Part des collaborateurs ayant moins de 30 ans en CDI		5%	4,5%	4,1%
Part des collaborateurs ayant entre 30 et 50 ans en CDI		56%	54,8%	53,8%
Part des collaborateurs ayant plus de 50 ans en CDI		39,1%	40,7%	42,0%
Personnes issues de la diversité des origines				
Nombre de contrats en alternance signés avec des étudiants boursiers ou issus de la diversité		34	42	88



RADIO FRANCE S'ENGAGE

1. Renforcement des engagements dans le cadre du renouvellement des accords d'entreprise

L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

La politique de Radio France en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes menée en 2015 et 2016, poursuit la dynamique initiée par le premier accord (2007) et développe plusieurs axes, assortis d'indicateurs de suivi, dont les principales mesures s'articulent autour de :

- l'égalité salariale et l'égalité des droits des salariés dans le déroulement de carrière,
- l'évolution des femmes vers des postes d'encadrement avec un objectif chiffré revu chaque année en collaboration avec les partenaires sociaux,
- la mixité des métiers en menant des actions de sensibilisation auprès des jeunes et en veillant, pendant le recrutement, à présenter des candidatures du sexe sous-représenté dans la filière de métier concernée,
- la sensibilisation de tous les collaborateurs aux stéréotypes, et en particulier de l'encadrement,
- l'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice des responsabilités familiales par la rémunération du congé paternité, la mise en place d'un entretien post-congé parental, l'édition d'un livret sur la parentalité, etc.

L'INSERTION ET LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES COLLABORATEURS EN SITUATION DE HANDICAP

Le premier accord signé en 2009 s'accompagne de la création de la Mission Handicap qui est désormais rattachée à la Délégation à l'Égalité des chances au sein de la Direction des Ressources humaines.

Cette structure est représentée par une personne à temps complet disposant d'une expertise en la matière afin d'être le point central de l'impulsion de toute action et/ou décision.

Elle est chargée du pilotage de la politique menée en faveur du handicap et de la coordination des différentes actions d'insertion ou de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Dans le cadre du renouvellement du troisième accord en 2015, Radio France a renforcé ses engagements par les actions suivantes :

- un plan de maintien dans l'emploi,
 - le recours au secteur protégé et adapté.
- Complétées par :
- un plan de recrutement et d'intégration,
 - un plan de formation, d'information et de sensibilisation,
 - l'adaptation aux mutations technologiques,
 - des mesures d'accompagnement individuel.

Sur la durée de l'accord, Radio France s'est engagée à :

- recruter 30 collaborateurs en situation de handicap (20 alternants et 10 CDD de plus de 6 mois ou CDI), au lieu de 22 recrutements sur le précédent accord,
- confier au secteur protégé et adapté un volume d'achat minimal de 120 000 € par an, avec la réservation de lots spécifiques pour certains marchés.

LA GESTION DES ÂGES

Le plan d'action relatif au contrat de génération a été élaboré à la suite d'un diagnostic sur la situation de l'emploi des collaborateurs ayant moins de 30 ans et ayant plus de 50 ans, portant sur la pyramide des âges, les prévisions de recrutement et de départ à la retraite, les compétences clés etc. Dans la continuité du précédent accord relatif à la gestion des âges et à l'emploi des salariés âgés (2009), Radio France poursuit les mesures visant l'aménagement des fins de carrière et de transition entre activité et retraite. Compte tenu du nombre probable des départs en retraite, elle veille à ce que la part des collaborateurs de 55 ans et plus ne soit pas inférieure à 16 %. Elle développe le volet concernant la transmission des savoirs et des compétences et prend des engagements en faveur de l'insertion durable des jeunes, notamment par le recours à l'alternance.

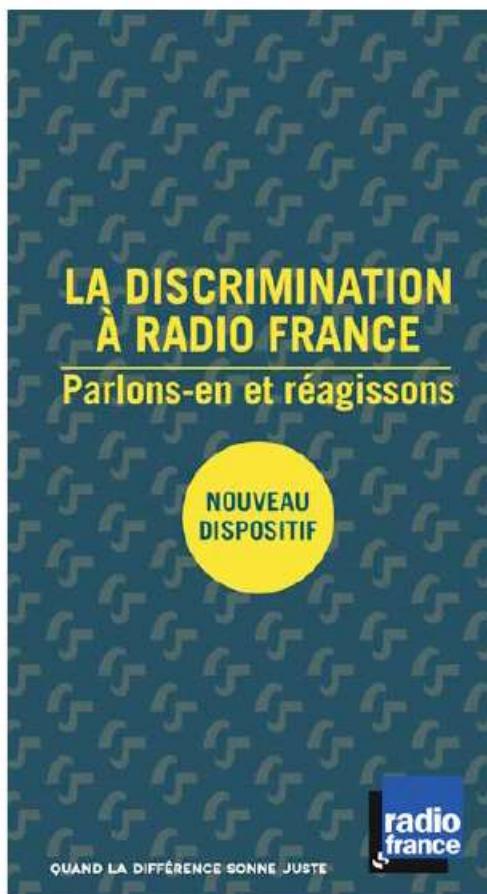


48 — INTERNE

INDICATEURS	RAPPEL FIN 2014	RÉSULTATS 2015	RÉSULTATS 2016
Accord égalité professionnelle			
Pourcentage de salariées femmes dans les postes d'encadrement (Comité Management)	31,38%	32,45%	34,6%
Nombre de mesures de rattrapage salarial	30	30	15
Nombre de congés paternités et d'accueil de l'enfant pris / Nombre d'enfants nés déclarés	52	58/67	47/64 données provisoires
Nombre de congés maternités remplacés (même partiellement)		44/47	NC
Pourcentage de cadres à temps partiel choisi (F/H)	F : 9,6% H : 2,9%		F : 10,4% H : 3,0%
Accord handicap et Charte CSA sur le handicap			
Nombre de dossiers de maintien dans l'emploi	40	45	NC
Montant dépensé pour le secteur protégé et adapté en euros	52 429	44 634	120 000
Nombre de recrutements :			
- alternants	9	10	11 dont 6 média
- CDI/CDD+6mois	2 CDI	2 CDD +6 mois	3 CDI et 1 CDD
Plan d'action sur le contrat de génération			
Nombre de contrats d'apprentissage et de professionnalisation	APP : 65 PRO : 58	APP : 60 PRO : 67	APP : 58 PRO : 66
Nombre d'entretiens de seconde partie de carrière réalisés pour les salariés ayant atteint l'âge de 50 ans	219	126	126
Nombre de temps partiel de fin de carrière demandés	10	7	17
Part des plus de 55 ans dans l'entreprise	22 %	24 %	25 %



ÉCOUTE CONFIDENTIALITÉ ET SUIVI



Un dispositif d'écoute et de traitement des éventuelles situations de discriminations a été initié en 2016 au sein de Radio France. Il vient compléter les voies de recours déjà existantes (hiérarchie, délégués du personnel, CHSCT, interlocuteurs RH) et illustre les engagements de l'entreprise dans la lutte contre les discriminations.

Le dispositif d'écoute prévu a été construit en collaboration avec les organisations syndicales. Il est construit en 3 temps :
La phase de **recueil** : tout salarié s'estimant victime de discrimination peut saisir la déléguée à l'égalité des chances. Ce champ est élargi au harcèlement discriminatoire en lien avec un des 23 motifs de discrimination définis dans la loi. S'il y a des raisons qui font penser qu'on est face à une situation de discrimination, une phase d'**enquête** sera menée par la délégation à l'égalité des chances en lien avec le RH de proximité. Si cette phase montre qu'il y a discrimination, des mesures sont prises à l'encontre de l'auteur-e de la discrimination, parmi lesquelles une sanction pouvant aller jusqu'au licenciement. S'il n'y a pas de discrimination, une phase de **médiation** sera engagée pour traiter le ressenti discriminatoire.



2. L'alternance comme levier pour diversifier les effectifs

En 2016, Radio France fête 10 ans de partenariat avec les écoles de journalisme pour développer une voie de formation au journalisme en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. À ce jour, 4 partenariats existent dont :

- 3 sous forme d'engagement conventionnel avec l'IPJ, le CFJ, l'ESJ Pro Montpellier
- 1 sans convention avec Sciences Po Paris
- Et 2 ont démarré à la rentrée 2016 avec le CUEJ à Strasbourg et l'EJT à Toulouse.

Ce programme de formation est exclusivement réservé à des étudiants boursiers dont l'origine socio-économique et/ou ethnoculturelle peut être un obstacle à l'accès aux écoles de journalisme et de ce fait, à ce métier. Les étudiants en situation de handicap ont également accès à ce dispositif. À travers ce programme

de formation, Radio France affirme son engagement en faveur de l'égalité des chances et plus spécifiquement, pour une meilleure représentation de la diversité de la société française dans les médias.

Ainsi, l'ambition de l'entreprise est portée par la poursuite de 3 objectifs :

1. Participer à la démocratisation de l'enseignement supérieur ;
2. Lutter contre le phénomène d'autocensure qui limite encore trop souvent l'ambition des jeunes issus de milieux défavorisés ;
3. Diversifier les profils des journalistes recrutés au sein des rédactions afin que chaque citoyen se reconnaîsse dans les programmes de Radio France.

TÉMOIGNAGE

Alternance : un levier pour la différence

La formation en alternance dédiée au journalisme est née de la volonté partagée entre Radio France et des écoles pour favoriser l'accès au métier à des étudiants boursiers et/ou en situation de handicap et/ou issus de la diversité socioculturelle ou géographique. Pendant deux ans, chacun suit un parcours inédit, entre une locale de France Bleu et une chaîne nationale.

TÉMOIGNAGE DE LÉO CHAPUIS, EX ALTERNANT, AUJOURD'HUI PRÉSENTATEUR TÉLÉ/RADIO EN CDI POUR FRANCEINFO ET PARRAIN DE LA PROMOTION 2016 DES ALTERNANTS.

«Ce dispositif est une chance ! Les apprentis sont bien encadrés, tout au long de la formation, ce qui permet de progresser rapidement. C'est comme ça que notre reportage du jour est toujours meilleur que celui de la veille. Ma locale d'attache, c'était France Bleu Picardie. Je suis aussi passé par France Bleu Nord et France Inter. Partout les rédacteurs en chef et les collègues journalistes ont pris



LEO CHAPUIS, ex alternant, aujourd'hui présentateur télé/radio.
© Christophe Abramowitz / Radio France

du temps pour m'aider à poser ma voix, à améliorer mon montage ou mon écriture, etc. De conseils en conseils, de critiques en critiques, on avance. Il est essentiel de demander quotidiennement un retour sur son travail. Personnellement, durant tout mon apprentissage, j'ai eu l'impression d'être une mayonnaise qu'il fallait faire prendre. Et au bout de deux ans, la mayonnaise a pris ! J'ai pu intégrer le planning dans la foulée de mon apprentissage. Désormais je suis en CDI !»



3 QUESTIONS À...



PASCALE COLISSON, responsable pédagogique en charge de la mission
Égalité des chances et diversité au sein de l'IPJ.
© DR/ Radio France

L'INSTITUT PRATIQUE DU JOURNALISME

Un partenariat historique et exemplaire « Instaurer l'exemplarité au quotidien »

L'Institut Pratique du Journalisme (IPJ) de l'Université Paris-Dauphine offre la possibilité de préparer son diplôme de journalisme, grade Master, par l'apprentissage. En étant partenaire de cette école depuis 2005, Radio France favorise ainsi l'insertion professionnelle des jeunes par l'alternance.

RENCONTRE AVEC PASCALE COLISSON, RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE EN CHARGE DE LA MISSION ÉGALITÉ DES CHANCES ET DIVERSITÉ AU SEIN DE L'IPJ.

— Pourquoi l'IPJ a-t-il ouvert une filière en alternance ?

L'objectif initial était d'œuvrer à une plus grande diversité sociale dans le journalisme, afin que les médias soient plus représentatifs de la société française. Aujourd'hui, cette filière compte entre 30 et 40 % de boursiers ! Chaque année, 2 à 4 apprentis alternent entre l'IPJ et les rédactions de Radio France. Depuis quatre ans, les candidats sont recrutés par voie de concours, de la même manière que ceux de la filière dite temps plein. Une manière de faire tomber les barrières "invisibles" et de légitimer la démarche de l'IPJ auprès des professionnels : l'exigence de réussite est la même pour tous !

— Quel est votre rôle au sein de l'école ?

J'ai rejoint cette école en 2012 après plus de vingt ans de pratique professionnelle en presse écrite et web. Mes thèmes de prédilection ont toujours été la diversité, l'égalité professionnelle et la responsabilité sociale de l'entreprise. Les réflexions et les actions menées dans le cadre de ma mission sont donc en phase avec les valeurs que j'ai toujours défendues : garantir l'égalité pour tous, instaurer l'exemplarité au quotidien, intégrer les différences... L'Institut a mis en place une politique interne de diversité et apporte le plus grand soin à la prévention des discriminations.

— Un travail couronné en 2014 par le label diversité de l'Afnor...

L'IPJ est la seule école de journalisme à avoir obtenu ce label, rejoignant ainsi plusieurs médias dont Radio France. Conduire une politique d'égalité des chances permet de mener une réflexion sur le recrutement des futurs journalistes et leur profil, sur l'enseignement de ceux qui feront l'information de demain, mais également sur l'évaluation et l'évolution de chacun, étudiants comme enseignants, en fonction de leurs compétences. C'est une démarche d'excellence pour tous !

— Chiffre clé

54

recrutements effectués dans le cadre des conventions écoles (écoles journalistes, INA pour les BTS audiovisuel son et CQP animateur) et des partenariats

associatifs (Mozaïk RH), soit 55,6% de l'ensemble des recrutements en alternance effectués en 2016 ;



TÉMOIGNAGE

Mozaïk RH : *trait d'union entre les talents et les entreprises*

Chaque année, 320 000 emplois restent vacants, en particulier dans les petites entreprises, alors qu'il existe de plus en plus de jeunes diplômés qualifiés et motivés qui pourraient postuler à ces emplois. Convaincu que la diversité est source de richesse pour les entreprises, un chiffre reste encore aujourd'hui inacceptable : à diplôme égal, les candidats des territoires moins privilégiés sont 2,7 fois moins reçus en entretiens que les autres. De ce paradoxe, est né Mozaïk RH, le premier cabinet de recrutement spécialisé dans la promotion des talents issus des territoires moins privilégiés.

RENCONTRE AVEC SAÏD HAMMOUCHE,
PRÉSIDENT DE MOZAÏK RH.

« La clé de réussite de notre modèle est de partir des critères exigés par les recruteurs et d'identifier les meilleures candidatures correspondant à leurs demandes. Ainsi, notre cabinet est doté d'un vivier de candidatures nouvelles recueillies hors des canaux traditionnels du recrutement à qui l'on propose des offres d'emploi ou un service d'accompagnement sur-mesure dispensé par le Campus Mozaïk. Cela se concrétise notamment par des opérations comme les Journées Mozaïk-Alternance qui sont des sessions d'information-métiers et de pré-recrutement « clés en main ». Chaque session permet à l'entreprise de shortlist un volume important de candidats sélectionnés par Mozaïk RH. Les jeunes talents identifiés par Mozaïk RH sont des diplômés de Bac+2 à Bac+5 avec une dominante en Master II. Ils sont principalement étudiant/e/s à l'université mais aussi en grandes écoles proposant des programmes d'ouverture sociale (type Sciences Po ou PQPM), positionné/e/s sur des fonctions supports (Communication / Marketing, Contrôle de gestion et la finance, Ressources Humaines, etc.), ayant étudié une ou plusieurs langues (anglais et



SAÏD HAMMOUCHE, président de Mozaïk RH.

© DR/ Radio France

espagnol principalement) et issu/e/s de la diversité (origine sociale, handicap, origine ethnique, résidant dans un quartier moins privilégié). Mozaïk RH est fier de compter Radio France parmi ses partenaires depuis 3 ans maintenant. Un partenariat, initié par et grâce à l'engagement de Nathalie CLINCKX, alors Déléguée à l'égalité des chances au sein de Radio France et qui n'a cessé de se renforcer d'année en année. Les managers de Radio France sont mobilisés à l'occasion de l'événement, ce qui optimise les chances de recrutement directement à l'issue de l'événement. De belles opportunités pour les candidats issus de la diversité qui pensent souvent qu'une maison aussi prestigieuse que Radio France leur est inaccessible. »

« La mobilisation des managers de Radio France optimise les chances de recrutement à l'issue de l'événement. »

— Chiffre clé

69

c'est le nombre de candidats ayant signé un contrat avec Radio France suite aux forums Mozaïk

RH. Ils étaient 14 en 2014, 22 en 2015 et 33 en 2016 ! Des chiffres en progression

qui illustrent une démarche fructueuse pour favoriser les talents issus de la diversité.



RETOUR EN IMAGES

FORUM MOZAÏK RH....



© DR/Radio France



© DR/Radio France

Pour les métiers dits « supports », Radio France s'associe à Mozaïk RH depuis 2014 pour l'intégration d'alternants. Cette association est le premier cabinet de recrutement spécialisé dans l'identification de profils issus de la diversité. En 2016, pour la troisième année consécutive, Radio France a débuté sa campagne de recrutement en alternance en organisant un forum de recrutement avec Mozaïk RH. Plus de 80 candidats issus de la diversité ont été reçus à la Maison de la radio pour un « job dating ». En 2016, l'accent a été mis sur le recrutement à compétences égales de personnes handicapées. Cette journée, animée par des stands d'information sur les métiers du Groupe, a été ponctuée, au moment du déjeuner, par une animation DJ. L'occasion pour les postulants de découvrir la programmation musicale de Mouv'. Un juke box de la Discothèque de Radio France était aussi mis à leur disposition. Au total, une trentaine de candidats ont été retenus pour des postes à pourvoir au sein des directions dans des domaines aussi variés que la gestion-comptabilité, l'administration, la communication, le marketing, la production, le numérique, les ressources humaines et les achats.



3. Sensibiliser les collaborateurs aux questions du handicap et de la diversité

Radio France mène une politique volontariste en faveur des personnes en situation de handicap qui s'inscrit dans une politique globale d'égalité de traitement. L'entreprise s'est engagée dans cette démarche en 2009 avec la signature d'un premier accord agréé par la DIRECCTE, renouvelé 2 fois, en 2012 puis en 2015.

Parmi les engagements pris par Radio France, et qui s'inscrivent dans la continuité des actions déjà menées, figurent notamment:

LA MOBILISATION ET LA SENSIBILISATION DES COLLABORATEURS SUR LA QUESTION DU HANDICAP

Des formations sont proposées depuis plusieurs années par l'université interne Campus (module généraliste accessible à tous, module destiné aux managers accueillant une personne en situation de handicap, formation à la LSF, etc.) :

LA MISE AUX NORMES D'ACCESSIBILITÉ

des équipements et des locaux suivant l'Ad'AP (agenda d'accessibilité programmé) ;

L'ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ DES SALARIÉS EN SITUATION DE HANDICAP

avec notamment l'aménagement de leurs postes de travail, des entretiens avec la Mission Handicap au moment de leur embauche et tout au long de leur carrière dans l'entreprise.

AMÉLIORER L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP RESTE NATURELLEMENT L'AXE DE TRAVAIL PRIORITAIRE

Il se traduit par le maintien dans l'emploi des salariés et par le recrutement de personnes en situation de handicap, ainsi que par l'accueil de stagiaires en situation de handicap. Le taux d'emploi est passé de 1,88 % en 2008 à 3,56 % en 2016. C'est le résultat d'une action soutenue, encadrée par la Mission Handicap et un réseau de correspondants dans les différentes entités opérationnelles et régionales.

En février 2014, Radio France s'est engagée aux côtés du CSA en signant une charte visant à favoriser l'insertion et la professionnalisation des personnes handicapées dans le secteur audiovisuel. Radio France est mobilisée en faveur du suivi des actions qui s'inscrivent dans ce cadre. Parmi les réalisations significatives, il convient de noter:

- **La révision de la procédure de recrutement:** la Mission Handicap est désormais systématiquement intégrée dans le processus de recrutement de façon à ce que les personnes en situation de handicap puissent, à compétences égales, être positionnées sur l'ensemble des offres proposées par Radio France. Toutes les offres ouvertes à l'externe sont adressées à la Mission Handicap afin qu'elle puisse proposer des candidatures identifiées avec des partenaires spécialisés dans le recrutement de personnes en situation de handicap.

- En fonction des besoins de recrutement, Radio France travaille par ailleurs avec des structures spécialisées comme Cap Emploi, Adecco, et Tremplin pour augmenter le nombre de candidatures de personnes en situation de handicap, en adéquation avec les profils recherchés à Radio France.

- **La participation à des forums emploi dédiés au recrutement de personnes en situation de handicap:** Radio France a participé en 2016 à 2 forums dédiés au recrutement de personnes en situation de handicap, l'Open Forum de l'ESSEC à la Défense et le forum organisé par le CIDJ.

- **La sensibilisation de l'équipe et de l'encadrement en présence du (de la) salariée en situation de handicap:** Une première expérience a été réalisée fin 2015 pour l'accueil des nouveaux alternants en situation de handicap. Cette sensibilisation a permis une meilleure compréhension du handicap de la part de l'équipe et une prise en compte plus ciblée des besoins de l'alternant. Compte-tenu des résultats positifs rencontrés, ce dispositif est désormais proposé systématiquement par la Mission Handicap aux nouveaux arrivants.

- **L'accueil en stage d'observation:** afin de poursuivre la démarche initiée avec l'ONISEP, Radio France a lancé le 4 octobre 2016 un programme spécifique d'accueil de jeunes en stage d'observation (parcours métiers) qui leur permet de participer à une semaine de découverte des différents métiers de Radio France. Ce programme vise à développer une pratique déjà initiée, 11 jeunes en situation de handicap ayant été accueillis par des professionnels de Radio France, notamment grâce à des partenariats associatifs tels que celui développé avec l'association Osoms l'égalité, basée en Bretagne.

- **L'accessibilité des offres d'emplois:** elle est garantie à toutes et tous depuis novembre 2014, grâce à la mise en place d'un outil performant de gestion des candidatures (Talentsoft) qui répond à la norme Accessiweb Argent et RG-AA et permet un accès facilité aux malvoyants. Radio France a renouvelé fin 2016 son partenariat avec Multiposting pour une diffusion automatisée de toutes les offres d'emploi externes sur des sites dédiés au recrutement de personnes en situation de handicap.



TÉMOIGNAGE

À la découverte des métiers de Radio France

En classe de seconde AVP (audiovisuel professionnel), Matthieu, atteint du syndrome d'Asperger, a été accueilli durant deux semaines au sein de Radio France, du 17 mai au 20 mai et du 30 mai au 3 juin 2016. L'objectif de son stage : découvrir le milieu professionnel de sa filière.

RETOUR SUR CETTE EXPÉRIENCE PAR CE PASSIONNÉ DE CINÉMA, DE MUSIQUE ET DE JEUX VIDÉO.

« L'objectif de mon stage était de découvrir le milieu professionnel de ma filière. Il s'agissait surtout en cette première année d'un stage d'observation. J'ai été en contact direct avec la délégation à l'égalité des chances, notamment Madame Clinckx, qui était ma tutrice et Madame Ahamed qui était en charge de l'organisation pratique de mon stage. Pendant ces deux semaines j'ai pu parcourir plusieurs stations : France Inter, France Info, France Culture, France Musique, FIP, Mouv' et France Bleu. J'ai ainsi découvert le métier de programmateur, de réalisateur et d'attaché de production. Étant donnée la grande différence entre ces deux médias que sont le cinéma et la radio, je n'ai pas trouvé de lien direct avec mon rêve de devenir un jour réalisateur à une exception près toutefois : ma visite dans les studios où sont enregistrées les séries radiophoniques ! D'un point de vue technique, ce stage m'a permis de rencontrer des techniciens, notamment au cours de l'atelier Mouv'inside, session mise en place



Chiffre clé

11

STAGIAIRES EN SITUATION
DE HANDICAP accueillis
en 2016.



CATHY NGUYEN

Handicap et alternance : un mode de recrutement pour rebondir

Enjouée, dynamique et volontaire, Cathy Nguyen a rejoint Radio France en septembre 2016. Un recrutement en alternance au sein de la régie publicitaire (pôle régional) suite à une reconversion professionnelle.

RETOUR SUR UNE EXPÉRIENCE POSITIVE ET PROMETTEUSE...

Une voie toute tracée dans l'univers du luxe après un brillant cursus en marketing. Et puis un accident de la vie arrive : il faut alors se résoudre à une reconversion. Battante, Cathy Nguyen se donne tous les moyens pour aller de l'avant. «En mai 2016, je rencontre Sophie Coudreuse sur le forum de l'Essec dédié aux personnes en situation de handicap. L'échange fut très constructif et prometteur. Mon interlocutrice m'explique la philosophie d'accueil des personnes handicapées et les modalités des contrats en alternance au sein de la régie publicitaire, domaine compatible avec mes compétences.» S'ensuit alors des prises de contact auprès d'écoles proposant des formations adaptées

aux exigences du service (4 jours en entreprise et 1 jour en formation). Acceptée en master 2 Marketing et communication option digitale à l'Esupcom, Cathy intègre en septembre le pôle régional de la régie publicitaire au poste d'assistante commerciale. «Françoise Demaria, directrice adjointe et Caroline Ermel, responsable du pôle régional, et toute l'équipe se montrent disponibles. Un media-planneur confirmé l'accompagne pour faciliter son intégration.

Cathy est ravie de cette expérience enrichissante, d'autant que Radio France bénéficie d'une excellente réputation sur le marché de l'emploi. Un bon passeport pour l'avenir...



CATHY NGUYEN
© DR/ Radio France

« Une expérience enrichissante, Radio France bénéficiant d'une excellente réputation sur le marché de l'emploi. »



© Christophe Abramowitz / Radio France

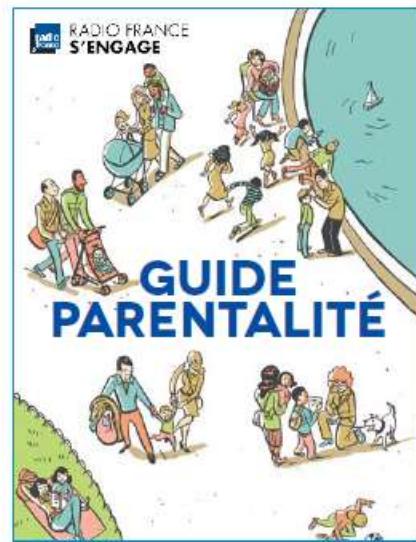


La réussite de la politique diversité telle que définie en 2015 repose sur l'engagement collectif des collaborateurs de l'entreprise. C'est pourquoi, la Délégation à l'Égalité des chances et le Comité Diversité ont mis en œuvre tout au long de l'année 2016 des chantiers de sensibilisation ciblés.

AU PROGRAMME DES ACTIONS MENÉES EN 2016 :

- Sur la question des femmes et de l'égalité professionnelle, une journée spéciale de débats autour de la mixité et des stéréotypes a été organisée le 8 mars 2016 par la Délégation à l'Égalité des chances et le Comité Diversité de Radio France. Lieu d'ancrage de cet événement, le studio 105 et ses abords, où chacun pouvait écrire sur des murs d'expression, au moyen de post-it, des propos sexistes entendus ou vécus au quotidien. Autant de thèmes, illustrés par la dessinatrice Catel, destinés à nourrir prochainement une campagne interne sur les stéréotypes. Des membres de l'équipe Diversité ont animé des stands pour mieux faire connaître le site expertes.eu et les actions de parrainage des jeunes avec l'association Capital Filles. Une table ronde antennes « Réussir la mixité » animée par Olivia Gesbert a ponctué la mi-journée. Ce débat a mis l'accent sur les réflexes à développer au quotidien pour accroître la place des femmes à l'antenne. Enfin, une conférence sur le thème « Femmes et management : osez la mixité » a clôturé cette journée. Fabienne Servan-Schreiber, productrice de cinéma et Alain Clot, président de FranceFiTech y ont montré combien la mixité développait la performance au sein des organisations. Toutes les interventions de cette journée ont été retransmises en direct sur l'intranet pour les collaborateurs en région.

- Dans le cadre de la 20^e Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) placée sous le signe de l'innovation et du numérique, Radio France a notamment organisé à destination de ses collaborateurs un atelier d'initiation à la langue des signes et un atelier de sensibilisation au handicap visuel. Ce dernier était animé par deux journalistes non-voyants, Laetitia Bernard (direction des sports) et Hakim Kasmi (France Culture), ce moment fut l'occasion de partager leurs pratiques et d'approcher les différences.



ZOOM SUR...

Le guide parentalité

Pour mieux connaître ses droits, un document de 24 pages a été conçu conformément à l'accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour les salariés concernés par la parentalité. À toutes les étapes de la vie parentale, de la grossesse ou l'adoption jusqu'à l'indépendance de l'enfant, ce guide informe sur les droits auxquels les collaborateurs parents peuvent prétendre et ceux accordés en plus par Radio France. Tiré à 6000 exemplaires et distribué aux managers, aux délégués RH et gestion, ce guide est également disponible pour tous sur l'intranet.



RETOUR D'EXPÉRIENCES...

«Des différences qui n'en sont pas !»,

ISABELLE ARDOINT,

GESTIONNAIRE, DIRECTION DÉLÉGUÉE
AUX ANTENNES ET AUX PROGRAMMES



«Très convivial, cet atelier fut riche d'enseignements. J'ai pu ainsi découvrir le quotidien professionnel des personnes en situation de handicap visuel. Une question qui m'intéresse d'autant plus que je côtoie des personnes aveugles dans mon entourage. Ce type d'initiative doit être réitéré pour que le plus grand nombre puisse se familiariser avec ce handicap et toucher cette différence qui en fait n'en est pas une, les deux journalistes qui ont animé l'atelier, nous le prouvent chaque jour avec leur professionnalisme. C'est tout à l'honneur de Radio France d'avoir confié des postes de journalistes à des non-voyants et de les avoir équipés de matériel spécifique pour leur permettre de travailler "normalement".»

«Des mises en situation concrètes très utiles»,

LAETITIA BERNARD,
JOURNALISTE



«Cet atelier fut très concret ! Plus que l'alphabet en braille, c'est la dimension "nouvelles technologies" qui a intéressé les participants. Ils ont ainsi découvert comment nous travaillons au quotidien. Des mises en situations concrètes avec une initiation à l'usage de la canne blanche pour se déplacer leur a aussi fait toucher du doigt les difficultés auxquelles nous sommes confrontés. Il a aussi permis de déstigmatiser certains tabous sur le handicap. C'est très appréciable de savoir que l'on peut compter sur la Mission handicap qui fait vraiment tout son possible pour nous faciliter la vie au quotidien.»

«Chapeau bas !»,

VIRGINIE ERTZ,

ASSISTANTE DE DIRECTION À RFI,
CORRESPONDANTE DIVERSITÉ



«Cet atelier dont j'ai coordonné la mise en place a permis aux collaborateurs de découvrir le matériel informatique adapté aux non-voyants et l'aménagement de leurs postes pour qu'ils puissent exercer leur métier. Cette séance fut aussi l'occasion pour les participants de s'initier au braille et à l'utilisation d'une canne blanche. Ce fut une expérience inédite pour moi : j'ai pris conscience des difficultés auxquelles peuvent être confrontées les personnes en situation de handicap. Elles doivent redoubler de travail et d'adaptation pour réussir. Chapeau bas !»

«De la pédagogie pour faire tomber les préjugés»,

HAKIM KASMI,
JOURNALISTE



«Il me paraît essentiel de faire bouger les barrières pouvant exister entre les voyants et les non-voyants. C'est pourquoi je milite pour que cette initiative se démultiplie afin de faire tomber les préjugés et les idées reçues. Souvent, le handicap fait peur, les gens s'imaginent qu'on ne peut pas faire et décident pour nous. Cela crée certaines maladresses. Or, avec du matériel adapté – enregistreur et tablette tactiles, machine à lire intégrée à nos ordinateurs, logiciel spécifique "jaws" pour le montage des sons compilés lors de reportages... – un journaliste non-voyant arrive à travailler comme une personne voyante. Pour ma part, je voyage beaucoup à travers le monde et couvre des événements internationaux. En déplacement, un accompagnateur financé par la Mission Handicap me sert de guide, assure la mise en relation avec mes interlocuteurs. Pour le reste, je sais faire seul !»



© Christophe Abramowitz / Radio France



4. Former pour que chacun prenne part à la démarche diversité

Pour inviter chacun à prendre part à la démarche et à proposer à son tour des initiatives, la diversité a été intégrée officiellement dans la formation découverte de Radio France, proposée aux nouveaux arrivants. Le plan de formation diversité mené depuis 2013 par Radio France répond aux objectifs d'informer sur la politique diversité, de lever le voile sur les stéréotypes et de démontrer que chacun, par ses choix quotidiens, a une responsabilité pour favoriser l'égalité des chances et éviter les discriminations.

En avril 2016, la délégation à l'Égalité des Chances et le Comité Diversité ont animé à Paris deux sessions de formation ouvertes aux correspondants diversité et handicap de Radio France, soit 13 personnes en régions et 18 sur Paris. L'objectif ? Sensibiliser ces collaborateurs sur leur rôle d'ambassadeur dans l'animation sur le terrain de la politique du Groupe en matière de diversité. Au programme : une matinée dédiée à la contextualisation de ce sujet et à son organisation (correspondant versus référent) au sein de Radio France, suivie d'un après-midi consacré aux outils mis à leur disposition, compilés dans un guide pratique, pour déployer un plan d'actions concrètes. Un point a été fait en fin d'année sur les deux engagements que chaque participant a pris à l'issue de cette formation.

Une formation dédiée aux formateurs internes a été mise en place en juin 2016. Elle concerne principalement le réseau France Bleu. Les formateurs ont ainsi pour mandat d'intégrer la diversité dans leur formation. Un autre chantier « formation » a concerné la sensibilisation des directions autour de la diversité.





3 QUESTIONS À...



CÉDRIC JOUFFRET, chargé de gestion RH

© Christophe Abramowitz / Radio France

CORRESPONDANT DIVERSITÉ

Animer la politique Diversité du Groupe sur le terrain

L'organisation diversité de Radio France s'appuie sur différentes instances : le Comité Diversité, la commission diversité, la Délégation à l'Égalité des chances et le réseau des référents et des correspondants diversité. Ils sont une trentaine de correspondants, collaborateurs volontaires représentant l'ensemble des directions de Radio France, qui appuient le déploiement local de la politique diversité. Ils ont tous été formés en 2016 et un guide pratique a été élaboré à leur attention. Les correspondants qui ne sont pas à Paris ont un référent qui coordonne les actions au niveau régional.

RENCONTRE AVEC L'UN D'ENTRE EUX, CÉDRIC JOUFFRET,
CHARGÉ DE GESTION RH AU SEIN DE LA DÉLÉGATION
MÉDITERRANÉE DU RÉSEAU FRANCE BLEU.

— Comment êtes-vous devenu "correspondant diversité" ?

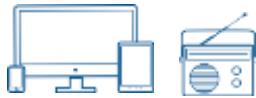
Je m'investis sur le sujet depuis plusieurs années déjà. En 2011, j'ai par exemple participé à la mise en place des indicateurs de la nouvelle politique générale de la diversité au sein de Radio France qui repose sur quatre champs : égalité homme-femme, handicap, gestion des âges et diversité sociale et des origines. Homme de terrain et de dialogue, je suis particulièrement vigilant à la responsabilité sociale et sociétale de l'entreprise vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes. C'est donc tout naturellement que j'endosse cette mission qui complète mon activité professionnelle.

— En quoi consiste concrètement cette mission ?

Passer du discours aux actes, veiller à ce que la feuille de route "diversité" du Groupe s'incarne sur le terrain. Le déploiement opérationnel passe par exemple par un accompagnement au quotidien des salariés en situation de handicap, par l'animation d'actions de sensibilisation. J'organise ainsi régulièrement des rencontres avec des non-voyants pour qui la radio est un média important. Des moments informels qui permettent de libérer la parole, de "désacraliser" la question du handicap et de dépasser nos a priori. J'encourage aussi le recours au secteur protégé et adapté (les ESAT locaux) dans le cadre d'événements et je participe au développement de partenariats avec le milieu associatif.

— Un rôle qui semble vous tenir particulièrement à cœur !

Je suis bienveillant de nature et ne supporte pas l'injustice. Cette démarche est réellement sincère ! Je conseille vivement aux collaborateurs de s'engager dans cette aventure ! Endosser la casquette de correspondant diversité est une démarche passionnante : cela permet de découvrir des univers que l'on connaît souvent assez mal et de s'enrichir de la diversité. Nous avons beaucoup à apprendre de la différence !





3

Perspectives et objectifs 2017



Perspectives 2017

Premier média de service public à obtenir le Label diversité en 2013, Radio France fait preuve depuis plus de dix ans d'un engagement fort dans la lutte contre les discriminations et les stéréotypes. Une implication qui lui a valu en 2016 la reconduction de sa certification délivrée par l'Afnor.

Preuve de son engagement, Radio France souligne sa volonté de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue. C'est pourquoi, en 2017, l'entreprise poursuit son engagement autour de 4 axes :

- Les antennes

Progresser sur l'expression de la diversité et de la société française dans toutes ses composantes à travers les thématiques proposées dans l'offre éditoriale de ses chaînes, dans le choix des animateurs, journalistes, chroniqueurs, experts et invités, ou encore dans les lieux de reportages.

- Le développement culturel et l'activité artistique

Accueillir tous les publics dont les jeunes et ceux qui ont le moins accès à la culture, notamment les personnes en situation de vulnérabilité sociale ou économique.

- La gestion interne

Refléter la diversité dans les équipes par une évolution des pratiques managériales et une gestion des ressources humaines fondée sur la prévention des discriminations et l'égalité de traitement des chances.

- En externe

Répondre à sa mission de service public et au devoir d'exemplarité qui lui incombe en s'associant à des partenaires associatifs et institutionnels et en faisant connaître sa politique.



Les actions initiées en 2017 s'inscrivent dans le prolongement de la politique Diversité de l'entreprise. Elles concernent 4 axes parmi les 23 motifs de discriminations déterminés par la loi : l'égalité entre les hommes et les femmes, le handicap, les origines et la diversité des âges.

ANTENNES

Sous la responsabilité du Comité Diversité, Radio France s'engage à actualiser le recensement de tous les programmes intégrant le thème de la diversité de façon à disposer d'un état des lieux de la représentation de la diversité de la société française sur ses 7 chaînes.

PARMI SES PRIORITÉS POUR 2017 :

- Assurer le suivi et/ou le pilotage des événements et des projets développés par les antennes pour favoriser la diversité sur les ondes.
- Évaluer l'efficacité du guide des expertes auprès des responsables des 13 émissions faisant l'objet d'un suivi précis dans le cadre de la délibération relative au respect des droits des femmes.
- Mesurer la perception des auditeurs concernant le reflet de la diversité sur les antennes de Radio France.

Le correspondant diversité, un ambassadeur essentiel

Ce maillon important de la politique diversité sur le terrain assure lui aussi une remontée d'information sur les projets éditoriaux et les programmes mis en œuvre autour de la question de la diversité et de lutte contre les stéréotypes. Par ailleurs, en 2017, la mobilisation du réseau des référents et correspondants diversité sera accrue afin de renforcer les échanges et de déculpabiliser les bonnes pratiques mises en œuvre sur le terrain.

LE RÔLE DU MÉDIATEUR dans la relation avec les auditeurs

Chaque semaine, le médiateur réalise une lettre interne à destination des antennes et des rédactions dans laquelle il leur fait part de la réaction des auditeurs sur la manière dont les sujets sont traités. Des retours pleins d'enseignements qui illustrent combien le sujet de la diversité demeure sensible : les auditeurs manifestent leur contentement quand ils sont représentés dans leur diversité ou au contraire expriment leur déception quand ils estiment ne pas être ou pas assez représentés dans les sujets traités. Autant d'indicateurs à prendre en compte pour que Radio France renforce sa politique « diversité ».



Renforcer la présence des femmes à l'antenne

En tant que média de service public et entreprise culturelle de référence, Radio France, par la voix de Mathieu Gallet, son Président-directeur général, a pris en 2017 deux engagements forts à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. D'une part, assurer une progression de 5 % par an de la présence d'expertes dans les émissions des antennes, soit un tiers de femmes expertes à horizon de trois ans. En 2016, 28 % des Experts invités sur les antennes de Radio France étaient des

femmes. D'autre part, une progression de 5 % par an de la présence des femmes à l'antenne, toutes catégories confondues (journalistes, chroniqueuses, animatrices, présentatrices), et intervenantes extérieures sur les antennes de Radio France, soit plus de 40 % de femmes à horizon de trois ans là aussi. Des engagements qui s'inscrivent dans la suite des évolutions constatées dans le rapport du CSA publié le 7 mars sur la présence de femmes sur les antennes de radio et de télévision.

DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET ACTION ÉDUCATIVE

Pour sa feuille de route 2017, Radio France poursuit le développement des programmations adaptées au public jeune, aux scolaires ainsi qu'aux publics qui ont le moins accès à la culture ou à l'information. Radio France renforce son action pour toucher le public le plus large et créer du lien au sein de la société.

PARMI SES PRIORITÉS POUR 2017 :

- Poursuivre le renouvellement des répertoires et des formes de concerts afin de s'adresser à un public plus large et non familier des salles de spectacles.
- Poursuivre des actions d'éducation artistique et culturelle et d'éducation aux médias dans le cadre de la convention conclue avec le ministère de l'Édu-

cation nationale et le ministère de la Culture et de la Communication, et plus spécifiquement avec les classes de réseaux d'éducation prioritaire (REP), notamment à travers la poursuite des parcours inter-académiques « À l'école des ondes » avec les trois académies d'Île-de-France.

- Développer l'accessibilité des publics du champ social à la richesse culturelle de Radio France en lien étroit avec la mission « Vivre Ensemble » du ministère de la Culture et de la Communication.
- Poursuivre le développement du programme de jumelage avec la zone de sécurité prioritaire (ZSP) d'Asnières-Gennevilliers-Colombes, avec un projet artistique et une action culturelle développée avec les habitants de ces quartiers.



INTERNE

La politique de Radio France en faveur de la lutte contre les discriminations continuera de se déployer en 2017 dans toutes les sphères de l'entreprise. En interne, en reflétant cette diversité au sein des équipes, et à tous les niveaux et dans tous les métiers, et en sensibilisant les collaborateurs dans la lutte contre les stéréotypes dans la gestion interne.

Parmi ses priorités pour 2017 :

- Suivre les indicateurs et la mise en œuvre des préconisations formulées à l'occasion de l'audit du suivi Label Diversité réalisé en janvier 2016.
- Renforcer l'animation du réseau des correspondants de façon à inscrire la diversité dans les pratiques des entités opérationnelles.
- Poursuivre l'action de formation incluant des ateliers de sensibilisation auprès des rédacteurs en chef des chaînes nationales.
- Mettre en œuvre une démarche visant à favoriser l'accès aux femmes aux postes d'encadrement.
- Poursuivre la mise en œuvre de la charte du CSA du 11 février 2014 en faveur de la formation et de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.
- Renforcer l'accueil en alternance d'étudiants boursiers ou issus de la diversité dans le cadre d'une part, de conventions avec des établissements formant aux métiers de la communication audiovisuelle, journalisme, animation et son (promotion de 20 étudiants par an), et d'autre part, du partenariat avec l'association Mozaïk RH (30 personnes chaque année).

LA DIVERSITÉ : un pour tous, tous pour un !

En 2017, les collaborateurs seront à nouveau sollicités pour s'impliquer dans des missions d'accueil et d'accompagnement, notamment des jeunes issus de la diversité ou en situation de handicap. Cela peut prendre diverses formes : « parrainage », « marrainage », tutorat d'étudiants en alternance, accueil de stagiaires d'observation, formations transverses aux métiers de la radio intégrant désormais la thématique de la diversité.



Écoute, confidentialité et suivi

Mis en œuvre fin 2016, le dispositif d'écoute interne et de traitement des éventuelles situations de discrimination complète les voies de recours déjà existantes (hiérarchie, délégué du personnel, CHSCT, interlocuteurs RH). Transverse, ce dispositif peut être saisi lorsqu'une personne se considère traitée de manière moins favorable qu'une autre, dans une situation comparable et en raison d'un des 23 critères sanctionnés par la loi*.

* SEXE - ORIGINE - GROSSESSE - SITUATION DE FAMILLE - APPARENCE PHYSIQUE - PATRONYME - LIEU DE RÉSIDENCE - ETAT DE SANTÉ - HANDICAP - CARACTÉRISTIQUES GÉNÉTIQUES - MOEURS - ORIENTATION SEXUELLE - IDENTITÉ DE GENRE - ÂGE - OPINIONS POLITIQUES - ACTIVITÉS SYNDICALES - APPARTENANCE OU NON, VRAIE OU SUPPOSÉE, à une ethnie, à une nation, à une présente ou non, à une religion déterminée - Perte d'autonomie - SITUATION ÉCONOMIQUE - CAPACITÉ À S'EXPRIMER DANS UNE LANGUE AUTRE QUE LE FRANÇAIS

LA PLACE DES FEMMES dans l'encadrement

Un diagnostic a été lancé au sein du Réseau France Bleu pour identifier les freins à la présence des femmes aux postes d'encadrement et ce afin de permettre une meilleure égalité femmes-hommes au niveau du management.

« En 2017, Radio France va poursuivre sa politique pour favoriser la diversité au sein de ses équipes. »



EXTERNE

Favoriser le pluralisme et rechercher la diversité au travers des recrutements et de la gestion des carrières est un facteur de progrès pour l'entreprise. Une telle démarche contribue à son efficacité et à la qualité de ses relations sociales. Et lui permet en retour un effet positif en termes d'image. En poursuivant une politique volontariste en matière de diversité, Radio France joue un rôle d'entraînement auprès des pouvoirs publics et de ses partenaires. Et remplit ainsi son rôle de mission de service public.

Parmi ses priorités pour 2017 :

- Accompagner le développement des associations partenaires de Radio France en faveur de l'égalité des chances (Capital Filles, Passeport Avenir, Frateli, Talents des Cités, la Chance aux concours...).
- Développer une démarche d'accueil en stage d'observation de jeunes issus d'établissements REP ou situés sur des territoires éloignés ou en zone rurale ou en situation de handicap, et ouvrir ainsi les portes de l'entreprise aux jeunes qui n'y ont pas naturellement accès.
- Constituer une communauté de collaborateurs volontaires pour accompagner des jeunes en manque de réseau.
- Contribuer au développement de l'économie sociale et solidaire, notamment à travers un recours accru au secteur protégé et adapté pour des missions multiples (mise sous pli, blanchisserie, prestations de cocktails).

**« En 2017,
Radio France va
poursuivre les actions
de découverte
des métiers
de l'audiovisuel
auprès des jeunes
défavorisés. »**

« Pourquoi pas moi ? »

Afin de favoriser la découverte des métiers de l'audiovisuel par des jeunes éloignés du monde professionnel et qui ne s'adresseraient pas spontanément à Radio France et ainsi lutter contre le phénomène d'autocensure prégnant chez ces jeunes, Radio France étend en 2017 l'expérience menée avec InterClass' en sélectionnant des jeunes issus des quartiers prioritaires pour participer à une semaine de découverte des différents métiers de Radio France. Ce dispositif, émanant de la politique en faveur de l'égalité des chances, ne se substitue pas aux initiatives développées par certaines directions de Radio France qui continuent à accueillir les stagiaires postulant directement auprès de leurs équipes. Ce projet est piloté par la Délégation à l'Égalité des chances en collaboration avec les équipes du développement culturel et de l'action pédagogique.



© Christophe Abramowitz / Radio France



radiofrance

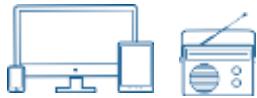


DIVERSITE

Compte rendu des actions d'Europe 1 au cours de l'année 2016



(Lagardère Active Broadcast)





NATURE DES ENGAGEMENTS

Europe 1 est depuis longtemps sensibilisée à l'enjeu de la représentation de la diversité de la société française sur son antenne : il s'agit avant tout d'un enjeu éthique et de responsabilité des médias dans la vie publique.

Ainsi, dès juillet 2010, Lagardère Active était signataire (pour Europe 1 et Gulli) de la **Charte de la diversité en entreprise**¹ qui s'attache particulièrement aux actions des Ressources Humaines : le recrutement et la formation.

A partir des travaux du groupe de travail « Diversité » menés par le Conseil, les trois radios généralistes du paysage audiovisuel français (Europe 1, RTL et RMC) ont intégré une clause « Diversité » dans leurs conventions conclues avec le CSA. Ainsi, l'article 2-4, II de la convention d'Europe 1 du 2 octobre 2012, signée entre Lagardère Active Broadcast et le Conseil, est rédigé comme suit :

Extrait de l'article 2-4 : vie publique
(en vigueur jusqu'au 15 mars 2016)

(...) II. Le titulaire contribue aux actions en faveur de la cohésion sociale et à la lutte contre les discriminations. Le titulaire prend en compte, sur son antenne, la diversité des origines et des cultures de la communauté nationale. Il veille à ce que ses programmes reflètent fidèlement la société française dans toute sa diversité. Il accorde une attention particulière aux différentes composantes de la population.

Compte tenu de la nature de ses programmes, il s'efforce de refléter la société française dans toutes ses diversités à travers la présence au sein des émissions, parmi les animateurs, journalistes et chroniqueurs de la radio, de personnes représentant les diversités et la participation à l'antenne d'intervenants extérieurs représentant les différentes composantes de la société française.

A la demande du CSA, le titulaire rend compte chaque année des actions menées en application du II du présent article.

Conformément à cette disposition conventionnelle, Europe 1 a continué de veiller au cours de l'année 2016 à la représentation des différentes composantes de la société française au niveau des intervenants à l'antenne (animateurs, journalistes, invités, auditeurs) et dans les sujets traités de ses programmes.

Ses initiatives et actions font l'objet de la présente restitution au Conseil, conformément à ses engagements conventionnels.

Au cours de l'année 2015, Europe 1 a activement participé au travail de concertation initié par le Conseil en vue de l'extension de la délibération « Diversité » du 10 novembre 2009² aux radios volontaires. Cette démarche, au sein de laquelle Europe 1 a souhaité se positionner, a donné lieu à l'adoption le 16 septembre 2015 d'une nouvelle délibération, intégrant dans son périmètre les radios ayant décidé de s'engager en faveur de la Diversité³.

L'engagement fort et complémentaire d'Europe 1 s'est concrétisé par la signature, le 16 mars 2016, d'un avenant à sa convention⁴, modifiant son article 2-4 II, désormais rédigé comme suit :

¹ <http://www.charte-diversite.com/>

² Délibération du Conseil n° 2009-85 en date du 10 novembre 2009 tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes nationales hertziennes gratuites et de Canal+

³ Délibération n° 2015-34 du 16 septembre 2015 modifiant la délibération n° 2009-85 du 10 novembre 2009 tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes nationales hertziennes gratuites et de Canal+

⁴ Avenant n° 1 à la convention du 2 octobre 2012, en date du 16 mars 2016.



Extrait de l'article 2-4 : vie publique
(en vigueur depuis le 16 mars 2016)

(...)

II. Chaque année avant la fin du mois de novembre, la Société informe par courrier, le Conseil supérieur de l'audiovisuel des engagements qu'elle prend pour l'année à venir, en application de la délibération tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes nationales hertziennes gratuites et de Canal+, ainsi que dans les programmes des radios qui ont décidé de s'engager sur le fondement de la présente délibération.

Les propositions de la société, valent engagement au sens de la délibération précitée et ont valeur d'avenant à la présente convention.

Conformément à ce nouvel article 2-4 II, Europe 1 a adressé au Conseil, par courrier du 30 novembre 2016⁵, les engagements qu'elle souhaitait prendre pour l'année 2017⁶, s'inscrivant dans la continuité des actions déjà menées par la station depuis plusieurs années.

A l'issue de la première année d'application de ces nouvelles dispositions conventionnelles, Europe 1 transmettra au Conseil - au titre de l'année 2017 - un compte-rendu de la mise en œuvre de chacun de ses engagements.

⁵ Cf. copie du courrier du 30 novembre 2016 en annexe II du bilan
⁶ Engagements 2017 également rappelés en conclusion du bilan



COMpte-RENDU DES ACTIONS MENEES AU COURS DE L'ANNEE 2016

Tout au long de l'année 2016, Europe 1 a veillé, à la représentation des différentes composantes de la société française aussi bien à travers ses intervenants (animateurs, journalistes, invités, auditeurs), que dans ses programmes ou par les sujets traités dans ses journaux et émissions.

Les actions à l'antenne, tout comme les événements hors antenne, ont permis de mettre en exergue la richesse de la diversité de la société française, entendue comme la diversité des origines, des catégories socioprofessionnelles, des sexes, des âges et du handicap⁷.

I. ACTIONS A L'ANTENNE

Gage de son engagement en la matière - aux côtés de Gulli, Virgin Radio et RFM - Europe 1 a diffusé pour la deuxième année consécutive le spot réalisé et produit en faveur de la diversité du 11 au 14 juillet 2016⁸, ce dont le Conseil s'est d'ailleurs félicité en adressant ses remerciements aux antennes participantes⁹.

Par ailleurs, et tout au long de l'année, Europe 1 a veillé à la diversité dans ses différentes composantes :

A. Diversité des catégories socioprofessionnelles

Souhaitant toucher le plus grand nombre, Europe 1 s'attache à représenter toutes les origines sociales et professionnelles ainsi que les plus larges sensibilités qu'elles soient culturelles, sociétales, religieuses... Cette pluralité est largement prise en compte dans le choix des reportages traités et dans la prise de parole des auditeurs (cadres, commerçants, routiers, mères au foyer, étudiants, retraités...) et des invités tout au long de la journée. La libre parole des auditeurs est particulièrement mise en avant dans les émissions interactives dont l'intérêt réside dans la diversité des points de vue comme : « *Europe 1 Bonjour* », « *La Matinale* », « *Le Grand Direct des médias* », « *Europe 1 Midi* » ou encore « *Ça pique mais c'est bon* ».

Quelques illustrations :

EUROPE 1 BONJOUR 5H-6H30

Une tranche d'actualité ponctuée de chroniques mettant en avant des initiatives positives dans « Bonjour Mr/Mme le Maire ». A l'antenne sur la saison 2015/2016 :

- **Brigitte FOURE**, maire d'Amiens (Somme) - La ville d'Amiens a été récompensée pour sa politique de solidarité (27/05)
- **Auguste PAYCHENQ**, maire de Carcanières (Ariège), a décidé d'offrir un emploi dans sa commune à un pompier qui s'y engagera volontairement (29/03)
- **Michel BIGEAU**, maire de Valdivienne - Les collégiens de la petite commune peuvent bénéficier d'une aide gratuite aux devoirs. Le maire fait parfois partie des bénévoles (26/02)
- **Oliver FABRE**, maire de Mazamet - Le maire de Mazamet a déclaré un couvre-feu pour les mineurs de moins de 13 ans, afin d'éviter les dégradations constatées précédemment (11/02)
- **Yves FOULON**, maire d'Arcachon (33) - La mairie d'Arcachon prend soin de ses aînés - les initiatives luttant notamment contre la précarité et l'isolement des seniors (17/02)
- **Jean-Michel MARCHAND**, maire de Saumur (Maine-et-Loire) - Il a vécu le quotidien d'un patron d'une entreprise de sa ville, afin de mieux comprendre les enjeux économiques de sa circonscription (08/02)
- **Jean-Paul LECOMTE**, maire de Cayeux-sur-Mer (Somme) - Le maire de Cayeux-sur-Mer veut mettre au travail les demandeurs d'emploi (25/01)

LA MATINALE (6H30-9H)

Deux heures trente d'information caractérisées par quatre grandes éditions d'information, des décryptages, reportages, témoignages et des rendez-vous forts comme les interviews de 7H45 et de 8H15. Les sujets suivants illustrent la diversité des catégories socio-professionnelles sur l'antenne d'Europe 1 :

⁷ Critères définis par le Conseil dans son baromètre de la Diversité à la télévision

⁸ Plan de diffusion du spot « Diversité » d'Europe 1 transmis aux services du Conseil par courriel du 19 juillet 2016.

⁹ Courriel de Madame le Conseillère Mémona Hintermann-Afféjee en date du 28 juillet 2016.



- La (controversée) loi travail : Expliquée par le prisme de différents aspects (la lutte contre les discriminations, le licenciement économique, la garantie jeunes, etc...)
Loi travail qui a donné naissance au mouvement citoyen « Nuit Debout » aussi bien à Paris pendant 2 mois qu'en province, également couvert dans nos tranches d'infos (dont une spéciale EUROPE SOIR de Nicolas Poincaré depuis République)
 - « *La réforme du code du travail en France et ses effets sur la pauvreté* » - Avec une intervention de Claire HEDON, présidente d'ATD Quart Monde (22/02)
- Le mal logement :
 - « *Les bailleurs sociaux bientôt encadrés par la loi sur le mal logement ?* » (19/09)
 - « *La fondation Abbé Pierre a lancé une campagne contre le mal logement ciblant les bailleurs sociaux* ». Reportage dans une cité HLM de Marseille et interview d'une habitante ainsi que de Fathi BOUAROUA de la Fondation Abbé Pierre - Nathalie CHEVANCE
 - « *Enquête sur le boom des expulsions locatives dans le parc des logements sociaux* » - Rémi BOSTSARRON (30/10)
 - « *Après 5 ans seulement, un immeuble HLM d'un quartier populaire tombe en ruines, mettant en péril la sécurité des habitants, impuissants* » - Benjamin PETER
- La situation des agriculteurs : La précarité économique des agriculteurs et souvent leur ras le bol :
 - « *Le bras de fer récent entre Lactalis et les producteurs de lait français* »
 - « *Un agriculteur sur trois gagne moins de 350 euros par mois, selon la Mutualité sociale agricole (MSA)* »
 - « *Le nouveau plan de soutien agricole* »
- Les ouvriers / les fermetures d'usine :
 - « *Les salariés d'une usine qui doit fermer cherchent un repreneur* » : Les salariés cherchent un patron et ont choisi le journal "Les Echos" pour faire leur publicité. Sont interviewés une salariée, ainsi qu'un membre du comité d'entreprise. - Arthur HELMBACHER (03/06)
 - « *ALSTOM : ouverture de la réunion de crise présidée par François Hollande* » - Olivier SAMAIN (12/09)
 - « *Arnaud MONTEBOURG lance un appel au gouvernement sur la fermeture du site d'Alstom à Belfort* » - Stéphane PLACE (12/09)
 - « *Après Belfort, l'usine près de Valenciennes ?* » 1.200 salariés à Petite-Forêt. La direction instaure des mesures de chômage partiel. Parce que manque de commandes dans le secteur ferroviaire. Une partie des TER français sont fabriqués sur un site en Pologne. Les salariés s'inquiètent explique Stéphane Vandebuck, délégué FO - Lionel GOUGELOT.
 - « *Le site métallurgique Nilmk de Beaurain dans l'Aisne menace de fermeture* » : Pour les salariés, la fermeture du site qui appartient à un milliardaire russe proche de Poutine n'est pas économique, mais plutôt une mesure de rétorsion contre la politique française à l'égard de l'Ukraine. Sont interviewés un salarié, ainsi que l'adjoint au maire de Beaurain - Mathieu BOCK (20/09)
 - « *La fermeture du site Alstom de Belfort* » : Avec une intervention de Laurent BERGER, Secrétaire général de la CFDT invité du 7H45 (04/10)
 - « *Une partie des anciens ouvriers licenciés de SEITA se sont lancés dans l'aventure entrepreneuriale* » - François COULON (25/02)
 - « *Les hommes cadres vivent 6 ans de plus que les ouvriers, les femmes cadres 3 ans de plus* » : Avec une intervention de Julien DAMON, sociologue, professeur associé à Science Po / - Jean-Jacques HERY (19/02)
 - « *Un rapport d'Amnesty International dénonce le "travail forcé" des ouvriers au Qatar* » - Jérôme LACROIX (31/03)
 - « *Après Fessenheim, le maire de Châteauroux a fait une vidéo promotionnelle pour tenter de convaincre Tesla d'implanter son usine européenne dans sa commune. Ces vidéos peuvent-elles être utiles ? Comment sont-elles aperçues chez Tesla ?* » - Pauline JACOT

LE GRAND DIRECT DES MEDIAS 9H-10H

Europe 1 donne la parole à ses auditeurs qui sont représentatifs des diverses composantes de la société française, à travers notamment le « télé-répondeur » qu'ils soient artisans, agriculteurs, retraités, cadres, salariés du secteur public ou du privé, mères au foyer ou chômeurs, etc.

Au cours de la saison 2015/2016, l'émission - diffusée jusqu'à 12H - consacrait une heure à l'actualité et une aux questions de santé.



ALLO EUROPE 1 (10H-12H)

Questions pratiques, consommation, santé et bien-être sans oublier les animaux domestiques sont au programme de ces heures d'émission, avec le témoignage de nos auditeurs :

- « *Relations Parents/profs : Quelle implication faut-il avoir ?* » avec Sophie de Tarlé, rédactrice en chef du figaroetudiant.fr
- « *Comment aider les enfants dits « dys » ?* »
- « *SOS pas de nounou : Quelles sont les solutions ?* » avec Julien SUCHARD, fondateur du site Yoopies
- « *Je suis étudiant, je cherche un logement et c'est la galère : Comment m'y prendre ?* » avec Barbara DENIS-MUNTANER
- « *Seniors : Comment rester actif et bien dans sa vie ?* » avec Sophie PETERS
- « *Partir passer sa retraite à l'étranger : Comment s'y prendre ?* »
- « *Travail en horaires décalées : Comment s'organiser ?* »
- « *Senior : Je divorce et je refais ma vie !* »
- « *Maltraitance des enfants : Comment lutter ?* » avec Michel Martzoff, secrétaire général de l'association enfant bleu

CA PIQUE MAIS C'EST BON (12H-12H30)

Anne ROUMANOFF et ses chroniqueurs croquent avec impertinence et humour celles et ceux qui font l'actualité. L'émission fait intervenir des auditeurs autour de séquences jeux et de canulars téléphoniques qui ne font aucune distinction sur la profession des auditeurs pris à l'antenne (cadres, commerçants, routiers, mères au foyer, étudiants, retraités...)

Parmi ses invités en 2016, Julien Lauprêtre, Président du Secours Populaire, dont Anne Roumanoff est la marraine.

EUROPE MIDI (12H30-13H15)

Cette tranche d'information d'1h30 au cours de la saison 2015/2016 a permis aux auditeurs de poser des questions aux invités ou de témoigner en réaction aux sujets abordés.

- **Stéphane CARCILLO**, professeur associé au département d'économie de Sciences-Po, dans le cadre d'un sujet « Réforme du code du travail : la victoire du MEDEF ? » (18/02)
- **Isabelle LEVY**, conférencière et formatrice spécialisée dans les cultures et les religions à l'hôpital- Laïcité : l'hôpital malade des religions ?
- **Sophie BEAU**, co-fondatrice de l'ONG SOS Méditerranée - SOS Méditerranée : un bateau pour venir en aide aux réfugiés
- **Eric FAURE**, Président de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (28/03)
- **Grégory SCHNEIDER**, journaliste sportif à Libération / Qatar-2022 : l'enfer continue pour les ouvriers du Mondial (31/03)
- **Emmanuelle CAMBOIS**, démographe et chercheuse à l'INED (Institut national d'études démographiques), spécialisée en santé publique, dans le cadre d'un sujet de Gomez Mélanie « Espérance de vie : Les cadres vivent en moyenne 6 ans de plus que les ouvriers » (19/02)
- **Adeline NESLIAT-DESHAYE**, avocate du prévenu, dans le cadre d'un sujet consacré à l'affaire concernant un SDF condamné à deux mois de prison ferme pour avoir volé du riz, des pâtes et une boîte de sardine à Figeac dans le Lot. (13/05)
- **Céline SCHMITT**, porte-parole du HCR en France (Haut-commissariat aux réfugiés), dans le cadre d'un sujet « Migrants : sauvetage record hier en Méditerranée » (30/08)
- **Frédérique ROLET**, secrétaire générale du SNES-FSU dans le cadre d'un sujet « Réforme du collège : à 3 jours de la rentrée », la pilule ne passe toujours pas (29/08)
- **Liliana MOYANO**, présidente de la Fédération des Conseils de Parents d'élèves (FCPE), par téléphone, dans le cadre d'un sujet « De nouvelles mesures pour remplacer les profs absents »
- **Patrice BLANC**, nouveau président des Restos du cœur, par téléphone, dans le cadre d'Restos du cœur : lancement de la 32ème campagne
- **Céline PARISOT**, secrétaire générale de l'Union syndicale des magistrats (USM), par téléphone, dans le cadre d'un sujet « La réponse des magistrats »
- **Patrice RIBEIRO**, Secrétaire général du syndicat Synergie Officiers, par téléphone, dans le cadre d'un sujet « Une intersyndicale appelle à manifester devant les palais de justice tous les mardis »
- **Eric AUDOUY**, infirmier, vice-président de la Coordination Nationale Infirmière (en duplex de Martigues avec Nathalie Chevance) dans le cadre d'un sujet « Infirmier(e)s en colère : l'hôpital est-il à bout de souffle ? »
- **Valérie SIPAHIMALANI**, secrétaire générale adjointe du SNES-FSU, dans le cadre d'un sujet « Faut-il allonger la durée de scolarisation obligatoire ? »



EUROPE SOIR (18H-20H)

Un point de vue approfondi sur l'actualité nationale et internationale entre 18h et 19h. Deux personnalités invitées dans le Club de la presse entre 19h et 20h pour répondre aux questions de Nicolas POINCARE et des experts de la station. Différents sujets et invités au cours de la saison ont permis d'aborder les enjeux de la Diversité, sous le prisme des catégories socio-professionnelles :

- « *Harcèlement scolaire : comment s'attaquer aux cyberviolences ?* » avec Justine ATLAN, directrice de l'association e-Enfance
- « *La jungle de Calais évacuée* » avec par téléphone Christian SALOME, président de l'association l'Auberge des migrants
- « *Prison de Fresnes : des conditions de détention indignes dénoncées* » avec Adeline HAZAN, contrôleur général des lieux de privation de liberté
- « *Entrée en vigueur de la garantie contre les pensions alimentaires impayées* » avec Christine KELLY, journaliste, elle a créé la fondation "K d'urgences" qui vient en aide aux familles monoparentales
- « *Prison ferme pour les salariés de Goodyear ayant séquestré leur patron* » - Les deux cadres de l'entreprise s'étaient retrouvés enfermés avec des salariés réclamant un plan social amélioré pour accompagner la fermeture du site. Cette séquestration s'était faite sans violence. Goodyear avait retiré sa plainte mais le Parquet s'est saisi de l'affaire. Lionel GOUGELOT (12/01)

EUROPE 1 SOCIAL CLUB

Frédéric TADDEI décrypte l'esprit de notre époque à travers les romans, les essais, les films, les chansons, les spectacles qui font l'actualité culturelle chaque semaine :

- Olivier CYRAN et Julien BRYGO, journalistes pour "Boulots de merde" - Ed. La Découverte. Ces deux journalistes eux-mêmes précaires ont mené l'enquête pendant plusieurs années : du cireur de chaussures au gestionnaire de patrimoine, du distributeur de prospectus au « personal shopper » qui accompagne des clientes dans leurs emplettes de luxe... Les rencontres et les situations qu'ils rapportent de leur exploration dessinent un territoire ravagé, en proie à une violence sociale féroce, qui paraît s'enfoncer chaque jour un peu plus dans sa propre absurdité
- Raphaël LIOGIER, professeur des universités pour son livre "Sans emploi" - Ed. Les liens qui libèrent : Alors que la production de richesses s'est emballée ces cinquante dernières années, le travail humain nécessaire s'est parallèlement réduit
- Pierre RAHBI, philosophe, essayiste, porte-parole de l'agro écologie pour son livre "La convergence des consciences" Ed. Le Passeur
- BIG JOHN, physionomiste du Baron, pour son livre "Big John de Paname" - Ed. Anne Carrière

EUROPE NUIT

Trente minutes pour revenir sur toute l'actualité du jour, mieux la comprendre et se projeter dans celle du lendemain :

- Eric CHARBONNIER, expert éducation à l'OCDE, dans le cadre du reportage « Enquête PISA : la France championne du monde des inégalités sociales »
- Ericka BAREIGTS, Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité Réelle

LA LIBRE ANTENNE

Assurée 7/7 jours par Caroline DUBLANCHE (du lundi au jeudi) et par Sophie PETERS (du vendredi au dimanche). Les auditeurs qui témoignent à l'antenne tous les soirs sont issus de toutes les catégories sociales.

C'EST ARRIVE CETTE SEMAINE / C'EST ARRIVE DEMAIN - SAMEDI ET DIMANCHE 9H-10H

- André GRIMALDI, Diabétologue à la Pitié-Salpêtrière à Paris, et président du MDHP, le Mouvement de Défense de l'Hôpital Public, qui s'apprête à relancer sa charte pour une santé solidaire, en guise de « cri d'alarme »
- Nicolas CHABANNE, Président du collectif des Gueules Cassées, il est à l'initiative du lancement de la nouvelle marque de lait intitulée « C'est qui le patron ?! La marque du consommateur », qui a fait son apparition cette semaine, dans les rayons des hyper et supermarchés Carrefour (et sera commercialisée dans toute la France à partir du 2 novembre). Le concept : le consommateur décide du prix et des conditions de production des produits qu'il achète
- Serge GUERIN, Sociologue, spécialiste des questions liées au vieillissement et à la « seniorisation » de la société
- Hugo TRAVERS, À seulement 19 ans, ce jeune youtuber interviewe tous les candidats à l'élection présidentielle de 2017



- **JUL**, Dessinateur de presse et auteur de bande dessinée - Scénariste de « La Terre Promise », dessins de Achdé, éd. Lucky Comics : Pour fêter ses 70 ans, le cow-boy solitaire rencontre la communauté juive.
- **Nathalie MONS**, Sociologue, présidente du Conseil national d'évaluation du système scolaire et professeure à l'université de Cergy-Pontoise
- **Bruno PENNES**, Rédacteur en chef de JV Mag, magazine consacré à la culture des jeux vidéos – la fureur Pokemon Go
- **Monsieur LE PROF**, Professeur d'anglais, qui compte plus de 150 000 abonnés sur Twitter et 130 000 sur Facebook (où son humour exutoire amuse à la fois les enseignants, les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes).



B. Diversité des origines perçues

Malgré une actualité encore tragique en 2016 (attentats de Bruxelles, Nice, Saint-Etienne du Rouvray... crise des migrants...), Europe 1 a su traiter de la diversité de la manière la plus réaliste et positive possible. La diversité des origines est représentée par les porteurs de tranches de l'antenne, mais également par ses chroniqueurs récurrents et les thématiques traitées au cours des émissions.

o Les animateurs



Helena Morna, journaliste anime « Allô Europe 1 » et répond à des questions pratiques relatives notamment à la consommation, la santé, le bien-être ou aux animaux, ainsi que « La table du dimanche » le dimanche de 12H45 à 13H00.



Sonia Mabrouk, journaliste anime « Le débat des grandes voix », émission qui commente, analyse et remet en perspective l'actualité de la semaine.



Nikos Aliagas, présentateur et journaliste anime chaque soir de 20H00 à 21H00 « De quoi j'ai l'air » émission dans laquelle il reçoit et dresse le portrait d'une personnalité et tous les mois « Un soir avec... », soirée événementielle autour d'un musicien. Au programme, un concert unique composé de versions rares et de duos, diffusé de 20H00 à 22H00.



Julia Martin d'origine , anime l'émission « Campus » tous les dimanches de 14H00 à 16H00, dans laquelle elle propose aux auditeurs de découvrir une personnalité à travers ses amis et les tranches de vie qu'ils ont partagées.

o Les invités et les sujets traités

EUROPE 1 BONJOUR

Chronique Bonjour Mr/Mme le Maire :

- o **Pierre BOISSEAU**, adjoint au maire de Blois chargé de la laïcité et de l'intégration - lutter contre la radicalisation, la mairie de Blois organise des groupes de parole (06/07)
- o **Stéphane TROUSSEL**, Président du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis, conseiller municipal de La Courneuve - Le département de la Seine Saint-Denis propose à chacun de ses habitants de publier une photo sur son site internet pour promouvoir la diversité (15/01)
- o **Zorah AIT-MATEN**, adjointe au maire de Lyon déléguée aux affaires sociales et à la solidarité - Une grande collecte de couvertures organisée par la ville de Lyon tout l'hiver au profit des plus démunis (05/01)

LA MATINALE (6H30-9H)

Parmi les chroniqueurs :

- o **Anicet MBIDA**, pour « Made in France »
- o **Alex TAYLOR**, journaliste spécialiste de l'Europe (jusqu'en mars 2016)
- o **Louise ECKLAND**, pour « les français sont formidables »





A travers les sujets et reportages :

- o **Zelimkhan KHADJIEV**, lutteur réfugié tchétchène naturalisé français représente la France aux JO de Rio- François CLAUSS
- o **Christiane Taubira**, Ministre de la Justice, opposée à la déchéance de nationalité pour les terroristes criminels, en cas de double nationalité, donne sa démission au président de la république française
- o La mort d'Adama Traoré, jeune homme de 24 ans mort lors de son interpellation par des gendarmes en juillet dans le Val-d'Oise
- o Dont des sujets hommages sur les disparus. Pour ne citer qu'eux :
 - Le boxeur américain **Mohamed Ali**, né Cassius Clay
 - Le chanteur, compositeur, et acteur britannique **David Bowie**
 - l'auteur de bandes dessinées **Marcel Gottlieb**, dit Gotlib,
 - L'écrivain et philosophe américain **Elie Wiesel**, rescapé des camps de concentration nazis
 - Le musicien et peintre canadien **Léonard Cohen**
 - Le footballeur international néerlandais **Johan Cruyff**
 - L'acteur britannique **Alan Rickman**, mondialement connu avec le film Harry Potter
 - Le premier ministre d'Israël **Shimon Peres**
 - Le réalisateur, scénariste et animateur de télévision **Pierre Tcherniakovski, dit Pierre Tchernia**

Parmi les invités du 7H45 :

- o **Lilian THURAM**, ancien champion du monde, champion d'Europe de football et président de la Fondation Lilian Thuram « Education contre le racisme »
- o **Nadia REMADNA**, Présidente de l'Association « la Brigade des mères », auteur de « Avant, on craignait que nos enfants tombent dans la délinquance. Maintenant on a peur qu'ils deviennent des terroristes. Comment j'ai sauvé mes enfants » (Calmann-Levy)
- o **Jean-François AMADIEU**, sociologue, directeur de l'Observatoire des discriminations et auteur du livre « Le poids des apparences. Beauté, amour, gloire » (Ed. Odile Jacob) - « Quelles sont les nouvelles formes de discriminations à l'embauche ? (selon une enquête du Défenseur des droits et de l'Organisation Internationale du Travail) »
- o **Fatima GAS**, direct tél, directrice du Campus de l'ESIEA Paris, signature de l'Appel des 41 musulmans du JDD
- o **Salman RUSHDIE**, écrivain britannique, d'origine indienne, et auteur de « Deux ans, huit mois et vingt-huit nuits » (Ed. Actes Sud)
- o **Abd AL MALIK**, rappeur, auteur-compositeur-Interprète, écrivain et auteur de « Camus, l'art ou la révolte » (Ed. Fayard)
- o **Brita HAGI HASSAN**, président du conseil local de la partie Est d'Alep
- o **Sandro GOZI**, secrétaire d'Etat italien en charge des Affaires européennes
- o **Artem STUDENNIKOV**, ministre conseiller, chef de mission adjoint de l'Ambassade de Russie en France
- o **Garry KASPAROV**, opposant russe à Vladimir Poutine et ancien champion d'échecs
- o **Bill GATES**, philanthrope, à la tête de la Fondation Bill and Melinda Gates et fondateur historique de Microsoft
- o **Roger FEDERER**, tennisman, recordman de victoires en Grand Chelem
- o **Roger CUKIERMAN**, président du CRIF
- o **BLACK M**, chanteur

Parmi les invités de l'interview politique de 8H20 :

- o **Amar LASFAR**, recteur de la mosquée de Lille-Sud, et président national de l'UOIF
- o **Tony BLAIR** ancien Premier ministre britannique
- o **Ali BONGO**, président du Gabon
- o **Youssef CHAHED**, Premier ministre de Tunisie
- o **Alexandre ORLOV**, ambassadeur de Russie en France
- o **Myriam EL KHOMRI**, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social
- o **Martin SCHULZ**, Président du Parlement européen

LE GRAND DIRECT DES MEDIAS (9H-10H)

De nombreux journalistes, réalisateurs, animateurs ou comédiens ont été reçus, parmi lesquels :

- o **Leila BEN KHALIFA**, animatrice télé
- o **Kamel OUALI**, chorégraphe et juré de La France a un incroyable talent
- o **Karim RISSOULI**, journaliste
- o **NAGUI**, animateur



- **Léa SALAME**, journaliste
- **Alexandra EL KHAZEM**, responsable du bureau Moyen-Orient chez RSF – « Trouvez-vous que les médias parlent suffisamment de la situation dramatique à Alep ? »
- **AMIR**, Chanteur - Il termine à la 6ème place de l'Eurovision
- **SLIMANE**, chanteur et grand gagnant de The Voice
- **Nikos ALIAGAS** journaliste et animateur
- **Nadjet CHERIGUI**, Journaliste
- **Cyril HANOUNA**, animateur
- **NABILLA**, pour son livre « Trop Vite » paru aux éditions Robert Laffont
- **André MANOUKIAN**, animateur de la « Nouvelles Star »
- **Lila SALMI**, réalisatrice

De plus, sur la grille 2015/2016 l'émission a reçu :

- **Laura SLIMANI**, présidente des Jeunes Socialistes
- **Hamid BENAMARA**, directeur général du comparateur d'assurances Lesfurets.com
- **Rokhaya DIALLO**, journaliste, écrivain, auteur de « Comment parler de la laïcité aux enfants » aux éditions le Baron Perché
- **Mohammed CHIRANI**, consultant en politiques publiques
- **Eduardo RIHAN-CYPEL**, député de Seine et Marne, secrétaire national chargé de la riposte au Parti socialiste
- **Lynda ASMANI**, lobbyiste en relations internationales
- **ROST**, artiste, président de Banlieues actives et membre du Conseil économique et social

EUROPE MIDI (12H30-13H15)

Parmi les chroniqueurs :

Pour accompagner Maxime SWITEK, **Anissa HADDADI**, notre meneuse de jeu au quotidien, également remplaçante de Julie LECLERC sur les matinées.

Parmi les invités :

- **Loubna ABIDAR**, actrice marocaine, pour la sortie de son livre « Dangereuses »

A travers les sujets :

- « *Discrimination à l'embauche : 33% des demandeurs d'emploi estiment avoir été victimes d'une discrimination à l'embauche, et parmi eux, 8 personnes sur 10 estiment que leur physique influence le recruteur* ». Le physique serait donc un facteur de discrimination à l'embauche si l'on en croit l'Organisation internationale du travail (OIT) et le Défenseur des Droits. Cela a-t-il été votre cas ? Les auditeurs sont invités à témoigner. (15/02)

ÇA PIQUE MAIS C'EST BON

Parmi les chroniqueurs :

- **Willy ROVELLI**
- **Léa LANDO**
- **Jérémy LORCA**
- **Karim DUVAL**
- **Redouanne HARJANE**...



Parmi les invités : **BLACK M, WALLY DIA, les frères BOGDANOFF, Omar SY...**



AU CŒUR DE L'HISTOIRE

Parmi les invités :

- **Clive LAMMING**, historien des chemins de fer
- **Vladimir FEDEROVSKI**, écrivain russe, invité pour une émission consacrée à Tchaïkovski.

A travers les sujets :

- « *Le sacre de Farah Pahlavi* », avec un focus dans la partie *Patrimoine sur l'Iran*
- « *Le monde de Stefan Zweig* »
- « *La Maison Blanche, deux siècles d'histoire* »
- « *Madame Ching, pirate* »
- « *Palmyre* »

LA COUR DES GRANDS

Parmi les invités :

- **Estelle MOSELLY** et **Tony YOKA**, sportifs
- **Elie SEMOUN**, comédien et humoriste
- **BIYOUNA**, comédienne
- **Stéphane DE GROODT**, comédien et humoriste
- **IMANY**, chanteuse
- **Adriana KAREMBEU**, animatrice
- **Claudia TAGBO**, humoriste
- **Camélia JORDANA**, chanteuse et actrice
- **YOUSSOU N'DOUR**, chanteur
- **BLACK M**, chanteur
- **Nelson MONTFORT**, journaliste sportif
- **Igor et Grichka BOGDANOFF**, animateurs et écrivains
- **Cristiana REALI**, actrice
- **Kamel OUALI**, chorégraphe
- **LA COMPAGNIE CREOLE**, groupe musical

DE QUOI J'AI L'AIR ? (20H-21H)

Parmi les invités :

- **ORLANDO**, producteur
- **CORNEILLE**, chanteur
- **Diane KRUGER**, actrice
- **Pascal LEGITIMUS**, acteur
- **TETE**, chanteur
- **Kad MERAD**, acteur
- **Charles AZNAVOUR**, chanteur
- **Petula CLARK**, chanteuse et actrice
- **Roberto ALAGNA**, ténor
- **Anthony KAVANAGH**, humoriste
- **Gad ELMALEH**, humoriste
- **Hélène SEGARA**, chanteuse
- **Omar SY**, comédien
- **Michel BOUJENAH**, comédien
- **DAVE**, chanteur
- **Ary ABITTAN**, humoriste et acteur

EUROPE SOIR (18H-20H), parmi les invités du Club de la Presse :

- **Tareq OUBROU**, imam de la mosquée de Bordeaux
- **Abdenour BIDAR**, philosophe, pour son livre « *Quelles Valeurs à Transmettre ?* » (Albin Michel)
- **Fharad KHOSROKHAVAR**, sociologue, pour « *Prisons de France - Violence, radicalisation, déshumanisation : surveillants et détenus parlent* » (Robert Laffont)
- **Jean-Guy TALAMONI**, président de l'Assemblée de Corse, qui dénonce sur Europe 1 « *un véritable problème de racisme anti-corse* » après la perte d'un œil par un supporter de Bastia.
- **Carlos DA SILVA**, député PS de l'Essonne
- **Leïla SLIMANI**, lauréate du Goncourt 2016



- **Dr. Ziad ALISSA**, président de l'UOSSM France (Union des Organisations de Secours et Soins Médicaux)
- **Oubaïda AL-MOUFFI**, médecin franco-syrien, vice-président de l'UOSSM (Union des organisations de secours et soins médicaux), organisation médicale qui regroupe les médecins de la diaspora syrienne dans le monde
- **Joude JASSOUMA**, réfugié d'Alep qui publie son témoignage « JE VIENS D'ALEP : Itinéraire d'un réfugié ordinaire » (éditions ALLARY)

EUROPE 1 SOCIAL CLUB (20H-22H)

- **Khatia BUNIATISHVILI**, pianiste géorgienne, pour son album « Kaleïdoscope »
- **Barbara HENDRICKS**, chanteuse, pour son nouvel album « Love derwinger - Gustav Mahler »
- **Sebastiao SALGADO**, photographe pour l'ouvrage « Kuwait » (Ed. Taschen Barbara HENDRICKS)
- **Karim DRIDI**, réalisateur du film « Chouf » - en salle le 5 octobre
- **Robert CHARLEBOIS**, pour ses 50 ans de carrière - en tournée
- **Nahal TAJADOD**, écrivain iranienne
- **Pierre PALMADA**, pour le spectacle « Ils s'aiment depuis 20 ans »
- **Ysabel SAIAH-BAUDIS**, écrivain pour son livre « Oum Kalsoum, l'étoile de l'Orient » (Ed. du Rocher)
- **Dalila KERDOUCHE**, grand reporter pour son livre « Espionnes » (Ed. Arthaud)
- **Nina BOURAOUI**, écrivaine, pour son livre « Beaux rivages » (Ed. Lattes)
- **Alain MABANCKOU**, écrivain
- **Beligh NABLI**, universitaire, pour son livre « La République identitaire » (Ed. du Cerf)
- **RAMZY**, comédien pour le film « Hibou »
- **Stefen FREARS**, réalisateur, pour le film « Florence Foster Jenkins »
- **Velibor COLIC**, écrivain, pour son livre « Le manuel de l'exil » (Ed. Gallimard)
- **Lucien JEAN-BAPTISTE**, acteur et réalisateur pour le film « C'est quoi cette famille ? »
- **Sanjay SUBRAHMANYAM**, historien indien, pour son livre « L'éléphant, le canon et le pinceau » (Ed. Alma)
- **Marcel CAMPION, Stephan GRUSS**,
- **TETE**, chanteur
- **JULIETTE**

EUROPE NUIT

- **Latifa IBN ZIATEN**, mère du soldat Imad Ibn Ziaten, assassiné par Mohamed Merah, et auteure de *C'est quoi la tolérance ?* (Les éditions de l'atelier), pour un sujet intitulé « Quatre ans après la mort de son fils, elle poursuit sa lutte contre la radicalisation »

C'EST ARRIVE DEMAIN / CETTE SEMAINE (Samedi/dimanche 9H-10H)

- **Idriss ABERKANE**, spécialiste des neurosciences
- **Nadia REMADNA**, présidente de l'association « La Brigade des mères », pour un sujet « Les mères debout contre la radicalisation »
- **Alexandre ROMANES**, poète et fondateur du dernier cirque tsigane d'Europe
- **Souhayr BELHASSEN**, présidente d'honneur de la FIDH pour un sujet « 5 après la révolution tunisienne, une nostalgie Ben Ali ? »
- **Manu KATCHÉ**, batteur de renommée internationale, auteur-compositeur, parolier et interprète
- **Adel ZIANE**, sous-directeur de la communication du musée du Louvre - « Le Louvre invite les Youtubers à faire son buzz »





CAMPUS (Dimanche 14H-16H)

Julia MARTIN nous fait découvrir une personnalité à travers ses amis et les tranches de vie qu'ils ont partagées :

Par exemple pour :

- BLACK M : Rencontres avec Dawala (ami) a découvert Sexion d'Assaut, Maska, (ami et membre de Sexion d'Assaut), Abou DEBEING (ami), SOPRANO (chanteur), Zahra (chanteuse).
- Ibrahim MAALOUF : Rencontre avec Rima ABDUL-MALAK, responsable des programmes de Clowns sans frontières de 2001 à 2006. Vice-présidente de l'association de 2008 à 2013. Elle est partie en mission avec Ibrahim en Cisjordanie en 2007

UN DIMANCHE DE CINEMA (Dimanche 13H-14H)

Parmi les invités :

- Tom HANKS, acteur
- Anthony KAVANNAGH, humoriste
- Omar SY, acteur





C. Représentation du Handicap

Europe 1 aborde fréquemment des sujets ayant trait au handicap, tant au sein de ses tranches d'informations que dans ses émissions programmes, toujours avec professionnalisme, tolérance et esprit d'ouverture quant à la réalité du handicap.

LA MATINALE

Des sujets, reportages et invités :

- o « *Vidéo d'un contrôle policier d'un handicapé* » – Matthieu BOCK (05/05)
- o « *Une affaire de pédophilie en Isère dans un institut qui accueille des enfants autistes et handicapés* » – BOUJON Jean-Luc (22/04)
- o « *Quand les réseaux sociaux se mobilisent... en quelques heures, un handicapé trouve de quoi financer son fauteuil électrique !* » – Ariane Lavilleux (17/02)
- o « *La préparation de Damien Séguin, le 1er navigateur handicapé à participer au Vendée Globe* » – Corinne BOULLOUD (03/02)
- o « *Les médicaments contre Alzheimer jugés inefficaces mais toujours remboursés par la Sécu* » - Mélanie GOMEZ (31/10)
- o Interview de 7H45 avec Olivia CATTAN présidente de l'association « SOS Autisme » (25/03)
- o « *Les paraplégiques retrouvent des sensations* ». Des paraplégiques, paralysés depuis des années, ont retrouvé des sensations et le contrôle partiel de leurs jambes, voire pour certains une vie sexuelle, des résultats "sans précédent" obtenus grâce une rééducation cérébrale et physique innovante. - Aurélien FLEUROT
- o « *Journée mondiale de la lutte contre la maladie d'Alzheimer* » - Chronique santé de Gérald KIERZEK (21/09)
- o « *La mise en avant de l'institut IMAGINE* », centre de recherches et de soins pour les maladies génétiques de l'enfant, souvent handicapantes
- o « *La création de 32.000 postes d'accompagnants pour les élèves en situation de handicap* »
- o « *20ème édition de la "Semaine pour l'emploi des personnes handicapées"* », du 14 au 20 novembre 2016, avec mise en avant discriminations « combinant genre et handicap » pour les femmes
- o « *Des jeunes aident des handicapés et des personnes âgées à se baigner à Sanary* »
- o « *Femme handicapée, en fauteuil roulant, coincée chez elle depuis 2 mois à cause d'une panne d'ascenseur* »
- o « *Mobilisation d'un lycée pour l'accès d'une handicapée* »

Dans le cadre de la chronique Innovation et Made in France d'Anicet Mbida :

- o A Angers, un GPS pour handicapés
- o Des lunettes qui lisent à la place des malvoyants
- o A Paris, test non invasif de la maladie d'Alzheimer
- o A Fontenay-le-Comte, une voiture électrique sans permis conçue pour les handicapés qui peuvent la conduire sans quitter leur fauteuil

Sans oublier les Jeux Paralympique de RIO suivis dans le journal des Sports quotidiennement.

C'EST ARRIVE DEMAIN / C'EST ARRIVE CETTE SEMAINE

- o Frédéric ZEITOUN, Parolier, auteur-compositeur, interprète, comédien - « L'histoire enchantée du petit juif à roulettes » (l'itinéraire d'un enfant pas vraiment gâté au départ...) (10/12)
- o Marina CAVAZZANA, Médecin et chercheuse italienne travaillant en France à l'hôpital Necker - Chercheure à l'institut des maladies génétiques « Imagine » (18/12)

LES CARNETS DU MONDE

Chroniqueur de l'émission : Josef SCHOVANEC autiste et philosophe pour sa chronique « Voyage en Autistan ». Chaque semaine, Josef Schovanec philosophe-voyageur, et porteur du syndrome d'Asperger, une forme d'autisme pose son regard sur un pays où une situation dans le monde¹⁰.



¹⁰ <http://www.europe1.fr/emissions/voyage-en-autistan>



- Quelques exemples dans les autres émissions :
 - o L'athlète Marie Amélie LE FUR reçue dans la COUR DES GRANDS
 - o Dans la FAMILLE EUROPE 1, « Mon enfant est porteur de handicap : Comment choisir une activité sportive ? » avec la Présidente de la Ligue Ile de France des Sports Adaptés
 - o Spéciale QUESTIONS DE SANTE « Vos questions sur la maladie d'Alzheimer », à l'occasion de la Journée Mondiale Alzheimer (21/09)

Et dans le cadre de la **JOURNÉE INTERNATIONALE DU HANDICAP**, plusieurs rendez-vous sur l'antenne, dont :

Vendredi 2 décembre 2016 :

- o LE GRAND DIRECT DES MEDIAS depuis le plateau du TELETHON à l'hippodrome de Longchamp pour la 30ème édition du Téléthon diffusée sur France 2
- o QUESTION DE SANTE avec un dossier sur « Les différentes formes de Handicap » et une brève sur le lancement du Téléthon
- o LA FAMILLE EUROPE 1 avec le sujet « Comment concilier travail et handicap ? »
- o LA COUR DES GRANDS avec Philippe CROIZON, par téléphone, qui s'apprête à faire le Dakar



Samedi 3 décembre :

- o EUROPE WEEK-END sujet sur le spectacle TIMEO (l'histoire d'un enfant en fauteuil roulant qui souhaite devenir acrobate)
- o C'EST ARRIVE CETTE SEMAINE avec Salim EJNAINI, cavalier non voyant qui participe aux Longines Masters de Paris
- o IL N'Y A PAS QU'UNE VIE DANS LA VIE avec Gilbert MONTAGNE
- o Dans les tranches infos et sports, sujets et reportages sur le thème du handicap



D. Parité / représentation des femmes

Europe 1 est pleinement sensibilisée à l'enjeu de la représentation des femmes, que ce soit sur son antenne ou au sein de ses équipes. En tant que radio généraliste qui s'adresse au plus grand nombre, la place et l'image des femmes dans les médias constitue pour Europe 1 un enjeu moral et éthique qui correspond à ses valeurs.

Au titre de l'année 2016 et conformément à la délibération n° 2015-2 du 4 février 2015, Europe 1 a restitué les éléments suivants, selon la procédure arrêtée par le Conseil :

- par courriel du 29 août 2016¹¹ le fichier de déclaration quantitative de l'antenne au cours du mois de mai 2016.
- par courriel du 3 février 2017¹², le fichier de déclaration quantitative de l'antenne au cours du mois d'octobre 2016, accompagné de la déclaration 2016 relative à la catégorie « experts » au sein des émissions déterminées avec le Conseil¹³.

Les parts femmes/hommes (en %) à l'antenne en 2016 ont été soumises à Europe 1 par courriel du 27 février 2016 et confirmées par ses soins le 1^{er} mars 2017 en vue de la publication du rapport annuel du Conseil sur cet enjeu.

Europe 1 a également transmis au Conseil sa déclaration qualitative portant sur l'ensemble de l'année 2016 et répertoriant les nombreux sujets, chroniques, interviews liés à l'enjeu du Droit des Femmes. Sur des thèmes aussi variés que l'inégalité salariale, la lutte contre les violences faites aux femmes, le sexismes en politique ou encore les personnalités féminines qui ont marqué l'histoire, Europe 1 a traité l'enjeu des femmes sous différents angles, toujours de manière positive et impliquée.

Le 7 mars 2017, le Conseil a publié son rapport sur la représentation des femmes à la télévision et la radio au titre de l'exercice 2016, soulignant notamment que :

« Europe 1, avec 103 programmes (80) et/ou sujets (23) (ex : Il n'y en a pas deux comme elle, chronique consacrée à la différence de salaire homme /femme, etc.), se distingue comme la radio ayant déclaré le plus de programmes [contribuant à la lutte contre les préjugés sexistes et les violences faites aux femmes]¹⁴ ».

o Valorisation des femmes dans les rendez-vous importants

Au cours de l'année 2016, Europe 1 a continué de mettre les femmes en avant tant par l'animation de tranches d'informations qu'au niveau des invitées « expertes » ou des sujets traités. Europe 1 a également veillé à la parité dans les jingles et habillages sonores de son antenne.

EUROPE MATIN

A travers les sujets/reportages :

- o « La différence de salaire femmes-hommes », ces dernières étant payées 15,1 % de moins que leurs collègues masculins (si l'on se fie aux chiffres de la Commission européenne). Intervention de Rebecca AMSELLEM, fondatrice des Glorieuses (07/11)
- o « Lancement de la semaine de l'égalité professionnelle femmes/hommes » (son Jean-Jacques HERY) Laurence Rossignol présente le "premier plan interministériel à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes" (03/10)
- o « Crédit à la Fondation des femmes » - Eve ROGER
- o « Les infarctus chez les femmes jeunes progressent » - Mélanie GOMEZ

¹¹ En réponse au courriel des services du Conseil en date du 5 juillet 2016

¹² En réponse au courriel des services du Conseil en date du 30 novembre 2016

¹³ Pour la période janvier/juillet 2016 : Europe 1 vous répond, Europe 1 midi, Le club de la presse, Europe week-end, Le grand direct des médias, Le grand direct de l'actu, Au cœur de l'histoire, Qui-vive. Pour la période septembre/décembre 2016 : Europe Midi, le Club de la Presse, Europe Week-end, C'est arrivé demain/cette semaine, Le grand direct des médias, Au cœur de l'histoire, Qui-vive

¹⁴ Page 25 du rapport « La représentation des femmes à la télévision et la radio » Exercice 2016



Parmi les invitées :

- « L'interview vérité » de 7H45
- **Nadia MURAD BASEE TAHA**, survivante de l'esclavage sexuel par Daesh (19/02)
 - **Loubna ABIDAR**, actrice dans « *Much Loved* » (26/02)
 - **Clara GAYMARD**, ancienne présidente de General Electric France, co-fondatrice de Raise, et présidente du Women's Forum – la place des femmes dans la société (8/03)
 - **Yeonmi PARK**, jeune nord-coréenne de 22 ans, dissidente du régime (elle vit aujourd'hui aux Etats-Unis) et auteur de « *Je voulais juste vivre* » (Ed. Kero) (17/03)
 - **Marylin BALDECK**, déléguée générale de l'association européenne contre les violences faites aux femmes au travail / Dans le cadre de « *Europe 1 vous répond : Comment lutter contre le harcèlement sexuel ?* » (10/05)



- « L'interview politique » de 8H20
- **Bassma KODMNAI**, directrice du « think tank » Arab reform initiative, ancienne porte-parole du Conseil national Syrien (29/02)
 - **Laurence ROSSIGNOL**, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes (15/08)
- « L'interview découverte » de Caroline ROUX à 09H05
- **Deniz GAMZE ERGÜVEN**, réalisatrice du film « *Mustang* » Lundi 18/01
 - **Niels TAVERNIER**, réalisateur de « *Elles ont toutes une histoire* » - 11 courts métrages sur des parcours douloureux de femmes de toutes origines, à l'occasion du partenariat ELLE/Journée de la Femme (8/03)
 - **Chahdortt DJAVANN**, romancière et essayiste iranienne, qui a fui l'Iran de Khomeyni pour trouver refuge en France. Auteure de « *Les putés voilées n'iront jamais au paradis* » aux éditions Grasset (6/04)
 - **Romain KOLINKA**, acteur, fils de Marie Trintignant et Richard Kolinka (7/04)
 - **Yann BORGSTEDT**, jeune entrepreneur suisse et Président de The Humanity Foundation pour soutenir l'accès à l'éducation, la formation, l'autonomie des femmes et la lutte contre la violence faite aux femmes

LE GRAND DIRECT DES MEDIAS

- Sujet sur Jean-Michel MAIRE qui a embrassé la poitrine d'une jeune femme sans son consentement durant « *Les 35 heures de Baba* » le 13 octobre dernier (14/10)
- Léa SALAME invitée pour parler de son nouveau magazine sur France 2, elle revient sur sa grossesse (« *j'ai la chance de vivre en 2016 et de ne pas avoir à choisir entre ma vie professionnelle et ma vie familiale* ») (30/11)
- Débat : « *L'Election de Miss France est-elle sexiste ?* » avec comme invitée Eléonore STEVENIN-MORGUET, co-porte-parole d'*Osez le féminisme* (12/12)

ALLO EUROPE 1

Magazine de service apportant des réponses concrètes et pratiques aux questions des auditeurs avec l'appui d'experts, dont celui de Sophie PETERS psychanalyste pour une mise en perspective des points de vue (dont celui hommes / femmes).

- « *Comment lutter contre le harcèlement à l'école ?* » avec notamment Catherine MARQUIS, psychologue (03/11)
- « *Cohabiter avec son ex-conjoint après un divorce* » avec Sophie PETERS (10/11)
- « *Chirurgie esthétique : après quoi on court ?* » avec Sophie PETERS et Rémy ROUQUETTE, chirurgien esthétique (09/12)
- « *Jeunes Chefs d'entreprise : Comment gérer ?* » avec Jérémie CLAUSS, coach en management (15/12)



CA PIQUE MAIS C'EST BON 12H-12H30

Anne ROUMANOFF et ses chroniqueurs croquent avec impertinence et humour celles et ceux qui font l'actualité.

- Chronique de David AZENCOT sur la place des femmes en politique (il y revendique son féminisme) (30/08)
- Chronique d'Anne ROUMANOFF avec Marie Noëlle LIENEMANN en invitée où dans son billet d'introduction, Anne ROUMANOFF balaie les idées reçues sur les femmes et différents remarques sexistes en politique (02/09)
- Chronique de Christine BERROU sur la situation des femmes en Iran (06/09)
- Chronique de David AZENCOT sur la lutte contre le sexisme (12/09)
- Chronique Anne ROUMANOFF sur les idées reçues (Peut-on être drôle et féminine? Une femme pour faire rire doit-elle être moche? Existe-t-il un humour féminin?) (14/09)
- Chronique Léa LANDO avec Nathalie KOSCIUZKO-MORIZET en invitée : Léa LANDO rêve de voir une femme à la tête du pays (3/11)
- Chronique de Jean-Philippe VISINI sur le viagra féminin (où il prend le parti des femmes) (07/11)

EUROPE MIDI 12H30-13H15

Le journal de la mi-journée avec un débat pour revenir sur un fait marquant de l'actualité faisant intervenir témoins et experts.

- « *Le festival de BD d'Angoulême accusé de sexisme après une sélection 100 % masculine* » - Charrier MATHIEU (06/01)
- « *Allaitement : la panacée ? idées reçues ?* » : Avec une intervention du Dr. Marie THIRION, pédiatre, spécialiste de la physiologie du nourrisson, directrice scientifique du site « santeallaitementmaternel.com », auteur de « *L'allaitement - De la naissance au sevrage* » (29/01)
- « *Barbie change (enfin) de silhouette* » : Avec une intervention de Jean-François AMADIEU, sociologue, directeur de l'Observatoire des discriminations, auteur de « *Le poids des apparences - Beauté, amour, gloire* » (Odile Jacob) (29/01)
- « *Parité gouvernementale : le coup de gueule des féministes* » : Avec une intervention de Marie ALLIBERT, porte-parole d'Osez-le-féminisme (12/01)
- A propos de l'interview de François Hollande dans *Elle* « Femmes, je vous aime » : David DOUKHAN et Katell POULIQUEN, rédactrice en chef au magazine *ELLE*, (3/03)
- « *Irresponsabilité pénale pour cause de violences conjugales : Est-ce une bonne idée ou au contraire, cette proposition vous choque-t-elle ?* » : Avec une intervention d'Isabelle STEYER, avocate au bureau de Paris, spécialiste du droit des victimes (08/03)
- « *Journée des droits de la femme : qu'est-ce qu'être féministe aujourd'hui ?* » : Avec une intervention de Pauline ILLIER, membre active des Femen (08/03)
- Sujet sur une étude réalisée par l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, qui détaille le profil des victimes de violences conjugales en France (16/03)
- Sujet sur les violences faites aux femmes : Avec une intervention de Catherine LE MAGUERESSE, juriste et ancienne Présidente de l'association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT), et des témoignages d'auditeurs (09/05)
- « *Le texte de la loi sur la prostitution : Désormais ce ne sont plus les prostitué(e)s mais les clients qui seront pénalisés* ». Avec, parmi les défenseurs de cette loi, Grégoire THERY secrétaire général le Mouvement du Nid
- « *Comment les femmes travailleront-elles demain ? Mesdames, comment gérez-vous votre vie professionnelle ? Quelles sont vos attentes pour la suite de votre carrière ?* » : Avec une intervention de Valérie ACCARY, Présidente de BBDO France et Administratrice de l'association Force Femmes - Partenariat *Elle Active*, et des témoignages d'auditeurs (08/08)
- Intervention de Raphaëlle REMY-LELEU, porte-parole d'Osez le féminisme (25/08)
- Intervention de Caroline DE HAAS, militante féministe, co-fondatrice d'Osez le Féminisme invitée pour débattre sur La théorie du genre (03/10)
- « *Une députée accuse Jean-Michel Baylet de violences à l'égard d'une collaboratrice* » : Avec une intervention d'Isabelle ATTARD, députée du Calvados, elle a publiquement interpellé le ministre hier dans l'hémicycle (12/10)
- « *Un collectif de collaboratrices parlementaires dénonce le sexisme en politique et appelle les victimes à témoigner* » : Avec une intervention de Charlotte SOULARY, membre du collectif Chair, collaboratrice, co-signataire d'une tribune publiée dans *Le Monde* (17/10)
- « *Pour protester contre les inégalités hommes-femmes, les Françaises ont arrêté de travailler à 16h34* » (07/11)



LE GRAND DIRECT DES MEDIAS 9H-10H

Sont fréquemment invitées des journalistes, réalisatrices, comédiennes, animatrices et directrices de programmes dans cette tranche.
Et toujours la présence de Julie LECLERC aux côtés de Thomas JOUBERT, d'avantage dans un rôle de co-animateuse que de simple meneuse de jeu.

Pour les séquences de décryptage, parmi les journalistes et spécialistes médias fréquemment sollicitées :

- o Eva ROQUE, Chef des Infos à Télé 7 Jours et chroniqueuse Europe 1
- o Caroline BONACOSSA, journaliste média
- o Emilie LOPEZ, Journaliste
- o Gaelle PLACEK Journaliste
- o Florence LE MEHAUTE, Journaliste à Télé 2 Semaines
- o Nathalie GILLOT, Chef des infos à VSD
- o Marion MOURGUE, journaliste politique au Figaro Magazine



AU CŒUR DE L'HISTOIRE (14H)

Franck FERRAND s'efforce de revenir sur le parcours de femmes qui ont marqué l'Histoire :

- o Récit sur Draga Obrenovic, épouse du roi Alexandre de Serbie et de 12 ans son aînée. Conspuée notamment pour cette différence d'âge et finalement assassinée avec son époux lors d'un coup d'état (12/01)
- o Les grandes directrices de théâtre, avec Denise PETITDIDIER invitée pour célébrer toutes ces femmes qui, depuis Sarah Bernhardt, ont fait vivre la scène parisienne... qui n'est pas uniquement réservé aux hommes (12/02)
- o Femme et sultane - Chajarat ed-Or, unique sultane à avoir régné dans le monde arabe. Elle a exercé en titre le pouvoir de sultane en Egypte au XIIIe siècle et dont l'influence politique a été considérable (04/05)
- o La femme de Churchill - Clémentine Churchill, qui a vécu dans l'ombre de son époux pendant près de 60 ans et pourtant femme d'influence (19/07) (rediffusion)
- o La vie de Coco Chanel

Et fait intervenir de nombreuses expertes / historiennes de manière récurrentes, ainsi que des réalisatrices ou écrivaines. Pour ne citer qu'elles :

- o Evelyne LEVER, historienne
- o Brigitte HENRI, commissaire de police des Renseignements généraux
- o Annette WIEVIORKA, historienne
- o Danièle THOMPSON, réalisatrice
- o Sophie CASSAGNES-BROUQUET,
- o Béatrix DE L'AULNOIT, journaliste et écrivaine
- o Elisabeth BADINTER, philosophe
- o Macha MERIL, écrivaine
- o Clémentine PORTIER-KALTENBACH, historienne
- o Laure HILLERIN, historienne
- o Christine LEVISSE-TOUZE, directrice du Musée du Général Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris
- o Nicole BRUGIER, auteure du livre « Les Iaques de Coromandel » (Ed. La Bibliothèque des arts, 2015)
- o Annie SARTRE, pour son livre « Palmyre, Vérités et Légendes » (Ed. Perrin, mai 2016)



EUROPE SOIR (18H-20H)

Des invitées parmi lesquelles :

- **Florence CESTAC**, auteur de bandes-dessinées, réagit aux accusations de sexismes contre la sélection du prestigieux prix de bande dessinée (« C'est difficile de se faire sa place en tant que femme, mais on y arrive. Quand même, ils ont pris de mauvaises habitudes », pointe-t-elle. « Seul 12% des auteurs de BD sont des femmes, mais la situation s'est améliorée ») – Isabelle MILLET (06/01)
- **Valérie PECRESSE**, femme politique, dans le cadre de l'Appel de 17 anciennes ministres face au sexismes – Mélanie Nunes (15/05)
- **Raphaëlle REMY-LELEU**, porte-parole d'Osez le féminisme (09/05)
- **Laurence ROSSIGNOL**, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes (11/05)
- **Brigitte GRESY**, Secrétaire générale du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (08/09)
- **Laure MANDEVILLE** et **Anne TOULOUSE**, auteures d'un livre sur Donald Trump, invitées pour débattre sur le candidat américain (27/09/)

EUROPE1 SOCIAL CLUB (20H-22H)

Les invités de Frédéric TADDEI échangent et partagent leurs points de vue sur la culture et la société :

- **GiedRé**, auteure, compositrice, interprète pour son album « Lalala » Ses textes, teintés d'humour noir, abordent des sujets comme la prostitution (09/02)
- **Frédérique BEDOS**, productrice et réalisatrice, pour son film « Des femmes et des hommes » : Une grande enquête sur les enjeux de l'égalité femmes-hommes à travers le monde (7/03)
- **Camille DE PERETTI**, écrivain, pour son livre « Blonde à forte poitrine » - Ed. Kero (8/03)
- **Macha MERIL**, pour son livre « Arithmétique de la chair » - Ed. Flammarion (14/03)
- **Olivia ROSENTHAL**, écrivaine, romancière, dramaturge, pour son livre « Toutes les femmes sont des aliens » - Editions Verticales / Sur l'identité sexuelle, sur la féminité et l'alléation, sur la peur et le plaisir conjugués, sur le conformisme moral et la perte de l'innocence (16/03)
- **Véronique BLANCHARD**, pour son livre « Mauvaises filles » - Ed. Textuel (05/10)
- **Line PAPIN**, pour son 1er roman « L'éveil » - Lauréate du prix littéraire de la vocation 2016 Fondation Marcel Bleustein-Blanchet (20/10)
- **Florence CESTAC**, auteure, invitée pour sa nouvelle BD, revient sur la polémique du machisme dans la bande-dessinée et se souvient que petite, sa famille offrait des BD à son frère, jamais à elle (22/09)
- **Dalila KERDOUCHE**, Grand reporter, auteure d'un livre sur les femmes des services secrets (« Espionnes » chez Arthaud). Derrière le cliché du « sexespionnage », la plupart de ces femmes sont mères de famille, des femmes ordinaires s'exerçant un métier extraordinaire. (22/09)

EUROPE NUIT

- « *Inégalités salariales hommes/femmes : est-ce la faute des politiques ?* » Janine MOSSUZ-LAVAU, directrice de recherches CNRS émérite au Cevipof, auteure du « Dictionnaire des sexualités » (2014, Robert Laffont) et de « Guerre des sexes : stop ! » (2009, Flammarion) (07/11)

EUROPE WEEK-END (SAMEDI ET DIMANCHE 6H-9H)

Portée par Wendy BOUCHARD, ces 3h d'information laissent place au décryptage et à la diversité des points de vue.

Parmi les invitées :

- **Anne FONTAINE**, réalisatrice - « Les innocentes » sortie le 10 février (film E1)
- **Hélène THIOLLET**, chercheur en science politique spécialisée en migrations pour tenter de faire le point sur la question des migrants et des réfugiés (20/02)
- **Fawzia ZOUARI**, écrivaine et journaliste franco-tunisienne (12/03)

A travers les sujets/reportages :

- « *Face au sexismes, 17 ex-ministres lancent un appel : "Nous ne nous taîrons plus"* » - Mélanie NUNES (15/05/2016)
- Dans une vidéo datant de 2005 et diffusée par le Washington Post, Donald Trump parle des femmes avec une grande vulgarité (« quand on est connu, elles vous laissent faire ce que vous voulez... ») – Xavier YVON / New York (08/10)
- Le troisième débat entre Donald TRUMP et Hillary CLINTON lors duquel cette dernière le fustige « Dans les années 90, je suis allée à Pékin pour défendre les droits des femmes quand lui insultait une ancienne Miss Univers » (Sébastien KREBS) (20/10)



C'EST ARRIVE CETTE SEMAINE/C'EST ARRIVE DEMAIN (SAMEDI ET DIMANCHE 9H-10H)

En compagnie d'intellectuels, d'artistes, mais aussi d'acteurs institutionnels, David ABIKER revisite l'actualité de la semaine et des jours à venir :

- **Laura GEORGES**, Footballeuse internationale, ambassadrice du développement du football féminin UEFA, elle évolue au poste de défenseure centrale du PSG - « Le premier match des Bleus vu par une bleue » (12/06)
- **Nadia REMADNA**, Présidente de l'association « La Brigade des mères » - « Les mères debout contre la radicalisation » (13/03)

D'autres émissions du week-end, comme **ECOSYSTE**ME et **LES ECLAIREURS** mettent à l'honneur les femmes :

- **Elise BOGHOSSIAN**, Acupunctrice en zone de guerre. A créé en 2002 l'association Elise Care.
- **Julia SEDEFDJIAN**, plus jeune cheffe étoilée du guide Michelin, à la tête du restaurant Les Fables de la Fontaine à Paris

Sans oublier **LE DEBAT DES GRANDES VOIX D'EUROPE 1** animé par Sonia MABROUK faisant intervenir les éditorialistes phares de la station dont Michèle COTTA et Catherine NAY.

LES CARNETS DU MONDE

Magazine incontournable de reportages et d'enquêtes présenté par Sophie LARMOYER qui :

- Met en valeur nos envoyées spéciales en France et dans le monde :
 - **Lamia OUALALOU**, correspondante d'Europe 1 à Rio de Janeiro
 - **Virginie RIVA**, correspondante d'Europe 1 en Italie
 - **Géraldine WOESSNER**, correspondante d'Europe 1 aux USA



- Fait également intervenir des journalistes de l'étranger comme :
 - **Ana NAVARRO PEDRO**, correspondante pour le magazine portugais Visao
 - **Solveig JANSEN**, correspondante pour le journal danois Jylland Posten
 - **Vibeke KNOOP RACHLINE**, correspondante du quotidien norvégien Aftenposten



EUROPE 1 SPORT (Vend, Sam, Dim 20H-23H)

En dehors de l'opération « 24H de sport féminin » à l'initiative du CSA, le service des sports d'Europe 1 a également couvert :

- Les matchs de football féminin dont match de l'OL- ligue des champions
- Les VI Nations joué par les filles
- La Fed Cup, Roland Garros
- Club cycliste 100% féminin

Et au cours de l'été 2016, Bérengère BONTE a animé **SECRETS DE SPORT**, émission dans laquelle un grand sportif revient sur un moment marquant de sa carrière.



○ Mobilisation pour la représentation des femmes à l'antenne : l'opération « Les 4 saisons du sport féminin »

Du 5 au 7 février 2016, Europe 1 s'est associée à l'opération « Les 4 saisons du sport féminin », en diffusant une programmation spéciale, visant à assurer la visibilité du sport féminin sur son antenne.

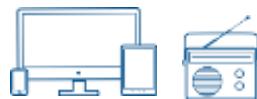
- Vendredi 5 février 2016 : Les équipes éditoriales ont couvert le match de championnat de football féminin PSG/Lyon.
- Samedi 6 février 2016 : Au cours du multiplex de Ligue 1, des envoyées spéciales ont commenté les matchs aux côtés des correspondants football traditionnels. A ce multiplex, a été intégrée la couverture du match féminin des 6 nations France/Italie à Bourg-en-Bresse. L'émission Europe-Midi a quant à elle reçu l'une des marraines de l'opération « Les 4 saisons du sport féminin », tandis que les journaux de la matinale revenaient sur cette dernière via des reportages, interviews et portraits.
- Samedi 6 février et dimanche 7 février 2016 : Les équipes et Corinne Boulloud ont couvert le premier tour de la Fed Cup (Coupe Davis au féminin) à Marseille entre la France et l'Italie.





- Parité au sein des équipes d'Europe 1
- Répartition par sexe

Données confidentielles



■ **Répartition par âge**

Données confidentielles



▪ **Répartition par âge de l'effectif au 31/12/2016**

Données confidentielles



- Application de l'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Données confidentielles

¹⁵ Accord signé entre les sociétés Europe 1 Télécompagnie, Europe News et les organisations syndicales représentatives, dont les modalités ont été détaillées au Conseil dans le rapport Diversité d'Europe 1 pour l'année 2014.

¹⁶ Telles qu'entendues par les critères fixés par les dispositions du Code du Travail.



II. ACTIONS HORS ANTENNE

A. Actions hors antenne d'Europe 1

Plusieurs **actions hors antenne** en faveur de la diversité ont également été menées au cours de l'année 2016 :

- Partenariats et opérations spéciales

Les valeurs véhiculées par les différents films dont Europe 1 a été partenaires (la tolérance, la diversité des origines, la lutte contre le sexism, les différences sociales) ont été relayées dans plusieurs de nos émissions, tant à la rédaction qu'aux programmes.

❖ Le cinéma :

- **UN HOMME A LA HAUTEUR** de Laurent TIRARD – une très belle femme rencontre un homme de très petite taille
- **ELLE** de Paul VERHOEVEN – A la tête d'une grande entreprise de jeux vidéo, elle gère ses affaires comme sa vie sentimentale : d'une main de fer. Sa vie bascule lorsqu'elle est agressée chez elle par un mystérieux inconnu
- **ILS SONT PARTOUT** d'Yvan ATTAL - Plusieurs histoires courtes qui tentent de démontrer, sur le mode tragi-comique, les clichés antisémites les plus tenaces
- **L'IDEAL** de Frédéric BEIGBEDER - Un hédoniste cynique mène une vie très agréable dans les bras de jeunes mannequins russes et les jets privés de ses amis oligarques... Jusqu'au jour où il est contacté par L'Idéal, la première entreprise de cosmétiques au monde, secouée par un gigantesque scandale médiatique.
- **DEMAIN TOUT COMMENCE** d'Hugo GELIN relatant l'histoire d'un père élevant seul sa fille (Jeudi 1er décembre, Journée OMAR SY à l'occasion de notre partenariat sur le film)
- **LA VACHE** de Mohamed HAMIDI Fatah – Un petit paysan Algérien traverse la France pour emmener sa vache « Jacqueline » au salon de l'Agriculture. L'occasion pour Fatah et Jacqueline d'aller de rencontres en surprises et de vivre une aventure humaine faite de grands moments d'entraide et de fous rires. Un voyage inattendu et plein de tendresse dans la France d'aujourd'hui.
- **MA FAMILLE T'ADORE DÉJÀ** de Jérôme COMMANDEUR – Comédie où une famille implose de l'intérieur suite à des non-dits. Il y est question des valeurs de la famille, de tolérance,...
- **UN PETIT BOULOT** de Pascal CHAUMEIL -Jacques habite une petite ville dont tous les habitants ont été mis sur la paille suite à un licenciement boursier. L'usine a fermé, sa copine est partie et les dettes s'accumulent. Alors quand le bookmaker mafieux du coin, lui propose de tuer sa femme, Jacques accepte volontiers...



❖ Les spectacles & concerts :

- **Tournée MIKA**, chanteur britanico-libanais prônant des valeurs de tolérance à travers ses chansons
- **Valérie LEMERCIER** au Théâtre du Châtelet. Elle incarne différents personnages : du père de famille misogyne, au coach nutrition, la bourgeoise, etc. Elle y épingle les travers de notre société
- **TIMEO** - une circomédie sur un jeune handicapé qui souhaite absolument intégrer un cirque



- **Ibrahim MAALOUF** – chanteur franco-libanais, dont le succès est fondé sur un métissage des genres, passant du jazz à la musique orientale ou au rock, parmi de multiples sources d'inspirations
- **Charles AZNAVOUR**, représentant permanent de l'Arménie auprès de l'ONU
- **Vincent DEDIENNE** – humoriste qui revendique le droit à la différence



❖ Les expositions :

- YOKO ONO, jusqu'au 10 juillet au Musée d'Art Contemporain de Lyon. Première rétrospective en France qui présente plus de cent œuvres, des poèmes illustrés de 1952 aux grandes installations de 2016, mais aussi des films, des performances
- MATA HOATA - ART ET SOCIETE AUX ILES MARQUISES, au musée du Quai Branly
- CORPS & AMES par Nikos ALIAGAS à la Conciergerie – Exposition de photos en noir et blanc mettant en valeur aussi bien des célébrités que des inconnus
- COLUCHE à l'Hôtel de Ville - Coluche, l'artiste généreux, a marqué les générations par ses mots, son outrance nécessaire, son esprit critique, son humour en toutes circonstances

❖ Autres partenariats et opérations :

- Plusieurs émissions en direct du SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE du 21 février au 1er mars
- CONCERT POUR LA TOLERANCE, soutien au grand concert gratuit prônant les valeurs de la tolérance, la diversité des cultures, etc.
- Soutien de l'institut IMAGINE, centre de recherches et de soins pour les maladies génétiques de l'enfant (proche de l'Hôpital Necker dans le 15ème)



- L'ECOLE ROYALE ANDALOUSE D'ART EQUESTRE - La plus jeune des 4 académies équestres reconnues dans le monde entier (Saumur, Vienne, Portugaise)... Sa notoriété tient aux qualités exceptionnelles de ses chevaux, en particulier grâce à leurs prestations au haut niveau international en dressage
- LA NUIT DE LA COIFFURE : Soirée exceptionnelle organisée par ELLE/L'OREAL et LA MARIE DE PARIS. L'événement promeut le métier de coiffeur et permet aux femmes de se sentir bien dans leur tête
- LONGINES MASTERS DE PARIS - Nous avons reçu sur Europe 1 Salim EJNAINI, cavalier non voyant, qui utilise une méthode incroyable pour pouvoir monter et enchaîner des obstacles dans les conditions normales de compétition.
- SALON DU TOURISME - Avec des conseils et adresses de la part de l'association Tourisme & Handicaps pour se rendre dans les villes et sites accessibles à tous
- PRIX EUROPE 1 DE L'ASSOCIATION DE L'ANNEE a récompensé Génération Solidaire, une association de prévention contre le harcèlement scolaire
Le prix Coup de cœur du jury a distingué F E R - Formation Equitation Réinsertion, association, créée en 2005, œuvre, grâce à la médiation du cheval, à recréer du lien social ou à favoriser le retour à l'autonomie des multiples publics auxquels elle s'adresse.
- ELLES ONT TOUTES UNE HISTOIRE - 11 courts métrages sur des parcours douloureux de femmes de toutes origines, à l'occasion du partenariat ELLE/Journée de la Femme.
- Formation des collaborateurs d'Europe 1 aux enjeux de la Diversité

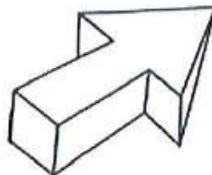
Le 15 juin 2016, vingt-sept collaborateurs d'Europe 1 ont bénéficié d'une **formation aux enjeux de la diversité** organisée par les Ateliers Altidem, répondant aux objectifs suivants :

- Renforcer la prise de conscience sur les enjeux internes et externes de la diversité pour Europe 1.
- Echanger sur les pratiques en matière de diversité et de prévention des discriminations dans les ressources humaines et les contenus.
- Identifier des clés opérationnelles pour progresser en matière de diversité.



- Partenariat avec l'association « Viens voir mon taf »¹⁷

En 2016, Europe 1 a engagé un partenariat avec l'association « *Viens voir mon taf* », créée par Virginie Salmen et Mélanie Taravant. L'objet de cette association est de permettre à des élèves de Zone d'Education Prioritaire (ZEP) de découvrir le métier dont ils rêvent.



viensvoirmontaf

Du 15 au 19 février 2016, Europe 1 a ainsi eu le plaisir d'accueillir un jeune stagiaire.

Le témoignage d'un stagiaire ayant passé une semaine au sein d'Europe 1 :

« Moi au départ je pensais faire un stage dans le milieu du sport, je rêvais de Clalrefontaine. Et sinon, quand on me demandait ce que je voulais faire plus tard, je répondais « je ne sais pas » ou à la limite « ingénieur informatique. Et puis quand mes profs m'ont parlé de viensvoirmontaf, je suis allé sur le site et j'ai vu une annonce pour un journaliste-reporter à la radio et ça m'a fait envie. J'ai postulé et ils m'ont accepté. J'ai passé une semaine à Europe 1 au mois de décembre auprès de Walid qui s'occupait de moi. Mais c'était pas le seul, j'ai rencontré plein de personnes qui travaillent là-bas. J'ai fait plein de choses, déjà j'ai découvert un quartier que je ne connaissais pas ! J'ai trouvé que la semaine était passée beaucoup trop vite. Le soir, à la maison, mon père me disait qu'il ne me reconnaissait pas, qu'il me trouvait changé. Du coup il a même appelé mon maître de stage, ils ont discuté ensemble et ont même déjeuné ensemble quelques semaines plus tard. En janvier, j'ai complètement revu mes projets. Moi qui pensais que la seconde professionnelle allait de soi, je ne veux plus en entendre parler : c'est seconde générale ! J'ai beaucoup parlé avec Walid et je veux avoir un Bac général, aller à la fac puis au CFJ pour devenir journaliste ! »

Partenariat avec l'association « La Chance aux concours »¹⁸

En 2016, Europe 1 a pris contact avec l'association La Chance aux concours afin d'initier un partenariat.

La Chance aux concours est une association à but non lucratif. Depuis sa création, en 2007, son objectif est d'œuvrer pour la diversité sociale dans les médias. Chaque année, près de 200 journalistes professionnels bénévoles préparent une quarantaine d'étudiants boursiers aux concours des écoles de journalisme. Ils informent aussi les jeunes qui le souhaitent sur les métiers des médias et le parcours à suivre pour devenir journaliste.

C'est d'ailleurs par l'intermédiaire de cette association que Laure Dautriche a pu rejoindre les équipes d'Europe 1.

Dans le cadre de partenariat envisagé avec l'association, Europe 1 a fait part de son intérêt pour l'accueil de stagiaires, l'organisation de visites de la rédaction ou encore l'organisation d'ateliers « CV ».



¹⁷ <http://www.viensvoirmontaf.fr/>

¹⁸ <http://www.la-chance-aux-concours.org/>



○ **Partenariat avec La Bourse Lauga-Delmas¹⁹**

Créée par Europe 1, La Bourse Lauga-Delmas est organisée chaque année pour distinguer les meilleurs étudiants d'école de journalisme et leur proposer un contrat au sein de la rédaction. Cette bourse rend hommage à Francis Lauga, jeune reporter de la station qui avait péri dans un accident d'avion en 1961, mais aussi désormais à Alain Delmas, reporter au service Police-Justice, décédé en novembre 2006.

Le jury, présidé par Nicolas Escoulan, directeur de la rédaction, est composé de Fabien Namias, directeur général Patrice Thomas, rédacteur en chef, Thibaud de Barbeyrac, rédacteur en chef, Isabelle Millet, journaliste et présentatrice du journal de 18h30, Emmanuel Renard, chef du service reportage, Eve Roger, chef du service société, Stéphane Place, grand reporter et correspondant à Bordeaux et de Charlotte Jobbé-Duval, directrice des ressources humaines.

Le 8 avril 2016, la Bourse a été attribuée à Shanel Petit qui bénéficiera d'un contrat de 6 mois au sein de la rédaction d'Europe 1.



○ **La semaine de la presse et des médias²⁰**

Pour la troisième année consécutive, Europe 1 et Gulli se sont associées pour participer, les 24 et 25 mars 2016, à la Semaine de la presse et des médias dans l'école.

A cette occasion, la radio généraliste et la chaîne jeunesse ont invité dans leurs locaux deux classes d'élèves âgés de 10 à 12 ans, pour une découverte de l'univers de la radio et de la télévision, à travers diverses activités et expériences :

- Ateliers de doublage : les enfants ont pu doubler un dessin animé comme des professionnels
- Rencontres avec les animateurs et les journalistes d'Europe 1 et de Gulli (Thomas Sotto, ...)
- Rencontres avec des acteurs majeurs de l'audiovisuel, membres du CSA, pour une réflexion autour des médias radio et télévision
- Participation au comité éditorial de Gulli : analyse des audiences et de la programmation, séance de travail sur l'adaptation d'une BD en une série d'animation...

Thomas Sotto dans *La Matinale* d'Europe 1 et Marion Ruggieri dans *Il n'y en a pas deux comme elles*, se sont intéressés à l'importance de l'éducation des plus jeunes aux médias, sujet qu'ils ont abordé avec leurs invités.



¹⁹ <http://www.europe1.fr/radio/communiques-de-presse/articles/theo-maneval-laureat-de-la-bourse-lauga-delmas-2015-2418863>

²⁰ Cf. Communiqué de presse du 18 mars 2016 en Annexe I du bilan



o **Les formations « Elle Active »²¹**

En 2016, le forum Elle Active, dont Europe 1 était partenaire, s'est tenu dans les locaux du Conseil économique, social et environnemental les 8 et 9 avril mais aussi à Lyon le 1^{er} février et à Bordeaux le 16 juin : « *Une journée pour promouvoir le travail des femmes* ».

Il s'agit d'un moment de partages, d'échanges et de rencontres (plus de 150 experts, femmes et hommes) pour réfléchir à la carrière des femmes, la gestion de leur vie professionnelle et leur vie personnelle et trouver des solutions avec des experts et professionnels.



Par ailleurs, le programme de formations « ELLE Active » a pour objectif d'apprendre aux femmes à mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle, savoir mettre en valeur leurs compétences lors d'un entretien d'embauche ou encore oser être ambitieuse.

En 2016, six salariées du d'Europe 1 ont bénéficié de la formation « ELLE Active ».

o **Prix Solidarité Version Fémina / Europe 1 - Edition 2016²²**

Ce prix vise à récompenser des associations, dont l'action de proximité, en France, dans les domaines de l'environnement, de la solidarité, de l'insertion sociale, de l'accès à l'éducation et à la culture, de la santé, du handicap, de la lutte contre la pauvreté, de la défense des droits humains. Les titres de presse quotidienne régionale ont sélectionné les candidats qui œuvrent dans leurs régions.

Le Prix Version Femina de la femme engagée de l'année a été attribué à Isabelle fondatrice et présidente de l'association Epices -« Espace de Projets d'Insertion Cuisine Et Santé »), structure d'insertion composée au départ de mamans issues de quartiers difficiles. Elle reçoit un chèque de 7000 euros de Version Femina et bénéficie d'une campagne radio sur Europe 1.

Le Prix Europe 1 de l'association de l'année a récompensé Noémya Grohan et Génération Solidaire Génération Solidaire, une association de prévention contre le harcèlement scolaire. Elle a reçu un chèque de 7000 € et a bénéficié d'une campagne sur Europe 1.

Le prix Coup de cœur du jury a distingué Karine Boue et F E R - Formation Equitation Réinsertion - une association visant, grâce à la médiation du cheval, à recréer du lien social ou à favoriser le retour à l'autonomie des multiples publics auxquels elle s'adresse. Elle obtient un chèque de 3000 € de Version Femina et bénéficie d'une campagne radio sur Europe 1.



²¹ <http://www.elle.fr/Societe/Le-travail/Forum-ELLE-Active>

²² <http://www.europe1.fr/evenements/dcouvrez-la-seconde-edition-du-prix-solidarite-version-femina-europe-1-2875267> et communiqué de presse en Annexe I du bilan



o Trophées des Femmes en Or - Edition 2016²³

Le Trophée des Femmes en Or récompense des personnalités émérites dans différents domaines et dont les actions, le parcours et l'engagement les rendent exceptionnelles et porteuse d'espoir aux yeux du public.

Europe 1 a été fière en 2016 de soutenir ces femmes d'exception qui se distinguent par leur talent, leur professionnalisme et leur audace. Un engagement cher à Europe 1 et aux équipes de la station qui relèvent chaque jour le défi d'informer, cultiver et divertir leurs auditeurs en proposant des émissions et des rendez-vous exigeants et populaires. C'est un événement qui met en lumière des femmes créatives, talentueuses et audacieuses dont la réussite constitue un exemple et une source d'inspiration pour tous.

La remise des Prix a eu lieu le 29 novembre 2016 dans les prestigieux salons de l'Hôtel de Ville de Paris. Caroline Roux, journaliste sur Europe 1 a été sacrée « Femme de Média » 2016.



o Les trophées Europe 1 de l'Avenir²⁴

Les Trophées Europe1 de l'Avenir mettent à l'honneur des hommes et des femmes chercheurs, étudiants, entrepreneurs, écrivains, citoyens, élus, qui, par leurs actions ont envie de faire bouger les choses pour participer activement à la construction d'une société durable et harmonieuse. Il s'agit de mettre en lumière la France des initiatives, la France qui avance autour de valeurs d'optimisme et d'innovation.



Le 12 décembre 2016, le Palmarès de l'édition 2016 a été dévoilé, récompensant notamment Alexandre Mars (Epic Fondation) en tant que « Personnalité de l'avenir ».

Alexandre Mars, est un entrepreneur social, à la tête d'Epic Fondation, une startup à but non lucratif. Epic a pour vocation la mise en contact de nouveaux donateurs potentiels, que ce soient des individus ou des entreprises, avec des organisations humanitaires spécialisées dans l'aide à la jeunesse et ce dans plusieurs grandes régions du globe. Myriam Vander Elst, responsable du développement Europe, a reçu son prix des mains de Bertrand Piccard, président du jury.

²³ <http://femmesenor.com/actualites/trophees-femmes-or-2016-palmares/>

²⁴ <http://www.europe1.fr/evenements/trophees-europe-1-de-l-avenir-decouvrez-le-palmares-complet-2925170>



B. Actions du groupe Lagardère Active

o Intégration professionnelle des étudiants handicapés

En 2016, du 14 au 18 novembre, la mission Handicap de Lagardère Active a participé à la **Semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap**, en déployant différentes initiatives :

SEMAINE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



DU 14 NOVEMBRE AU 18 NOVEMBRE 2016

- le lundi 14 novembre : présence de la Mission handicap sur le forum de LADAPT²⁵, l'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, au 104 de 12h à 19h
- le mardi 15 novembre : atelier de découverte de la langue des signes au sein des studios de Lagardère Active de 12h à 14h (20 participants).
- le jeudi 17 novembre : une aventure visuelle avec un casque de réalité virtuelle dans les locaux de Lagardère Active
- le vendredi 18 novembre : rencontre avec Michael Jeremiasz, tennismen, paraplégique en fauteuil roulant²⁶, fondateur de la fondation « Comme les autres ».

Sensible à la question du handicap dans les programmes mais également au sein de l'entreprise, Denis Olivennes, Président de Lagardère Active a répondu favorablement au projet du Conseil²⁷ de réaliser un clip mettant en scène plusieurs responsables d'entreprises audiovisuelles répondant à la question « *en quoi il est important d'avoir une politique handicap au sein d'une entreprise audiovisuelle ?* ».

La version finale des quatre clips tournés par le Conseil a été transmise aux éditeurs participants le 13 février 2017²⁸. Selon les indications du Conseil, ils ont été publiés mi-février 2017 sur le site du Conseil « Clés de l'audiovisuel » et sur le site « csa.fr » à l'occasion de l'anniversaire de la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Par ailleurs, et en réponse à la demande du Conseil du 19 juillet 2016, Lagardère Active a adressé - par courriel du 14 septembre 2016 - le **bilan des actions menées par le Pôle Radio/TV dans le cadre de la « Charte Handicap**²⁹ » dont le groupe est signataire, selon les indicateurs de suivi déterminés par le Conseil. Ces actions sont parfois complétées et étayées par les initiatives de la mission Handicap de Lagardère Active.

Parmi les événements marquants de l'année 2016 :

- La Mission Handicap de Lagardère Active a participé en 2016 à plusieurs forums (Essec, Dauphine, Association Tremplin, IGS, forum virtuel Talent Handicap) afin d'identifier des candidats pouvant être proposés à l'ensemble des sociétés de Lagardère Active.
- En 2016, la Mission Handicap de Lagardère Active a rencontré plusieurs écoles afin de poursuivre la construction de "partenariats écoles", Parmi ces écoles, celles ci-dessous peuvent permettre au Pôle Radio/TV de Lagardère Active d'accompagner l'insertion d'étudiants sous différentes formes (découvertes métier, simulations d'entretiens, stage, alternance...) :
 - o L'IPJ (Institut pratique du journalisme) : candidatures pour de l'alternance en fonction des résultats au concours d'admission,
 - o Le centre Forja : centre qui forme des personnes déficientes visuelles principalement sur les métiers de l'accueil. Ils souhaitent organiser des découvertes de métiers ou des simulations d'entretiens,

²⁵ <http://www.ladapt.net/>

²⁶ Semaine du Handicap 2016

²⁷ Formalisé par courriel du 21 octobre 2016

²⁸ Clips accessibles au lien suivant : <https://we.tl/Uz20nrJtnF>

²⁹ Charte visant à favoriser la formation et l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans le secteur de la communication audiovisuelle -

11 février 2014



- *Les Gobelins* : école pouvant proposer des stages et alternances dans les secteurs de l'animation, de la vidéo, du web, du digital...
- *Le centre de formation JARIS* (organisme de formation aux métiers de l'audiovisuel pour des personnes en réinsertion professionnelle),
- *L'E2C* (Ecole de la 2ème Chance) qui suit les étudiants en échec scolaire et accompagne des jeunes dans un parcours de réintégration. L'école peut proposer des demandes de stage.
- En partenariat avec la Mission Handicap Lagardère Active et l'association Arpejeh (Accompagner la Réalisation des Projets d'Etudes de Jeunes Elèves et Etudiants Handicapés), le Pôle Radio/TV a organisé une **matinée découverte des métiers de la radio et de la télévision**. Un groupe de six jeunes collégiens et lycéens en situation de handicap a pu découvrir au cours d'une matinée les Métiers de l'audiovisuel, souvent méconnus du grand public.
 - Lieu de l'action : Lagardère Active 28 rue François 1er 75008 Paris
 - Déroulement de l'action le 1er avril 2016 :
 - 8h30-8h45 : Accueil des jeunes - Présentation de Lagardère Active, de sa mission handicap et d'ARPEJEH.
 - 9h00-10h00 : Rencontre avec le directeur d'exploitation et de la diffusion du pôle TV
 - 10h00-11h00 : Rencontre avec le responsable d'exploitation d'Europe 1
 - 11h00-12h45 : Rencontre avec des animateurs, producteurs et journalistes de RFM
 - 12h45-13h : Débriefing de la visite, questions
- **Poursuite du partenariat avec l'association « Un stage et Après » et la mise en place d'un comité de suivi des collégiens**

En 2012, le département Solidarité de Lagardère Active a mis en place un partenariat avec l'association « *Un stage et Après* »³⁰, qui accompagne depuis 2009 des collégiens dans la recherche et la préparation de leur stage de 3^{ème}.

Les fondateurs de l'association sont partis du constat que le stage d'observation de 3^{ème} est une étape importante dans l'orientation, qui constitue un premier frein pour les collégiens de zones sensibles pour deux raisons principales : l'absence de réseau et la méconnaissance des métiers.

Dans le cadre de ce partenariat piloté par la Direction des Ressources Humaines, les équipes de Lagardère Active accueillent régulièrement des élèves de collèges classés ZEP, pour un stage de découverte des métiers des médias.



Pour l'édition 2015, l'accueil des stagiaires a dû, pour des raisons logistiques, être reporté en tout début d'année 2016 : du 15 au 19 février 2016, deux stagiaires ont été accueillis, un au sein des équipes de Gulli, l'autre au sein des équipes d'Europe 1.

Le comité de suivi, mis en place en 2015 afin d'aider les élèves dans la suite de leur cursus pour une meilleure insertion professionnelle via des aides à la recherche de stages, a régulièrement pris des nouvelles des anciens élèves ayant accompli leur stage au sein du Pôle TV.

- **Formation aux biais décisionnels et stéréotypes**

En 2016, le groupe Lagardère Active a proposé à tous les managers ayant une équipe importante ou qui recrutent, une formation aux biais décisionnels et stéréotypes, avec la participation de certains membres du Pôle Radio/TV de Lagardère Active et de la Direction des ressources humaines.

³⁰ <http://www.usea.fr/>



o Les projets soutenus par la Fondation ELLE

La Fondation ELLE, créée par le Groupe Lagardère Active en 2004, œuvre en faveur des femmes dans le monde. Elle apporte un soutien financier à des projets qui ont pour objectif la promotion de l'émancipation des femmes par l'éducation, la formation et l'information.

Quelques exemples³¹ :



L'édition 2016 d' « ELLE Solidarité Mode »³² : La Fondation d'entreprise ELLE, en partenariat avec Comptoir des Cotonniers, a lancé en 2016 la 12e édition de son concours ELLE Solidarité Mode. Cette initiative permet à des jeunes femmes de 18 et 23 ans à faibles revenus de suivre des études supérieures dans une école de mode en les aidant à intégrer une grande école à Paris (Esmod, l'Ecole de la Chambre syndicale de la couture parisienne ou le Studio Berçot).

« En avant toutes »³³ : Dire aux jeunes que l'amour est une question de respect, de confiance et surtout de consentement, c'est le pari du site Internet enavanttoutes.fr, lancé le 17 février 2016 par plusieurs amis, convaincus que le numérique est le meilleur outil pour sensibiliser les filles et les garçons qui vivent leurs premiers émois amoureux. Enavanttoutes.fr est aussi un espace pour dire stop aux violences, en accédant à des renseignements utiles pour savoir quoi faire et qui contacter. Sur chaque page du site figurera bientôt un onglet qui permettra de se déconnecter tout en effaçant les cookies.

La Fondation ELLE a donc souhaité s'emparer de cette question d'intérêt général en soutenant l'initiative originale et pertinente de l'association. En choisissant d'investir l'outil privilégié des moins de 25 ans, le numérique, En avant toute(s) veut lutter activement contre les violences qui touchent, chaque année en France, une femme sur dix.

Mali : autonomie des mères et scolarisation des filles³⁴ : Tous les indicateurs qui décrivent les conditions de vie au Mali sont alarmants : le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 176 pour 1000 ; 9 femmes sur 10 ont subi des mutilations génitales ; 15% des filles sont mariées avant 15 ans ; 2/3 de la population féminine ne sait ni lire ni écrire... En milieu rural, les filles ne représentent que 28% des élèves au primaire. A Mekoung, dans le village où intervient l'association PNS*, à 60 km au nord de Bamako, c'est encore pire. Aucune fille n'est scolarisée, l'école la plus proche étant à 16 km.

Parce que les filles du village ne vont pas à l'école, elles sont mariées jeunes et deviennent mères au foyer, sans formation ni liberté. Les femmes sont pour la plupart analphabètes, chargées des tâches ménagères, des travaux de cueillette, du jardinage, sans avoir la capacité de gérer ces activités de façon autonome. Elles ne quittent jamais le village. Avec le soutien de la Fondation ELLE, PNS a souhaité agir à la fois pour les mamans, en proposant des formations qui leur permettront d'avoir de meilleurs revenus de leurs exploitations agricoles, et pour les filles, en assurant leur scolarisation.

o Le Challenge du Monde des Grandes Écoles et Universités

Fort du succès des sept précédentes éditions, le groupe Lagardère Active a renouvelé son partenariat avec le **Challenge du Monde des Grandes Ecoles et Universités**, dispositif combinant compétition sportive et Forum de rencontres métiers. Cette opération de communication, au cours de laquelle plus

³¹ L'ensemble des actions menées par la Fondation sont accessibles via le lien suivant : <http://www.ellefoundation.org/>

³² <http://www.ellefoundation.org/nos-actions/actions-soutenues?p=1136>

³³ <http://www.ellefoundation.org/nos-actions/actions-france?p=1474>

³⁴ <http://www.ellefoundation.org/nos-actions/actions-internationales?p=1482>



de 250 établissements étaient représentés, s'est déroulée le **samedi 4 juin 2016** au stade Charléty à Paris.

Parraîné par le Groupe Lagardère et sept autres entreprises (Groupe BCPE, Atos, Disneyland Paris, SNCF, Generali, Nestlé et Renault), l'opération s'est articulée autour de trois volets:

- une compétition sportive d'athlétisme ;
- des challenges, des ateliers et des animations pour les supporters ;
- des rencontres autour des métiers des entreprises partenaires.

Une place particulière est réservée au handicap, à travers des démonstrations handisports et des ateliers de sensibilisation. Toutes ces actions font de cette journée le plus grand dispositif européen à ciel ouvert de sensibilisation au handicap.



Enfin, cette année a été marquée par la présence de Stéphane Diagana, en tant qu'ambassadeur de l'édition 2016 du Challenge, mais également « d'un 4x100 des Légendes » au cours duquel une équipe de 4 athlètes français de renommée internationale (Christine Arron, Muriel Hurtis, Ronald Pognon et Christophe Lemaitre) ont affronté des équipes étudiantes et entreprises.





❖ **ENGAGEMENTS PRIS AU TITRE DE L'ANNEE 2017**

Données confidentielles

³⁵ Cf. introduction du bilan

³⁶ Cf. courrier du 30 novembre 2016 en Annexe II.

³⁷ Cabinet de conseil indépendant

³⁸ Telles qu'entendues par les critères fixés par les dispositions du Code du Travail

³⁹ Association d'Intérêt général visant à faire évoluer les pratiques managériales en matière de gestion des diversités et de lutte contre les discriminations.



ANNEXE I : Communiqués de presse

Europe 1



**Les 24 & 25 mars 2016
Gulli et Europe 1 font découvrir les
métiers des médias aux enfants !**

DE LA PRESSE
ET DES MÉDIAS
DANS
L'ÉCOLE*

Pour la 3^{me} année consécutive, Gulli et Europe 1 participent les 24 et 25 mars, à la 27^{me} semaine de la presse et des médias dans l'école*.

A cette occasion, la radio généraliste et la chaîne préférée des enfants invitent dans leurs locaux 2 classes d'élèves âgés de 10 à 12 ans, pour une découverte de l'univers des médias, à travers diverses activités et expériences :

- **Ateliers de doublage**: les enfants vont pouvoir doubler un dessin animé comme des professionnels !
- **Rencontres avec les animateurs et les journalistes** d'Europe 1 et de Gulli : Thomas Sotto échangera notamment avec une classe de 6^{me}.
- **Rencontres avec les membres du CSA** pour une réflexion autour des médias.
- **Participation au comité éditorial de Gulli**: analyse des audiences et de la programmation.
- Séance de travail sur l'adaptation d'une BD en une série d'animation.



Sur les antennes :

- **Jeudi 31 mars**, les téléspectateurs pourront retrouver sur Gulli un sujet dédié dans le WazUp autour de la semaine de la presse et des médias dans l'école*.
- **Thomas Sotto** dans *La Matinale d'Europe 1*, **Jean-Marc Morandini** dans *Le grand direct des médias* et **Marlon Ruggieri** dans *Il n'y en a pas deux comme elle*, s'intéresseront à l'importance de l'éducation des plus jeunes aux médias et recevront des invités pour aborder le sujet.

Permettre aux enfants de comprendre le système des médias, former leur jugement critique, développer leur goût pour l'actualité et forger leur identité de citoyen, voilà le but de cette manifestation orchestrée par le CLEMI et le Ministère de l'Education Nationale à laquelle Gulli et Europe 1 sont fiers de s'associer. La semaine de la presse et des médias dans l'école* est à retrouver également sur europe1.fr, Gulli.fr et les réseaux sociaux d'Europe 1 et de Gulli.

Contacts presse :

Aurélia Giffaut - 01 47 23 19 21 - aurelia.giffaut@europe1.fr
Emilie Lebarbier - 01 56 36 55 76 - emilie.lebarbier@lagardere-active.com

Lagardère
ACTIVE



PRIX SOLIDARITÉ

Version Femina & Europe 1

AVEC LA PARTICIPATION DE E.Leclerc

Les lauréats du Prix Solidarité Version Femina & Europe 1

Paris, le 21 décembre 2016 – Les auditeurs, lecteurs et internautes d'Europe 1 et de Version Femina étaient invités à voter pour désigner les lauréats du Prix Solidarité Version Femina – Europe 1 dont voici les résultats.

Ce prix vise à récompenser des associations, dont l'action de proximité, en France, dans les domaines de l'environnement, de la solidarité, de l'insertion sociale, de l'accès à l'éducation et à la culture, de la santé, du handicap, de la lutte contre la pauvreté, de la défense des droits humains, a permis de mettre leurs régions en avant, et d'une façon plus générale, contribue à améliorer la condition humaine.

Les titres de presse quotidienne régionale : *La Voix du Nord*, *Le Courrier Picard*, *Paris-Normandie*, *Le JDD*, *Le Télégramme*, *L'Alsace*/ *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, *Centre France*, *La Provence*, *Nice-Matin*, *Var-Matin*, *Midi-Libre*, *La Dépêche du Midi*, *Corse-Matin*, ont sélectionné les candidats qui œuvrent dans leurs régions.

L'association de chaque région qui a obtenu le plus de voix lors du vote des lecteurs, auditeurs et internautes a été désignée finaliste. Le Jury, lors de la délibération, à Paris, a désigné 3 lauréats parmi ces finalistes.



Le jury du Prix Solidarité Version Femina & Europe 1 – Crédit : Giles Bassignac

Lagardère
ACTIVE

Contacts presse

Aurélia Giffaut – 01 47 23 19 21 – aurelia.giffaut@europe1.fr
Nawal Hocine – 01 41 34 89 67 – nawal.hocine@lagardere-active.com



- Le Prix Version Femina de la femme engagée de l'année a été attribué à Isabelle Haeberlin à Mulhouse (Avec *L'Alsace/ Les Dernières Nouvelles d'Alsace*), fondatrice et présidente de l'association Epices. Cette association Epices pour « Espace de Projets d'Insertion Cuisine Et Santé » est une structure d'insertion composée au départ de mamans issues de quartiers difficiles. Elle s'est constituée en novembre 2009, autour d'Isabelle Haeberlin, une enseignante qui souhaitait mettre en place, depuis l'école, des cours de cuisine. Elle reçoit un chèque de 7000 euros de Version Femina et bénéficie d'une campagne radio sur Europe 1.
- Le Prix Europe 1 de l'association de l'année a récompensé Génération Solidaire (Noémya Grohan à Nice en Provence-Alpes-Côte d'Azur avec *Nice-Matin*). Génération Solidaire est une association de prévention contre le harcèlement scolaire. Depuis 2013, Noémya intervient dans les établissements scolaires des Alpes-Maritimes et bien au-delà, dès le primaire. Elle reçoit un chèque de 7000 € de Version Femina et bénéficie d'une campagne radio sur Europe 1.
- Le prix Coup de cœur du jury a distingué F E R - Formation Equitation Réinsertion - (Karine Boué à Longueville-sur-Scie en Normandie avec *Paris-Normandie*). Cette association, créée en 2005, œuvre, grâce à la médiation du cheval, à recréer du lien social ou à favoriser le retour à l'autonomie des multiples publics auxquels elle s'adresse. Elle obtient un chèque de 3000 € de Version Femina et bénéficie d'une campagne radio sur Europe 1.

Les dix autres finalistes reçoivent un chèque de 1000 € de la part de Version Femina :

- Reflet 31- Corinne Adam-Coppée (Toulouse avec *La Dépêche du Midi*). Cette association aide les demandeurs d'emploi et les personnes en difficulté à retrouver l'estime de soi et offre une main tendue vers une meilleure insertion.
- Poc La Girafe - Lydie Camblan (Brest avec *Le Télégramme*). Poc La Girafe réunit les créateurs du textile, amateurs comme professionnel, et s'inscrit dans une démarche de développement durable en favorisant le recyclage, en sensibilisant sur les conditions de fabrication de nos vêtements et objets textile.
- Corse Mobilité Solidaire - Marie-Florence Dabrin (Calvi avec *Corse-Matin*). Cette association met en œuvre un ensemble de dispositifs innovants pour que le droit à la mobilité soit une réalité sur le territoire corse.
- Le Jardin du Chayran - Josette Hart (Millau avec *Le Midi Libre*). Cette structure associative créée en 2002 regroupe un ensemble de bénévoles dynamiques sur le bassin de Millau.

Lagardère
ACTIVE

Contacts presse
Aurélia Giffaut – 01 47 23 19 21 – aurelia.giffaut@europe1.fr
Nawal Hocine – 01 41 34 89 67 – nawal.hocine@lagardere-active.com



Ce jardin de Cocagne accompagne chaque année 25 personnes en insertion via le maraîchage de 45 tonnes de légumes bio, vendues à 140 familles adhérentes des cantines et des distributeurs.

- **Sport Santé Sambre-Avesnois** - Brigitte Laitem (*Elesmes avec La Voix du Nord*). Cette association a pour objectif de permettre aux personnes atteintes de cancer et de maladies chroniques de s'évader de leur prison invisible en pratiquant une activité sportive adaptée.
- **Univers'elles** - Christiane Lepretre (*Amiens avec Le Courrier Picard*). Cette association propose aux femmes des cours de français pour trouver du travail ou une formation. Mais aussi des cours de couture, de la marche et des sorties culturelles. Ces ateliers ont pour objectif de donner « une vraie respiration » à ces femmes.
- **Femme dans la cité** - Catherine Martinez (*La Seyne-sur-Mer avec Var-Matin*). Cette association, axée autour de la promotion de la femme et du respect de la différence, va permettre peu à peu aux habitantes de tisser des liens solides entre elles en leur proposant des ateliers d'accompagnement dans plusieurs domaines.
- **Le Pari Solidaire** - Aude Messean (*Paris- Le Journal du Dimanche*). Ce pari solidaire favorise la solidarité entre les générations, notamment via la colocation intergénérationnelle qui s'impose comme une solution efficace face à la solitude, le mal-logement et les difficultés financières.
- **Le Point rose** - Nathalie Paoli (*Cabriès avec La Provence*). Cette association caritative reconnue d'utilité publique soutient les enfants en fin de vie et leur famille, ainsi que les personnes frappées par la perte d'un enfant. Pour enfin leur garantir une fin de vie dans la dignité, l'objectif premier de cette association est de faire tomber sans « pathos », le tabou entourant la mort des enfants.
- **La Cimade** - Christiane Pierdet (*Nevers avec Centre-France*). Cette association défend les droits des étrangers, témoignant d'une vie d'engagements, elle s'occupe du volet juridique pour la défense du droit des étrangers.



Les finalistes du Prix Solidarité Véronique Femina & Europe 1 – Crédit : Gilles Bacaignac



ANNEXE II : Courrier du 30 novembre 2016



LAGARDERE ACTIVE BROADCAST

Conseil supérieur de l'audiovisuel
Monsieur le Président Olivier Schrameck
Tour Mirabeau
39-43, quai André Citroën
75 739 Paris Cedex 15

Paris, le 30 novembre 2016

Objet : Diversité - Europe 1 - Engagements 2017

Monsieur le Président,

Au cours de l'année 2015, Europe 1 a activement participé au travail de concertation initié par le Conseil en vue de l'extension de la délibération n° 2009-85 du 10 novembre 2009¹ sur la représentation de la diversité de la société française aux éditeurs radiophoniques.

Fort de sa sensibilité sur cet enjeu depuis de nombreuses années, et dans le prolongement de la dynamique formalisée en 2012², Europe 1 s'est positionnée favorablement et de manière volontaire auprès du Conseil, en acceptant de s'engager encore davantage en faveur de la Diversité ; démarche qui s'est concrétisée par la signature d'un avenant à sa convention, le 16 mars dernier³.

Ainsi, c'est en application du nouvel article 2-4 II de la convention d'Europe 1 qui renvoie à la délibération susvisée que, j'ai l'honneur de vous soumettre les engagements qu'Europe 1 souhaite prendre en matière de Diversité pour l'année 2017⁴, qui s'inscrivent dans la continuité des actions déjà menées par la station depuis quelques années⁵.

o Concernant les contenus éditoriaux :

¹ Délibération n° 2009-85 du 10 novembre 2009 tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes nationales hertziennes gratuites et de Canal+, modifiée par la Délibération n° 2015-34 du 16 septembre 2015.

² Introduction, en octobre 2012, d'une clause « Diversité » à l'article 2-4 II de la convention d'Europe 1, selon laquelle la station veille à la représentation de la diversité de la société française au sein de ses programmes et rend compte chaque année au Conseil des actions déployées sur cet enjeu.

³ Avenant n°1 en date du 16 mars 2016, modifiant l'article 2-4 II de la convention du 2 octobre 2012 conclue entre le Conseil et la société Lagardère Active Broadcast.

⁴ Détailles ci-après

⁵ Comme en témoigne les rapports annuels d'exécution « Diversité » 2013, 2014 et 2015 transmis au Conseil.

⁶ Par la Délibération n° 2015-34 du 16 septembre 2015.



LAGARDERE ACTIVE BROADCAST

- o Sur le plan des ressources humaines :

- o En termes de communication et d'actions « hors antenne » :

Vous assurant de la démarche proactive d'Europe 1 pour mettre en œuvre ces engagements aux côtés du Conseil, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes respectueuses considérations.

Denis OLIVENNES
Président Délégué

⁷ Cabinet de conseil indépendant

⁸ Telles qu'entendues par les critères fixés par les dispositions du Code du Travail

⁹ Association d'intérêt général visant à faire évoluer les pratiques managériales en matière de gestion des diversités et de lutte contre les discriminations.



BILAN DIVERSITE 2016 DE RMC

1. Représentation des femmes à l'antenne

RMC est une antenne sur laquelle les femmes ont une place importante dans l'animation de l'antenne, que ce soit en tant que présentatrices, mais aussi comme reporters.

Depuis la rentrée radio, Perrine Storme est aux côtés de Mathieu Belliard pour la présentation de Bourdin direct de 4h30 à 6h. Elle intervient également avec Jean Jacques Bourdin entre 6h et 7h30. Les journaux d'information de la matinale sont assurés par Chloé Cambreling et Raphaëlle Duchemin. Raphaëlle Duchemin reste le joker officiel de Jean-Jacques Bourdin depuis la rentrée 2015, 1^{er} joker femme à ce jour. Pauline Baduel et Anaïs Bouitcha assurent, quant à elles, le remplacement du 2^{ème} anchorman sur la tranche 4h30-6h.

Géraldine de Mori est aux commandes de la météo depuis plusieurs années. Pour radio Brunet, le nouveau show de 13h à 15h, Fanny Griessmer puis Manon Hombourger animent le « brunémétrie » et reporte la parole des auditeurs aux côtés de Eric brunet.

Dans l'équipe, sur 25 reporters, 14 sont des femmes: Stéphanie Collie, Annabel Roger, Céline Martelet, Claire Andrieux, Amélie Rosique, Marie Regnier, Pauline Baduel, Juliette Droz, Elisa Bertholomey, Anaïs Bouitcha, Cécile Costes, Marion Dubreuil, Marie Monier et Aurélia Manoli.

Dans la journée, le poste de titulaire de la présentation des flashes est occupé par Véronique Verdin et Jamila Zeghoudi.

Laetitia Barlerin, vétérinaire, co-anime depuis plusieurs années l'émission « Vos animaux » tous les dimanches de 6h à 8h. Le samedi et dimanche la tranche 10h-13h « les GG du sport » est animée par Sarah Pitrowskil et Christophe Cessieux.

Brigitte Lahaie a été présente à l'antenne de RMC de 14h à 16h avec « LAHAIE, l'amour et vous » jusqu'au 28 juillet 2016. Roselyne Bachelot anime le show : « 100% Bachelot » depuis septembre 2016 de 15h à 16h.

Dans les émissions sportives de RMC, de nombreuses intervenantes commentent également l'actualité sportive. Maryse Ewanje Epee Co-anime ainsi le « Super Moscato Show » de 16h à 18h. Elle est aussi l'une des consultantes du show « Les Grandes Gueules du Sport », le samedi et dimanche de 10h à 13h animé par Sarah Pitrowskil et Christophe Cessieux.

2. Invités chez Jean Jacques Bourdin

Sur RMC la diversité est mise en avant à l'antenne également par le choix des invités de l'émission phare de l'antenne et les thématiques abordées comme le montrent les exemples ci-dessous.

4/01/2016

Plusieurs centaines de femmes occidentales sont les esclaves sexuelles du groupe Etat islamique « Yves Charpenel, magistrat, Président de la fondation Scelles. En studio



7/01/2016

Latifa Ibn Ziaten : « Les jeunes que je rencontre me posent beaucoup de questions sur la déchéance de la nationalité »

Latifa Ibn Ziaten, mère d'Imad Ibn Ziaten, militaire de 30 ans tué le 11 mars 2012 par Mohammed Merah

8/01/2016

Droits de l'homme, exécutions : « les alliés de l'Arabie saoudite doivent faire pression sur le gouvernement saoudien », dit Amnesty

Geneviève Garrigos, présidente d'Amnesty international France

12/01/2016

« Mon djihad à moi, c'est de ne pas succomber à la peur »

Avec Tareq Oubrou, recteur de la mosquée de Bordeaux

13/01/2016

Continuer à porter ou non la kippa ?

Avec Joël Mergui, président du Consistoire central israélite de France.

17/03/2016

Un nouveau rapport dénonce les activités des banques françaises dans les paradis fiscaux

Lucie Watrinet, spécialiste des questions fiscales à l'ONG CCFD-Terre Solidaire

23/06/2016

Brexit : Jour J ! Plusieurs dirigeants européens ont lancé hier d'ultimes mises en garde aux Britanniques contre le Brexit

Sophie Pedder, journaliste et chef du bureau parisien de The Economist. En studio

19/07/2016

« La Turquie est plus divisée que jamais, on va désormais vers une pleine dictature », dit Dorothée Schmid

Dorothée Schmid, responsable du programme Turquie-Moyen Orient à l'institut français des relations internationales

21/07/2016

Nathalie Kosciusko-Morizet propose de « déclarer hors-la-loi le salafisme » en France

Mohammed Chirani, consultant en prévention de la radicalisation religieuse

25/07/2016

Une pétition demande la Légion d'honneur pour trois "héros" de l'attentat de Nice

Amine Elbahi, à l'origine de la pétition

16/08/2016

Incertitudes sur la tenue des Jeux paralympiques en septembre à Rio à cause de problèmes financiers

Ryadh Salleh, ancien athlète paralympique



27/09/2016

Trois filles et deux garçons dans chaque classe, en moyenne, sont victimes de cybersexisme.
Avec Marie-Pierre Badré, présidente du Centre francilien pour l'égalité Femmes-Hommes (ou Centre Hubertine Auclert)

3. Emission « Les Grandes Gueules »

L'émission les Grandes Gueule est également un vecteur de diversité, que ce soit par ses chroniqueurs, ses invités ou les sujets traités.

Diversité au sein des Grandes Gueules (chroniqueurs récurrents) :

- Mourad Boudjellal, président du Rugby Club Toulonnais
- Fatima Aït Bounoua, professeur de français
- Joëlle Dago-Serry, chargée de clientèle dans le logement social (depuis le 8 février 2016)
- Jimmy Mohamed, médecin généraliste urgentiste (depuis décembre 2016)
- Mohamed Chirani, consultant en politiques publiques (jusqu'au 2 juin)
- Elina DUMONT, intervenante sociale, ex SDF
- Caroline Pilastre, militante associative déficiente visuelle

Diversité au sein des invités (exemples non exhaustifs) :

- 20/01 Samia Ghali, sénatrice-maire (PS) de Marseille
- 25/01 Asma Guenifi, psychologue et militante associative
- 27/01 Lémine Ould Salem, réalisateur du film « Salafistes »
- 05/02 Thomas ngijol, comédien
- 18/02 Kamal Redouani, journaliste
- 10/03 Kad Merad, comédien/acteur
- 18/03 Edwy Plenel, journaliste fondateur de Mediapart
- 21/03 Medi Sadoun, comédien
- 25/03 Zinel El Rhazoui, journaliste à Charlie Habdo
- 11/04 Soufiane Zitouni, professeur de philosophie
- 12/04 Laurie Cholewa, animatrice TV
- 19/04 Dounia Bouzar, anthropologue
- 22/04 Joann Sfar, auteur de bande dessinée
- 29/04 Rama Yade, ambassadeur de France à l'Unesco
- 03/05 Sami Bouajila, acteur / comédien
- 10/05 Babeth de Rozières, conseillère régionale d'Île-de-France
- 23/05 Eli Chouraqui, réalisateur
- 01/07 Malek Boutih, député (PS) de l'Essonne
- 05/07 Ramzy Bedia, comédien / acteur
- 07/07 Youssoupha, rappeur
- 26/07 Bernard Amslamem président de la Fédération française d'athlétisme
- 04/08 Anouar Kbibech, président du Conseil français du culte musulman
- 08/08 Nadia Remadna, militante associative
- 14/09 Raquel Garrido, cofondatrice du Parti de Gauche
- 22/09 Khalil Merroun et le Rabbin Michel Serfaty, imam et rabin
- 04/10 Karim Dridi, réalisateur
- 05/10 Pejman Memarzadeh, chef d'orchestre
- 13/10 Mariam Pirzadeh, journaliste
- 17/10 Ismaël Saïdi, metteur en scène de la pièce "Djihad"



- 28/11 Abd Al Malik, slammeur et auteur
- 02/12 Sami Ameziane (le Comte de Bouderbala), humoriste

Diversité au sein des sujets traités (exemples non exhaustifs) :

- Comment peut-on être Imam et professeur au sein de l'éducation nationale ?
- Prisons : les nouveaux centres de radicalisation ?
- Marine le Pen souhaite un « moratoire sur l'immigration »
- La communauté asiatique est-elle persécutée à Paris ?
- Affaire Théo : les banlieues au bord de l'explosion ?
- Burkini : des maires choisissent de l'interdire par arrêté préfectoral
- Égalité des chances : l'école est à la hauteur ?
- Guyane : le gouvernement doit-il céder ?

4. Emission « Carrément Brunet » puis depuis septembre « radio Brunet »

Le concept de l'émission d'Eric Brunet, construite sur un débat ouvert promeut l'ouverture d'esprit et le respect des opinions. Aux commandes de "Carrément Brunet" depuis quatre saisons, il est le seul présentateur à prendre position au début de chaque émission et à donner son opinion sans réserve. En contrepartie, il entend tous ceux qui ne sont pas d'accord avec lui et accepte de se laisser convaincre par ses contradicteurs le cas échéant. L'émission Radio Brunet qui a pris la suite continue sur ce principe de débat ouvert. Par ailleurs l'émission s'attache à se déplacer partout en France pour aller au plus près des auditeurs, de la diversité de la société française en action, pour recueillir les opinions et prendre le pouls des Français.

Carrément Brunet (jusqu'à fin Août) :

6/01 : Pour Eric Brunet, si Nicolas Sarkozy avait lancé les mêmes mesures sécuritaires que François Hollande, journalistes, syndicats et partis de gauche auraient crié au fascisme !

Invité : Samia GHALI : Sénateur-Maire des 15ème et 16ème arrondissements de Marseille

15/02 : Pour Eric Brunet, le PSG doit montrer l'exemple et licencier Serge Aurier.

Invité : Mohamed BOUHAFSI : Rédacteur en Chef Adjoint (Responsable du Foot) à RMCSport

25/02 : Pour Pascal Perri, c'est Manuel Valls qui incarne le mieux l'avenir du PS et non pas Martine Aubry.

Invité : Carlos DA SILVA : Député de l'Essonne

03/03 : Éric Brunet : « les obsessions de la gauche ont fait beaucoup de mal à la France depuis mai 68 »

Invité : Malika SOREL-SUTTER : essayiste, ancien membre du Haut Conseil à l'intégration et auteur du livre *Décomposition française* (Fayard)

23/03 : Existe-t-il des Molenbeek en France ? Eric Brunet se pose la question

Invité : Patrice RIBEIRO : Secrétaire général du syndicat de police Synergie Officiers, syndicat majoritaire dans les grands centres urbains

Ali RABEH : Élu PS à la mairie de Trappes, adjoint à la jeunesse et au sport



05/04 : Eric Brunet : Bravo aux marques et créateurs qui se sont lancés sur le marché de la mode islamique.

Invité : Zineb El Rhazoui : Rescapée emblématique des attentats de Charlie Hebdo

24/05 : Redoutez-vous qu'un de vos enfants/proches parte faire le djihad en Syrie? Eric Brunet dit non. Et vous ?

Invité : Dounia BOUZAR Fondatrice du Centre de Prévention des Dérives liées à l'islam (CPDSI)

8/07 : Pour Eric Brunet, le football a rendu les jeunes plus patriotes et plus respectueux du drapeau tricolore et de la Marseillaise.

Invité : Eduardo RIHAN-CYPEL Député socialiste de Seine-et-Marne

28/07 : Pour Pascal Perri, compte tenu des risques, l'État doit organiser lui-même l'islam en France.

Invités : Amar LASFAR - Président de l'UOIF (Union des organisations islamiques de France)

Ahmet OGRAS - Vice-président du Conseil français du culte musulman (CFCM).

Antoine SFEIR - Directeur des Cahiers de l'Orient.

01/ 08 : Pour Pascal Perri, les Français musulmans doivent prendre une initiative publique massive pour dénoncer Daesh.

Invité : Abdallah ZEKRI : Secrétaire général du Conseil français du culte musulman (CFCM).

Bariza KHIARI : Sénatrice PS de Paris, présidente de l'Institut des cultures d'islam.

09/08 : Pour Pascal Perri, les délégués syndicaux sont trop protégés en France.

Invité : Jawad MAHJOUBI : Membre de la direction fédérale de la CGT Services Publics.

Les invités de Radio Brunet (à partir de fin Août)

25/08; 17/10- Abdallah ZEKRI, secrétaire général du Conseil Français du Culte musulman

05/09- Tamara LUI, président de l'Association des Chinois de France/Français de Chine

05/09- Mériem DERKAOUI, maire « communiste » d'Aubervilliers

12/09- Samir AMGHAR, politologue et sociologue spécialiste de l'Islamisme

12/09- Dounia BOUZAR, fondatrice et directrice du Centre de Prévention contre les dérives sectaires liées à l'islam (CPDSI)

15/09- Nadia REMADNA, présidente de l'association « La Brigade des mères »

16/09- Félix MARQUARDT, président international de « Cylance » (société de cyber sécurité)

30/09- Hassen HAMMOU, membre du Collectif « Trop jeunes pour mourir »

03/10- François AFIF-BENTHANA, Fondateur et Directeur de ZupDeco

28/10- Hamid BENARAMA, directeur général du site LesFurets.com

03/11- Maître Samia MAKTOUF, avocate des parties civiles dans les dossiers Merah, attentats de janvier et du 13 novembre

23/11/11- Fatima AÏT BOIOUNOUA, Professeure de Français en collège et « Grande Gueule » sur RMC et Numéro

05/12- ROST, artiste rap, producteur de musique, écrivain fondateur de l'association « Banlieues Actives »

05/12- Mehdi MAIZI, journaliste spécialisé en musiques urbaines

09/12- Nadia REMADNA, Porte-parole de la Brigade des Mères

16/12- Karima DELLI eurodéputée « Europe Ecologie »

Thèmes :

23/08- « Sur le Burkini, on s'est trompés ! Et si c'était plutôt un signe de modernité ?!! »



- 25/08- « Valls & Chevènement ont raison de demander aux musulmans de France d'être davantage discrets ! »**
- 05/09- « Eric Brunet pense que la racisme anti asiatique n'existe pas en France »**
- 14/09- « Multiplier les centres d'accueil pour migrants dans toutes les régions n'est pas une solution ! »**
- 26/09- « La prise en charge des migrants doit être assumée par les Anglais ! »**
- 17/10- « Marine Le Pen a tort, il est impossible d'interdire les signes religieux ostentatoires dans l'espace public ! »**
- 03/11- « L'Etat doit assurer la protection de « Sonia », le témoin qui a permis de neutraliser Abdelhamid Abaaoud, le logisticien des attentats du 13 novembre ! »**
- 11/11- « Sommes-nous tous « un peu homosexuels » ? »**
- 09/12- « Café, restaurants interdits aux femmes : on a laissé faire et on ne pourra plus revenir en arrière ! »**

5. Emission « Lahaie, l'amour et vous » jusqu'à Août 2016

Pendant 15 ans Brigitte Lahaie a accueilli les confidences de ses auditeurs et donnait des conseils sur l'amour et la sexualité dans cette émission unique en son genre.

7/01/2016 : Erotisme et pornographie, quelle différence ?

Invité : Michel Schouman, chirurgien, urologue, andrologue, sexologue

Semaine spéciale GG du 11/01 au 15/01

Invités :

11/01 Mohammed Chirani, consultant en politiques publiques et spécialiste de la radicalisation religieuse et grande gueule d'RMC

12/01 Didier Giraud, agriculteur à Saint-Vallier et grande gueule d'RMC

13/01 Elina Dumont, intervenante sociale et grande gueule d'RMC

14/01 Etienne Liebig, éducateur spécialisé à Montreuil, Bagnolet et Noisy-le-Sec, musicien compositeur, auteur de "Les Contes de mémé lubrique", éd. La Musardine et grande gueule d'RMC

15/01 Fatima Aït Bououa, professeur de Français et grande gueule de RMC

21/01/2016 : Se prostituer est-ce vraiment un choix ?

Invité : Philippe ARLIN, sexologue et psychologue

28/01/16 – La violence féminine en question

Invité : Liliane Daligand, docteur en médecine et docteur en droit, psychiatre, professeur émérite de médecine légale et droit de la santé à l'Université Claude Bernard Lyon 1, expert de justice, présidence de l'association VIFF-SOS Femmes et auteur de "La violence féminine", éd. Albin Michel

1/02/16 – sexualité et handicap



Invité : Jean Luc Letellier, président du CREDAVIS, association pour la reconnaissance, la réflexion pour le droit à la vie sexuelle dans le secteur social et médico-social, la promotion de l'éducation à la sexualité pour tous

2/03/16 : « Les papas sont-ils de bonnes mamans »

Invité : Stéphane Clergé, pédopsychiatre

17/03/16 : « sommes-nous tous bisexuel »

Invité : Philippe ARLIN, sexologue et psychologue

08/04/16 : « SIDA, où en sommes-nous »

Invitée : Jean François DAILLOUX : médecin généraliste et fondateur du forum santé et VIH.

11/05/16 : « les jeunes et la libération sexuelle »

Invité : Thérèse HARGOT, philosophe et sexologue

23/05/16 : « les violences sexuelles dans le couple »

Invité : Brunot PONSENARD, psychanalyste, sexologue clinicien et criminologue.

6. 100% Bachelot à partir de septembre 2016 :

Dans cette émission qui a débuté en septembre, Roselyne Bachelot se saisit d'un sujet d'actualité avec pour objectif d'apporter des solutions concrètes. Elle décrypte les faits, donne son avis, consulte ses invités du jour et surtout réagit avec les auditeurs.

Invités :

- 23/08 Teddy Rinner
- 21/09 Najat Vallaud Belkacem
- 17/10 Nadir Kahia, président de banlieue
- 21/10 Marye Ewanjé-Epée
- 14/12 Dominique Sopo, président de SOS racisme

Thématiques :

- Il y a trop de discrimination à l'embauche
- Hollande / handicap : De la fin 2011 à la fin 2015, le taux de chômage chez les handicapés a augmenté de 65% et « bat aujourd'hui tous les records »
- Le sexisme dans le sport
- Les zones de non droit dans les banlieues
- Injustice : trop d'écart de revenu entre les jeunes et les séniors. Il faut en faire plus pour les jeunes.

7. Emission « Le Week-end des Experts »

Des problématiques comme la dépendance ou le handicap font également partie des sujets traités par l'antenne, notamment dans une émission comme « Le week-end des experts », et participent à l'intégration du souci de la diversité dans les programmes de l'antenne.



Emission « Votre maison » :

26/11: Sujet silver economy : adapter son logement aux personnes âgées dépendantes et aux personnes handicapées.

Emission « Vos animaux »:

18/09: Semaine du chien d'aveugle: comment sont-ils sélectionnés et formés ?

14/12: Corinne Bergougnoux: cette maman se bat auprès de l'éducation nationale pour que son enfant autiste puisse venir à l'école accompagné de son chien.

8. Traitement du sport à l'antenne

Le sport occupe une place importante sur RMC et le traitement dont il fait l'objet est un moyen de promouvoir la diversité.

- **Journalistes femmes, intervenantes et consultantes présentes à l'antenne :**
« Dream Team » RMC Sport constituée de Maryse Ewanje Epée (Athlétisme), Isabelle Sévrino (Gym), Sarah Pitkowiak (Tennis), Cémine Géraud (Judo), Sophie Kamoun (Natation), Nathalie Péchalat (Patinage), Emilie Andéol (Judo), participent régulièrement au Super Moscato Show ou aux Grandes Gueules du sport.
Sur 6 membres de la « Dream Team » présents à Rio pour les JO, 4 étaient des femmes.
- **Place du sport féminin :**
Suivi des championnats nationaux de foot et basket avec annonce hebdo des résultats dans les tranches sports.
Diffusion en direct des événements internationaux impliquant des athlètes ou des équipes nationales (Roland Garros, Euro Handball, Euro Athlé, finale ligue féminine de basket, finale coupe de France féminine de foot).
Couverture des Jeux Olympiques sans distinctions hommes / femmes.
- **Événements sportifs en lien avec la diversité dont RMC a été partenaire :**
Les 4 saisons du sport féminin : journée spéciale en février 2016.
Dans le cadre du pacte de performance, en partenariat avec le ministère des sports, Clarisse Agbegnenou, judokate, a signé avec RMC sport un contrat de 15 mois pour l'accompagnement de sa préparation olympique. 2 fois / mois, intervention en direct sur RMC.
- **Événements organisés par RMC en lien avec la diversité :** Suivi au quotidien depuis Rio avec un envoyé spécial des Jeux Paralympiques. Toutes disciplines confondues. Tournoi de Judo de Paris.
- **Exemples de sujets/invités/intervenants en lien avec la diversité pour les émissions phares de RMC :**
Michael Jérémia, porte drapeau des Jeux Paralympiques de Rio 2016 a participé aux Grandes Gueules du sport en tant que chroniqueur.
Marie Amélie Le Fur (multiples championne paralympique d'Athlétisme) invitée plusieurs fois dans le Moscato Show et présente aux RMC Sports Games.



Sujet sur l'équipe de France de Cécifoot pendant l'Euro 2016 de football en Juin 2016. Roland Garros fauteuil, sujets dans les Grandes Gueules du sport et le Moscato Show.

- **Traitements des championnats à l'antenne :**
Suivi des championnats nationaux de foot et basket avec annonce hebdo des résultats dans les tranches sports.
Diffusion en direct des événements internationaux impliquant des athlètes ou des équipes nationales (Roland Garros, Euro Handball, Euro Athlé, finale ligue féminine de basket, finale coupe de France féminine de foot, finale Ligue féminine de volley).
Couverture des Jeux Olympiques de Rio 2016 sans distinctions hommes / femmes. Suivi en direct dès les 1/4 de finale de la Ligue des champions féminine de Football (Lyon et le PSG)

9. Evènements organisés par RMC ou dont RMC est partenaire

Par son engagement dans des évènements promouvant l'audace en France et en régions, mais également par des partenariats sur des évènements promouvant la solidarité notamment par le biais du sport, RMC s'engage pour la diversité.

-LES TROPHEES PME BOUGEONS-NOUS : Sous l'égide de Jean-Jacques Bourdin, RMC a organisé la 7eme édition des Trophées PME Bougeons-Nous qui récompense l'audace des PME en France. Avec plus de 900 candidatures, elles ont rythmé RMC de mai à fin octobre 2016, avec l'organisation de 4 cérémonies régionales et d'une cérémonie nationale à Paris. Pour cette édition, Cécile Lazhortes en était la marraine.

- RMC PRESENTE LA SEMAINE DES « AUDACIEUSES » : LES FEMMES À L'HONNEUR DANS « LES GRANDES GUEULES » : Du lundi 25 au vendredi 29 janvier 2016, « Les Grandes Gueules » ont reçu sur RMC des femmes ambitieuses aux parcours remarquables dans une nouvelle série « Les Audacieuses ». Chaque jour à 12h sur RMC, une personnalité féminine a passé « Le Grand Oral des GG ». Alain Marschall et Olivier Truchot ont présenté ces talents qui ont réussi dans leur secteur d'activité grâce à leur audace. Les auditeurs des « Grandes Gueules » ont partagé avec ces « Audacieuses », qui innovent et incarnent déjà la France de demain, leur parcours inspirant.

- RMC, PARTENAIRE DU PASTEURDON 2016 (lancement 6 octobre 2016) dont Jean Jacques Bourdin était le parrain pour l'appel aux dons : spot TV, spot radio, campagne web et réseaux sociaux. *A noter : RMC, RMC Découverte, BFMTV et BFM Business étaient également partenaires.*

- La RMC FIVE CUP UNIVERSITAIRE (lancement 1^{er} nov 2016) : RMC, la Fédération Française du Sport Universitaire et le Five ont lancé LA RMC FIVE CUP UNIVERSITAIRE, le championnat universitaire officiel de foot à 5. Les participants représentent leur Ecole ou Université lors d'une des 16 étapes qualificatives dans leur région et tentent de se qualifier pour la grande finale au FIVE Paris.

- RMC partenaire de l'édition SIDACTION 2016 : Depuis 1994, le Sidaction mène un combat acharné sur tous les fronts de la maladie grâce à la générosité du public. La mobilisation s'est tenue en mars 2017.



- **LA NUIT DE L'EAU** (12 mars 2016) : journée au profit de l'Unicef en partenariat avec la Fédération française de natation.
- **VERTIGO** (29 mai 2016) : course solidaire au profit de sport sans frontières
- **MELTY LEAGUE BASKETBALL UNIVERSITAIRE** (2 juin 2016) : championnat de France étudiants de basket
- **LES JOURNEES DE NOËL LIGUE NATIONALE DE BASKET** (du 16 au 27 décembre 2016) : au profit du secours populaires français



DIVERSITE

RAPPORT 2016

Comme indiqué dans notre lettre annuelle d'engagement, 2016 a été pour nous l'occasion de formaliser, en termes de diversité, ce que nous faisons et ce que nous sommes déjà depuis longtemps.

Selon *Le baromètre de la diversité* (créé en 2009) les témoignages de la diversité sont véhiculés par l'image. Pour la radio, elle ne peut s'exprimer que par la nature des sujets traités, les origines qu'inspirent les patronymes des personnes qui s'y expriment, ou éventuellement leur accent.

Dans ce rapport, ces éléments-là seront déclinés à travers différents thèmes évocateurs de la diversité : le personnel d'ALOUETTE, les noms des personnes citées dans les reportages, la France multiculturelle, la place des femmes dans la société, les religions, la vie des quartiers, la culture, les personnes handicapées, les personnes âgées.

Avenue de la Maine CS 50219 • 85502 Les Herbiers Cedex • Téléphone 02 51 91 21 21 • Standard Jeux 0 820 90 9000
Télécopie Service Administratif 02 51 66 87 88 • Télécopie Service Commercial 02 51 67 06 82 • Télécopie Rédaction 02 820 90 6049
www.alouette.fr • E-mail : radio@alouette.fr • RCS La Roche-sur-Yon B 333 857 670 • SAS au capital de 466 224 Euros

NANTES 89.5 • TOURS 90.1 • ANGERS 99.1 • POITIERS 98.3 • NIORT 91.6 • SAUMUR 103.2 • LA ROCHELLE 90.2 • LA ROCHE-SUR-YON 89.8 • STNAZaire 106.5
VANNES 96.7 • CHOLET 99.8 • CHINON 102 • CHATEAUGONTIER 95.8 • ROCHEFORT-LE-CON 99.8 • RUFFEC 105.7 • ST-JEAN-D'ANGÉLY 90.1 • CHATEAUBRIANT 91.6
JONZAC 95.5 • LA TRANCHE-SUR-MER 91.5 • ST-GILLES-CROIX-DE-VIE 90.3 • CHALANS 103.2 • ROYAN 101.1 • LES SABLES-D'OLONNE 90 • FONTENAY-LE-COMTE 98
ANCENIS 100.3 • ANGOULIÈME 99.7 • THOUARS 88.8 • PARTHENAY 90 • BRESSUIRE 96.7 • LA SOUTERRAINE 107 • COGNAC 94.9 • CHATELLERAUIT 102.1 • LAVAUL 95.9 • MAYENNE 89.5 •
CHATEAU-DU-LOIR 94.5 • SAINTES 101.7 • LIMOGES 92.6 • AUBUSSON 107.3 • GUÉRET 88.8 • MELLE 101.7 • LANDIVISIAU-BREST 88.6 • MORLAIX 101.2 • LES HERBIERS 92.8





Méthode

Nous aurions pu nous contenter d'une liste (exhaustive ou non, chronologique ou non) de reportages et interviewes contributifs à l'expression de la diversité. Nous avons donc préféré les situer dans des thèmes représentatifs.

Le personnel d'ALOUETTE

De Nuñes à Rossi et Laurenti, en passant par Guézénec et Le Bars, Ugo, Royer, Richard, Aioldi, Ruello, Prouharam, Tyczynski ou de Villiers, l'équipe d'ALOUETTE est composée d'animateurs, journalistes, techniciens et administratifs venus de tous horizons. Ces noms s'affichent à l'antenne, sur notre site internet, et dans des documents divers. Leur diversité est à l'image du caractère généraliste de notre programme.

La parité homme-femme.

Cet équilibre est l'une des facettes de la diversité. Il est respecté à l'antenne d'ALOUETTE.

Prenons pour exemple la « matinale ». Dans cette tranche horaire - 5h00 / 9h00 - essentielle, les rendez-vous d'information sont présentés par trois femmes (Alexandrine Douet, Fabienne Lacroix, Marie Piriou) et deux hommes (Arnaud Laurenti et Thierry Matonnat). La partie « animation » est assurée, elle, par deux femmes (Julie et Clarisse), avant que la tranche 9h00 / 13h00 ne soit assurée par Julien. C'est un dispositif rare, voire inédit en France.



Les sujets traités et les personnes interviewées

✓ Les patronymes

Voici une liste de noms des personnes interviewées dans le cadre de reportages réalisés par la rédaction d'Alouette. L'évocation de leurs noms (et parfois même leurs accents) est à elle seule une représentation de ce qui constitue la diversité de notre paysage humain. Les consonances nous indiquent les origines méditerranéennes, africaines ou nordiques des personnes impliquées dans ce qui constitue notre actualité. On notera aussi les noms à consonance bretonne, ou corse. Ils expriment aussi, et de façon singulière, une « autre diversité » : celles des régions qui composent notre territoire.

Thomas Bertoncini - sous préfet de Chinon

Jacob Ba – joueur du Fc Limoges

Olivier Falorni - député de Charente-Maritime

Jocelyn Gourvennec - entraîneur de l'En Avant Guingamp et des Girondins de Bordeaux

Fabrice Colazzo - entraîneur du Stade Rochelais

Mathieu Wojciechowski - joueur du CSP Limoges

Virginie Le Namouric - victime d'un accident au tribunal correctionnel de Vannes

Léo Westerman - joueur du CSP Limoges

Aïcha Bassal - adjointe au maire de Nantes

Michel Der Zakarian - entraîneur du Fc Nantes

Régine Elliott - naturaliste en Haute-Vienne

Nawel Madani – comédienne en spectacle à Tours

Stéphane Martinez – PDG d'une entreprise du Maine-et-Loire



Waldemar Kita - président du Fc Nantes

Gérald de Palmas - chanteur

David Ramsey – propriétaire d'une chambre d'hôtes en Creuse

Pascale Fredj – animateur d'Angers animation jeunesse

Marie-Hélène Santos – patronne d'un bar-tabac de Loudun

David De Cuevas – organisateur de la Nuit des Etoiles à Treize-Vents – Vendée

Antoine Kombouaré – entraîneur club En Avant Guingamp

Claude Fayemendi – président du Tour cycliste du Limousin

Antoine Guglielni – adjoint au maire de Pornichet

Sofie Goetghebear – responsable d'un parc animalier de la Creuse

Jeanne Le Berre-Grunenwald – organisatrice d'un concours de chien de sauvetage en Loire-Atlantique

Romain Athanasio – skipper du Vendée Globe

Christophe Reineri – directeur de Keolis à Angers

Jean-François Le Bihan – président de Bretagne Réunie

Isabelle Le Manio – adjointe au maire d'Angers

Didier Pitcho – président du club de rugby d'Angoulême

Jean-François Albertini – préfet de Vendée

José Garcia – comédien en avant-première à la Rochelle

Maitre De Oliveira – avocate à Nantes

Didier Mandelli – sénateur maire du Poiré-sur-Vie – Vendée

Patrick Mardikian – organisateur des Gastronomades à Angoulême

Stéphane Plaza – acteur d'une pièce de théâtre jouée à Pouzauges (85)



✓ **La France multiculturelle**

- Jacob Ba – un joueur de football du FC Limoges va jouer contre Lyon en Coupe de France de football.
- Samy Cado, une restauratrice asiatique de Bressuire (Deux-Sèvres) n'arrive pas à trouver du personnel.
- Nawel Madani en One man Show à Tours - interview sur son spectacle et plus généralement sur son statut de femme d'origine maghrébine.
- Nobel Boungou Colo – joueur du CSP Limoges



Nobel Boungou Colo



Nos avant-premières sont présentées par Olivier :



Avant-première du film *l'Ascension* avec le Nantais Ahmed Sylla à Poitiers et La Rochelle – interview en partenariat avec ALOUETTE



Avant-première de *l'Ascension*, en partenariat
avec Alouette au Méga CGR de la Rochelle.



Avant-première du film *l'Ascension* avec notre animateur Olivier,
Alice Belaïdi, Ahmed Sylla



Avant-première du film *Demain tout commence* au cinéma de Basse-Goulaine, près de Nantes, avec **Omar Sy**, **Gloria Closton** et le réalisateur **Hugo Gélin** – interview avec notre animateur **Olivier** (photos)





✓ **La place des femmes dans la société**



Maître Catherine Pelluart-Mut – avocate

Le rôle pris par les femmes dans notre société doit être mis en avant pour afficher une autre diversité ; une diversité vue sous un autre angle. Grossièrement parlant, il s'agit d'exprimer l'idée selon laquelle les hommes ne peuvent pas détenir tous les pouvoirs et occuper en permanence les devants de la scène. Aussi, nous avons eu, à de maintes reprises l'occasion d'évoquer la place prise par des femmes, élues, artistes, PDG, ou responsables associatives dans différents reportages :

- La polémique sur la sélection des auteurs de Bandes Dessinées du Festival de la BD d'Angoulême. Seuls des hommes sont « nominés ».
La direction du Festival a décidé finalement d'ajouter des auteures sur la liste.
- Nawel Madani en One man Show à Tours - interview
- Nathalie Mull directrice du Pôle Sport du Cadre Noir de Saumur – interview
- L'Arena Loire de Trélazé (49) accueille la demi-finale de Fed Cup – interview d'Amélie Mauresmo entraîneur de l'équipe de France féminine de Tennis
- Le recrutement des femmes dans les casernes de pompiers – interview du commandant Réveillère du centre de secours des Sables d'Olonne



- La municipalité de Nantes consulte ses habitants pour donner des noms de femmes aux nouvelles rues de la ville.



Johanna Rolland – maire de Nantes

- Le poids des conseillères départementales dans les nouvelles assemblées – interview de Dominique Bussereau président du conseil départemental de Charente-Maritime.
- Un défi à vélo d'Orléans à Saint-Nazaire pour une 40aine de femmes atteintes du cancer du sein.
- Le courage de Gisèle Jouanneteau maire de Saint-Léger-la-Montagne – contre vents et marées, sa commune va recevoir une 50aine de migrants.
- Le combat d'Irène Frachon – un film s'inspire de la médecin Brestoise qui a révélé le scandale du Médiator. Interview



✓ **L'actu en +**

En plus des traditionnels rendez-vous d'information, « l'actu en + » est une chronique quotidienne consacrée aux événements insolites ou décalés. Le journaliste est lancé par deux animatrices.

Dans cette chronique-là, il est souvent question de la parité homme-femme.

Un exemple :

« - Une *actu en +* pour nous les femmes : lundi prochain, nous travaillons gratuitement Arnaud.

- Eh oui, à partir de lundi après-midi, à 16h34 exactement, les femmes travailleront gratis jusqu'à la fin de l'année... mais pas de panique, ce n'est pas un nouveau projet de loi misogyne mais le bilan chiffré d'une triste réalité sur la parité.

En France, le salaire des femmes est 15% plus bas que celui de leur collègue masculin... un écart équivalent à 38 jours de travail.

Du coup, pas contentes, Les Glorieuses (du nom du collectif qui les rassemble) appellent à cesser le travail lundi prochain à 16h34.

Une action symbolique qui nous vient tout droit d'Islande... là-bas, depuis quelques années, les femmes sortent dans la rue pour manifester le jour théorique à partir duquel elles travaillent pour du vent. Cette année c'était le 24 octobre, à 14h38.

Et malheureusement, ces disparités on les retrouve dans le monde entier. Selon un rapport du Forum économique mondial, il faudrait attendre 2186 pour atteindre l'égalité homme-femme dans le monde.

- Il y a encore du pain sur la planche. »



✓ **Les religions**

- Interview de Kouider Sadki administrateur de la mosquée de Limoges. Les fidèles musulmans de la ville se proposent de participer à la sécurité des églises.
- Réaction après l'attaque de l'église de Saint-Etienne du Rouvray - interview de Lassen Ben Boughri président de l'association

✓ **La vie des quartiers et des territoires**

- Elie Therinka, un jeune du quartier de Beaubreuil (Limoges) signe un contrat d'avenir.
- Manifestation contre la désertification médicale à Luçon (85) – interview de Pierre-Guy Perrier, maire

✓ **Culture**

- La nuit de la Bretagne. Grand rendez-vous de la culture celtique à Nantes.
- Le Festival Interceltique de Lorient
- Le Festival des Musiques Métisses d'Angoulême
- Une commerçante de Plougonven (29) médaille d'argent au concours du meilleur crêpier de Bretagne - itw Catherine Beuzit
- Des élections Miss Ronde en Bretagne et Pays-de-la-Loire – interview Elodie Pérerin organisatrice d'une élection à St-Pol-de-Léon (29)



✓ **Les personnes handicapées**

- Le magazine municipal imprimé en braille à Brech (56) - itw - Maire de Brech Fabrice Robelet
- Cécile Bégeard, une architecte de Tours spécialisée dans l'accessibilité parcourt la ville pendant trois semaines dans un fauteuil roulant pour vérifier l'accessibilité des lieux.
- Une jeune Vannetaise se fait voler son ordinateur en braille dans le train – interview de son père .
- Nouveau défi pour Philippe Croizon – il participe au Rallye du Maroc et au Dakar – interviewes en septembre et en décembre 2016



Le Châtelleraudais Philippe Croizon

✓ **Les Jeux Paralympiques**

A l'occasion des Jeux Paralympiques, la rédaction d'Alouette a consacré une longue série de reportages aux athlètes handisports du Grand Ouest présents à Rio. A travers les différentes interviewes recueillies ces sportifs nous parlent de leur handicap, et de la façon de l'associer à leur sport.

- Katell Alençon – cyclisme – Brest
- Arnaud Assoumani – saut en longueur – Nantes
- Matéo Boheas – tennis de table – Angers



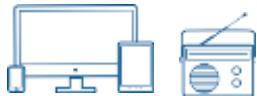
- Jérémy Crépelière – cyclisme – Saumur
- Damien Seguin – voile – Nantes
- Eric Pereira – tir à l'arc – Tours
- Cyril Jaunard – judo – Limoges



Katell Alençon, cycliste Finistérienne, présente aux Jeux Paralympiques de Rio

✓ **Les personnes âgées**

- Une formation code de la route pour les seniors dans l'agglomération de Saintes
- La canicule et les personnes âgées - interview de Julie Toulec directrice de l'EPHAD de Carantec (29).



ANNEXE 4

Résultats de la vague 2016 du baromètre de la diversité



Baromètre de la diversité

Résultats de la vague 2016



Sommaire

I. Eléments de contexte.....	3
I.1. Mise en place du Baromètre de la diversité.....	3
I.2. Périodicité et périmètre de l'étude.....	3
I.3. Méthode d'indexation.....	4
I.4. Dispositif et organisation.....	5
II. Principaux résultats	6
II.1. Synthèse	6
II.2. La représentation des origines.....	7
II.2.a. Des différences plus ou moins marquées selon les genres.....	8
II.2.b. Une meilleure représentation dans les fictions américaines.....	9
II.2.c. L'information est le genre le moins représentatif de la diversité des origines.....	10
II.2.d. Davantage de héros chez les personnes perçues comme blanches	11
II.2.e. Les personnes « perçues comme non blanches » se retrouvent aussi bien dans des rôles positifs que négatifs	12
II.2.f. Des différences selon l'activité professionnelle.....	13
II.3. La représentation des catégories socio-professionnelles	14
II.3.a. Des différences très importantes par rapport au monde professionnel réel	14
II.3.b. Les fictions un peu plus «équilibrées » que les autres genres	15
II.4. La représentation des âges	17
II.4.a. Une sous-représentation persistante des deux extrémités de la pyramide des âges	17
II.4.b. Une baisse sensible de la surreprésentation des 35-49 ans	17
II.5. La représentation du handicap	18



I. Eléments de contexte

I.1. Mise en place du Baromètre de la diversité

La loi du 31 mars 2006 dite de « l'égalité des chances » a complété les missions du CSA afin que celui-ci « contribue aux actions en faveur de la cohésion sociale et à la lutte contre les discriminations dans le domaine de la communication audiovisuelle. Il veille, notamment auprès des éditeurs de services de radio et de télévision, compte tenu de la nature de leurs programmes, à ce que la programmation reflète la diversité de la société française ». A cette fin, un **Observatoire de la diversité** a été créé en 2007, lui apportant un soutien en orientant ses recherches et en formulant des propositions.

À côté de sa politique active d'incitations (conventions de partenariat, chartes d'engagements, incitations à diffuser des messages télévisés, etc.), le Conseil a mis en œuvre, dès 2009, un « **baromètre de la diversité** » qu'il reconduit chaque année. Cet instrument unique constitue un outil de mesure permettant une évaluation objective de la perception de la diversité de la société française à la télévision. L'axe prioritaire retenu par le Conseil a été celui de la diversité « des origines » pour répondre à une demande sociale particulièrement forte à ce sujet.

La représentation de la diversité dans les médias audiovisuels, et particulièrement à la télévision, est un sujet d'importance majeure pour renforcer la cohésion sociale de notre pays, plus particulièrement dans un contexte de revendication des spécificités sociales, linguistiques et culturelles qui le composent.

Ce dispositif est devenu indispensable :

- l'expérience acquise au cours des vagues antérieures a permis d'aménager et de renforcer la méthodologie et la mise en œuvre de ce baromètre, le rendant aujourd'hui plus complet et performant ;
- il permet ainsi de suivre objectivement l'évolution de la représentation de la diversité à l'antenne, et de dégager des leviers d'amélioration possible.

I.2. Périodicité et périmètre de l'étude

La périodicité de l'étude est annuelle depuis 2012. Le baromètre de la diversité 2016 a été réalisé à partir du visionnage de 2 semaines de programmes (du 9 au 15 mai et du 5 au 11 septembre 2016) sur 17 chaînes de la TNT¹ gratuite ainsi que de Canal+. Le visionnage a été effectué sur les tranches horaires de 17h à 23h (toute émission dont au moins 50 % de la durée prend place après 23h ou avant 17h est indexée dans sa totalité), pour les programmes suivants :

¹ TF1, France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô, M6, W9, BFM TV, CB, CSTAR, Gulli, iTélé, NRJ 12, NT1, TMC, Numéro 23.



- **fictions** (cinéma, téléfilms, séries, animation...) ;
- **information** (journaux, magazines, émissions de service...) ;
- **magazines / documentaires** ;
- **divertissement** (jeux, musique, vidéomusiques...) ;
- **sport**.

Ont également été inclus dans le visionnage les programmes d'information de mi-journée des chaînes suivantes : TF1, France 2, France 3, M6, Canal+, NT1, TMC et France Ô.

Les publicités et les bandes annonces sont exclues du périmètre du Baromètre.

I.3. Méthode d'indexation

La méthode repose sur l'observation des programmes et l'indexation des personnes qui s'expriment à l'antenne. Pour chaque programme, il s'agit de recenser et de qualifier chaque personne à partir de différents critères prédéfinis :

- une personne n'est indexée qu'une seule fois par émission, dès lors qu'elle prend la parole ou apparaît au moins une fois au sein d'une émission ;
- sont exclus du recensement les membres des publics et des foules, les personnes simplement évoquées et les personnes / personnages qui n'ont pas de traits humains réalistes (cas de certaines œuvres d'animation).

Les cinq critères utilisés actuellement pour l'indexation des personnes sont :

- **l'origine perçue** (une personne est perçue comme « blanche », « noire », « arabe », « asiatique » ou « autre ») est réalisée en tenant compte des catégories de sens commun supposées à partir desquelles les individus sont aujourd'hui "perçus comme". L'indexation de ce critère tient également compte des indications pouvant être recueillies dans les commentaires des programmes ou par auto-désignation ;
- **le sexe** (masculin/féminin ; un rapport consacré à ce critère est par ailleurs publié par le CSA) ;
- **la catégorie socioprofessionnelle** (« CSP + », « CSP- », « inactifs » et « activités marginales ou illégales ») ;
- **le handicap** (oui/non) ;
- **l'âge** (« - de 20 ans », « 20 - 34 ans », « 35 – 49 ans », « 50 – 64 ans » et « 65 ans et + »).

D'autres informations sont également recueillies afin de renforcer l'aspect qualitatif de ce baromètre :

- **le statut de l'individu** (héros, personnage principal, personnage secondaire) ;



- l'attitude de l'individu (positive, neutre, négative)², qui n'est indexée que depuis 2013.

Un coefficient est attribué à chaque personne ou personnage indexé selon son statut et la durée du programme :

Statut / Durée du programme	Coefficients utilisés à partir de 2015		Coefficients utilisés avant 2015	
	Programme court	Programme ≥ 5mn	Programme court	Programme ≥ 5mn
Héros	5	6	5	6
Personnage principal	3	4	3	4
Personnage secondaire	2	2	1	1
Figurant	1	1	-	

Une comparaison avec les données nationales disponibles sur la population française (par exemple les données INSEE de sexe, d'âge, de CSP, etc.) est effectuée dès que cela apparaît pertinent dans l'analyse des résultats.

Une comparaison est effectuée avec les résultats des vagues précédentes pour mesurer les évolutions. L'essentiel des résultats de 2016 sont comparés à ceux de 2014, le périmètre des programmes indexés en 2015 n'étant pas le même que celui de 2016 (seuls les fictions, les magazines et les journaux TV avaient été indexés).

Depuis 2015, un coefficient en fonction des parts d'audience recueillies par chaque chaîne au cours de la période étudiée leur est affecté, ce qui permet de remettre chaque chaîne à son poids de diffusion et de visibilité sur la période étudiée. Les résultats se trouvent en annexe du présent rapport.

1.4. Dispositif et organisation

Les indexations ont été réalisées avec l'assistance technique et méthodologique des équipes du CSA et de CDA. Une vingtaine de personnes a été impliquée : un chef de projet, un responsable opérationnel et son assistant ainsi que 14 à 17 « indexateurs » (selon les jours) représentant eux-mêmes la diversité tant par leur profil que leurs origines. Chaque « indexateur » a bénéficié d'une formation théorique et pratique d'une journée complète avant de démarrer.

Le visionnage a eu lieu à l'Inathèque de France, située à la Bibliothèque François-Mitterrand, dans une salle sécurisée, partagée avec des chercheurs, comprenant au total une vingtaine de postes équipés chacun d'un PC fixe avec console de visionnage et d'un portable pourvu

² Dans les journaux d'information ou les magazines, les rôles seront positifs lorsque l'action du personnage a des retombées positives physiques ou morales sur une autre personne (aide, soutien, défense, protection etc.) ou plus généralement sur la société. Les rôles seront négatifs lorsque l'action du personnage est « hors-la-loi » ou a des retombées négatives physiques ou morales sur une autre personne (blessure, peur, contrainte, pression, intimidation, mauvaises mœurs) ou plus généralement sur la société ou lorsque la situation ou le contexte dans lequel se trouve le personnage est négatif. Dans les fictions, l'indexation du rôle se rattache au bien ou au mal. Ainsi, les rôles positifs seront un personnage qui fait le bien, un personnage exemplaire ou encore le héros. Les rôles négatifs seront un personnage qui fait le mal, un personnage qui a une mauvaise conduite ou un « méchant ».



d'une application dédiée à l'indexation. Celle-ci permet une saisie efficace, normée et protégée reposant sur un accès à internet et à un serveur sécurisé de sauvegarde et de centralisation des données. L'opération correspond à un total de près de 400 journées ouvertes (soit près de 3 000 heures) de visionnage, d'indexation et de contrôle.

II. Principaux résultats

II.1. Synthèse

La vague 2016 du baromètre montre une faible progression de la représentation de la diversité à la télévision.

La représentation des personnes « perçues comme non blanches » à la télévision a légèrement augmenté en deux ans (16% en 2016 vs 14% en 2014), pour retrouver un niveau équivalent à celui de 2013. Cela est principalement dû à l'évolution en deux ans du poids des personnes « perçues comme non blanches » dans les programmes de sport (22% en 2016 vs 17% en 2014) et dans les fictions (21% en 2016 vs 16% en 2014).

Les fictions américaines présentent le meilleur taux de personnes « perçues comme non blanches » (25%), en particulier l'animation (27%), tandis que les séries américaines ont un taux de 25% et le cinéma américain de 22%. Les fictions européennes hors France accordent également à ces personnes une place significativement plus importante (21%) que les fictions françaises, où la représentation des personnes « perçues comme non blanches » est de 17%.

S'agissant des rôles tenus, si le taux de personnes « perçues comme non-blanches » est de 44% pour les personnages secondaires, il n'est que de 10% pour les héros.

De la même manière, s'agissant des attitudes, celles qui sont négatives sont incarnées à 25% par des personnes « perçues comme non-blanches » (vs 20% en 2015 sur le périmètre des 3 genres étudiés en commun : fictions, informations, magazines / documentaires) et les attitudes positives le sont à 23% (vs 14% en 2015 sur le même périmètre). On peut également noter que les personnes « perçues comme non-blanches » sont surreprésentées dans les activités marginales ou illégales, à hauteur de 34%.

Les CSP+ (catégories socioprofessionnelles « supérieures ») sont, quant à elles, surreprésentées à l'antenne : 76% des personnes indexées, soit le niveau le plus élevé observé depuis 2013, alors que seulement 27% des Français appartiennent à ces catégories socio-professionnelles³. Ce sont les fictions qui proposent une répartition un peu plus équilibrée des CSP : les CSP+ n'y représentent que 56% des personnages indexés, les CSP-

³ Sources : INSEE.



22% (vs 28% dans la société française⁴) et les inactifs 21% (alors qu'ils représentent en France 45% de la population⁵).

Le handicap reste quasiment absent des programmes indexés (0,8% des personnes indexées). Sa représentation à l'antenne a doublé en proportion par rapport à 2013, principalement grâce aux programmes sportifs ayant traité des XV^{èmes} Jeux paralympiques d'été qui se sont déroulés à Rio de Janeiro au Brésil du 7 au 18 septembre 2016. Toutefois, cette représentation est encore très en dessous des estimations sur le nombre de personnes atteintes d'un handicap, visible ou non visible, en France (12 millions de Français, soit environ 20% de la population totale – ce nombre et cette proportion intégrant aussi des handicaps non visibles⁶).

Les tranches d'âges aux extrémités de l'éventail des âges sont encore très peu présentes à l'antenne (9% des personnes indexées ont moins de 20 ans et 4% ont plus de 65 ans alors que ces catégories représentent respectivement 25% et 19% dans la population française).

Entre 2015 et 2016, sur le périmètre commun des 3 genres « fictions, informations, magazines / documentaires », il est à noter que, si le poids des 35-49 ans a diminué de 9 points (48% en 2015 et 39% en 2016), cette catégorie reste encore très nettement surreprésentée à l'écran (20% seulement de la population française est âgée de 35 à 49 ans).

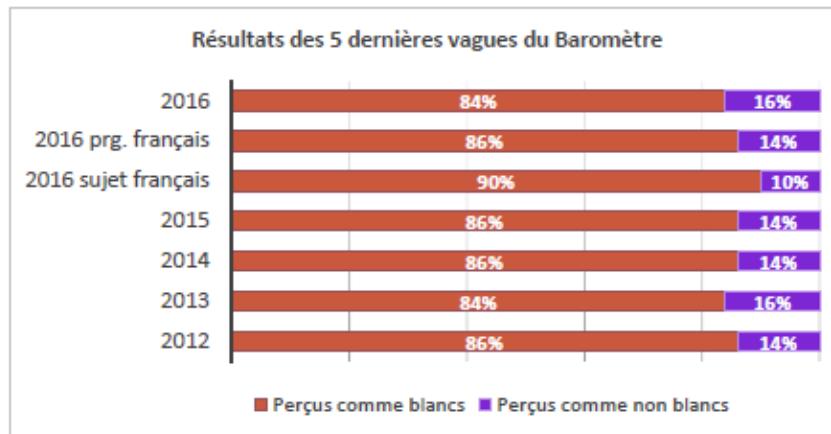
II.2. La représentation des origines

Les personnes « perçues comme blanches » sont toujours largement majoritaires à la télévision (84%). Pour les programmes d'origine française, la tendance est un peu plus accentuée avec 86% de « perçues comme blanches », et encore plus pour les programmes dont le sujet est français (90%). On note néanmoins, globalement, une légère hausse de la représentation des individus « perçus comme non blancs » entre 2014 (14%) et 2016 (16%), revenant ainsi à son niveau de 2013.

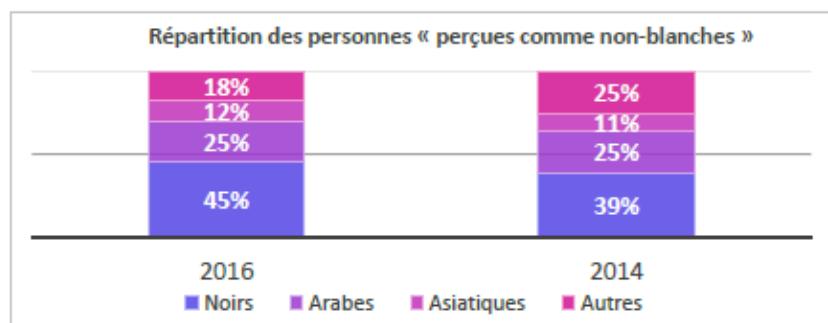
⁴ Sources : INSEE.

⁵ Sources : INSEE.

⁶ Sources : INSEE, Agefiph, Handirect. 12 millions de français sur 66 millions (20% environ) seraient touchés par un handicap. Parmi eux, 80% auraient un handicap invisible, 1,5 millions seraient atteints d'une déficience visuelle et 850 000 auraient une mobilité réduite.

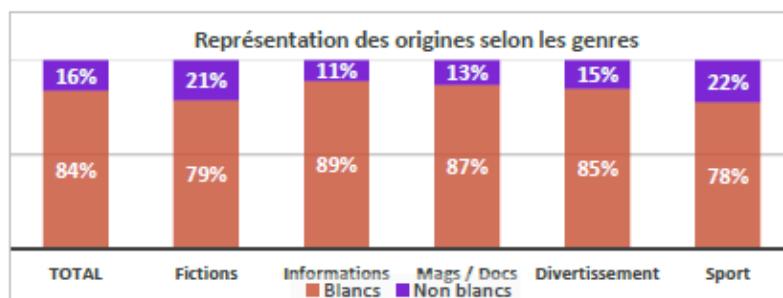


Parmi les personnes « perçues comme non blanches », les personnes « perçues comme noires » (45%) et « perçues comme arabes » (25%) sont les plus représentées. Il est aussi important de noter une baisse significative de la représentation des personnes « autres » avec une régression de 7 points entre 2014 et 2016.



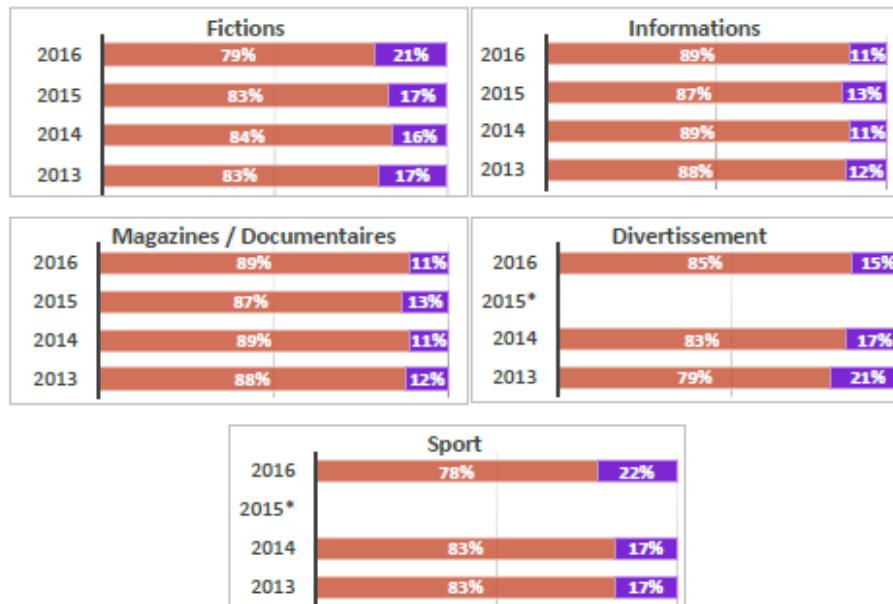
II.2.a. Des différences plus ou moins marquées selon les genres

Les personnes « perçues comme non blanches » sont les plus représentées dans les programmes de sport (22%) et les fictions (21%), et les moins représentées dans les programmes d'information (11%). Considérant que les programmes d'information devraient refléter justement la diversité de la société française, le résultat très faible observé fait de cette question un point central du baromètre de 2016.





À périmètre constant, la représentation des personnes «perçues comme non-blanches» a augmenté sensiblement dans les programmes de sport entre 2014 (17%) et 2016 (22%), et dans les fictions entre 2014 (16%) et 2016 (21%). En revanche, elle a stagné dans deux autres genres (11% en 2014 et en 2016 dans les programmes d'information et les magazines / documentaires) et elle a baissé de 2 points dans les programmes de divertissement, de 17% en 2014 à 15% en 2016.



*Non étudié ou non indexé en 2015

II.2.b. Une meilleure représentation dans les fictions américaines

En proportion, les personnes «perçues comme non blanches» sont davantage représentées dans les fictions américaines (25%) et d'Europe hors France (21%) que dans les fictions françaises (17%) et du reste du monde (12%).

Une comparaison de la situation française avec les Etats-Unis souligne l'avance importante de ces derniers sur la représentation des origines à la télévision. Cela s'explique notamment par la place donnée aux questions de diversité de la société et de multiculturalisme.

L'animation américaine est celle qui propose le taux de représentation des individus «perçus comme non blancs» (27%) le plus élevé, suivie de près par les séries américaines (25%) et les séries européennes hors France (25%).

Dans les fictions animées, la représentation des personnes «perçues comme non blanches» est significativement plus élevée que la moyenne sur l'ensemble des programmes (27% personnes «perçues comme non blanches» dans les fictions animées américaines mais également 23% dans les fictions animées européennes hors France et 22% dans les fictions animées françaises).



En termes de fictions cinématographiques, les individus « perçus comme non blancs » sont bien plus représentés dans les œuvres américaines (22%) que françaises (15%) ou européennes hors France (7%).

Genres - Sous-genres / Origine	Blancs	Non blancs
TOTAL (TOUS GENRES)	84%	16%
FICTION	79%	21%
France	83%	17%
Europe (hors France)	79%	21%
E.U. (Etats-Unis)	75%	25%
Autres pays (hors Eur. et hors E.U.)	88%	12%
Cinéma	81%	19%
France	85%	15%
Europe (hors France)	93%	7%
E.U. (Etats-Unis)	78%	22%
Autres pays (hors Eur. et hors E.U.)*	-	-
Téléfilm	82%	18%
France	81%	19%
Europe (hors France)*	-	-
E.U. (Etats-Unis)	80%	20%
Série	79%	21%
France	83%	17%
Europe (hors France)	75%	25%
E.U. (Etats-Unis)	75%	25%
Autres pays (hors Eur. et hors E.U.)	91%	9%
Animation	77%	23%
France	78%	22%
Europe (hors France)	77%	23%
E.U. (Etats-Unis)	73%	27%
Autres pays (hors Eur. et hors E.U.)*	-	-

* Effectifs trop faibles pour être suffisamment fiables statistiquement

II.2.c. L'information est le genre le moins représentatif de la diversité des origines

Si les programmes d'information sont en-deçà du niveau global de représentation des individus « perçus comme non blancs » (11% vs 16%, tous programmes confondus), c'est principalement en raison des résultats de l'indexation des individus « perçus comme non blancs » dans les émissions de service (c'est-à-dire la météo et les émissions « consomag » - 4%) et dans une moindre mesure dans les journaux d'information (10%).

Dans les magazines d'information en revanche, leur proportion est dans la moyenne (17%).



Pour les magazines / documentaires, les individus « perçus comme non blancs » sont davantage représentés dans les documentaires (18%) que dans les magazines (11%).

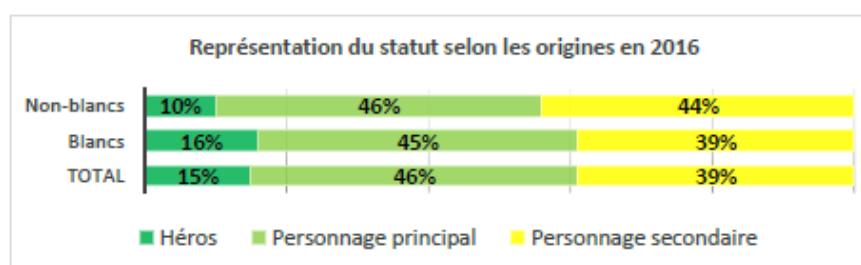
Concernant les programmes de divertissement, seules les émissions musicales se démarquent sur cet indicateur (26%).

Quant aux programmes sportifs, tant les retransmissions (25%) que les magazines sportifs (21%) contribuent à proposer un taux de représentation des individus « perçus comme non blancs » plus important que dans les autres genres.

Genres - Sous-genres / Origine	Blancs	Non blancs
TOTAL (TOUS GENRES)	84%	16%
INFORMATION	89%	11%
Journal	90%	10%
Magazines d'information	83%	17%
Émission de service (météo, consomag)	96%	4%
MAGAZINES / DOCUMENTAIRES	87%	13%
Magazines	89%	11%
Documentaires	82%	18%
DIVERTISSEMENT	85%	15%
Jeux	87%	13%
Musique	74%	26%
Vidéomusiques	84%	16%
Autres	86%	14%
SPORT	78%	22%
Retransmissions	75%	25%
Magazines sportifs	79%	21%

II.2.d. Davantage de héros chez les personnes perçues comme blanches

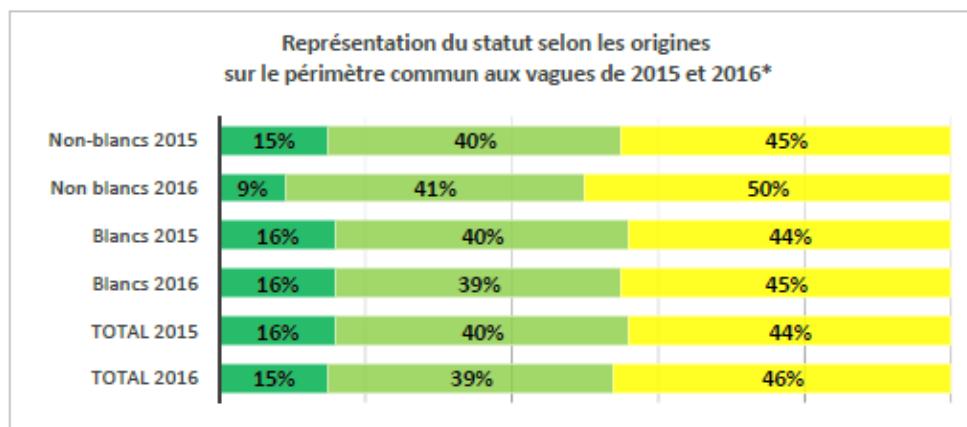
Si l'on procède à une distribution des rôles selon les origines, 10% des individus « perçus comme non blancs » incarnent des rôles de héros contre 16% pour les personnes « perçues comme blanches ». À l'inverse, 44% des individus « perçus comme non blancs » incarnent des rôles secondaires contre 39% pour les personnes « perçues comme blanches ».





La comparaison par rapport à la vague 2015 sur le périmètre des 3 genres étudiés en commun (fictions, information, magazines / documentaires) montre des différences plus marquées en 2016 dans la distribution des rôles selon les origines :

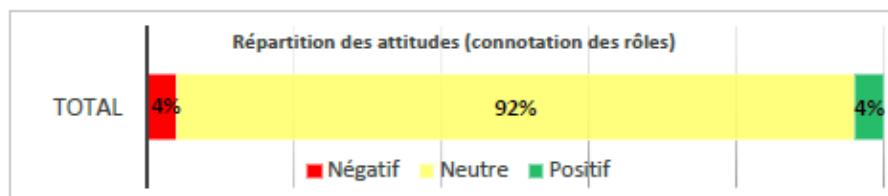
- en 2015, la distribution des différents rôles était quasi identique en proportion entre les personnes « perçues comme blanches » et celles « perçues comme non blanches » (respectivement 16% et 15% de « héros », 40% de personnages principaux, 44% et 45% de personnages secondaires) ;
- tandis qu'en 2016, 9% de personnes « perçues comme non blanches » occupent un rôle de « héros » vs 16% pour les personnes « perçues comme blanches », 50% de personnes « perçues comme non blanches » sont des personnages secondaires vs 45% pour les personnes « perçues comme blanches ».



*Dans les 3 genres étudiés en commun en 2015 et 2016 (fictions, informations, magazines / documentaires)

II.2.e. Les personnes « perçues comme non blanches » se retrouvent aussi bien dans des rôles positifs que négatifs

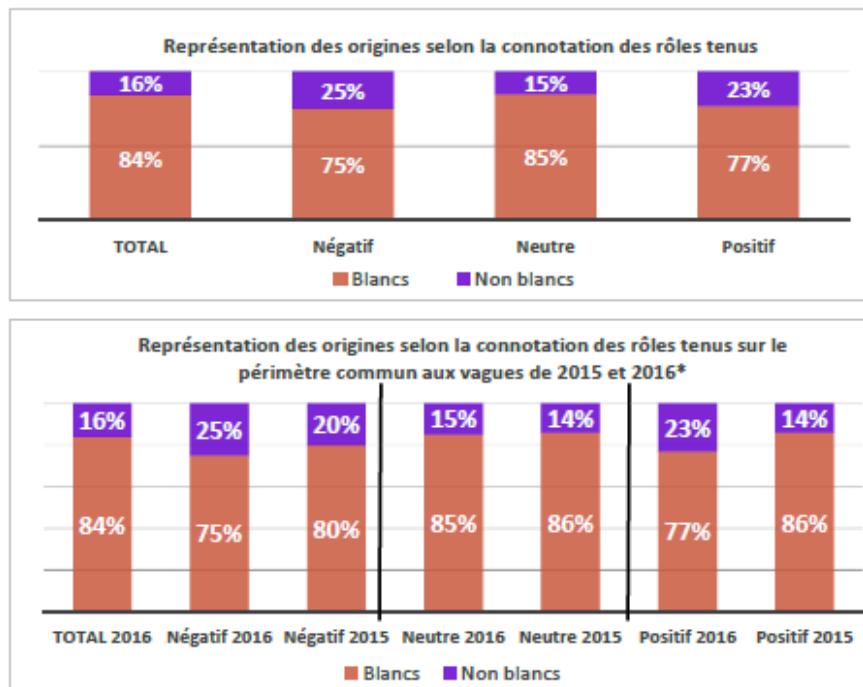
Les personnes / personnages indexés sont très majoritairement représentés dans des rôles « neutres » (92% des rôles tenus). Seuls 4% d'entre eux ont une attitude « négative » et 4% « positive ». Les personnes « perçues comme non blanches » représentent 25% des personnes ayant une attitude négative et 23% des personnes ayant une attitude positive.



La comparaison par rapport à la vague 2015 sur le périmètre des 3 genres étudiés en commun (fictions, informations, magazines / documentaires) montre que la représentation des origines perçues selon la connotation des rôles évolue :



- la proportion des personnes « perçues comme non blanches » a augmenté à la fois sur les rôles à connotation négatives (25% en 2016 vs 20% en 2015) et positives (23% en 2016 vs 14% en 2015) ;
- ces résultats montrent une progression sensible de la représentation des personnes « perçues comme non blanches » pour les rôles connotés avec notamment une progression de 9 points pour les attitudes positives.



II.2.f. Des différences selon l'activité professionnelle

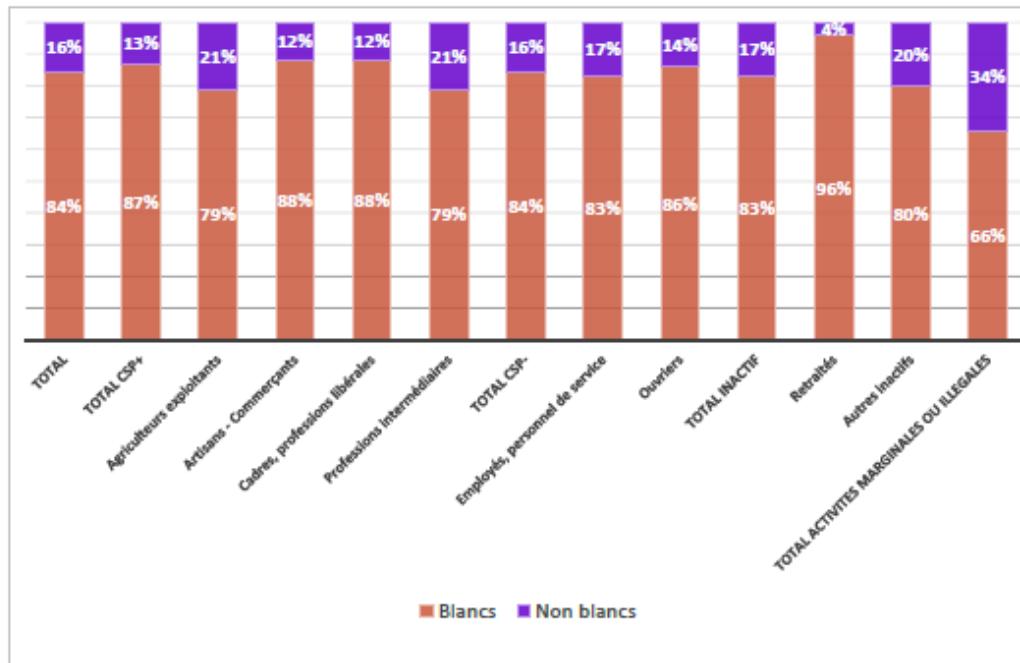
Si l'on procède à l'analyse de la représentation des origines en fonction des catégories socioprofessionnelles, on constate que les CSP+ sont très majoritairement représentées par des personnes « perçues comme blanches » (87% vs 13% de personnes « perçues comme non-blanches »). Seules les professions intermédiaires ainsi que les agriculteurs exploitants sont significativement plus représentés par des personnes « perçues comme non blanches » (21%).

Les personnes « perçues comme non-blanches » sont un peu plus représentées chez les CSP- (16%) et les inactifs (17%), surtout parmi les inactifs autres, que les retraités.

Au regard des résultats globaux, la proportion des personnes « perçues comme non blanches » est très fortement supérieure dans les activités marginales ou illégales (34%) au regard des résultats d'ensemble, toutes activités professionnelles confondues (16% de personnes « perçues comme non-blanches » au global). Ce résultat doit particulièrement attirer l'attention : en effet, considérant la connotation négative de ces activités, une telle



proportion de personnes « perçues comme non blanches » les exerçant à la télévision présente un risque important de stigmatisation.

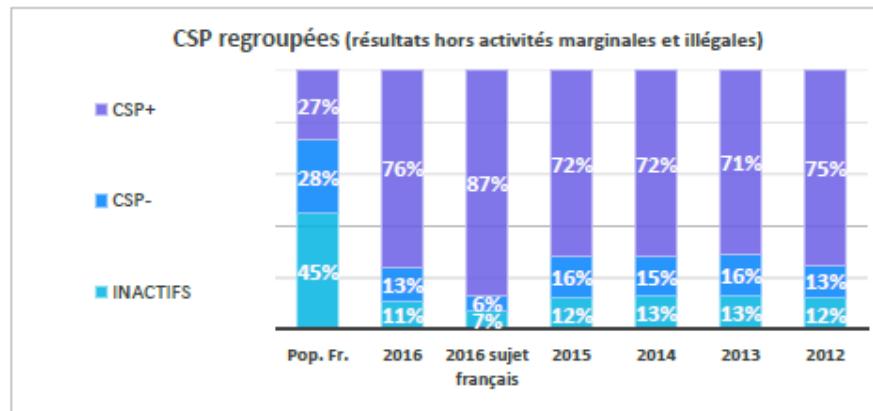
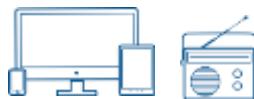


II.3. La représentation des catégories socio-professionnelles

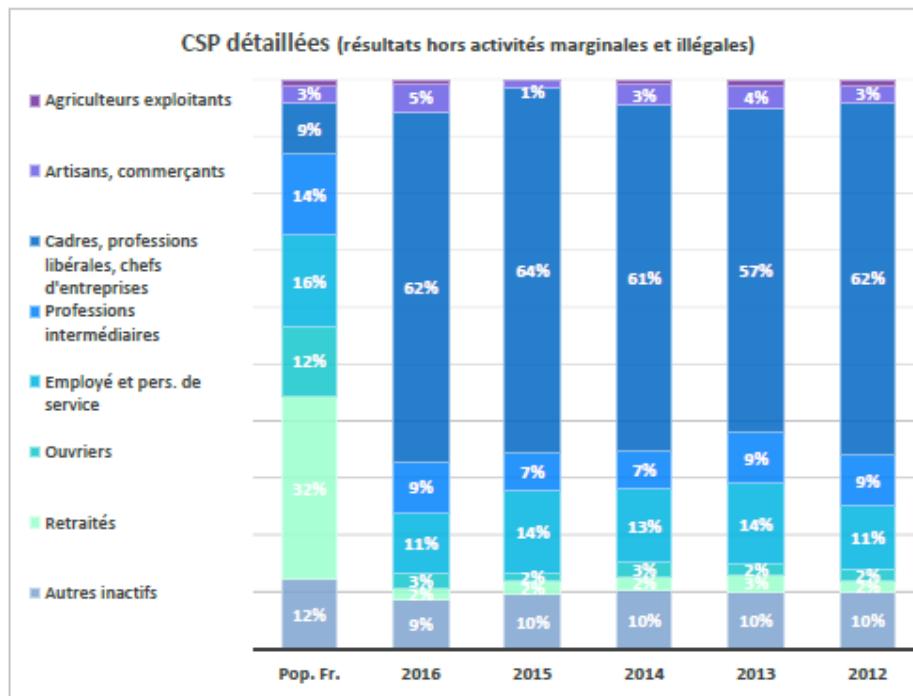
II.3.a. Des différences très importantes par rapport au monde professionnel réel

Pour les CSP hors activités marginales et illégales, il est possible d'effectuer des comparaisons avec la réalité de la composition de la population française en se rapportant aux données établies par l'INSEE.

Les CSP représentées à l'écran ne sont pas le reflet du paysage socioprofessionnel français : les CSP+ sont surreprésentées (76% vs 27% dans la réalité) au détriment des CSP- (13% vs 28%) et des inactifs (11% vs 45%). Cette surreprésentation est accentuée sur des programmes dont le sujet est français (87% de CSP+). Une comparaison avec les vagues précédentes montre que ce phénomène perdure depuis plusieurs années.



Dans le détail, c'est surtout la catégorie des cadres, professions libérales et chefs d'entreprise qui prédomine (62% quand ils ne représentent que 9% dans la société), tandis que les retraités (2% vs 32% dans la réalité) et les ouvriers (3% vs 12% dans la réalité) sont très marginalement présents à l'écran.

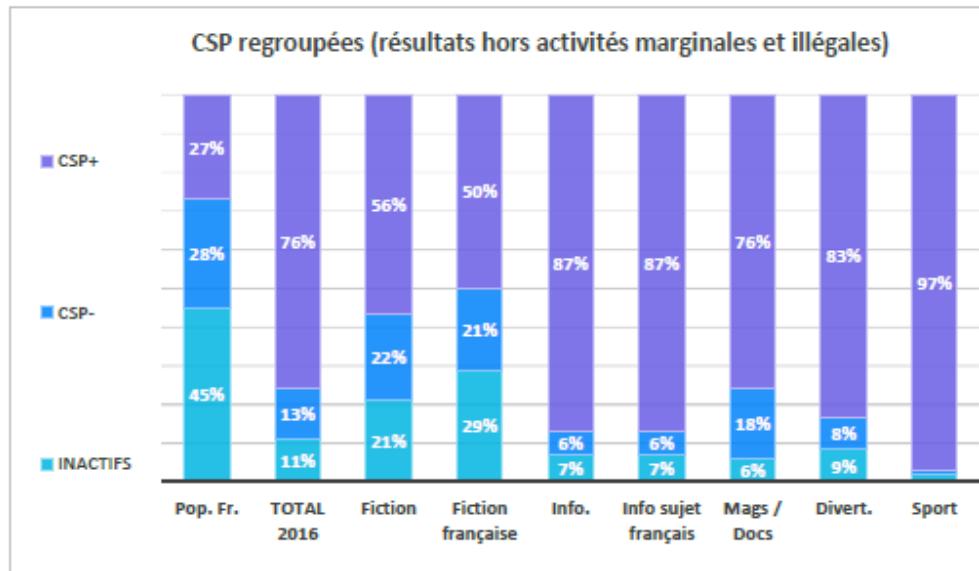


II.3.b. Les fictions un peu plus «équilibrées» que les autres genres

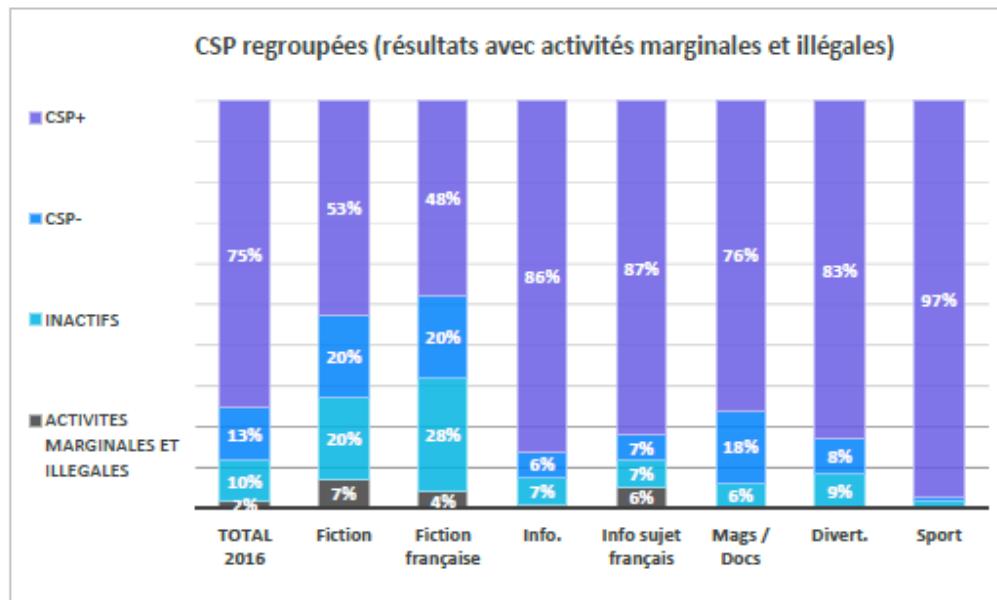
Ce sont les fictions qui présentent la répartition la plus «équilibrée» des CSP par rapport aux autres genres : 56% des personnages de fictions ont été indexés en CSP+ (vs 76% au total des genres) ; 22% ont été indexés en CSP- et 21% en inactifs. Les fictions françaises sont encore plus proches de la réalité avec 50% de CSP+, 21% de CSP- et 29% d'inactifs.



Pour les autres genres, les CSP+ sont un peu plus représentées dans les magazines / documentaires (18% vs 13% au total). En revanche, les inactifs comme les CSP- le sont très faiblement dans les programmes d'information (même ceux dont le sujet est exclusivement français) et sont quasiment absents des programmes sportifs, dans lesquels les CSP+ représentent 97% des individus indexés.



En intégrant dans le traitement, les activités marginales et illégales ne représentent que 2% de l'ensemble des individus indexés : principalement dans les fictions (7% des personnages) et dans une moindre mesure dans les programmes d'information (1%). Ils sont en revanche quasi-absents des autres genres (0% à 0,1%).



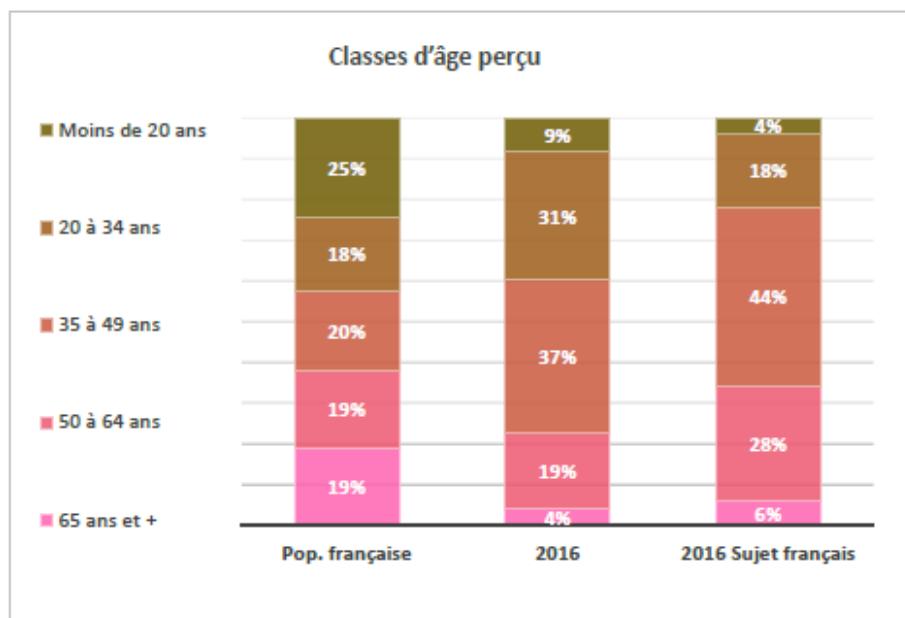


II.4. La représentation des âges

II.4.a. Une sous-représentation persistante des deux extrémités de la pyramide des âges

Pour la catégorie d'âge, il est également possible d'effectuer des comparaisons avec la réalité de la composition de la population française, en se rapportant aux données établies par l'INSEE.

Ainsi, on constate une sous-représentation des deux extrémités de la pyramide des âges, la télévision montrant peu les plus jeunes (seuls 9% des personnes ont moins de 20 ans, alors que ces derniers représentent, en réalité, 25% dans la population française), et les plus âgés (4% vs 19%). La tranche des 35-49 ans prédomine toujours à l'écran avec 37% des personnes indexées alors qu'elle ne représente que 20% dans la population française. Et ce résultat est encore plus accentué sur les seuls programmes dont le sujet est français (44% de 35-49 ans).



II.4.b. Une baisse sensible de la surreprésentation des 35-49 ans

Les plus jeunes (moins de 20 ans) sont davantage représentés dans les fictions (16% vs 9% au total des genres). La tranche des 20-34 ans est plus représentée dans les programmes de divertissement et de sport (respectivement 50% et 38% vs 31% au total des programmes indexés).

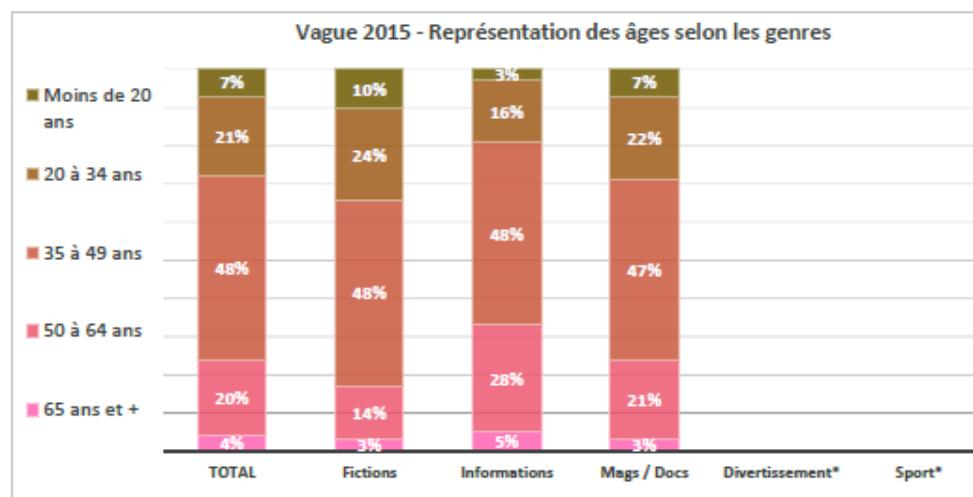
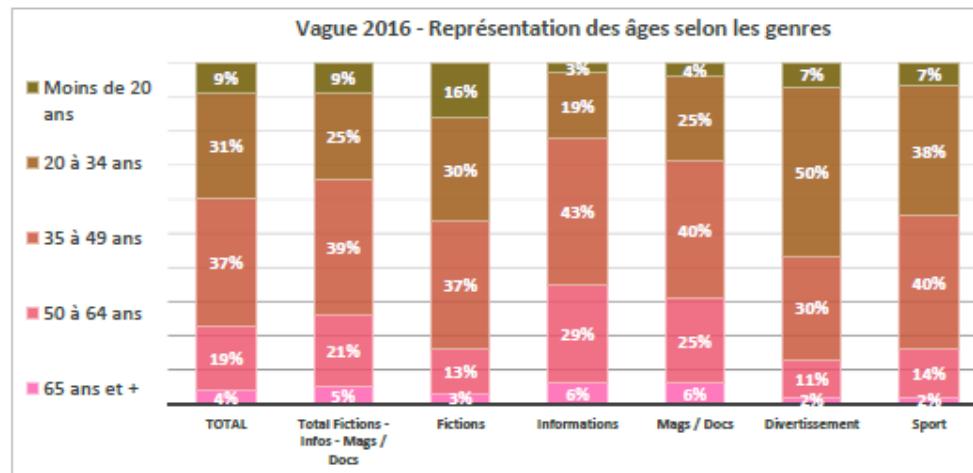
Les classes d'âge plus âgées sont en revanche les plus présentes dans les programmes d'information et les magazines / documentaires :

- pour les 50-64 ans : 29% dans les informations et 25% dans les magazines / documentaires vs 19% au total des programmes ;
- pour les 65 ans et plus : 6% pour les deux types de programmes vs 4% au total.



En termes d'évolution, les deux faits marquants sont :

- la baisse de plusieurs points de la surreprésentation des 35-49 ans, dans les 3 genres étudiés en commun en 2015 et 2016 (fictions, informations, magazines / documentaires) ;
- l'augmentation significative du poids des plus jeunes dans les fictions entre 2015 (10% de moins de 20 ans et 24% de 20-34 ans) et 2016 (respectivement 16% et 30%).



**Non étudié ou non indexé en 2015

II.5. La représentation du handicap

La représentation du handicap reste toujours très marginale : avec une pondération par l'audience, seulement 0,8% du total des individus indexés sont perçus comme handicapés,



0,7% chez les personnes vues comme blanches et très légèrement plus chez les personnes vues comme non blanches (1,2%).

À partir d'une comparaison des baromètres de chaque année, on peut constater une faible progression. Depuis 2013, la représentation du handicap a doublé en proportion (0,8% en 2016 vs 0,4% en 2013), mais elle reste à un niveau très bas.

Les chiffres issus des différentes études menées par des organismes institutionnels ou spécialisés (cf ci-dessous « Estimation population française ») montrent que le handicap est bien plus présent dans la population qu'il n'est représenté à la télévision.

	2016	2015	2014	2013
Représentation du handicap	0,8%	0,7%	0,7%	0,4%
Dans les programmes dont le sujet est français	0,4%			
Chez les personnes perçues comme blanches	0,7%			
Chez les personnes perçues comme non-blanches	1,2%			

Estimation population française⁷

12 millions de français sur 66 millions (20% environ) seraient touchés par un handicap. Parmi eux, 80% auraient un handicap invisible, 1,5 millions seraient atteints d'une déficience visuelle et 850 000 auraient une mobilité réduite. Ainsi l'INSEE estime que :

- 13,4% ont une déficience motrice,
- 11,4% sont atteints d'une déficience sensorielle,
- 9,8% souffrent d'une déficience organique,
- 6,6% sont atteints une déficience intellectuelle ou mentale,
- 2 à 3% de la population utilise un fauteuil roulant.

Genres	2016	2015	2014	2013
TOTAL (Tous genres)	0,8%	0,7%	0,7%	0,4%
Fictions	0,9%	0,8%	NC	NC
Information	0,4%	0,5%	0,2%	0,1%
Magazines / Documentaires	0,4%	0,6%	NC	NC
Divertissement	0,3%	-	NC	NC
Sport*	8,8%	-	NC	NC

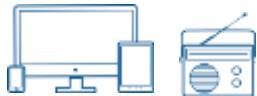
**Attention : En 2016, 64% des personnes indexées comme ayant un handicap l'ont été dans des programmes sportifs dédiés aux jeux paralympiques 2016.*

⁷ Sources : INSEE, Agefiph, Handirect



Le niveau de représentation du handicap à l'écran en 2016 est dû principalement aux programmes sportifs ayant traité des XVèmes Jeux paralympiques d'été qui se sont déroulés à Rio de Janeiro au Brésil du 7 au 18 septembre 2016 : 64% des personnes indexées comme présentant un handicap l'ont ainsi été dans ce cadre. Les programmes sportifs sont donc le genre qui a le plus représenté le handicap à la télévision (8,8% des personnes indexées dans les programmes sportifs qui présentent un handicap). Si l'on occulte les programmes sportifs, le taux de représentation du handicap à l'écran tombe à moins de 0,6%. Par conséquent, il est important de lire les résultats observés sur la représentation du handicap à l'aune de la diffusion des jeux paralympiques au cours d'une des semaines d'indexation.

Parmi les autres genres de programmes, les fictions sont dans la moyenne du niveau de représentation totale (0,9% vs 0,8% au total) et le niveau de représentation est encore plus faible dans les autres genres de programmes (0,3% à 0,4%).



ANNEXE 5

**Convention de partenariat avec le Défenseur des droits
signée le 24 septembre 2014**



CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL

LE DÉFENSEUR
DES DROITS



**CONVENTION
ENTRE LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL
ET LE DÉFENSEUR DES DROITS**

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA),

Autorité publique indépendante instituée par la loi du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication

Sis 39-43, quai André Citroën, 75739 Paris cedex 15

Représenté par son président, M. Olivier SCHRAMECK

D'UNE PART,

ET

Le Défenseur des droits,

Autorité constitutionnelle indépendante dont les missions ont été définies par la loi organique du 29 mars 2011 relative au Défenseur des droits

Sis 7 rue Saint Florentin, 75049 Paris cedex 08

Représenté par M. Jacques TOUBON, Défenseur des droits

D'AUTRE PART,

Ci-après dénommés « les Parties » ;

Considérant que le Conseil supérieur de l'audiovisuel a pour mission de garantir l'exercice de la liberté de communication audiovisuelle ; qu'il contribue aux actions en faveur de la cohésion sociale et à la lutte contre les discriminations dans le domaine de la communication audiovisuelle en veillant à ce que les programmes mis à la disposition du public par un service de communication audiovisuelle ne contiennent aucune incitation à la haine ou à la violence,



notamment pour des raisons de race, de sexe, de mœurs, de religion ou de nationalité ; qu'il veille à ce que la programmation des services de communication audiovisuelle reflète la diversité de la société française et contribue notamment au rayonnement de la France d'outre-mer ; qu'il assure le respect des droits des femmes dans le domaine de la communication audiovisuelle ; qu'il favorise enfin l'accès des programmes aux personnes sourdes ou malentendantes ;

Considérant que le Conseil supérieur de l'audiovisuel est également chargé de veiller au respect de la protection de l'enfance et de l'adolescence dans les programmes mis à la disposition du public par un service de communication audiovisuelle ; qu'il protège à ce titre aussi bien les jeunes téléspectateurs que les mineurs participant aux émissions ;

Considérant que le Défenseur des droits est chargé de défendre les droits et libertés dans le cadre des relations avec les administrations de l'État et des collectivités territoriales, les établissements publics et les organismes investis d'une mission de service public ; de défendre et de promouvoir l'intérêt supérieur et les droits de l'enfant consacrés par la loi ou par un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France ; de lutter contre les discriminations, directes ou indirectes, prohibées par la loi ou par un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France ainsi que de promouvoir l'égalité ; de veiller au respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité sur le territoire de la République ; que le Défenseur des droits agit en instruisant les réclamations dont il est saisi et en menant des actions de promotion des droits ;

Considérant qu'il résulte des missions respectives précitées des deux autorités un intérêt commun à formaliser, dans une convention, une collaboration plus étroite afin, notamment, de coordonner leurs interventions pour le traitement des plaintes et réclamations dont elles sont saisies.

Vu la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication notamment les articles 1^{er}, 3-1 et 15 ;

Vu la loi organique n° 2011-333 du 29 mars 2011 relative au Défenseur des droits notamment ses articles 4 et 5 ;

Vu la délibération du Conseil n°2009-85 du 10 novembre 2009 tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes nationales hertziennes gratuites et de Canal+ ;

Vu la délibération du Conseil supérieur de l'audiovisuel du 17 avril 2007 relative à l'intervention de mineurs dans le cadre d'émissions de télévision diffusées en métropole et dans les départements d'outre-mer ;

Vu la charte du 24 novembre 2008 relative à la participation de mineurs à des émissions de télévision signée par les éditeurs de service de télévision en application de la délibération du Conseil supérieur de l'audiovisuel du 17 avril 2007 relative à l'intervention de mineurs dans le cadre d'émissions de télévision diffusées en métropole et dans les départements d'outre-mer ;



Conviennent de ce qui suit :

Article 1^{er}

Les Parties conviennent de l'intérêt d'un traitement coordonné des plaintes et réclamations dans le respect de leurs compétences respectives, notamment en matière de diversité et de discrimination.

Article 2

Les Parties s'informent mutuellement des plaintes et réclamations dont elles sont saisies et qu'elles considèrent relever du champ de compétence de l'autre.

Elles transmettent en conséquence la plainte ou la réclamation à l'autorité compétente pour traitement. Cette dernière informe l'autre partie des suites données à la plainte ou réclamation en cause.

Article 3

Les Parties peuvent décider, en concertation, de missions de réflexion et d'actions de communication, afin de promouvoir les droits qu'elles ont en charge de protéger, prévenir les discriminations et contribuer à la protection de l'enfance.

Elles peuvent décider de publier les travaux communs en découlant.

Article 4

En tant que de besoin, les Parties favorisent les échanges entre leurs collaborateurs et participent à des réunions, formations et aux autres événements organisés par l'une ou l'autre des Parties.

Cette collaboration se concrétise notamment par la participation à l'Observatoire de la diversité, mis en place par le Conseil supérieur de l'audiovisuel, de l'Adjoint du Défenseur des droits chargé de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité.

De même, un membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel, ou son représentant, participera aux différents groupes de travail et comités de réflexion mis en place par le Défenseur des droits, dès lors que pourrait être invoquée la liberté de communication audiovisuelle.

Article 5

Les Parties conviennent de se rencontrer au moins une fois par an pour faire le bilan de la mise en œuvre de la présente convention et convenir d'actions futures.



Article 6

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans à compter de sa signature.
Elle est renouvelée par tacite reconduction.

Fait à Paris, le

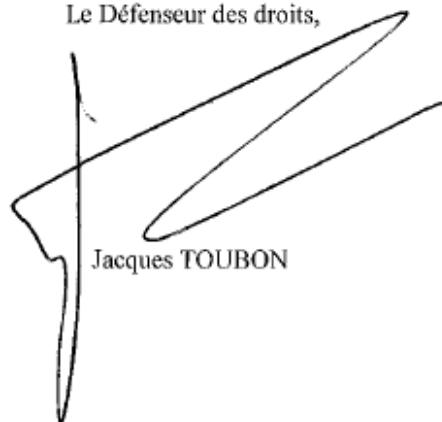
En deux exemplaires originaux,

Le Président
du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel,

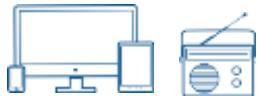


Olivier SCHRAMECK

Le Défenseur des droits,



Jacques TOUBON



ANNEXE 6

**Charte visant à favoriser la formation et l'insertion
professionnelles des personnes handicapées dans le secteur
de la communication audiovisuelle signées le 11 février 2014**



Charte visant à favoriser la formation et l'insertion professionnelles des personnes handicapées dans le secteur de la communication audiovisuelle.

Préambule

Les parties signataires : le Conseil supérieur de l'audiovisuel, le ministère délégué aux personnes handicapées et à la lutte contre l'exclusion, les écoles de journalisme, les écoles de l'image et du son, les écoles de comédiens, les entreprises de communication audiovisuelle, s'engagent à contribuer à l'amélioration de la formation et l'insertion professionnelles des personnes handicapées dans le secteur de la communication audiovisuelle.

Pour ce faire, elles prennent, en fonction de leur champ de compétences, des engagements en matière d'accès à la formation aux métiers de l'audiovisuel, d'accueil et d'emploi des étudiants handicapés dans le secteur de la communication audiovisuelle.

Cette démarche doit conduire les parties signataires à s'impliquer tout au long des étapes de la formation et de l'insertion professionnelles.

Vu la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication, notamment son article 3-1 ;

Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 modifiée pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;

Vu la délibération n° 2009-85 du 10 novembre 2009 tendant à favoriser la représentation de la diversité de la société française dans les programmes des chaînes nationales hertziennes gratuites et de Canal + ;

Vu le relevé de décisions adopté par le comité interministériel du handicap en date du 25 septembre 2013 ;

Les parties signataires sont invitées à respecter les engagements pris dans le cadre de la présente Charte.



LA CHARTE COMPORTE LES ENGAGEMENTS SUIVANTS :

I. Engagements des établissements signataires

Accès à la formation et accueil des étudiants

Les établissements s'engagent à :

- Garantir l'accessibilité des procédures d'admission aux examens d'entrée aux écoles ;
- Informer le public des dispositifs d'accessibilité des établissements sur leur site internet mais également auprès des associations et des organismes dont l'objet est de promouvoir l'emploi des personnes handicapées et lors de salons de l'étudiant ;
- Mettre le site internet de l'établissement en conformité avec les règles du référentiel général d'accessibilité pour les administrations¹ ;
- Faciliter la mutualisation et l'échange des moyens techniques et matériels d'enseignement.

Formation

Les établissements s'engagent à :

- Désigner un référent « mission handicap », chargé de la mise en place de la politique d'accessibilité au sein de l'établissement ;
- Favoriser l'accessibilité de tout évènement ayant lieu au sein de l'établissement scolaire ;
- Sensibiliser et former le personnel enseignant aux enjeux de l'accessibilité ;
- Mettre en place un suivi mensuel entre l'étudiant accueilli en stage dans l'établissement et le référent « mission handicap » ;
- Privilégier l'autonomie des étudiants handicapés en leur garantissant un parcours pédagogique accessible.

Insertion professionnelle

Les établissements s'engagent à :

- Valoriser les expériences professionnelles et les parcours scolaires d'anciens élèves volontaires eux-mêmes handicapés ;
- Organiser des conférences/rencontres avec des professionnels de l'audiovisuel handicapés.

¹ Les modalités de mise en œuvre de cet engagement seront définies par le comité de suivi en concertation avec les établissements de formation. Celui-ci pourra faire l'objet d'indicateurs cibles ou être mis en œuvre à l'occasion du renouvellement des sites internet de ces établissements.



II. Engagements des entreprises de l'audiovisuel signataires

Relations avec les écoles dans le cadre de la formation (stages/alternances)

Les entreprises s'engagent à :

- Désigner un responsable pour les stagiaires handicapés ;
- Organiser un rendez-vous entre le responsable du stagiaire, le stagiaire et le référent « mission handicap » de l'entreprise avant le début du stage afin de définir tous les aménagements de poste à prévoir en cas de besoin ;
- Organiser, si besoin, une réunion en cours de stage entre le responsable du stagiaire, le stagiaire et le référent « mission handicap » de l'entreprise afin de s'assurer que les conditions d'accueil du stagiaire sont compatibles avec ses besoins, de faire le point sur les difficultés rencontrées au sein de l'entreprise et de proposer des axes d'amélioration ;
- Organiser une journée d'accueil des élèves et étudiants handicapés afin de leur présenter les métiers de l'entreprise.

Recrutement

Les entreprises s'engagent à :

- S'assurer de l'accessibilité des annonces de postes proposés² ;
- Rendre accessibles les postes proposés ;
- Publier les offres d'emploi sur leur site internet ;
- Informer les signataires de la présente Charte et les associations dont l'objet est de promouvoir l'emploi des personnes handicapées des modalités de consultation de leurs offres d'emploi ;
- Informer le public des démarches engagées par l'entreprise en matière d'accessibilité ;
- Sensibiliser et former les personnels aux enjeux de l'accessibilité et de l'insertion des personnes handicapées.

III. Contribution des institutions publiques

Les institutions publiques s'engagent, chacune dans leur champ de compétence respective, à :

- Mobiliser les acteurs de la politique du handicap, de l'accès à l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des personnes handicapées autour de la Charte et des projets qui en seront issus pour les soutenir ;

² Les modalités de mise en œuvre de cet engagement seront définies par le comité de suivi en concertation avec les entreprises. Celui-ci pourra faire l'objet d'indicateurs cibles ou être mis en œuvre à l'occasion du renouvellement des sites internet des entreprises.



- Accompagner les établissements de formation et les entreprises de l'audiovisuel signataires de la présente Charte dans sa mise en œuvre ;
- Promouvoir la Charte et les réalisations concrètes qui en découlent.

IV. Dispositions finales

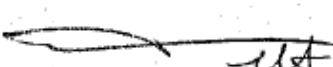
La mise en œuvre des dispositions de la présente Charte est assurée par un comité de suivi dont la composition sera déterminée ultérieurement par les signataires. Ce comité sera chargé d'établir un bilan annuel des actions mises en œuvre dans le cadre de la présente Charte, assorti le cas échéant de propositions d'amélioration à l'intention des signataires.

Les actions mises en œuvre dans le cadre de la présente Charte seront retracées dans le rapport annuel sur l'accessibilité des programmes et la représentation du handicap que le Conseil supérieur de l'audiovisuel adresse au Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPh) ainsi que dans le rapport annuel sur la diversité que le Conseil supérieur de l'audiovisuel adresse au Parlement.

Fait à Paris
Le 11 février 2014

En présence de :

La ministre déléguée aux personnes handicapées et à la lutte contre l'exclusion
Madame Marie-Arlette CARLOTTI


Le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel
Monsieur Olivier SCHRAMECK



Les signataires :

- Les entreprises de communication audiovisuelle :

Pour le groupe NRJ :

Monsieur Jean-Paul BAUDECROUX, Président-Directeur général

Pour le groupe RTL :

Monsieur Charles-Emmanuel BON, Directeur du développement

Pour le groupe TF1 :

Monsieur Christophe DES ARCIS, Directeur du développement des ressources humaines

Pour le groupe M6 :

Monsieur Christophe FOGLIO, Directeur des ressources humaines

Pour l'Institut national de l'audiovisuel (INA) :

Monsieur Mathieu GALLET, Président-Directeur général

Pour le groupe Radio France :

Monsieur Jean-Luc HEES, Président



Pour Numéro 23 :

Monsieur Pascal HOUZELOT, Président

Pour le groupe Lagardère :

Monsieur Richard LENORMAND, Directeur Général Pôle Radios-TV

Pour le groupe Canal :

Monsieur Bertrand MELHEUT, Président

Pour le groupe France Télévisions :

Monsieur Rémy FLIMIEN, Président-Directeur général

Pour L'Equipe 21:

Monsieur Pierre ROBERT, Directeur général

Pour le groupe France Média-Monde :

Madame Marie-Christine SARAGOSSE, Présidente

Pour le groupe NextRadio TV :

Monsieur Alain WEILL, Président



- Les établissements de formation aux métiers de l'audiovisuel :

Pour l'Ecole de journalisme et de communication d'Aix-Marseille (EJCAM) :

Madame Gabrielle BRICET, Maître de conférence associée

Pour l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences-Po Paris) :

Madame Agnès CHAUVEAU, Directrice de l'école de Journalisme

Pour l'Institut supérieur de la communication, de la presse et de l'audiovisuel de Lyon (ISCPA Lyon) :

Madame Isabelle DUMAS, Directrice

Pour le Centre Universitaire d'Enseignement du Journalisme de Strasbourg (CUEJ Strasbourg) :

Madame Nicole GAUTHIER, Directrice

Pour l'école supérieure de journalisme de Lille (ESJ Lille) :

Madame Sylvia GONZALEZ, Responsable des enseignements audiovisuels

Pour le Centre de Formation des Journalistes de Paris (CFJ Paris) :

Monsieur Thierry GUILBERT, Directeur adjoint



Pour l'Ecole normale supérieure Louis-Lumière (ENS) :

Madame Monique KOUDRINE, Présidente du Conseil d'administration

Pour le Cours Florent :

Monsieur Frédéric MONTFORT, Directeur

Pour l'Institut Pratique du Journalisme de Paris de l'université Paris-Dauphine (IPJ Paris) :

Monsieur Eric NAHON, Directeur adjoint

Pour la FEMIS :

Monsieur Marc NICOLAS, Directeur

Pour l'École des hautes études en sciences de l'information et de la communication (CELSA Paris) :

Madame Véronique RICHARD, Directrice

Pour l'Institut Universitaire de Technologie de Lannion (IUT de Lannion) :

Madame Hélène ROMEYER, Responsable de la formation journalisme



Pour l'Institut du Journalisme Bordeaux-Aquitaine (IJBA) :

Monsieur François SIMON, Directeur

Monseigneur François Simon, Directeur adjoint

Pour l'Institut Universitaire de Technologie de Tours (IUT de Tours) :

Monsieur Nicolas SOURISCE, Directeur des études

Pour l'Ecole de Journalisme de Toulouse (EJT) :

Bertrand THOMAS, Directeur

Bertrand Thomas, Directeur

ECOLE DE JOURNALISME
DE TOULOUSE
91, r. de la Fonderie
31068 TOULOUSE CEDEX

Pour l'Ecole « Acte 21 » :

Monsieur Pascal PARSAT, Directeur artistique et Membre fondateur du CRTH